

**TRAITÉ  
DE STYLISTIQUE  
FRANÇAISE**

**PAR**

**CH. BALLY**

---

**PREMIER VOLUME**

---

**SECONDE ÉDITION**

THE LIBRARY  
THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
TORONTO

PRESENTED BY

Louis Venceslas Dedeck-Héry

.....

.....





UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
BIBLIOTHÈQUE  
1921

TRAITÉ  
DE  
STYLISTIQUE FRANÇAISE

PAR

CH. BALLY

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

---

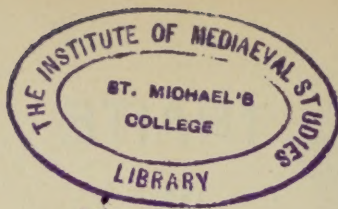
PREMIER VOLUME

---

SECONDE ÉDITION

---

PARIS  
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK  
11 RUE DE LILLE 11



JAN 3 1 1950

15521

---

Tous droits réservés.

---

A MON MAÎTRE

FERDINAND DE SAUSSURE

HOMMAGE RESPECTUEUX





## AVANT-PROPOS.

---

Cet ouvrage marque la continuation des recherches dont j'ai donné le résultat dans le *Précis de Stylistique* (Genève 1905), et, comme cette première esquisse, il est sorti tout entier de mon enseignement au *Séminaire de français moderne* de l'Université de Genève. Mais il diffère du *Précis*, sur plusieurs points qu'il faut préciser ici, de peur que ce livre ne paraisse faire double emploi avec le précédent.

Tandis que, dans le *Précis*, les tendances expressives du langage sont caractérisées à grands traits et appuyées de quelques exemples, le *Traité* poursuit un but plus défini, plus spécial et plus pratique : les principes y sont énoncés avec plus de rigueur, reliés entre eux d'une façon plus systématique et appuyés d'exemples beaucoup plus nombreux, tous empruntés au français moderne (à l'exception de quelques points de comparaison empruntés à l'allemand et destinés à faciliter l'intelligence de ces sujets aux personnes dont le français n'est pas la langue maternelle); de plus, on a cherché à déterminer, d'une façon aussi précise que le permet l'état actuel de ces études, les formes spéciales que ces tendances revêtent en français; c'est l'objet essentiel des exercices d'application joints à la partie théorique et formant un volume distinct.

Mais il y a une chose que ce livre ne peut donner : c'est une caractéristique du français d'aujourd'hui; c'est là un résultat auquel on ne peut encore songer. Toutes les tentatives faites jusqu'ici dans ce domaine sont frappées de stérilité, parce que leur point de départ est triplement faux :

PC  
2435  
B3

elles se fondent sur les œuvres littéraires, l'histoire de la langue et les décisions des grammairiens; c'est faire passer à travers trois prismes déformants la vue réelle de l'objet à observer. La valeur expressive d'une langue (et c'est cela seul qui en fait la caractéristique) ne se révélera qu'à des recherches strictement expérimentales pour lesquelles nous ne sommes nullement prêts; mais peut-être cet ouvrage contribuera-t-il à montrer l'intérêt de semblables recherches.

Ainsi ce livre n'est pas une réédition, ni même une refonte du premier; il s'en distingue par un caractère plus technique, et, bien que j'aie fait tous mes efforts pour dire les choses aussi simplement que j'ai pu, les personnes qui abordent pour la première fois l'étude de la stylistique auront peut-être avantage à lire le *Précis* pour mieux comprendre le *Traité*; d'ailleurs on trouvera dans l'*Index* la définition des principaux termes spéciaux dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence des explications.

Ce n'est pas seulement à l'enseignement universitaire que j'ai songé en composant ce livre, c'est aussi et surtout, malgré les apparences, à l'enseignement secondaire. Les professeurs de lycées et de gymnases pourront seuls juger si j'ai eu raison ou tort de leur proposer l'étude d'un sujet qui paraît à première vue un peu spécial. Pour ma part, dès l'instant où je m'y suis attaché, je me suis convaincu qu'il peut produire des résultats pratiques dans l'enseignement des langues modernes. Sans doute, ce n'est pas l'application minutieuse des principes exposés dans ce livre qui pourrait avoir cet effet, et je n'ai nullement la prétention d'introduire la stylistique dans les programmes secondaires; ce qui pourrait rajeunir l'étude des langues, c'est plutôt l'état d'esprit général que supposent ces recherches et l'application intelligente des méthodes sur lesquelles elles se fondent; aussi est-ce surtout dans les exercices du second volume que les maîtres trouveront d'utiles indications et des modèles. Malgré la forme donnée à l'exposition, qu'on ne se croie pas en présence d'un système rigide et fermé, où chaque proposition lie impitoyablement la pensée aux propositions voisines. Tout au

contraire, malgré la cohésion de l'ensemble, chaque partie peut être envisagée pour elle-même, tout en conservant sa place dans l'économie générale du plan. Chaque maître pourra donc prendre ici ce que son enseignement comporte et négliger provisoirement ce qu'il exclut. Il se pourrait que les deux premières parties, qui ne font que préparer l'étude proprement stylistique, se prêtent mieux à une application immédiate dans l'enseignement secondaire, parce que c'est là surtout que j'ai essayé de montrer les réformes qu'appelle l'étude des langues; ainsi les procédés d'identification, exposés dans la deuxième partie, impliquent toute une forme nouvelle de travail.

Qu'on ne croie pas non plus que ce livre ne vise que l'étude des langues étrangères ou ne soit destiné qu'aux étrangers étudiant le français; l'enseignement de la langue maternelle pourra y puiser les principes directeurs d'une réforme qui s'impose de plus en plus, mais nulle part davantage que dans ces pays limitrophes de la grande tradition française, où on lutte encore pour la conquête de la bonne langue; et ces principes se résument dans cette idée centrale, que la propriété du langage, la pureté de l'expression ne s'acquièrent pas *avant tout* au contact de la langue du passé, mais par l'étude intelligente de la langue d'aujourd'hui, dans ses manifestations les plus vivantes, les plus voisines de la pensée spontanée.

Peut-être les chercheurs y trouveront-ils aussi leur compte; la stylistique est un domaine en partie inexploré, et j'ai profité de toute occasion pour indiquer les parties de ce vaste champ d'étude où l'observateur a le plus de chances de faire des découvertes intéressantes.

Je prie instamment mes lecteurs de ne pas me chicaner sur l'emploi du terme «stylistique». Je sais qu'on a attribué à ce mot des significations fort diverses, et c'est peut-être une faiblesse que d'avoir reculé devant la création d'un terme nouveau; mon excuse est qu'à mon sens aucune des définitions proposées jusqu'ici de la stylistique n'est valable, et qu'aucune ne se confond avec celle, très précise, que j'en ai donnée au § 19; il n'y aura donc aucune équivoque

possible, si l'on veut bien se reporter sans cesse à cette définition, et surtout se convaincre dès le début de la position très particulière de notre science vis-à-vis des disciplines voisines: elle ne se confond ni avec l'*art d'écrire*, ni avec la *rhétorique*, ni avec la *littérature*, ni avec l'*histoire de la langue*; mais elle doit constamment s'occuper de ces disciplines pour les empêcher d'envahir son domaine propre. C'est ce qui explique pourquoi ce livre ne renferme presque pas de références à d'autres ouvrages, notamment aux nombreux manuels qui portent sur leur couverture le titre de «*Stylistique française*»; les discussions qui en seraient résultées auraient accru les dimensions du livre d'une façon exagérée et en auraient altéré le caractère; mes idées sur le sujet se sont développées par l'expérience et l'observation personnelles, en dehors de toute influence étrangère. Je sais bien que de la sorte on risque d'enfoncer des portes ouvertes; mais si la critique reconnaît quelque originalité à mon effort, elle la trouvera dans le caractère strictement expérimental de la recherche; les lacunes et les défauts qu'elle y découvrira découlent sans doute de la même source.

En terminant, je remercie sincèrement mes confrères et amis, M. Niedermann et A. Juvet, qui ont bien voulu m'aider dans la correction des épreuves et m'ont fait part d'intéressantes remarques, dont j'ai profité dans toute la mesure du possible.

## TABLE DES MATIÈRES.

<b>Avant-Propos</b> . . . . .	pages VII—X
<b>Ouvrages cités ou à consulter</b> . . . . .	XIX—XX

### Introduction.

<b>Définition de la stylistique</b> . . . . .	1—30
---	------

§ 1. Opposition de deux principes. — § 2. Étude mécanique des faits de langage. — § 3. Étude analytique des faits de langage. — § 4. Étude historique des faits de langage. — § 5. Fondement psychologique de l'étude du langage. — § 6. Le langage exprime nos idées. — § 7. Le langage exprime nos sentiments. — § 8. Proportion variable des éléments intellectuels et des éléments affectifs de la pensée. — § 9. Expression des faits d'ordre social dans le langage. — § 10. Exemple résumant les trois fonctions. — § 11. Conflit entre les sentiments individuels et les sentiments sociaux. — § 12. Le langage symbole de classement social. — § 13. Comment le langage classe les individus. — § 14. Ce classement résulte de sentiments sociaux. — § 15. Résumé. — § 16. Place de la stylistique dans l'étude générale du langage. — § 17. Premier exemple. — § 18. Second exemple. — § 19. Définition. — § 20. Les trois stylistiques. — § 21. La stylistique individuelle et le style. — § 22. Étude de la langue maternelle; étude de la langue parlée. — § 23. La stylistique et la linguistique historique. — § 24. Action réciproque et système des faits expressifs. — § 25. Étude d'autres langues modernes. — § 26. La mentalité européenne. — § 27. Stylistique comparée. Profit pour l'étude de la langue maternelle. — § 28. Profit pour l'étude de la langue étrangère. — § 29. Méthode; ce qu'il faut observer. — § 30. Dispositions d'esprit. — § 31. Principes de classification. — § 32. Méthode

de comparaison. — § 33. Normes de comparaison.  
— Exposé sommaire du sujet.

pages

### Première partie.

#### Délimitation des faits d'expression.

#### Chapitre 1. Action de l'instinct étymologique et analogique dans l'analyse des mots . . . . . 31—66

§ 34. L'instinct étymologique et la science de l'étymologie. — § 35. Définition. — § 36. Ses limites. — § 37. Deux formes de l'association des idées en matière de langage. — § 38. Comparaisons. — § 39. L'étymologie et le sens fondamental. — § 40. Deux formes de l'instinct étymologique. — § 41. Préfixes et suffixes. — § 42. Mots à deux unités. — § 43. Exemples empruntés à l'allemand et au français. — § 44. L'instinct analogique. — § 45. Les familles de mots. — § 46. Exemples de l'action combinée de l'étymologie et de l'analogie. — § 47. Les contraires. — § 48. Famille étymologique et famille sémantique. — § 49. Homonymes étymologiques. — § 50. Homonymes sémantiques. — § 51. Les homonymes et la sémantique. — § 52. Les homonymes et la stylistique. — § 53. Les homonymes et les familles de mots. — § 54. Les jeux de mots.

§ 55. Les échanges de langue à langue. — § 56. Les emprunts. — § 57. Les calques. — § 58. Extension du calque. — § 59. Caractères communs de l'emprunt et du calque. — § 60. Côté social; conséquence pédagogique. — § 61. Conclusion; point de vue de la stylistique. — § 62. Autonomie de l'emprunt et du calque.

§ 63. Côté musical des faits d'expression. — § 64. Les sons de la langue maternelle. — § 65. Les sons de la langue étrangère.

§ 66. L'étymologie proprement dite. — § 67. Inutilité de l'étymologie pour la stylistique. — § 68. Encore les familles de mots. — § 69. Étymologie populaire. — § 70. Rôle de la sémantique.

§ 71. Une langue étrangère ne peut être étudiée comme la langue maternelle. — § 72. Tendances dominantes de l'enseignement de la langue maternelle. — § 73. Conditions différentes de l'étude de

pages

la langue étrangère. — § 74. Groupement rationnel des faits d'expression. — § 75. Compromis. — § 76. Transition à l'étude rationnelle.

§ 77. Résumé; l'illusion du mot. — § 78. Le problème de la délimitation.

**Chapitre 2. Action de l'instinct étymologique et analogique dans l'analyse des locutions composées** 66—87

§ 79. Comment on apprend les mots dans la langue maternelle. — § 80. Fixité variable des groupes de mots. — § 81. Nécessité de l'étude des locutions. — § 82. Exemple des cas extrêmes dans le groupement des mots. — § 83. Cas intermédiaires. Les séries. — § 84. Séries d'intensité. — § 85. Séries verbales. — § 86. Séries incorrectes. — § 87. Les groupements usuels et le style. — § 88. Unités phraséologiques. — § 89. Indices de l'unité phraséologique. — § 90. Indices extérieurs. — § 91. Indices intérieurs. — § 92. Équivalence avec un mot simple. — § 93. Oubli du sens des éléments. — § 94. Locutions de forme analogue. — § 95. Archaïsmes et expressions vieilles. — § 96. Rôle de l'archaïsme dans l'enseignement des langues. — § 97. Oubli des rapports syntaxiques vivants; incorrections. — § 98. Ellipse, pléonasme, dérivation, faits de prononciation. — § 99. Les clichés. — § 100. Conclusion.

Deuxième partie.

Identification des faits d'expression.

**Chapitre 1. L'entourage des faits d'expression . . .** 88—95

§ 101. Locution phraséologique et contexte. — § 102. L'unité lexicologique et la phrase. — § 103. Facteurs qui constituent l'entourage d'un fait d'expression. — § 104. La mimique. — § 105. L'intonation. — § 106. Valeur didactique de l'intonation et de la mimique. — § 107. Valeur didactique du contexte.

**Chapitre 2. Pluralité des faits d'expression et groupement des synonymes . . . . .** 95—104

§ 108. Définition, identification et recherche des caractères stylistiques. — § 109. Exemple-type. — § 110. Pluralité des moyens d'expression. — § 111. Ressemblances et différences entre les synonymes. — § 112. Répercussion de ces faits dans la langue

écrite. — § 113. Formes de cette répétition. —  
 § 114. La périphrase et l'antithèse. — § 115. Ex-  
 périences sur les textes.

**Chapitre 3. Identification et classement des faits  
 d'expression . . . . . 104—139**

§ 116. But et nature de l'identification. — § 117.  
 Exemples. — § 118. Recherche des synonymes. —  
 § 119. Le genre et l'espèce. — § 120. Identification  
 et dictionnaires de synonymes. — § 121. Possibilité  
 relative de l'identification. — § 122. Résumé et ap-  
 plication. — § 123. Méthode; fautes concernant  
 l'identification proprement dite. — § 124. Fautes  
 concernant l'extension du terme d'identification. —  
 § 125. Fautes concernant la forme du terme d'iden-  
 tification. — § 126. Conseils pour le choix du terme  
 d'identification. — § 127. Indices fournis par les  
 contraires logiques. — § 128. Contraires dans le  
 sens large. — § 129. Les contraires et les homo-  
 nymes.

§ 130. Équivalence en contexte. — § 131. Le mode  
 d'expression intellectuel. — § 132. La langue scienti-  
 fique. — § 133. Éléments négligeables de l'expres-  
 sion scientifique. — § 134. Choix des textes. —  
 § 135. Les définitions.

§ 136. De l'identification au classement. — § 137.  
 L'ordre de matières. — § 138. Les dictionnaires idéo-  
 logiques. — § 139. Classification des mots concrets. —  
 § 140. L'ordre de matières et les mots abstraits. —  
 § 141. La définition principe de classement. —  
 § 142. Critique des dictionnaires idéologiques. —  
 § 143. Ordonnance de chaque rubrique. — § 144. Dis-  
 tribution des matériaux d'après leur fonction gram-  
 maticale. — § 145. Ordonnance des matériaux dans  
 chaque paragraphe de la rubrique. — § 146. Limites  
 de la classification.

§ 147. Utilisation des dictionnaires idéologiques dans  
 l'enseignement. — § 148. Exercices sur la pluralité  
 des moyens d'expression. — § 149. Exemple de  
 paraphrase d'idée simple. — § 150. Paraphrase de  
 deux idées juxtaposées. — § 151. Paraphrase d'idées  
 complexes. — § 152. Avantage pour la traduction.  
 — § 153. Résumé.



## Troisième partie.

**Caractères affectifs des faits d'expression.****Chapitre 1. Fondements rationnels de la synonymie 140—154**

§ 154. Principes fondamentaux de l'étude des synonymes. — § 155. L'étude des synonymes et l'étymologie. — § 156. Exemples d'explication de synonymes par l'étymologie. — § 157. L'étude des synonymes et la phraséologie. — § 158. Méthode idéale pour l'étude des synonymes. — § 159. La série synonymique. — § 160. Indices synonymiques tirés de l'entourage. — § 161. Indices tirés des substitutions. — § 162. Indices tirés des contraires logiques. — § 163. Caractère dominant et variable. — § 164. Les catégories de différences. — § 165. Premier exemple: la dominante intellectuelle et la dominante affective. — § 166. Second exemple: la notion de valeur. — § 167. L'identification et les catégories synonymiques. — § 168. Principe de méthode.

**Chapitre 2. Caractères intellectuels et caractères affectifs des faits de langage . . . . . 154—169**

§ 169. Les caractères intellectuels et la stylistique. — § 170. Comment étudier les caractères intellectuels. — § 171. Recherche des caractères affectifs. — § 172. Etude «impressive» des faits de langage. Indices affectifs. — § 173. Comparaison de deux sens d'un même mot. — § 174. Les contraires logiques. — § 175. Limitation par des termes voisins. — § 176. Indice tiré de la place des adjectifs en français. — § 177. Indice tiré de la place de l'accent tonique en français. — § 178. Les expressions affectives et les définitions. — § 179. Les gallicismes et les définitions. — § 180. Les dictionnaires idéologiques. — § 181. Caractères affectifs naturels et effets par évocation.

## Quatrième partie.

**Caractères affectifs naturels.****Différences quantitatives. Différences qualitatives.****Notions du beau et du laid . . . . . 170—184**

§ 182. La notion d'intensité. — § 183. L'intensité affective. — § 184. L'atténuation; les diminutifs. — § 185. La notion de valeur et ses variétés. —

	pages
§ 186. Aspects linguistiques de la notion de valeur.	
— § 187. Essence du beau dans le langage. —	
§ 188. Pourquoi les caractères esthétiques restent au second plan. — § 189. Fonction naturelle et jeu. —	
§ 190. Expression spontanée et expression littéraire. —	
§ 191. Cas intermédiaires. Expression du comique. — § 192. Expressions descriptives ou pittoresques.	
<b>Appendice. Le langage figuré . . . . .</b>	<b>184—202</b>
§ 193. Aspect littéraire et aspect stylistique de la question. — § 194. Élimination des figures de pensée. — § 195. Origines naturelles du langage figuré. — § 196. Conception animée de la nature et personnification. — § 197. Paresse de pensée et paresse d'expression. — § 198. Valeur esthétique des figures. — § 199. Évolution des images. — § 200. Les images et l'art d'écrire. — § 201. Les images et l'instinct étymologique. — § 202. Classification des images. — § 203. Images qui ne sont plus comprises. — § 204. Images incohérentes. — § 205. Origine des images incohérentes. — § 206. Images détaillées. — § 207. Images rajeunies. — § 208. Cas intermédiaires. — § 209. Le langage figuré est un procédé d'expression.	
<b>Cinquième partie.</b>	
<b>Effets par évocation.</b>	
<b>Chapitre 1. La langue commune et les milieux . . .</b>	<b>203—236</b>
§ 210. Caractères affectifs naturels et effets par évocation. — § 211. Statistique d'emploi des faits de langage. — § 212. Mots fréquents et mots rares. — § 213. Expressions usuelles et expressions non usuelles. — § 214. Définition provisoire de l'expression usuelle. — § 215. Les formes constantes de la vie. — § 216. Caractères fondamentaux de la langue commune. — § 217. La langue commune et le mode intellectuel. — § 218. La langue commune et la langue parlée. — § 219. Sources de l'expression usuelle.	
§ 220. La notion de milieu. — § 221. Facteurs constitutifs d'un milieu. — § 222. Mécanisme de l'évocation des milieux. — § 223. L'adaptation au milieu. — § 224. Comment la mentalité moyenne conçoit les milieux. — § 225. Comment le langage	

s'écarte de la langue commune. — § 226. Exemples empruntés à la langue «écrite». — § 227. Exemples empruntés à l'argot. — § 228. Signification de ces faits pour la stylistique. — § 229. Les effets par évocation et le comique. — § 230. Effets produits par la prononciation et l'intonation. — § 231. Adaptation au milieu par la prononciation. — § 232. Conséquences pour la linguistique. — § 233. Conditions de l'évocation.

**Chapitre 2. La terminologie technique et la langue littéraire . . . . . 236—249**

§ 234. Caractères communs de la terminologie technique et de l'expression littéraire. — § 235. Définition et extension. — § 236. Raison d'être des termes techniques. — § 237. Création de substantifs et d'adjectifs. — § 238. La langue administrative. — § 239. Les langues des métiers. — § 240. Les jargons. — § 241. La langue littéraire. Caractères généraux. — § 242. La création littéraire en matière de langage. — § 243. Exemples empruntés à la construction des phrases. — § 244. La langue littéraire et l'évocation. — § 245. Écart variable entre la langue littéraire et la langue parlée. — § 246. Place de la langue littéraire dans l'enseignement. — § 247. La langue parlée.

Sixième partie.

**Les moyens indirects d'expression.**

**Procédés formels en général. Moyens indirects affectifs. Intonation. Ellipse . . . . . 250—283**

§ 248. Définition des procédés formels. — § 249. Procédés directs et procédés indirects. — § 250. Caractère négatif des procédés formels. — § 251. La syntaxe et la stylistique. — § 252. Mode de classification des procédés formels. — § 253. La syntaxe affective. — § 254. Exemples de faits syntaxiques à valeur affective. — § 255. Exemples tirés de textes suiyis. — § 256. Vue d'ensemble sur les moyens indirects affectifs.

§ 257. Caractère symbolique et expressif de l'intonation. — § 258. Facteurs phoniques qui constituent l'intonation. — § 259. L'exclamation et l'interrogation. — § 260. Deux termes extrêmes de l'évolution sémantique. — § 261. Les «mots» exclama-

- tifs. — § 262. La phraséologie exclamative. — § 263. Généralités sur l'étude des faits d'intonation. — § 264. Étude spéciale des faits d'exclamation. § 265. L'ellipse. Définition. — § 266. Origines psychologiques de l'ellipse. — § 267. Expression incomplète de la pensée. — § 268. Ellipses par tendance au moindre effort. — § 269. Ellipses résultant d'un mouvement affectif.

### Septième partie.

#### La langue parlée et l'expression familière.

<b>Chapitre 1. Tendances générales et caractères expressifs . . . . .</b>	<b>284—301</b>
§ 270. Facteurs psychologiques et sociaux. — § 271. Caractères fondamentaux. — § 272. Rôle des autres sujets dans l'expression de la pensée individuelle.	
§ 273. La langue parlée évite l'abstraction. — § 274. Expression des éléments subjectifs et affectifs de la pensée. — § 275. Expression des aspects sociaux de la pensée. — § 276. L'exagération. — § 277. L'atténuation. — § 278. L'expression familière.	
<b>Chapitre 2. Procédés d'expression . . . . .</b>	<b>301—322</b>
§ 279. Procédés lexicologiques; mots et locutions. — § 280. Procédés généraux de formation. — § 281. Formation d'adjectifs familiers en français. — § 282. Le vocabulaire exclamatif.	
§ 283. Procédés indirects. Procédés exclamatifs. — § 284. Syntaxe de la langue parlée. — § 285. Dislocation des membres de phrase. — § 286. Liaison des membres de phrase disloqués. — § 287. Rôle syntaxique de l'intonation. — § 288. Anticipation et anaphore. — § 289. Conséquences de la dislocation. — § 290. Vocabulaire grammatical. — § 291. Analyse psychologique de la phrase. — § 292. Répartition des éléments objectifs et subjectifs. — § 293. Quelques points de méthode.	
<b>Conclusion . . . . .</b>	<b>323—325</b>
<b>Index . . . . .</b>	<b>328—331</b>

## OUVRAGES CITÉS OU A CONSULTER.

### Dictionnaires français.

- E. Littré. — Dictionnaire de la langue française, 4 vol. Paris 1874.  
 E. Littré et A. Beaujean. — Abrégé du dictionnaire de la langue française. 10e édition, Paris 1900.  
 A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas. — Dictionnaire général de la langue française, 2 vol. Paris, Delagrave.

### Dictionnaires idéologiques.

- P. M. Roget. — Thesaurus of English words and phrases (new impression by J. L. Roget, London 1906).  
 T. Robertson. — Dictionnaire idéologique de la langue française, Paris 1894.  
 P. Rouaix. — Dictionnaire des idées suggérées par les mots. Paris, Colin.  
 P. Schéfer. — Dictionnaire des qualificatifs. Paris 1905.  
 P. Boissière. — Dictionnaire analogique de la langue française. Paris, 9e édition.  
 A. Schlessing. — Deutscher Wortschatz oder der passende Ausdruck. 3. Auflage, Stuttgart 1903.

### Dictionnaires de synonymes.

- M. Guizot. — Dictionnaire universel des synonymes. 5e édition, Paris 1861.  
 Lafaye. — Dictionnaire des synonymes de la langue française. 2 vol. 7e édition. Paris, Hachette.  
 A. Bourguignon et B. Bergerol. — Dictionnaire des synonymes de la langue française. Paris 1890.

### Galicismes.

- Mme Ph. Plan. — Choix de gallicismes et d'expressions figurées du français parlé. Londres et Paris 1896.  
 S. Suès. — Exercices pratiques sur les gallicismes et expressions usuelles de la langue française. Genève 1896.

**Sémantique.**

- A. Darmesteter. — La vie des mots étudiée dans leurs significations. Paris, Delagrave 1887.
- M. Bréal. — Essai de sémantique, 3e édition. Paris, Hachette 1904.
- E. Deschanel. — Les déformations de la langue française. Paris 1898.
- A. Meillet. — Comment les mots changent de sens (Année sociologique 1905—1906).

**Art d'écrire, esthétique littéraire, etc.**

- G. Lanson. — Conseils sur l'art d'écrire. Paris 1903.
- Id. — L'art de la prose. Paris 1908.
- A. Albalat. — La formation des styles par l'assimilation des auteurs. Paris 1901.
- P. Larousse. — Cours lexicologique de style (livre de l'élève et livre du maître). Paris, Larousse.
- Richard M. Meyer. — Deutsche Stilistik. München 1906.

**Linguistique générale.**

- H. Paul. — Prinzipien der Sprachgeschichte. 3. Auflage. Halle 1898.
- W. Wundt. — Die Sprache, 2 Bde., 2. Auflage. Leipzig 1904.
- O. Dittrich. — Grundzüge der Sprachpsychologie. Halle 1904.
- J. van Ginneken. — Principes de linguistique psychologique. Paris, Leipzig, Amsterdam 1907.
- A. Séchehaye. — Programme et méthodes de la linguistique théorique. Paris 1908.
- A. Dauzat. — La langue française d'aujourd'hui. Paris 1908.

**Stylistique.**

- A. Séchehaye. — La stylistique et la linguistique théorique (*Mélanges Saussure*. Paris, Champion 1908, pp. 153 suiv.).
- H. Hulstenberg. — Le renforcement du sens des adjectifs et des adverbes dans les langues romanes. Upsala 1903.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Je n'ai eu connaissance de cet ouvrage qu'après coup; on y trouvera beaucoup de matériaux pour tout ce qui concerne l'intensité, l'exagération et les procédés lexicologiques de la langue familière.

# INTRODUCTION.

## DÉFINITION DE LA STYLISTIQUE.

---

**Sommaire.** — L'étude du langage n'est pas généralement ce qu'elle devrait être: l'enseignement traditionnel des langues tend à procéder *mécaniquement, analytiquement* et *historiquement*, tandis qu'il devrait établir avant tout les relations existant entre la parole et la pensée. Car le langage est un système de symboles d'expression. Il exprime le contenu de notre pensée, à savoir nos *idées* et nos *sentiments*: les éléments intellectuels et les éléments affectifs étant presque toujours unis à doses variables dans la formation de la pensée, la même composition se reproduit dans l'expression. Mais le langage est aussi un fait éminemment *social*: non seulement c'est un ensemble de symboles capables de *classer* l'individu socialement, mais il porte aussi la marque des efforts faits par l'individu pour *s'adapter* socialement aux autres individus du groupe.

Définition de la stylistique: elle étudie la valeur affective des faits du langage organisé, et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue. La stylistique peut être, en principe, générale, collective ou individuelle; mais l'étude ne peut présentement se fonder que sur le langage d'un groupe social organisé; elle doit commencer par la langue maternelle et le langage parlé. Cependant les langues modernes du type «européen» portent la marque d'une mentalité commune, qui permet de faire sans trop de danger une comparaison entre ces différentes langues au point de vue stylistique. La stylistique peut, en principe, s'attacher à l'étude d'une langue morte ou d'un état de langage qui n'existe plus; mais en aucun cas elle ne peut être une science historique; la cause en est que les faits de langage ne sont faits d'expression que dans la relation réciproque et simultanée qui existe entre eux.

Au point de vue méthodique, il faut distinguer la *règle* et la *loi*: la stylistique doit étudier les faits d'expression sans esprit de système et déterminer les tendances générales sans rigueur trop grande. La comparaison des faits d'expression joue un grand rôle dans sa méthode.

---

**§ 1. Opposition de deux principes.** La méthode appliquée dans tout cet ouvrage peut faire comprendre le but poursuivi et conduire assez naturellement à l'énoncé d'une définition.

Toute notre recherche se fonde sur deux principes :

A. Le premier est négatif : lutter autant que possible contre les méthodes traditionnelles partout où celles-ci réduisent l'étude des langues à un travail à la fois *automatique, analytique et historique* : automatique par tendance au moindre effort, analytique par contre-coup, historique par routine et, pour ainsi dire, sans le savoir.

B. Le second principe est positif : il tend à montrer que l'étude d'une langue n'est pas seulement l'observation des rapports existant entre des symboles linguistiques, mais aussi *des relations qui unissent la parole à la pensée*, que c'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant *au moment où il exprime ce qu'il pense* ; une étude plus linguistique que psychologique cependant, en ce qu'elle est tournée vers la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés.

**§ 2. Étude automatique des faits de langage.** Reprenons ces points avec quelque détail. L'étude des langues tend, disons-nous, vers un traitement *automatique* et mécanique du langage ; elle met trop souvent l'esprit dans une disposition passive et prépare imparfaitement à l'observation désintéressée et scientifique. Pourquoi cela ? parce qu'elle veut mener le plus tôt possible à parler et à écrire la langue : but contraire à tout idéal scientifique et qui d'ailleurs pourrait être atteint autrement. La méthode de traduction favorise ce travail mécanique précisément parce qu'elle traduit, c'est-à-dire qu'elle habitue à échanger entre eux des symboles linguistiques, disons plus simplement des mots, sans obliger l'esprit à passer par l'idée. La méthode intuitive, plus rapprochée du mouvement naturel du langage, s'en tient éloignée en ne faisant pas assez appel à l'observation des faits.

**§ 3. Étude analytique des faits de langage.** On voit dès lors pourquoi cette étude est en même temps analytique : elle



l'est parce qu'elle est mécanique. Pour favoriser la tendance au moindre effort, on habitue l'esprit à concentrer toute l'attention sur les éléments les plus simples du langage; remarquons expressément que ces éléments ne correspondent pas aux *unités de pensée* ou y correspondent par hasard; il est important de le noter, parce que toute notre étude est fondée sur la recherche de ces unités de pensée et leur correspondance avec les faits d'expression. Ici il s'agit au contraire d'éléments découpés arbitrairement dans le tissu des phrases d'après des indices extérieurs, formels, étrangers au mécanisme de la pensée.

Ainsi l'unité lexicologique, telle qu'elle est donnée par l'écriture, le «mot» enfin, est une unité illusoire et trompeuse dans beaucoup de cas et ne correspond pas toujours aux unités de pensée, aux représentations, aux concepts, aux notions de l'esprit. Non contentes de créer cette première illusion, les méthodes courantes favorisent la décomposition des mots, de telle sorte que l'unité lexicologique paraisse être dans les éléments qui composent ces mots; mais ces éléments (préfixes, radicaux, suffixes) sont, plus souvent encore que les mots eux-mêmes, dépourvus de toute réalité psychologique. L'instinct de décomposition ou instinct étymologique, mal presque inévitable au début de l'étude des mots, est un des plus grands obstacles que rencontre la stylistique, parce qu'il l'entrave dans son premier travail, qui est la délimitation des unités d'expression. Ceci nous amène à parler du troisième des défauts énumérés plus haut.

**§ 4. Étude historique des faits de langage.** L'étude du langage est le plus souvent (et sans qu'on s'en doute), une étude historique. Il semble à première vue que ce soit faire son éloge, car l'histoire d'une langue est en elle-même chose très sérieuse: mais nous voulons dire simplement que les explications de presque tous nos manuels nous disent ce que la langue *a été* en croyant nous dire ce qu'elle *est*; et ces explications sont historiques parce qu'elles sont analytiques. C'est faire de l'histoire que de trouver le sens du mot *reprandre* (c'est-à-dire «censurer quelqu'un qui a commis une faute») en analysant les éléments *re-* et *prendre*, car il s'agit d'une asso-

ciation d'idées qui n'existe plus; c'est faire de l'histoire que d'expliquer *banal* par *ban*, alors que ces deux mots sont irrévocablement séparés; on procède encore historiquement quand on cherche le sens de la locution *battre la campagne* (c. à d. «déraisonner») en se demandant ce que veulent dire séparément es mots *battre* et *campagne*: car dans l'acception qu'a prise cette locution, ils ont perdu toute signification individuelle: le groupe n'a de sens que dans son ensemble.

On le voit, il s'agit là de procédés qui tendent tous à créer dans l'esprit des associations contraires à la réalité psychologique, c. à d. à la correspondance entre le fait de pensée et le fait de langage; or nous verrons que cette réalité et cette correspondance, sans être le but que poursuit la stylistique, sont cependant les conditions nécessaires de sa recherche.

**§ 5. Fondement psychologique de l'étude du langage.** Mais si la stylistique ne peut s'accommoder des procédés décrits tout à l'heure, quels sont ceux sur lesquels son étude peut s'établir? Ceci revient à se demander comment on doit comprendre ce principe: que toute recherche linguistique est illusoire, tant qu'elle n'arrive pas à relier l'expression à la pensée, et qu'elle cesse d'être un travail mécanique en trouvant derrière le mot l'idée. La chose semble simple à l'énoncé, elle apparaît d'autant plus difficile à l'expérience. Si elle était aisée dans son application, on s'étonnerait davantage de la voir poursuivie avec si peu de conséquence. En fait, si l'on oublie presque toujours que le langage est fait pour exprimer ce que nous pensons, cet oubli s'explique par la difficulté des recherches fondées sur cette vérité. Cette correspondance du langage et de la pensée n'est révélée directement ni par la parole ni par l'écriture. Elle ne peut éclater que par l'observation *simultanée* de la pensée et de son expression, et cela n'est possible que par la réflexion intérieure. Si nous arrivons dans la suite à prouver cette assertion, nous aurons montré du même coup comment l'étude du langage pourrait, tout en restant pratique, devenir une recherche scientifique. Voyons comment:

Apprendre une langue, et surtout une langue moderne, c'est le plus souvent un travail *mécanique*: l'observation inté-

rieure atténuerait ce défaut: le contrôle incessant de la pensée et de son symbole montrerait l'irréalité des procédés mécaniques en usage. Apprendre une langue, c'est encore se livrer à une opération *analytique*, opposée aux lois fondamentales du penser humain: la découverte des rapports entre la parole et la pensée supprimerait les innombrables relations artificielles établies par une méthode moins soucieuse de la réalité; on verrait alors que les faits de langage ont un caractère beaucoup plus synthétique qu'on ne le pense et que ne le fait supposer l'analyse dite logique. Apprendre une langue est une opération involontairement *historique*: tous les rapports irraisonnés, toutes les illusions évoquées par un enseignement resté trop scolastique disparaîtraient, dès que l'esprit se concentrerait sur l'observation *simultanée* de ce qui est dans la parole en même temps que dans la pensée.

Mais le langage, envisagé de cette façon, sous quel aspect nous apparaîtra-t-il? Ce ne sera plus un amas de mots alignés en phrases, au nom de règles mécaniques, mais un ensemble de phénomènes naturels expliqués par des lois psychologiques et sociales. Examiné de plus près encore, cet organisme se révélera sous la forme *d'un système de moyens d'expression*, c'est-à-dire un système de symboles vocaux destinés à communiquer ou simplement à manifester ce qui se passe en nous, nos *pensées*.

Mais que doit-on entendre par ce terme vague de «pensée»? Qu'exprimons-nous par la parole? La question paraîtra ridicule au premier abord, tant elle est simple pour les uns et complexe pour les autres. Pourtant, dans le dédale des faits, on peut procéder à une première distinction essentielle, qui à elle seule éclaire, à un point de vue au moins, toute la recherche, et qu'on retrouvera partout dans la suite de cet exposé.

**§ 6. Le langage exprime nos idées.** D'abord nous exprimons des **idées**; la parole a pour mission (mais ce n'est ni la première, ni la plus importante) d'extérioriser toute la partie *intellectuelle* de notre être pensant. Quand nous constatons, affirmons ou nions que telle chose est ou n'est pas, nous exprimons des idées; (p. ex. «*La terre tourne*»); nous en expri-

mons encore lorsque nous apprécions, que nous *jugeons* simplement, objectivement, sans mêler notre moi aux phénomènes sur lesquels se porte notre attention (p. ex. «*Dieu est bon*»). Nous pensons par idées même quand nous exprimons une volonté, à condition de ne mêler (ce qui du reste est fort rare) aucune parcelle de sentiment à notre volition (p. ex. «*Honore ton père et ta mère*»). En un mot, nous pensons par idées toutes les fois que nous nous affranchissons de notre moi pour pénétrer dans le domaine de ce qui n'est pas nous. L'idée est, en d'autres termes, l'effort fait par l'esprit pour se rapprocher de la réalité objective ou de ce que nous concevons comme tel, peu importe que cette réalité soit du monde extérieur ou du domaine intérieur.

§ 7. **Le langage exprime nos sentiments.** Mais cet effort est presque entièrement vain, parce que nous sommes esclaves de notre moi; nous le mêlons sans cesse aux choses, et la réalité, au lieu de se *refléter*, de se *réfléchir* fidèlement en nous, s'y *réfracte*: elle y subit une déformation dont la nature de notre moi est la cause.

Or ce moi, qu'est-ce qui le constitue essentiellement, qu'est-ce qui crée notre personnalité dans le sens le plus vrai du mot? Ce ne peuvent être nos idées, car il n'y a rien de plus impersonnel qu'une idée; c'est bien plutôt toute la partie *affective* de notre être, nos émotions, nos sentiments, nos impulsions, nos désirs, nos tendances: en un mot tout ce qui vibre en nous, tout ce qui a un retentissement sur notre être physique, tout ce qui nous pousse à l'action, tout ce qui constitue notre tempérament et notre caractère, lesquels ne sont pas du ressort de notre intelligence. Si nous tenons compte de la constitution fondamentale de l'homme «moyen», qui fait le langage et le transforme, nous comprendrons que ce langage, qui exprime aussi des idées, exprime avant tout des **sentiments**. Notons cependant (nous y reviendrons à maintes reprises), que le langage, étant un fait social, ne peut exprimer des mouvements de l'être individuel que la face accessible à la connaissance des autres individus; autrement dit, on ne peut montrer ce qu'on pense et ce qu'on sent soi-même que par des moyens

d'expression que les autres peuvent comprendre; nos pensées nous sont propres, les symboles employés pour leur expression sont communs à tous ceux qui parlent de la même façon que nous.

§ 8. **Proportion variable des éléments intellectuels et des éléments affectifs de la pensée.** Nous ne prétendons pas du reste que le sentiment soit toujours apparent, ni surtout également appréciable dans tout ce que nous disons: si d'une part on peut affirmer que nous ne pensons ni ne parlons jamais d'une façon entièrement intellectuelle, d'autre part la dose affective de la pensée peut être si minime que pratiquement son expression doit être classée dans la catégorie du langage de la logique. Mais la réciproque est également vraie: le sentiment peut dominer au point de réduire l'idée à zéro pour l'observateur. Ainsi tout est ici question de plus ou de moins; cependant cette relativité, loin d'entraver l'ordonnance des faits, donne à l'observateur une grande indépendance sans compromettre ses résultats, surtout si l'attention se porte tout d'abord vers ces cas extrêmes, les plus démonstratifs de tous. En voici un exemple. Supposons que quelqu'un, rencontrant une autre personne à un endroit où sa présence n'était pas attendue, exprime son étonnement de cette rencontre; les deux faits de pensée: 1. perception de la personne rencontrée, 2. surprise causée par cette rencontre pourraient être énoncés sous forme de jugement pur (ce qui d'ailleurs n'arrive presque jamais); l'expression de ce jugement serait à peu près celle-ci: *«Je suis étonné de vous rencontrer ici.»* Encore faut-il, pour que cette forme de pensée soit exclusivement intellectuelle, que l'intonation, l'inflexion de la voix, soit assez inexpressive pour ne révéler aucune trace d'élément affectif ou émotif. Voilà ce que nous appelons un cas extrême. Imaginez maintenant une proportion toujours plus grande d'émotion dans le fait de pensée, vous obtiendrez une gradation parallèle dans l'expression: *«Tiens! Vous êtes ici?»* — *«Comment! vous ici?»* — *«Vous!»*, jusqu'à ce qu'enfin l'émotion, ne trouvant plus dans les mots d'expression adéquate, s'extériorise dans une exclamation pure, telle que: *«Oh!»* Cette interjection, surtout si elle est soulignée

d'une intonation susceptible de marquer toute l'intensité de l'émotion, est pour nous un cas extrême dans le sens opposé au premier de nos exemples. Cette exclamation n'a plus l'air d'être un fait de langage, mais il en est un tant qu'il est intelligible pour le sujet entendant.

**§ 9. Expression des faits d'ordre «social» dans le langage.** Les développements qui précèdent ont pu faire deviner un principe dont l'importance apparaîtra toujours plus au cours de notre exposé, à savoir que la langue parlée est la seule vraie langue et la norme à laquelle toutes les autres doivent être mesurées. Mais on ne peut guère parler sans parler à quelqu'un, ou sans penser à quelqu'un; il n'y a que la pensée pure, étrangère aux conditions fondamentales de la vie (pensée scientifique, littéraire, etc.) qui puisse s'affranchir de ces conditions. Envisageons donc le langage comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui; il importe peu d'ailleurs qu'autrui soit un individu, une foule ou tout le monde. Dans ce cas le langage n'est plus seulement un fait *psychologique*, mais un fait *social*. Prenons un exemple qui montre cette fonction, tout en résumant les points de vue envisagés jusqu'ici.

**§ 10. Exemple résumant les trois fonctions.** Soit l'expression d'une volonté, d'un ordre.

a) Cette volition peut être imaginée objective, *intellectuelle*, aussi peu affective que possible: premier cas extrême. On se représente des phrases telles que: «*Faites cela*», «*Je veux que vous fassiez cela*», étant bien entendu que l'intonation est aussi inexpressive que possible: ce qui est presque un tour de force; cette difficulté prouve une fois de plus combien l'expression intellectuelle des faits de pensée est une quasi impossibilité, et quel rôle le sentiment joue dans le langage.

b) Nous pouvons aussi, comme nous l'avons vu, comme nous venons de le constater tout à l'heure une fois de plus, mêler à l'énoncé de la pensée des mouvements de la sensibilité, j'entends par là des mouvements affectifs *tenant à nous*, des sentiments *individuels*. L'expression en est modifiée dans le sens et la mesure qu'on a vus au § 8. Elle revêt des

formes telles que: «*Oh! faites cela!*»; «*Oh! comme je voudrais que vous fissiez cela!*», «*Ah! si vous vouliez faire cela!*», «*Oh! dites que vous le ferez!*», «*Oh! oui, faites-le!*» «*Oh! oui, n'est-ce pas?*» et ainsi de suite, jusqu'au maximum de vibration émotive, qui peut faire échapper l'expression au fait de langage, en le réduisant à un pur réflexe de la sensibilité.

Jusqu'ici, rien de spécialement «social»; mais voici la troisième possibilité:

c) Nous pouvons manifester cette volonté, cet ordre, ce désir, en pensant surtout à la personne à qui nous l'exprimons ou à qui nous pensons en l'exprimant, (ce dernier cas p. ex. sous la forme «*Ah! s'il voulait faire cela!*»). On se représente alors la condition sociale de cette personne, sa situation, supérieure ou inférieure à la nôtre, surtout les relations qui existent entre elle et nous et qui peuvent nous éloigner ou nous rapprocher d'elle: ces considérations créent à leur tour des sentiments d'un ordre spécial, elles affectent diversement; elles viennent s'ajouter aux sentiments individuels, elles les modifient par atténuation, quelquefois par renforcement; elles se substituent même à eux; cette modification et cette substitution influent à leur tour sur l'expression de la pensée et le tout se manifeste par un fait de langage caractérisé par une marque spéciale; nous l'appelons «sociale» parce qu'elle est l'expression de *sentiments sociaux* c. à. d. de sentiments nés de faits étrangers à l'individu. Ex.: «*Voulez-vous faire cela, je vous prie?*» — «*Si vous faisiez cela?*» — «*Oserais-je vous demander de le faire?*» — «*Faites-le, je le veux!*» — «*Allez! faites-moi ça!*»

§ 11. **Conflit entre les sentiments individuels et les sentiments sociaux.** L'ensemble de ces constatations doit montrer définitivement le rôle important que joue le sentiment sous ces deux formes dans l'expression de la pensée par le langage. On arrive à se dire que l'homme moyen, celui par qui le langage se fait et se transforme, est un être essentiellement affectif, que la pensée pure est contradictoire à sa nature propre et aux nécessités constantes et impérieuses de la vie; que, l'expression intellectuelle des faits de pensée mise à part comme quantité négligeable (dans le langage spontané,

bien entendu), l'expression linguistique oscille sans cesse entre deux pôles qui sont 1) les sentiments individuels et la poussée émotive pure, 2) les sentiments sociaux, nés de considérations étrangères à l'individu. La lutte entre ces deux ordres de sentiments, *en général* contradictoires, se marque par un fait de limitation; le fait social étant avant tout un fait de coercition, l'équilibre général et normal de l'expression est sans doute la résultante de la poussée émotive individuelle et de la retenue provenant de considérations étrangères à l'individu. Ces sentiments s'opposent généralement les uns aux autres, comme ils diffèrent dans leur essence. Le fait social ralentit dans la plupart des cas la poussée émotive, qui sans cela envahirait l'expression de la pensée. Il y a donc en nous lutte perpétuelle entre ces deux ordres de sentiments: les uns et les autres aspirent à la suprématie dans l'énoncé de la pensée; il y a quelquefois victoire et défaite, mais plus souvent il s'établit une sorte de balance, de compromis et d'équilibre instable, en sorte que dans la majorité des cas l'analyse de ces faits consiste à établir le « dosage » des éléments affectifs de chaque espèce qui ont concouru à la formation de la pensée, telle qu'elle apparaît dans le fait de langage étudié.

§ 12. **Le langage symbole de classement social.** Le langage est encore un fait social au premier chef parce qu'il *classe* d'une manière ou d'une autre le sujet parlant. Sans doute, il le classe *individuellement* avant de le classer *socialement*; de plus, lorsqu'il le classe dans un groupe, ce groupe est une réalité mal définie, il n'a pas la rigidité d'une classe sociale dans le sens strict du mot; c'est un *milieu*, dans le sens qui sera expliqué § 13. Ce n'est pas tout encore: ce classement a souvent, en apparence, un caractère *moral*, mais en apparence seulement. En tenant compte de la mentalité moyenne des individus, on voit bientôt que le parti qu'on tire du langage pour déterminer *un* sujet et pour l'apprécier *moralement* ne va presque jamais jusqu'à fixer *ses caractères* strictement *personnels* et strictement *moraux*; la plupart du temps, en entendant parler quelqu'un, on s'efforce de le loger dans un compartiment tout fait, établi d'avance; et c'est en ce sens



que nous pouvons dire que le langage est un principe de classement social. On classe socialement et non moralement un individu quand on dit, par exemple, qu'il est «comme il faut», «bien», «distingué», «charmant», etc . . . . ou au contraire «vulgaire», «sans tenue», etc.

**§ 13. Comment le langage classe les individus.** Ce classement est fort délicat, il n'a pas de contours arrêtés: il part de considérations dont un sociologue ne se soucierait guère; pourtant, sous ce rapport, la sociologie aurait beaucoup à apprendre de l'étude du langage. Ces phénomènes seront repris plus en détail quand nous parlerons des faits d'évocation de milieu (VI<sup>e</sup> partie, chapitre 1). Bornons-nous ici à montrer comment on se définit par son propre langage. Celui qui «parle argot» se classe par ce mode d'expression; on rattache à l'argot une notion symbolique; on évoque vaguement un «milieu» à l'exclusion de plusieurs autres, on y rattache des idées de vulgarité, d'éducation imparfaite; cette détermination deviendra beaucoup plus précise, si le sujet parlant conserve son argot dans un milieu où il est particulièrement déplacé, dans une conversation de gens «distingués», dans une société où l'on se pique d'avoir de l'éducation. Le mot d'argot choque alors beaucoup plus; il fait naître des sentiments particuliers, qui *classent* l'individu parlant et sont tout à son désavantage.

**§ 14. Ce classement résulte de sentiments sociaux.** Ces distinctions peuvent paraître vaines, parce qu'elles sont purement symboliques: mais c'est précisément ce qui leur donne une grande valeur: le fait social a toujours un aspect symbolique, tend à se cristalliser dans un symbole, qui crée à son tour des sentiments déterminés. Voyez la mode: elle aussi classe et distingue; elle aussi fait naître des sentiments agréables ou désagréables, résultant de l'observance ou de la non-observance de conventions sociales tacites et inconscientes. Eh bien, de même que la coupe d'un habit peut être une marque sociale, imparfaite, je le veux bien, mais une marque sociale enfin, pour l'individu qui le porte, de même une forme de langage pose l'individu parlant d'une certaine façon et l'attribue à une certaine classe; de même encore qu'une blouse d'ouvrier choque

au milieu des fracs et des robes décolletées, de même un mot d'argot paraît déplacé dans une conversation de gens «bien»; on en est désagréablement affecté, et celui qui risque cette expression dans une semblable circonstance se classe plus nettement encore que par l'emploi du même terme dans son milieu naturel. Il en est de même du point de vue moral; les notions courantes de cet ordre sont surtout des notions de classe, des notions sociales: si l'on collectionnait ces notions et qu'on cherchât leur expression typique dans le langage (p. ex. les rapports sociaux entre les sexes), on étudierait l'aspect social du langage, beaucoup plus que des notions morales. Il est impossible d'insister davantage sur ce point; mais ce qu'il faut noter encore, et très fortement, c'est que ce «classement» par le langage a pour intermédiaire, comme tout ce que nous avons constaté depuis le § 7, des sentiments, et que l'on voit toujours mieux l'importance de l'élément affectif dans le langage.

**§ 15. Résumé** Récapitulons ces divers points de vue:

1. Le langage est pour nous un ensemble de moyens d'expression *simultanés* aux faits de pensée, dont ils ne sont qu'une autre face, la face tournée vers le dehors.

2. Le sujet parlant donne aux mouvements de l'esprit tantôt une forme objective, *intellectuelle*, aussi conforme que possible à la réalité; tantôt, et le plus souvent, il y joint, à doses très variables, des éléments *affectifs*; tantôt ceux-ci reflètent le *moi* dans toute sa pureté, tantôt ils sont modifiés *socialement* par des conditions tenant à la présence réelle ou à la représentation d'un ou de plusieurs autres sujets.

Le langage réel présente donc, dans toutes ses manifestations, un côté intellectuel et un côté affectif, ces faces de l'expression surgissant avec une intensité très variable selon la disposition du sujet parlant, la situation et le milieu.

**§ 16. Place de la stylistique dans l'étude générale du langage.** Voilà ce qu'est pour nous le langage, et ce point une fois fixé, nous sommes mieux à même de comprendre ce que peut être la stylistique. Si l'étude du langage est l'étude d'un système de relations entre l'esprit et la parole, la stylistique ne peut être cela, et tout cela; car son domaine propre ne se di-

stinguerait alors en rien du champ général de la recherche linguistique; bien plus, une définition aussi large en ferait une discipline intermédiaire entre la psychologie et la linguistique; or nous prétendons que son objet est *l'expression parlée et non le fait pensé*; son regard est tourné vers le dehors, non vers le dedans; mais alors quel est son objet particulier dans cet ensemble? Pour le faire comprendre il est préférable de commencer par des exemples. Par le premier on pratiquera un sondage provisoire; le second, traité plus systématiquement, permettra de formuler une définition.

§ 17. **Premier exemple.** On apprend qu'un homme a péri victime d'une catastrophe et on s'écrie: «*Le malheureux!*» Voilà un fait d'expression très caractéristique; mais il ne fournit matière à observation stylistique que d'une façon particulière. On pourrait par exemple se borner à l'enregistrer, à en collectionner d'autres semblables, l'étudier grammaticalement dans sa structure; ce travail, mené aussi loin et aussi longtemps que possible, ne serait à aucun moment une recherche stylistique. Mais il y a autre chose à observer dans cette phrase: on peut se demander à quel fait de pensée cette expression correspond le plus exactement (ici p. ex. la pitié); mais la pitié peut être une notion perçue par l'intelligence, ou bien une émotion, un fait de sensibilité; on est amené par là à déterminer la nature psychologique de l'expression; il est évident que dans un tour du type «*Le malheureux!*» la proportion des éléments *affectifs* est très supérieure au contenu *intellectuel*. On peut ensuite se demander *comment*, par quels facteurs une émotion si forte peut se refléter si complètement dans le langage sous une forme si simple et si brève; on voit alors que dans cette courte phrase plusieurs *moyens d'expression* sont combinés; on remarque par exemple que l'intonation est un facteur essentiel de sa nuance affective, et on arrive ainsi à se demander quel est le rôle de l'intonation comme procédé d'expression du sentiment; on remarque aussi que l'absence de certains mots exigés par la logique grammaticale contribue à la production de l'effet, et l'on se demande en quoi l'*ellipse* est un moyen d'expression et une source d'effets, ou, en généralisant, quel est le rapport

entre la construction des phrases et les mouvements affectifs de la pensée.

§ 18. **Second exemple.** Dans la pièce d'Augier *Le Gendre de Monsieur Poirier* on lit ceci : « *Eh bien ! cher beau-père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir ? Êtes-vous toujours furieux contre votre panier percé de gendre ?* » L'expression à laquelle je m'attache est un peu particulière, mais elle permet d'autant mieux d'embrasser d'un coup d'œil les observations successives auxquelles un fait d'expression peut donner lieu pour la stylistique. Qu'allons-nous faire de ce membre de phrase *vo*tre panier percé de gendre ? D'abord on voudrait savoir ce qu'il signifie, le définir, l'identifier ; mais aussitôt on s'aperçoit qu'un premier travail est nécessaire ; il faut *délimiter* les contours des faits d'expression, jusqu'à ce qu'ils correspondent à des unités psychologiques ; est-ce le groupe entier « votre panier percé de gendre » qu'il faut définir ? Ou bien *panier*, *gendre*, *percé* sont-ils assimilables chacun à une notion simple ? On voit aussitôt que *panier* et *percé* sont inséparables au point de vue du sens ; c'est par leur union qu'ils expriment une idée ; au contraire le mot *gendre* se suffit à lui-même, et le groupe *panier percé*, qui lui est joint, peut en être séparé ; il y a là deux unités et non pas trois ; chacune de ces deux unités peut entrer dans des combinaisons différentes sans que leur sens soit altéré. La *délimitation* des faits d'expression doit donc précéder leur *identification* : il faut savoir dans quelles portions d'un texte donné des unités expressives correspondent à des unités de pensée. Alors seulement on peut se demander ce que ces unités signifient. Le sens général de la phrase, la situation, le caractère du personnage qui parle, et un mot *l'entourage* du fait d'expression, joint aux expériences linguistiques antérieures où cette même expression apparaissait avec le même sens, tout cela m'avertit qu'elle correspond à une *notion simple et abstraite*, celle de *prodigalité* ; appeler quelqu'un « *panier percé* », c'est, au point de vue de l'idée pure (mais à ce point de vue seulement) l'appeler *prodigue*, *dépensier*. C'est l'établissement de cette correspondance que je nomme *l'identification* d'un fait d'expression.

Le premier effet de ce travail est de permettre une *comparaison* entre le fait étudié et le terme qui sert à l'identifier; cette comparaison était déjà implicitement contenue dans cette remarque que les deux termes sont identiques au point de vue de l'idée *seulement*. *Panier percé* et *prodigue* recouvrent la même notion simple, mais différent entre eux sous plusieurs rapports; par exemple, l'expression du texte est *figurée*, et l'image qu'elle contient porte certains caractères affectifs qui ne se retrouvent pas dans toutes les images: elle m'affecte parce qu'elle est sensible et concrète: elle se présente vivement à mon imagination, et c'est par elle qu'elle arrive à ma sensibilité, ce qui ne se vérifierait pas pour d'autres images. Puis cette expression produit un effet *comique*, ce qui, si l'on veut, est un sentiment d'ordre *esthétique*: ensuite elle m'affecte en ce qu'elle appartient au langage *familier*, c. à. d. qu'elle évoque un milieu spécial, une forme de la vie et des rapports sociaux où cette expression est particulièrement usuelle. Découvrir, fixer et classer ces caractères très différents, mais tous, plus ou moins, d'ordre affectif, déterminer en un mot la *nature affective* des faits d'expression, telle est la première tâche de la stylistique.

On peut encore se demander *comment* sont nées ces diverses impressions et chercher les facteurs qui les ont produites. Ainsi la comparaison des notions abstraites avec les objets du monde sensible est une source abondante de faits d'expression; l'on peut donc dire que l'image est un *moyen d'expression*. La recherche des moyens d'expression mis en œuvre par le langage rentre de droit dans notre étude.

En allant plus loin encore, (plus loin sans doute que nous ne le pourrions ici), on arriverait à se rendre compte que les faits d'expression groupés autour des notions simples et abstraites coexistent à l'état latent dans les cerveaux des sujets parlants et se manifestent par une action réciproque, une sorte de lutte, dans l'élaboration de la pensée et dans son expression par le langage; que dans ce travail ils s'attirent et se repoussent par un jeu incessant et complexe de *sentiments linguistiques*; ainsi il s'établit entre eux des rapports d'affinité ou de contraste par lesquels ils se limitent les uns les autres et se

définissent en se limitant. Comme c'est la *relativité* des faits d'expression qui fixe leur nature, leur caractère propre, et que les différents caractères peuvent se ramener par abstraction à quelques types fondamentaux, correspondant aux catégories constitutives de la pensée et surtout du sentiment, on est amené à concevoir l'existence d'un *système expressif* des faits de langage, dont l'explication est la tâche la plus haute qui incombe à la stylistique. (Voir plus loin § 24.)

**§ 19. Définition.** *La stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.*

Si l'on compare cette définition sommaire avec l'explication analytique du § 18, on voit que la recherche de cet objet se trouve encadrée dans une étude préparatoire et dans une étude constructive, qui en est du reste une partie intégrante et même le point culminant.

La partie préparatoire comprend la *délimitation* et l'*identification* des faits expressifs. Délimiter un fait d'expression, c'est tracer, dans l'agglomération des faits de langage dont il fait partie, ses limites propres, celles qui permettent de l'assimiler à l'unité de pensée dont il est l'expression; l'identifier, c'est procéder à cette assimilation en définissant le fait d'expression et en lui substituant un terme d'identification simple et logique, qui corresponde à une représentation ou à un concept de l'esprit.

Ces deux opérations, purement intellectuelles, sont étrangères à l'étude stylistique proprement dite, mais lui sont nécessaires: ce n'est que par la détermination du contenu logique d'une expression que sa valeur affective peut être mise en évidence.

La partie proprement stylistique de notre étude comprend les *caractères affectifs* des faits d'expression, les *moyens* mis en œuvre par la langue pour les produire, les *relations* réciproques existant entre ces faits, enfin l'ensemble du *système expressif* dont ils sont les éléments.

Il faut le répéter, la première partie ne saurait être reven-

diquée par la stylistique seule; elle pourrait aussi bien être réclamée par la grammaire et la lexicologie; mais d'autre part la stylistique ne peut s'en désintéresser, parce que c'est de la manière dont ces faits sont étudiés que dépend le succès de sa recherche propre: si les fondements logiques de notre science occupent une grande place dans ce livre, c'est que cette étude s'inspire généralement de méthodes empiriques, incompatibles avec le but que nous poursuivons, et capables de fausser dès le début la vue des faits.

**§ 20. Les trois stylistiques.** On ne peut se flatter de répondre par une définition générale à toutes les questions qui surgissent; les explications particulières devront être cherchées aux points du livre où elles ont leur place naturelle; mais il est une question de principe qui ne saurait être passée sous silence. *Ces moyens d'expression, les chercherons-nous dans le mécanisme du langage en général, ou dans une langue particulière, ou enfin dans le système d'expression d'un individu isolé?* Devons-nous entendre par moyens d'expression les tendances universelles de l'esprit humain, telles qu'elles se reflètent dans la parole articulée, ou bien nous attacherons-nous à caractériser celles d'un idiome particulier, ou encore chercherons-nous le reflet d'une personnalité dans le parler d'un individu quelconque?

Je crois qu'il est pratiquement impossible de répondre à une question aussi générale: elle suppose la solution des problèmes les plus difficiles, de ceux qu'une science n'aborde que lorsqu'elle a pris conscience d'elle-même et qu'elle est en possession d'une méthode définitivement établie. Précisons. Si l'on demande que la stylistique détermine les lois générales qui gouvernent l'expression de la pensée dans le langage, elle ne pourra le faire qu'en étudiant toutes les langues humaines pour n'en retenir que les traits communs; c'est comme si l'on exigeait du psychologue une définition et une description de l'homme en général, non pas de l'homme en soi, dans ses caractères immuables, mais de l'homme tel qu'il apparaîtrait si l'on superposait les portraits de tous les êtres humains. Si l'on demande, ce qui est déjà plus modeste, comment la pensée

se reflète habituellement dans l'idiome d'un groupe social déterminé, cela équivaut à demander le portrait psychologique de ce groupe social: entreprise à peine ébauchée à l'heure qu'il est, mais bien moins chimérique que la première. Demander enfin de définir le parler d'un individu, c'est comme si l'on demandait à la psychologie le portrait moral de cet individu. Tels sont les termes du problème: la stylistique étudie-t-elle les procédés d'expression de tous les hommes, des groupes linguistiques ou des individus? Passons en revue ces propositions et procédons par élimination.

Le premier terme peut être exclu d'emblée: il ne viendra à la pensée de personne, j'imagine, de demander un tableau, même sommaire, des moyens d'expression de toutes les langues du passé et du présent. Sautons provisoirement par-dessus le second terme, et demandons-nous ce qu'on doit penser du «portrait stylistique» d'un individu isolé?

**§ 21. La stylistique individuelle et le style.** Remarquons qu'en cette matière «individuel» peut signifier deux choses complètement différentes et même contradictoires, au point de vue de notre étude.

a) On peut se demander comment et dans quelle mesure le langage d'un individu diffère du langage de tout le groupe lorsqu'il est placé dans les mêmes conditions générales que les autres individus de ce groupe. Chaque individu a sa manière propre d'employer son idiome maternel; il lui fait subir, dans certaines circonstances ou habituellement, des déviations portant sur la grammaire, la construction des phrases, le système expressif; il lui arrive d'employer dans l'usage courant des mots dont les autres se servent rarement. Ces particularités sont en général peu apparentes, mais elles ne sont pas entièrement négligeables: d'abord parce que ces déviations du parler individuel peuvent amener à la longue des changements dans la langue du groupe, si des circonstances favorables font adopter par la collectivité les innovations individuelles; ces déviations ont, ensuite et par ce fait même, une importance méthodologique, puisqu'on peut montrer, par des exemples particulièrement significatifs, la nature de ces changements individuels et



leur répercussion dans la langue; toutefois, malgré quelques travaux remarquables, la méthode à suivre pour étudier les parlars individuels n'est pas assez bien établie pour qu'on puisse sérieusement conseiller de s'y livrer. Il n'en est pas moins vrai, notons-le expressément, que c'est dans ce sens, et dans ce sens seulement qu'on peut parler d'une *stylistique individuelle*.

b) Tout autre chose est d'étudier le *style* d'un écrivain ou la parole d'un orateur. Il y a là une distinction capitale, et si nous n'arrivions pas à la faire comprendre, il y aurait confusion entre deux objets d'étude étrangers l'un à l'autre, et un malentendu intolérable planerait sur tous les développements de ce livre. On a dit que «le style, c'est l'homme», et cette vérité, que nous ne contestons pas, pourrait faire croire qu'en étudiant le *style* de Balzac, par exemple, on étudie *la stylistique individuelle* de Balzac: ce serait une grossière erreur. Il y a un fossé infranchissable entre l'emploi du langage par un individu dans les circonstances générales et communes imposées à tout un groupe linguistique, et l'emploi qu'en fait un poète, un romancier, un orateur. Quand le sujet parlant se trouve dans les mêmes conditions que tous les autres membres du groupe, il existe de ce fait une norme à laquelle on peut mesurer les écarts de l'expression individuelle; pour le littérateur, les conditions sont toutes différentes: *il fait de la langue un emploi volontaire et conscient* (on a beau parler d'inspiration; dans la création artistique la plus spontanée en apparence, il y a toujours un acte volontaire); en second lieu et surtout, *il emploie la langue dans une intention esthétique*; il veut faire de la beauté avec les mots comme le peintre en fait avec les couleurs et le musicien avec les sons. Or cette intention, qui est presque toujours celle de l'artiste, n'est presque jamais celle du sujet qui parle spontanément sa langue maternelle. Cela seul suffit pour séparer à tout jamais le style et la stylistique. Tout ce qu'on peut alléguer pour combattre cette thèse se ramène, selon nous, à l'existence de cas intermédiaires, comme on en trouve partout dans l'étude du langage. D'ailleurs nous profiterons de chaque occasion pour éclairer cette distinction à la lumière des faits particuliers: par exemple

à propos de l'identification des faits d'expression, à propos des faits de langage qui passent pour avoir une valeur essentiellement esthétique, à propos du langage figuré, et de l'expression littéraire, etc. (voir l'Index). Même si cette vue était fautive, ce que nous croyons de moins en moins, on devrait, par une sorte de paradoxe, la soutenir encore dans l'intérêt d'une saine méthode: que d'erreurs ne sont pas dues à l'habitude vingt fois séculaire d'étudier le langage à travers la littérature, et combien celle-ci, pour être appréciée sans parti pris, gagnerait à être ramenée à sa source naturelle, l'expression spontanée de la pensée!

§ 22. *Étude de la langue maternelle; étude de la langue parlée.* Il semble donc que, par élimination, la tâche provisoire de la stylistique soit plus nettement délimitée de deux côtés; mais l'est-elle réellement? Le chercheur peut-il, avec ces remarques préliminaires, aborder une étude presque entièrement nouvelle, sans craindre de faire fausse route? Si nous sommes arrivés à la conclusion que la recherche doit se porter de préférence sur un idiome particulier, nous voici obligés de choisir entre les innombrables langues qui se sont parlées ou se parlent sur la surface du globe, et notre embarras s'en accroît. Mais si l'on songe que dans ces premiers pas la recherche veut avant tout établir sa méthode et a besoin d'un contrôle incessant, on devine que c'est par la langue maternelle qu'il convient de commencer. C'est là que la correspondance entre la parole et la pensée se manifeste de la façon la plus claire et la plus aisée. Chacun porte en soi, dans la langue qu'il emploie à tout instant et qui exprime ses pensées les plus intimes, les éléments de l'information la plus fructueuse et la plus sûre. Ainsi nous dirons que la stylistique ne saurait mieux commencer que par la *langue maternelle*, et cela sous sa forme la plus spontanée, qui est la *langue parlée*. Ce double principe sera bien souvent utilisé dans la suite; il sera notre norme de comparaison; et ne savons-nous pas que tout est comparaison dans notre étude? En résumé, si d'une part on juge les faits d'expression d'une autre langue d'après les impressions

éprouvées dans la pratique de l'idiome maternel; si en outre, dans l'étude de cet idiome, on ramène toutes les observations au parler proprement dit, on a toutes les chances de serrer de près la réalité dans les choses de cet ordre.

**§ 23. La stylistique et la linguistique historique.** Autre question, plus brûlante encore: la stylistique peut-elle être une science historique? Pourquoi ne le serait-elle pas, puisqu'elle est une partie de la linguistique, dont plusieurs ont prétendu qu'elle serait historique ou ne serait pas? Si le lecteur a lu attentivement le § 4, il devine notre réponse. Qu'il y ait une linguistique historique, c'est une vérité évidente par elle-même; mais la stylistique ne saurait être historique, à la manière dont on comprend généralement ce terme en matière de langage, c'est-à-dire qu'elle ne saurait fonder sa recherche sur les changements observables dans l'évolution des faits *isolés*, ni même des groupes de faits. Le fondement de son étude est dans les relations constantes entre le langage et la pensée. Le sujet qui parle spontanément sa langue maternelle a tout le temps conscience d'un *état*, nullement d'une *évolution* ni d'une perspective dans le temps. A moins d'être un érudit, il vit dans l'illusion que la langue qu'il parle a toujours existé telle qu'il la parle; cette illusion, qui se reflète dans une foule de faits, naît d'un obscur instinct de conservation sociale. Théoriquement, l'existence d'un état de langage est une abstraction, car l'évolution est ininterrompue; mais pratiquement, cet état est une réalité, justifiée par la lenteur de l'évolution et par l'instinct des sujets parlants.

**§ 24. Action réciproque et système des faits expressifs.** Ainsi la stylistique, ne pouvant adopter aucune méthode contraire aux opérations naturelles du langage, ne saurait être historique. En revanche, elle peut prolonger son observation dans le sens de ces opérations naturelles, et alors elle constate que la cause qui donne la conscience et fait la réalité d'un état de langage chez les sujets parlants, c'est l'action réciproque des faits de langage, leur solidarité les uns vis-à-vis des autres. Il faut le répéter: les moyens d'expression sont entre eux dans un état de relativité; ils ne forment pas un

*ensemble* par leur nombre, mais un *système* par leur groupement et leur pénétration réciproque; les symboles linguistiques n'ont de *signification* et ne comportent d'*effet* qu'en vertu d'une réaction générale et simultanée des faits de langage, qui se limitent et se définissent les uns par les autres; les mots ne sont *compris* et *sentis* que par une *comparaison* incessante et inconsciente qui se fait entre eux dans notre cerveau. Pour que cette comparaison se fasse, il importe peu que tel ou tel mot ait eu autrefois un sens ou un autre, un effet semblable ou différent de son effet actuel; l'important est que chez le même sujet, le mot soit relié par association à d'autres mots, plus précis ou plus généraux, plus abstraits ou plus concrets, plus ou moins propres à exciter la sensibilité, ou à évoquer un milieu social plutôt qu'un autre. Ce qui maintient la cohésion de ce système, c'est que les «compartiments» dont il se compose correspondent aux catégories habituelles de notre pensée. Sans la vue très nette de cette *relativité synchronique* des moyens d'expression, il n'y a pas de stylistique possible, pas plus qu'il ne peut exister de système grammatical. A la rigueur, une telle étude pourrait être historique si l'on comparait entre eux les systèmes d'expression dans leur totalité, *par plans successifs* et non dans leurs éléments; inutile d'ajouter que c'est là une besogne à laquelle il ne faut pas songer pour le moment.

Nous pouvons maintenant compléter et restreindre de la façon suivante notre définition du § 19: *si la stylistique s'attache à l'étude des faits d'expression d'un idiome particulier (langue maternelle ou langue étrangère), elle ne peut le faire qu'en s'attachant à l'examen d'une période déterminée de l'évolution de cet idiome.*

**§ 25. Étude d'autres langues modernes.** Tout en prenant pour centre d'étude la langue maternelle (§ 22), la stylistique semble pouvoir rayonner autour de ce point sans y rester trop obstinément attachée. Qu'est-ce qui l'autorise à cette liberté plus grande? Même pour un observateur superficiel, les langues modernes des pays dits «civilisés» offrent des ressemblances en nombre incalculable, et dans leur incessante

évolution, ces langues, loin de se différencier, tendent à se rapprocher toujours davantage. La cause de ces rapprochements n'est pas difficile à trouver; elle réside dans les échanges multiples qui se produisent de peuple à peuple, dans le monde matériel et dans le domaine de la pensée. Ces échanges se font depuis près de trente siècles; la commodité des communications les a multipliés à l'époque moderne. Il s'agit là d'une véritable mentalité commune, élaborée par la Grèce et par Rome, mûrie par la civilisation de l'Europe occidentale, puis largement répandue dans les temps modernes sur tous les pays que les Occidentaux ont pénétrés et se sont assimilés. Appelons ce fonds commun, faute de mieux, la *mentalité européenne*.

§ 26. **La mentalité européenne.** Les peuples marqués de cette empreinte ont beau parler des idiomes divers dans leurs origines, ces langues ont entre elles un air de famille. C'est que les sociétés qui les parlent ont dans la vie de tous les jours, les institutions, les idées et les sentiments, des milliers de points de contact. La presse et le livre sont les symboles vivants et les plus puissants facteurs de ces ressemblances. Des choses semblables ne peuvent être exprimées par des moyens très différents; la communauté intellectuelle se reflète dans la langue et dans les rapports entre la langue et la pensée; il y a dans les moyens d'expression de ces divers idiomes, dans leur manière d'exprimer les sentiments, tranchons le mot, dans leur stylistique, d'innombrables similitudes absolues, et des analogies moins absolues, mais plus nombreuses encore; on peut donc risquer l'idée qu'il y a une «stylistique européenne», comme il y a une mentalité européenne. Notez que ce lien entre les langues n'a rien à faire avec la parenté proprement linguistique: le finlandais et le hongrois n'ont, sous ce rapport, rien de commun avec l'anglais ou l'italien, ce ne sont pas même des idiomes indo-européens; pourtant ils rentrent dans le cercle des langues occidentales, car ils ont, pour les concepts de la mentalité européenne, des moyens d'expression sensiblement parallèles à ceux des autres idiomes de ce type. L'idée de créer une langue dite universelle est une conséquence curieuse de ce que nous avançons ici; s'il n'y avait pas dans les esprits tout un fonds

commun d'idées, une façon unique de concevoir et d'exprimer les faits fondamentaux de la vie, dans toutes ses manifestations, jamais un cerveau humain n'aurait pu concevoir la possibilité d'une telle langue. En effet, la mentalité commune a fait mieux que de rendre désirable une langue universelle, elle lui a préparé les voies; l'espéranto est à l'état latent dans tous les idiomes que les Allemands désignent par le terme de «Kultursprachen». Le mot de langue universelle est d'ailleurs abusif, car il n'est applicable qu'aux langues représentant la mentalité européenne; un Chinois ou un nègre d'Afrique qui ne saurait rien de notre civilisation et n'aurait aucune connaissance du français ou d'un autre idiome de ce type, rencontrerait à peu près les mêmes difficultés dans l'espéranto que dans une langue quelconque; c'est la tournure générale de notre pensée qui serait pour lui le plus sérieux obstacle.

**§ 27. Stylistique comparée. Profit pour l'étude de la langue maternelle.** Ce sont les traits communs à nos langues qui permettent à la stylistique d'évoluer, prudemment il est vrai, autour de l'idiome maternel et d'étudier à son point de vue les autres langues modernes. Elle peut les comparer pour chercher entre elles des ressemblances d'abord, puis des différences. Nous croyons qu'elle peut le faire sans grand danger, et qu'elle en tirera un grand profit. D'abord elle y prendra conscience d'elle-même et y affermira sa méthode; ce sera pour elle un contrôle d'un nouveau genre. Comment cela? C'est que la langue maternelle en sera éclairée par contre-coup d'une lumière inattendue; la recherche des particularités stylistiques des autres langues fera mieux connaître celles qu'on emploie sans cesse inconsciemment; toutes les expressions parallèles d'une langue étrangère, dussent-elles ne nous rien apprendre de positif, font ressortir plus fortement celles qu'elles traduisent. Tout le monde a remarqué combien les fautes des étrangers parlant notre langue maternelle nous frappent désagréablement; c'est là un exemple de cet effet en retour: on apprendrait infiniment de choses, et des plus intéressantes, sur la structure de sa propre langue, sur les caractères de son

expression, si l'on systématisait l'étonnement, et, pour ainsi dire, l'irritation que cause l'élocution d'un étranger.

Mais le résultat peut être positif autant que négatif. Voyons comment.

**§ 28. Profit pour l'étude de la langue étrangère.** A force de faire des constatations négatives, on finira par tourner son attention vers les caractères de la langue étrangère elle-même; car, Dieu merci, les langues, pas plus que les nations, n'ont entièrement passé sous le rouleau niveleur du cosmopolitisme; si le mode d'expression appelé «langue écrite» montre un degré assez avancé d'unification, il n'en est pas de même du langage parlé. Nous ne pouvons énoncer ici que des généralités et ne hasarder que des conjectures. D'abord, dans les traits communs, il peut y avoir *des différences de quantité* ou d'intensité; telle ou telle tendance générale, très marquée dans un idiome, peut être plus effacée dans un autre; tel fait caractéristique du système expressif d'une langue peut faire défaut dans une autre; la nature des images, le langage figuré dans son ensemble révéleraient des différences profondes; les faits d'évocation et la valeur symbolique et sociale des faits d'expression fourniraient aussi des indices précieux (voir plus haut §§ 9 ss.). Mais, pour que ces recherches fussent fructueuses, il faudrait qu'on les fit porter sur l'ensemble du système, et cela suppose des matériaux plus abondants que ceux dont on dispose actuellement.

**§ 29. Méthode; ce qu'il faut observer.** Après avoir délimité le champ de l'étude, il reste à dire un mot de la façon dont il sera abordé ici, bien qu'une méthode se dégage d'elle-même des développements précédents.

Il faut d'abord se rappeler que la stylistique n'étudie pas tout le langage, ou plutôt qu'elle observe les faits d'expression sous un angle spécial; il est inutile de revenir sur ce qui a été dit §§ 16 à 19; en revanche, l'importance de la distinction établie § 21 b ne saurait être trop souvent remise en mémoire: confondre les habitudes spontanées d'un individu avec les tendances générales de la langue, c'est une faute, mais on a rarement l'occasion d'y tomber; au contraire, quand on s'attache

à l'étude des textes, la confusion entre l'observation stylistique et l'observation des faits de style est un danger permanent : on croit étudier la nature d'un fait d'expression, et en réalité l'on étudie *l'emploi* qu'en fait un auteur. La correction de nombreux travaux d'élèves m'a montré que l'on ne se familiarise que lentement avec cette distinction fondamentale. Revenons encore à l'exemple qui a servi à introduire notre définition § 18. On se rappelle les constatations auxquelles a donné lieu l'expression *panier percé* ; nous avons recherché sa signification, ses caractères affectifs, sa place dans le système expressif, les procédés qui lui donnent sa physionomie ; voilà ce que la stylistique observe. Mais dès qu'on examine si cette expression est conforme au ton général de la pièce, si elle convient au caractère du personnage qui parle, etc., l'on fait de l'esthétique littéraire, de la critique, mais on ne fait pas de la stylistique.

Soit encore cette phrase de Daudet : « Le corps de Tartarin était *un brave homme de corps*, très lourd, très sensuel, très *douillet*, très *geignard*, plein d'appétits bourgeois et d'exigences domestiques, le corps *ventru* et *court sur pattes* de l'immortel Sancho Pança ». La stylistique ferait sur cette phrase les mêmes observations que sur la phrase d'Augier : elle rechercherait la nature affective des expressions contenues dans ce passage, les procédés de langage mis en œuvre pour produire ces effets, la place occupée par chacune de ces expressions dans le système général : mais on ferait une étude de style si l'on se demandait p. ex. *pourquoi* Daudet emploie tant d'expressions familières, quel effet il *veut* produire par leur combinaison, quel rôle général joue l'expression familière et l'imitation du langage parlé dans le système de *son style*, et ainsi de suite. A chaque occasion il faudra insister sur cette distinction de principe, sans laquelle notre étude perdrait toute originalité et jusqu'à son droit à l'existence.

§ 30. **Dispositions d'esprit.** Il faut distinguer ici les *dispositions* d'esprit que suppose cette recherche et les *procédés* qui peuvent la guider ; dans le premier ordre, de beaucoup le plus important, il serait rationnel de parler d'abord des dispositions dont il faut se débarrasser pour faire avec fruit ces



observations. Il s'agit malheureusement d'habitudes enracinées par une tradition vingt fois séculaire de l'étude des langues : nous en sommes encore sensiblement, pour l'enseignement de la grammaire, au point où les Grecs l'avaient amené. Nous opérons, comme eux, sur des *règles* empiriques et nous nous assimilons les faits automatiquement ; malgré les progrès de la linguistique et de la psychologie, la pratique de l'école en est restée au même point ; on ne comprend pas que de meilleurs résultats sont possibles avec des procédés moins scolastiques. Il faudrait substituer à la routine un esprit scientifique sans pédanterie, mis à la portée des jeunes : si on les habituait à beaucoup observer, à réfléchir sans parti pris sur les observations faites, puis à *décrire* au lieu de *généraliser* ou avant de généraliser, ils ne jureraient pas si volontiers par des règles toutes faites et incontrôlées.

**§ 31. Principes de classification.** Que le lecteur ne cherche pas dans ce livre des lois absolues et rigides ; les principes énoncés au cours du développement, même lorsqu'ils sont formulés avec une certaine rigueur, ne veulent marquer que des *tendances générales* ; les classifications proposées, tout en se fondant sur les faits observés, n'ont rien d'absolu ; ce serait une faute de méthode que de les appliquer aveuglément et sans réserve. Les faits d'expression, qui comportent par leur nature même des nuances délicates et des dégradations infinies, ne peuvent s'accommoder de cadres immuables. Quand les psychologues classent les tempéraments et distinguent les sanguins, les colériques, les flegmatiques et les sentimentaux, on serait bien naïf de s'imaginer qu'un tempérament particulier se range à coup sûr sous l'une ou l'autre de ces rubriques ; il serait plus ridicule encore de croire qu'un fait d'expression est tout entier *affectif* ou tout entier *intellectuel* ; qu'il appartient uniquement à la *langue parlée* ou à la *langue écrite*, et ainsi de suite pour toutes les distinctions proposées. Les faits d'expression reposent sur des *combinaisons* psychologiques où chaque élément entre dans des proportions variables ; la bonne méthode consiste à dégager dans chaque cas le *facteur dominant* d'après lequel un phénomène stylistique peut être classé. Pour saisir sur le

vif les relations entre la pensée et la parole, et en dégager la valeur expressive, il faut un instinct et une sorte de flair. Cette recherche peut être secondée par des connaissances élémentaires de psychologie, de même que le côté social du langage est plus facile à saisir si l'on possède quelques notions sur les tendances qui régissent les sociétés. Mais en étudiant ces sciences auxiliaires, il faut bien se garder de les faire passer au premier plan, car leur rôle est pour nous secondaire ; nous ne faisons pas de psychologie du langage, pas plus que nous ne prétendons faire de la sociologie. Toute notre attention se porte sur la face expressive et non sur la face intérieure des faits de langage : le langage est ici but, non moyen.

**§ 32. Méthode de comparaison.** Quant aux procédés qui peuvent guider la recherche, ils se ramènent à un seul : la comparaison. Ce procédé se déduit naturellement de ce *principe de relativité* que nous avons défini plus haut § 24. C'est cette relativité qu'il faut faire éclater par l'analyse des faits d'expression. Si p. ex. un terme nous apparaît avec un sens très général et très simple, ce n'est pas par sa vertu propre, mais parce qu'il existe dans la langue des termes plus spéciaux, unis au premier par les fils ténus des associations de l'esprit ; si un mot désigne une idée avec une netteté toute particulière, on est presque sûr de trouver cette expression précisée et limitée par des termes voisins ou par des termes contraires. De même pour les effets : si une expression nous affecte, c'est que nous la comparons inconsciemment avec une autre qui ne comporte aucun effet ou un effet contraire. De même encore pour les effets de nature sociale : un terme d'argot nous semble-t-il vulgaire et choquant ? C'est que ce mot évoque en nous par contraste d'autres mots plus « convenables », utilisables dans les circonstances ordinaires de la vie sociale. Ainsi la stylistique peut établir des distinctions et des tendances générales en constatant *consciemment* ce que l'esprit du sujet parlant sent *inconsciemment*.

**§ 33. Normes de comparaison.** Mais qui dit comparaison, dit aussi terme de comparaison. Un principe important de notre méthode, c'est l'établissement, par abstraction, de certains modes d'expression idéaux et normaux ; ils n'existent

nulle part à l'état pur dans le langage, mais ils n'en deviennent pas moins des réalités tangibles, dès qu'on observe 1. les tendances constantes de l'esprit humain et 2. les conditions générales de la communication de la pensée. Ces modes d'expression caractéristiques se ramènent à deux types fondamentaux :

1) *le mode d'expression intellectuel* ou logique, qu'on pourrait appeler aussi le langage de l'abstrait ou langage des idées pures (voir II<sup>e</sup> partie, chap. 3); c'est à cette norme que l'on peut mesurer a) toutes les différences définitionnelles ou différences de sens entre les faits d'expression, b) la présence ou l'absence de caractères affectifs.

2) *la langue commune*, à laquelle peuvent se ramener toutes les particularités *sociales* du langage, tout ce que nous comprenons sous le terme général de faits d'évocation de milieu (voir V<sup>e</sup> partie, chap. 1).

Quant à la *langue parlée*, dans le sens restreint du mot, c. à d. la *langue de la conversation* ou *expression familière*, il faut se garder d'y voir un mode d'expression idéal, une langue déduite par abstraction des tendances générales du langage; c'est au contraire une *réalisation* concrète de ces tendances, c'est la seule langue réelle et vivante qui existe. Bien loin qu'elle soit un terme de comparaison, c'est elle qui doit bénéficier de tous les procédés d'explication auxquels nous aurons recours.

---

### Exposé sommaire du sujet.

Pour avoir un premier aperçu de la marche suivie dans l'exposé du sujet, il suffit de se reporter aux §§ 18 et 19.

On l'a vu, tout revient à délimiter les faits d'expression (I<sup>e</sup> partie) pour pouvoir les identifier; à les identifier (II<sup>e</sup> partie) pour pouvoir découvrir leurs caractères affectifs; à déterminer ces caractères (III<sup>e</sup> partie), en distinguant les effets naturels (IV<sup>e</sup> partie) et les effets par évocation (V<sup>e</sup> partie).

Pour délimiter un fait d'expression, c'est-à-dire pour permettre son assimilation à un fait de pensée dont il est le symbole,

il faut lutter contre l'instinct étymologique, qui tend à décomposer les mots dans leurs éléments (I, chapitre 1), et à isoler les uns des autres les mots des groupes de mots formant une unité (I, chapitre 2).

L'identification d'un fait d'expression demande qu'on tienne compte de son *entourage* (II, chapitre 1) ; elle demande en outre que les faits d'expression ne soient reliés entre eux que par des associations naturelles (II, chapitre 2) ; elle-même consiste à trouver pour toute expression étudiée un équivalent strictement logique, et cette valeur logique conduit à une classification des faits d'expression (II, chapitre 3).

La nature des faits d'expression repose tout entière sur la distinction constante et instinctive entre les caractères logiques et le ton affectif des faits de langage (III<sup>e</sup> partie).

Les caractères affectifs *naturels* (IV<sup>e</sup> partie) comprennent les effets par intensité, les effets produits par les sentiments de plaisir et de déplaisir, et par leur valeur esthétique.

Les effets *par évocation* résultent de la valeur symbolique des faits d'expression et de la faculté qu'ils ont d'évoquer les milieux où leur emploi est le plus naturel. Cette évocation n'est possible que par l'existence simultanée d'une langue commune et de modes d'expression particuliers aux divers milieux ; les types les plus remarquables des faits d'évocation sont la *langue écrite* (V, chapitre 2), la *langue scientifique* et la *langue littéraire* (chapitre 3), enfin l'*expression familière*, dont l'étude occupe toute la VII<sup>e</sup> partie.

Quant aux *moyens* d'expression, ils seront étudiés en même temps que les *faits* d'expression ; la raison en est donnée dans la VI<sup>e</sup> partie, consacrée à un type spécial de moyens d'expression, les moyens dits *indirects*.

---

PREMIÈRE PARTIE.  
 DÉLIMITATION DES FAITS  
 D'EXPRESSION.

---

Chapitre 1.

Action de l'instinct étymologique et analogique  
 dans l'analyse des mots.

---

**Sommaire.** — *L'instinct étymologique*, qu'il ne faut pas confondre avec la science étymologique, exerce une influence considérable dans l'étude des langues étrangères; or tout rapprochement étymologique est sans valeur s'il n'est pas senti spontanément par le sujet parlant sa langue maternelle. Ces rapprochements s'établissent tantôt entre les *radicaux* des mots, tantôt entre leurs *éléments formatifs*. Il y a des mots à une et à deux unités. — *L'instinct analogique* n'est que la forme créatrice de l'instinct étymologique; il altère la forme des mots au lieu d'en altérer le sens. Exemples tirés de la comparaison des mots avec leurs *contraires*, des *familles de mots*, des *homonymes* (dans le sens sémantique du terme) et des *jeux de mots*. — Les *emprunts* faits à une langue étrangère et les *calques* ou expressions formées par traduction d'une langue dans une autre, donnent lieu aux mêmes observations et doivent être traités de la même façon. — L'élément *musical* du langage donne prise aussi à l'instinct étymologique. — L'étymologie proprement dite n'est pas utile à la stylistique; on le voit par le contraste entre les familles étymologiques et les familles groupées d'après le sens. — La *sémantique* corrige en partie l'instinct étymologique, mais sa méthode est opposée à celle de la stylistique. — Certaines *méthodes d'enseignement* renforcent l'instinct étymologique au lieu de le combattre, parce qu'elles tendent à conformer l'étude de la langue étrangère à celle de la langue maternelle: principe illogique parce que les données du problème sont différentes. Cependant un compromis est nécessaire entre les principes de la stylistique pure et les méthodes traditionnelles, surtout dans la mémorisation

des mots et l'emploi de la traduction. — En définitive, le mot, tel qu'il apparaît dans l'écriture, n'est pas toujours équivalent à une unité de pensée: il ne l'est que dans un cas sur trois; car l'unité de pensée peut correspondre 1) à une partie d'un mot, 2) à un mot entier, 3) à un groupe de mots.

§ 34. **L'instinct étymologique et la science de l'étymologie.** Disons d'abord que l'instinct étymologique ne doit pas être confondu avec l'étymologie proprement dite: celle-ci est une science qui recherche l'origine des mots en remontant aussi haut que possible dans le passé, souvent au delà des limites de l'idiome étudié. Il s'agit là d'une opération volontairement historique; on fait de l'étymologie quand on établit p. ex. la parenté de *captif* et de *chétif*, et qu'on les ramène tous deux au latin *capere*, pour relier ce dernier, par l'indo-européen, à l'allemand *heben*. L'instinct étymologique est chose beaucoup plus simple et nullement scientifique: son action est inconsciente et ne suppose aucune réflexion. C'est une habitude, une attitude de l'esprit. Elle existe chez l'individu parlant sa langue maternelle comme chez l'étranger qui transporte à une langue étrangère les habitudes prises dans son propre idiome. Mais l'extension et les effets de cet instinct sont différents dans l'un et l'autre cas; c'est cette différence qu'on voudrait préciser ici, en montrant que dans la langue maternelle cette tendance est tenue en échec par des influences contraires, tandis que dans l'étude de l'idiome étranger rien ou presque rien n'enraye son action.

§ 35. **Définition.** Et d'abord, quelle est sa nature? L'instinct étymologique tend à *relier* entre eux les mots ou les éléments constitutifs des mots, en considérant leur forme extérieure et non leur rapport avec l'idée dont ils sont les symboles; ou bien il tend à *donner un sens* à ces mots ou à ces éléments, alors qu'ils n'ont pas de signification par eux-mêmes et appartiennent à un tout, qui *seul* est significatif; de la sorte, on explique les uns par les autres les mots qui offrent quelque chose de commun dans leur forme, et l'on établit un lien entre les mots par leur forme seule, en négligeant le lien qui unit le fait de pensée au fait d'expression:

on coupe la communication qui relie le symbole à la pensée et l'on établit une communication de symbole à symbole.

Il est certain que les mots, ou plus généralement les éléments constitutifs du langage susceptibles de recevoir un sens, tendent constamment à évoquer entre eux, pour peu qu'ils présentent des ressemblances de forme, des associations dont cette forme est le point de départ et le facteur essentiel. Ainsi le verbe *rougir* rappelle sans effort à un Français l'adjectif *rouge* dont il dérive. *Rouge* et *rougir* sont conçus comme parents; l'étymologie qui les relie est «vivante», elle existe dans la «conscience linguistique». De même, dans les verbes *relire*, *revoir*, *recoudre*, le préfixe *re-* apparaît avec une signification commune. Dans les deux cas, l'esprit divise chacun des mots en ses éléments: *rougir*, c'est *devenir rouge*; *relire*, c'est *lire de nouveau*; autrement dit, ces mots ne sont pas tout d'une pièce, ils n'ont pas un sens compact, global, indivisible; ils sont, en dépit de l'unité orthographique, des agrégats de deux symboles; ils expriment deux représentations ou deux concepts; p. ex. *relire* = idée de lecture + idée de répétition.

Mais la relation de symbole à symbole n'existe ici qu'en apparence, ou plutôt elle ne peut exister par elle seule; pour qu'elle se produise, il faut qu'un autre facteur, la communauté de sens, la parenté sémantique, soit là pour maintenir le rapprochement étymologique; dès que l'un des mots évolue vers une autre signification, la similitude de forme, si grande soit-elle, ne suffit plus pour relier les termes autrefois unis; il arrive au contraire que des mots, devenus assez différents d'aspect par suite de changements phonétiques, restent en contact dans la conscience du sujet parlant sa langue maternelle: ainsi *saler* et *sel* sont associés l'un à l'autre dans l'esprit d'un Français, malgré l'écart phonétique, tandis que *saler* et *salairé*, en dépit de la parfaite similitude des radicaux, n'ont plus rien de commun; l'on emploie l'un sans jamais penser spontanément à l'autre; de même *réprimer* («zurückdrängen, hemmen») a pour substantif *répression*, tandis que *réprimande* («Verweis, Tadel»), qui s'en rapproche davantage pour la forme, en est complètement séparé pour le sens.

§ 36. **Ses limites.** En résumé, le rapport étymologique entre deux mots a une signification toute différente selon qu'on l'envisage à un point de vue historique ou dans un état de langage, dans un système expressif. Puisque dans l'introduction de ce livre on a posé en principe que la stylistique ne peut tenir compte que d'associations *contemporaines* entre des moyens d'expression formant «système» par leur action réciproque, la parenté étymologique de deux mots est en elle-même sans valeur pour cette étude et n'acquiert de signification que si elle est vivante; or elle ne peut l'être qu'en étant couverte et garantie par une communauté de sens saisie *sans effort* par le sujet. Tout ce qui ne se laisse rapprocher que par la réflexion et l'analyse, tout ce qui n'est pas sentiment linguistique spontané est étranger à l'état de langage étudié et ne peut faire l'objet de notre recherche.

§ 37. **Deux formes de l'association des idées en matière de langage.** Le grand mal, dans l'étude des langues étrangères, c'est que les sentiments linguistiques tendent à s'attacher à la *forme* des mots plutôt qu'à leur *sens* vivant; ceci pour une raison fort simple: la forme est perceptible sans effort, le sens ne se déduit que par l'étude. On constate donc deux tendances contradictoires: *plus le sens d'un mot est connu, plus les associations se rattachant à des faits de pensée tendent à étouffer celles que provoque la forme du mot; inversement: plus les associations rattachées aux faits de pensée font défaut, plus les associations provoquées par la forme du mot, et même par ses sons matériels (§ 64—65), tendent à occuper la première place dans la conscience.* Lutter contre l'instinct étymologique, c'est lutter contre la seconde tendance pour faire triompher la première.

§ 38. **Comparaisons.** Recourir à l'étymologie pour comprendre la langue vivante, c'est faire comme un phonétiste qui étudierait l'orthographe d'un idiome pour en décrire la prononciation; l'orthographe, lorsqu'elle n'est pas simplement fantaisiste, reflète tantôt les sons actuels d'un idiome, tantôt, et le plus souvent, la prononciation du passé; de même l'étymologie rend compte, dans certains cas, d'associations encore



existantes, mais plus habituellement, elle ravive des associations dès longtemps éteintes. On pourrait dire encore que l'étranger qui apprend une langue à l'aide de l'étymologie ressemble aux enfants qui découvrent leur langue maternelle: eux aussi sont victimes de cette tendance qui veut qu'on *cherche d'autant plus l'explication d'un mot dans sa forme qu'on le connaît moins dans sa signification*. Il y a des petits Français, (j'en connais), qui croient que *assiéger*, c'est «mettre sur un siège»; j'en sais même un qui, pour avoir été égaré trop tôt dans le Jardin des racines grecques, définit *décadence* «une danse de dix personnes»! Telle est aussi (l'excès en moins), la raison d'être et l'effet de l'instinct étymologique chez l'étranger: c'est un pis-aller et un guide, malheureusement trompeur.

§ 39. **L'étymologie et le sens fondamental.** Le moindre mal auquel on puisse s'attendre, c'est que l'étymologie, au lieu de montrer le caractère essentiel d'un fait de langage, n'en livre que le côté accessoire; ce cas est extrêmement fréquent. Ainsi l'étymologie fait croire que *s'aliter*, c'est simplement «se mettre au lit», tandis qu'on ne s'alite qu'«en cas de maladie»; *s'attabler*, ce n'est pas «s'asseoir à une table», mais «se disposer à manger»; les préfixes et suffixes ne donnent aucun indice réel de distinction pour les mots suivants: *bruit* et *bruissement*, *damnation* et *condamnation*, *sauveur* et *sauveteur*, *observation* et *observance*; car *bruit* est le terme général, *bruissement* désigne un bruit léger; la *condamnation* est temporaire, la *damnation* est éternelle; le *sauveteur* sauve le corps, le *sauveur* sauve l'âme ou l'être tout entier; *observation* a un sens général, *observance* un sens religieux, et ainsi de suite. Le mal serait tolérable s'il s'arrêtait là: il n'en est rien. Mais pour comprendre jusqu'où va son action, il est nécessaire de voir quelles formes celle-ci peut revêtir.

§ 40. **Deux formes de l'instinct étymologique.** Reprenons les deux espèces d'associations envisagées plus haut § 35:

1) D'une part les contacts supposés entre des mots formés d'un même radical, comme *rouge* et *rougir* (où le rapport est encore senti), *saler* et *salair*e (où il est perdu),

2) L'instinct qui pousse à donner une signification aux éléments formatifs des mots (préfixes et suffixes), à leur attribuer une existence plus ou moins indépendante, et à croire que sous ces deux aspects ils sont toujours identiques à eux-mêmes.

Commençons par l'étude du second type; le premier sera expliqué à propos des familles de mots (§§ 45—46).

**§ 41. Préfixes et suffixes.** Supposons qu'on ait découvert un sens défini dans le préfixe *re-*: on s'attend à ce qu'il le montre dans tous les mots où il figure et que partout ce préfixe comporte l'idée de «en arrière» ou «de nouveau»; mais ce qui est vrai pour *revenir*, *relire*, *recoudre*, est faux pour *remercier*, *ressembler*, *revêtir*; et, chose plus importante, ce qui est vrai pour *représenter* dans «représenter un plat» («ein Gericht zum zweiten Mal auftragen»), est faux pour ce même *représenter* dans «représenter une pièce de théâtre» («ein Theaterstück aufführen»); on a là, malgré l'identité de forme, deux mots entièrement différents, deux *homonymes* (§ 50). C'est pour la même raison qu'on coupe instinctivement en deux parties les mots formés avec le préfixe *é-* (du latin *ex-*); on s'imagine que cet élément signifie toujours «hors de» et qu'il est toujours compris de la sorte; que de nouveaux mots peuvent être formés sur le modèle de ceux qui existent; on apprend alors avec étonnement que ce préfixe, la plupart du temps, n'est pas séparé de son radical par la conscience linguistique, attendu qu'il n'est plus guère vivant et que de nouvelles formations de ce type sont rares dans le langage courant (voyez *éteindre*, *éborgner*, *échauder*). Il en est exactement de même pour les suffixes: l'étranger sépare nettement le suffixe *-ard* de son radical partout où il apparaît; aussi est-il surpris de constater que, si *montagnard* renferme deux unités sémantiques (*montagne* + *ard* = «qui est de la montagne»), des mots comme *foulard*, *brouillard*, *buward* excluent toute décomposition. Il croira aussi que le suffixe *-elle* a un sens par lui-même et voudra lui donner une valeur diminutive: erreur, car le suffixe en question ne forme presque aucun mot de sens actuellement diminutif; en outre, il n'est plus créateur, il n'est plus vivant (cf. *tonnelle*, *femelle*, *dentelle*, etc.).

§ 42. **Mots à deux unités.** L'opposition *montagnard*: *foulard* montre qu'un mot peut contenir, selon les cas, une ou deux unités, pourvu qu'on entende par *unité*, non pas ce qui est déterminé par l'écriture, illusion toujours trompeuse, mais ce qui correspond à une unité de pensée, à une représentation, à un concept. *Foulard* ne peut s'identifier qu'à la représentation d'un objet; *montagnard*, psychologiquement, réunit deux idées: c'est un vrai composé, et les deux concepts, à la fois distincts et reliés dans ce mot, peuvent être exprimés par la périphrase: «habitant de la montagne», all. «Bergbewohner».

§ 43. **Exemples empruntés à l'allemand et au français.** Cette question des unités doubles est trop importante pour qu'on n'essaie pas de la rendre plus claire à un étranger par des exemples empruntés à une autre langue que le français. L'allemand offre un point de comparaison excellent dans une foule de verbes composés à sens «prégnant». Prenons des cas tout à fait évidents, comme celui de «*ein Fenster aufbekommen*» («réussir à ouvrir une fenêtre»), où la soudure des deux éléments est pour ainsi dire à nu; la chose n'est guère moins apparente dans l'emploi de certains verbes formés avec *ver-*: (*sein Geld*) *vertrinken*, *verspielen*, etc. Dans ces verbes, le sens propre et indépendant du préfixe *ver-* (c'est-à-dire: «écouler, perdre, dépenser»), apparaît clairement; chacun d'eux est composé de deux unités. Soit encore le verbe *verwelschen*; il renferme deux concepts: 1. dans le radical, l'idée d'un certain état de civilisation, et 2. dans le préfixe, l'idée de transformation; si le français répond par un verbe et non par une périphrase, on peut prévoir que ce mot présentera le même caractère; ce mot, c'est (*se*) *romaniser*; seulement l'idée de transformation, au lieu de se trouver dans un préfixe, se trouve dans un suffixe, chose curieuse, mais assez indifférente à notre point de vue. Historiquement, *verwelschen* est un composé et *romaniser* un dérivé; pour nous, ils sont sur le même pied. On pourra faire la même constatation avec les mots *germaniser*, *cristalliser*, etc. Mais remarquons tout de suite, ce qui est essentiel pour notre conception du vocabulaire, que dans d'autres verbes cette décom-

position est impossible, p. ex. dans *agoniser*, *fraterniser*; car ils donnent aussi peu l'impression de renfermer deux unités que *dépayser* et *dévaliser*, où il n'y a jamais eu de suffixe *-iser*. On peut, à ce point de vue encore, comparer le préfixe allemand *ver-*: s'il forme des verbes à double unité (*verspielen*, etc.), il entre aussi dans la composition de mots à une seule unité: *verfügen*, *versagen*, etc., sans parler des cas comme *vergessen*, *verlieren*, où le simple n'est plus en usage. Dans les substantifs français *cuillerée*, *potée*, *verrée*, *fournée*, *assiettée*, etc., le suffixe *-ée* a un sens parfaitement vivant quand il forme des dérivés de substantifs: il désigne le contenu, et le radical de chacun de ces mots marque le contenant, ou plus exactement la contenance, la mesure du contenu; ce sont des mots à deux unités, de véritables composés au point de vue psychologique: *verrée* = «la contenance (1) d'un verre (2)»; mais cette dualité est très effacée dans *nuée*, *coudée*, etc., et disparaît complètement dans *ondée*, *vallée*, *contrée* et plusieurs autres. On ne peut donc jamais prévoir si un mot historiquement analysable est ou n'est pas un «composé» au point de vue stylistique; il peut toujours se faire qu'il se soit fondu en une unité au cours de l'évolution, et cela seul rend défiant.

Nous sommes arrivés aux dernières limites de l'instinct étymologique; au delà, il n'est plus lui-même, et sous une forme nouvelle, qu'on peut appeler créatrice, il porte le nom d'*instinct analogique*; voyons ce qu'il faut entendre par là.

§ 44. **L'instinct analogique.** Il n'y a pas de différence marquée entre l'une et l'autre tendances; toutes deux dérivent du même état d'esprit. Si l'on trouve que la distinction faite ici est superflue, il suffit de tout ramener à une question de plus ou de moins, et de voir dans l'action analogique l'exagération de l'instinct étymologique. Rapprocher des mots existants en se laissant guider par leur seule forme, c'est déjà grave; mais ce qui est pire encore, c'est de généraliser des données fournies par un ensemble de mots, pour imaginer des formations analogues où l'usage ne les a pas consacrées; il s'agit alors d'une véritable création: de là la distinction faite ci-dessus. On pourrait dire que l'instinct étymologique crée des *sens* inexis-

tants et que l'instinct analogique crée des *formes*; au fond le résultat psychologique est le même et c'est pourquoi il ne faut pas serrer de trop près cette différence. Origine, effets, tout est semblable; en outre l'instinct analogique, comme l'autre, exerce son action sur la langue maternelle, et lui aussi y est tenu en bride par deux puissantes influences contraires: la correspondance entre la pensée et l'expression, ensuite la persistance de la tradition et l'instinct de conservation. Dans l'étude de la langue étrangère, ces deux modérateurs ne fonctionnent plus. Prenons comme exemples les verbes formés avec le préfixe *re-*. Dans un grand nombre d'entre eux cet élément a l'un des deux sens mentionnés au § 41. Si un étranger applique cette signification à tous les verbes formés avec *re-*, c'est son instinct étymologique qui l'induit en erreur: ainsi *relire* est conforme au sens vivant du préfixe, mais *remarquer*, dans son sens le plus courant, ne se décompose pas en «marquer de nouveau», ou plutôt il ne se décompose pas du tout. Cette analyse équivaut à la création d'un sens inexistant. Si maintenant on applique ce préfixe à des verbes qui ne l'admettent pas, on sera victime de l'analogie: ainsi *revenir*, *retourner*, *remonter*, etc. peuvent faire croire qu'on dit aussi *raller*, *refuir*, ce qui n'est pas. Dans ce cas il y a création de mots.

§ 45. **Les familles de mots.** C'est dans les familles de mots que l'on surprend le mieux l'action combinée des deux instincts. Soient *gai*, *gaieté*, *égayer*, etc. Ces mots sont unis par la communauté de leur radical (*gai*), et cette association est conforme à l'usage actuel; cependant le préfixe *é-* dans *égayer* n'a pas de sens bien défini. Pour la famille *fin*, *finance*, *définir*, même communauté de radical; les conditions semblent être exactement les mêmes; mais cette fois l'usage n'est d'accord ni pour le rapprochement des mots par le radical (*fin*), ni pour la valeur à attribuer au préfixe *dé-* et au suffixe *-ance*; cette famille étymologique est inexistante dans l'état présent de la langue.

Cette idée que les mots de commune origine restent unis par la communauté de sens est une erreur qui fausse toute

l'étude du vocabulaire; mais cette idée fausse n'est que l'interprétation erronée d'une tendance naturelle. Dans l'étude des langues, on se représente volontiers le vocabulaire comme une construction géométrique, où toutes les parties concourent à la formation d'un ensemble harmonieux. Ce qui est exact, c'est que l'esprit fait entrer instinctivement la « matière pensée » dans des moules logiques, auxquels correspondent des formes et des rapports semblables dans les faits d'expression, ou du moins, l'esprit *tend* à établir cette correspondance; seulement l'usage ne sanctionne pas toujours ces tentatives de réalisation; de plus, chose plus importante, l'usage satisfait ce besoin par des moyens qui ne concordent que d'une façon capricieuse avec la forme extérieure des mots et leurs rapports étymologiques. Exemple: l'esprit tend à se représenter, à côté des verbes, des substantifs désignant l'action et des substantifs désignant l'auteur de l'action (p. ex. *marcher* : *la marche* : *le marcheur*); à côté des adjectifs, des adverbes (*affreux* : *affreusement*); par un besoin essentiellement logique, il cherche à former, en regard de chaque notion abstraite, un mot désignant la notion contraire (*justice* : *injustice*). Mais l'usage ne s'astreint pas à suivre l'étymologie dans toutes ces formations et ne choisit pas toujours les deux termes contraires dans la même famille. C'est ici que l'instinct analogique trouve le mieux à exercer son action. Car *dans l'étude d'une langue étrangère, la tendance au moindre effort cherche à mettre d'accord la famille sémantique avec la famille étymologique, c'est-à-dire à faire entrer dans les compartiments du système logique de la pensée: a) des mots ayant des radicaux communs, b) des mots pourvus de préfixes et de suffixes dont la signification soit bien reconnaissable. C'est ce qu'on pourrait appeler la fabrication des mots à l'emporte-pièce; il vaut la peine d'examiner quelques-uns des produits qui en résultent.*

**§ 46. Exemples de l'action combinée de l'étymologie et de l'analogie.** Le substantif abstrait de *blanc* étant *blancheur*, on se figure volontiers que *noir* et *noirceur* sont dans le même rapport (conception erronée, attendu que le sens de *noirceur* n'est pas « la qualité d'être noir »); on est victime de

l'instinct étymologique; mais si l'on imagine que *jaune* est accompagné d'un substantif *\*jauneur*, on crée analogiquement; on donne le jour à un monstre, le mot *jauneur* n'existant pas en français. Une fois lancé sur cette pente, on ne s'arrête plus et l'on finit par encombrer sa mémoire de familles de mots qui ne correspondent pas à la réalité. Car les langues, nous l'avons vu, ne construisent pas leur vocabulaire sur des plans étymologiquement réguliers; d'innombrables causes, tenant à la variété de la vie et aux conditions sociales du langage, s'opposent à cette simplification; il suffit de prendre des exemples au hasard pour constater le vide de ces constructions régulières auxquelles l'étranger croit si volontiers. Reprenons les deux types *noir* et *noirceur*, *jaune* et *jauneur*, mais à un point de vue un peu différent; le second, avons-nous dit, est plus monstrueux, c'est-à-dire plus analogique que le premier, puisqu'il ajoute un mot à la langue; mais l'instinct étymologique est plus dangereux. En effet, fabriquer des mots qui n'existent pas est une erreur trop grossière pour ne pas être bientôt dénoncée et corrigée; mais attribuer un sens inexistant à un mot; c'est une faute au moins aussi grave et plus difficile à éviter: c'est le cas de *noirceur*, quand on se figure qu'il signifie simplement le *fait d'être noir*, alors que son sens réel est: *le fait d'être obscurci ou entaché par le mal*.<sup>1</sup> Voici encore quelques exemples. Soit le verbe *mettre* et ses composés. Comme *admettre*, *permettre*, *omettre* ont à côté d'eux les substantifs *admission*, *permission*, *omission*, l'instinct analogique part de là pour appliquer cette correspondance à d'autres composés de la même famille; alors on imagine à côté de *promesse*, *\*promission*, barbarisme du type *jauneur*, mot inexistant et d'autant plus facile à fabriquer que le français possède actuellement le substantif *compromission* en regard de *compromettre*; ou bien on est tenté de concevoir analogiquement *rémission* dans son rapport avec *remettre*; cette fois c'est le cas de *noirceur*; on croit que ce mot correspond à

<sup>1</sup> «Dans toute leur *noirceur* retracez-moi ses crimes» (Racine). Taine parle quelque part de «la grande *noirceur* de la rue», mais ce n'est qu'une tentative de ramener le mot à son sens premier.

tous les sens de son verbe: en réalité c'est *remise* qui les porte presque tous, tandis que *rémission* ne correspond qu'à l'une des acceptions de *remettre* et la plus rare, celle de «dispenser, pardonner» (*rémission des péchés*). Soient encore les deux noms d'agent synonymes *assassin* et *meurtrier*; chacun d'eux est accompagné d'un nom d'action: *assassinat* et *meurtre*; quant aux verbes correspondants, ils existent, ce sont *assassiner* et *meurtrir*; mais le premier seul a conservé le sens général de la famille, l'autre a pris un sens totalement différent, celui de «contusionner en laissant une marque livide» (en allemand «quetschen, braun und blau schlagen»). Les synonymes *certain* et *sûr* sont dans le même cas: les substantifs sont bien là tous deux, mais tandis que *certitude* correspond à *certain*, *sûreté* se rattache à un autre sens de *sûr* («sicher vor Gefahr»), sens que *certain* ne partage pas. Il y a même dans cet ordre de faits des bizarreries inconcevables: *vivacité* («Lebhaftigkeit») est le substantif de *vif* et non de *vivace* («lebenskräftig»), lequel, à son tour, a pour substantif *vitalité*! On dit: *un esprit vif*, la *vivacité de l'esprit*; on parle d'un *organisme vivace* et de la *vitalité d'un organisme*.

§ 47. **Les contraires.** De même que les synonymes, les contraires permettent de se rendre un compte exact de la distinction entre la famille étymologique et la famille sémantique. Comme nous l'avons vu au § 45, les notions logiques existent côte à côte dans notre esprit avec les concepts opposés, et ces oppositions sont toujours prêtes à se présenter à la conscience du sujet parlant. On peut dire que le contraire d'un mot abstrait fait partie du sens de ce mot. Mais il faut entendre par contraires les oppositions qui frappent spontanément l'esprit, et non celles que l'étymologie fait trouver par un travail artificiel; celles-ci sont presque toujours en conflit avec celles-là. Nous nous bornons ici à citer quelques faits pour signaler ces contradictions et montrer que le vocabulaire n'est pas cette construction régulière et géométrique que rêve la paresse linguistique. Sans doute *vraisemblable* s'oppose à *invraisemblable*, *constant* à *inconstant*, mais *vrai* a pour contraire *faux*, la *vérité* est le contraire, tantôt du *mensonge*,



tantôt de l'*erreur*; entre ces cas extrêmes se placent mille nuances intermédiaires, prouvant toutes plus ou moins ce désaccord entre l'usage vivant et la croyance à une formation schématique des mots. Voyez par exemple la variété des préfixes employés pour exprimer la notion du contraire, quand par hasard celui-ci est de la même famille que l'autre mot: on dit bien *justice* et *injustice*, *utilité* et *inutilité*, mais on dit *accord* et *désaccord*, *concorde* et *discorde*, *contentement* et *mécontentement*, *normal* et *anormal*, *ordinaire* et *extraordinaire*; même variété dans les suffixes: comparez *significatif* et *insignifiant*, *convenable* et *inconvenant*; sans compter les différences dans la forme des radicaux: *facile* et *difficile*, *décidé* et *indécis*; plus souvent encore (et ceci est autrement grave), le contraire suggéré par l'étymologie existe, mais au point de vue du sens il n'en est pas un: *inestimable* n'est pas le contraire d'*estimable*, ni *inoffensif* celui d'*offensif*; *là-haut* ne correspond plus à *là-bas*; *bassesse*, dont le sens est uniquement figuré, n'est plus opposé à *hauteur*, bien que *bas* s'oppose encore logiquement à *haut* (seul le mot *profondeur* pourrait servir de pendant à *hauteur*). On n'en finirait pas, si l'on voulait envisager ce phénomène dans toute sa complexité; ces exemples ne vaudraient du reste que par leur nombre et par l'esprit qui présiderait à leur ordonnance; néanmoins ces quelques oppositions font comprendre la nature du problème; mis en lumière par un exposé vraiment pratique, il changerait radicalement nos idées sur le rôle de l'étymologie dans l'enseignement.

§ 48. **Famille étymologique et famille sémantique.** Il y a donc conflit perpétuel entre la famille étymologique et la famille sémantique; il faut choisir ou l'une ou l'autre comme principe de groupement; mais le groupement étymologique n'a de valeur que pour le passé, il n'est jamais exactement conforme au système expressif d'un état de langage à une époque donnée; notre étude ne peut donc se baser que sur le groupement sémantique, et c'est parce qu'on ne se débarrasse pas franchement du premier que tant de malentendus se perpétuent et que l'instinct analogique conserve une si forte prise. Le vocabulaire tout entier est à refaire sous ce rapport, et des travaux *pra-*

*tiques* dans ce sens seraient les bienvenus. En tout cas, les maîtres qui ont à enseigner le vocabulaire devraient avoir une foi moins robuste dans la valeur pédagogique de l'étymologie; s'ils ne peuvent l'éviter (et c'est impossible, voir § 75), qu'ils s'efforcent, comme on l'a fait plus haut, de signaler à leurs élèves, comme dangereux, les cas où la parenté de forme n'est plus appuyée par la parenté de sens.

Ce sujet est si important qu'il vaut la peine d'en extraire un chapitre particulièrement instructif: il s'agit des **homonymes**; mais d'abord il faut s'entendre sur la définition de ce mot.

**§ 49. Homonymes étymologiques.** On sait le sens qui s'attache ordinairement à ce terme: il désigne des mots d'origine absolument différente, auxquels le hasard des changements phonétiques a donné une prononciation, souvent même une orthographe identiques; c'est le cas pour l'allemand *kosten* dans «Geld kosten» (du latin *constare*), et dans «eine Speise kosten» (du latin *gustare*); en français, *louer* dans «louer un élève» (latin *laudare*), est homonyme de *louer* dans «louer une maison» (latin *locare*). Mais ces homonymes-là ne nous retiendront pas un seul instant. Et même, pour le dire en passant, l'importance donnée dans les grammaires à ces produits du hasard prouve, comme beaucoup d'autres choses, l'esprit scolastique qui règne encore dans l'enseignement des langues.

**§ 50. Homonymes sémantiques.** A côté de cette homonymie-là, il y en a une autre plus importante, mais plus difficile à saisir: *l'homonymie sémantique*. Nous entendons par là que deux ou plusieurs sens d'un même mot ont perdu tout contact entre eux: c'est là le maximum d'écart que peuvent atteindre les divergences sémantiques. On peut constater que les homonymes de cette espèce ont subi, à un point de vue au moins, une évolution exactement opposée à celle du type *louer*: dans le cas d'homonymie étymologique, *deux mots* différents à l'origine ont pris *une forme semblable*; dans le cas d'homonymie sémantique, *un même mot* a pris avec le temps *des sens différents*, si différents qu'au point de vue de la pensée ils sont complètement distincts. Quand p. ex. on compare deux expressions comme *tirer* = «ziehen» et *tirer* = «schiessen», ou encore *décliner*

*une offre* («ablehnen») et *décliner un substantif* («deklinieren»), on a dans chaque cas l'impression de deux mots du type *louer*, car leurs sens n'ont plus aucun point de contact, et l'esprit ne les relie plus du tout; la différence (colossale pour l'historien du langage et nulle pour nous), c'est que *tirer* et *décliner* sont sortis respectivement d'un seul et même mot qui, à un moment quelconque dans le passé, n'a eu qu'un sens et non plusieurs.

Les homonymes sémantiques prouvent, mieux que tout, combien le mot, tel que le présente l'écriture, est une illusion, et à quel point cette illusion fausse la vue des moyens d'expression. La tendance au moindre effort, dans l'étude d'une langue étrangère, ne se manifeste pas seulement par des rapprochements arbitraires entre les mots et par la création de familles imaginaires: elle cherche aussi à identifier *chaque* mot avec un mot de la langue maternelle; cette habitude trouve un appui dans l'usage d'apprendre les mots isolément et en les traduisant par des mots correspondants; rien ne fausse plus la physionomie du vocabulaire; l'étude des homonymes semble être un utile contrepoids à cette tendance funeste.

**§ 51. Les homonymes et la sémantique.** Il va sans dire que ce terme d'homonyme ne doit pas être pris à la lettre; il n'y a pas toujours de limite tranchée entre les différentes significations. Quand peut-on dire à coup sûr si deux sens d'un mot sont ou ne sont pas complètement séparés? L'écart peut être très variable, depuis des nuances à peine perceptibles jusqu'à la séparation absolue, qui seule constitue l'homonymie dans le sens que nous lui attribuons. La sémantique ne reconnaît aucune différence de principe entre la nuance et la séparation absolue; soumettez à un sémantiste le mot *point* et les différents sens de ce mot, p. ex. ceux que présentent les phrases suivantes: 1. La ligne droite est le plus court chemin d'un *point* à un autre. 2. Un *point* en litige donne lieu à une discussion. 3. Je n'ai *point* d'argent. Le sémantiste, ne visant qu'à une solution historique du problème, concentre toute son attention sur la communauté d'origine, sur les causes et la filiation des changements de sens.

§ 52. **Les homonymes et la stylistique.** Tout autre est le point de vue de la stylistique. Elle se place dans les mêmes conditions que le sujet parlant, qui vit et pense dans le présent, non dans le passé; elle s'attache à saisir les rapports à la fois *spontanés* et *constants* entre la parole et la pensée; tout ce qui n'est pas contemporain de ces rapports n'est pas de son domaine. A ce point de vue, voici ce qui frappe dans les exemples ci-dessus. Le sujet parlant établit encore une relation entre les sens 1. et 2. du mot *point* (§ 50), mais aucune entre le troisième et les deux premiers; ce sens a beau être exprimé par les mêmes sons et les mêmes lettres, il y a là un mot différent: *point* = all. «nicht» est un homonyme absolu de *point* = all. «Punkt». De courts contextes comme les précédents suffisent souvent pour montrer l'abîme qui sépare les sens de deux homonymes, p. ex.: *la voix humaine* et *la voix passive*; *le génie de Goethe* et *un officier du génie*; en allemand: *einen Brief erhalten* et *das Leben erhalten*. C'est de ces cas extrêmes et très clairs qu'il faut partir pour juger les nuances intermédiaires, comme celle qui existe entre *point* (1) et *point* (2); celles-là aussi, nous les envisageons d'un autre point de vue que la sémantique; elle *relie* les sens les uns aux autres, que les associations soient vivantes ou perdues; nous les *séparons* au contraire le plus possible. Il ne faut pas se laisser rebuter par la difficulté qu'il y a à distinguer la simple nuance de l'homonymie absolue; en tous cas, mieux vaut diviser que d'unir; et pour commencer, on devrait recueillir les cas absolument clairs d'homonymie, comme ceux que l'on a lus plus haut; enregistrés dans les ouvrages traitant de ces matières, notamment dans les dictionnaires, ils seraient pour tout le monde, et surtout pour les étrangers, de précieux points de repère dans le dédale des possibilités douteuses.

§ 53. **Les homonymes et les familles de mots.** Les constatations faites tout à l'heure sur les homonymes nous invitent à une dernière réflexion sur les rapports étymologiques et les familles de mots. Qu'y a-t-il d'étonnant, pourrions-nous dire maintenant, que des mots parents, mais caractérisés par des

différences de forme ou des particularités de prononciation ou d'orthographe, aient perdu le contact étymologique, puisqu'un seul et même mot peut présenter des écarts de signification qui en font deux ou plusieurs mots entièrement distincts? Pourquoi p. ex. s'étonner que *facteur* n'ait rien de commun avec *facture*, puisque ce mot, dans son sens le plus usuel («Briefträger»), est l'homonyme absolu de deux autres mots (*facteur de pianos* et *facteur du produit d'une multiplication*); pour que cet exemple résume entièrement notre développement, ajoutons un autre sens, qui apparaît dans un contexte comme: «les principaux *facteurs* de la Révolution française». Le sémantiste réunira immédiatement cette acception à la seconde (*facteur du produit d'une multiplication*); notre unique souci, à nous, sera au contraire de savoir si actuellement un Français, à l'énoncé de ce mot, avec ce sens spécial, perçoit ou ne perçoit pas une analogie avec l'opération d'arithmétique, autrement dit une image; nous penchons pour la négative; mais, ce rapport dût-il exister, notre devoir n'est pas de le mettre plus en lumière qu'il n'est dans la réalité; on serait même tenté d'exagérer l'écart, de façon à marquer plus fortement les différences que les rapprochements et à établir plutôt trop que trop peu d'homonymes. Le remède radical est du reste ailleurs que dans des constatations négatives de cette nature: il se trouve dans l'identification des notions logiques contenues dans les faits d'expression (II<sup>e</sup> partie).

§ 54. **Les jeux de mots.** Citons, à titre de curiosité, l'effet démonstratif produit par les jeux de mots lorsqu'ils reposent sur des contacts étymologiques rétablis artificiellement. En général, un jeu de mots, à moins d'être un vulgaire calembour, n'est pas autre chose; alors la distance qui sépare les deux termes rapprochés brusquement éclate d'une façon inattendue. En allemand *Vorurteil* n'est plus dans la dépendance de *Urteil*, mais on sent mieux le divorce entre les deux mots, quand on les voit réunis dans cette phrase: *Urteil, nicht Vorurteil ist Denken*. C'est encore un jeu de mots, nous le verrons à propos du langage figuré, que de présenter comme vivante une image définitivement morte; c'est ce que faisait, sans le savoir, cette

domestique qui disait: «J'étais en service chez un *aveugle*, mais je n'ai pu y rester: il était trop *regardant!*» C'est par le même procédé que Châteaubriand a pu dire: «Les douleurs ne sont point éternelles: il faut qu'elles *finissent*, parce que le cœur de l'homme est *fini*»; et Donnay, dans les *Oiseaux de passage*, en parlant d'un anarchiste: «Il vous fera tous sauter, et pas de joie!» La fameuse maxime: «Le cœur a ses *raisons* que la *raison* ne connaît pas» repose sur un jeu de mots où *raison* est homonyme de lui-même.

---

§ 55. **Les échanges de langue à langue.** Plus haut, § 50, à propos de la paresse linguistique et de l'instinct analogique, on a signalé le danger des exercices de traduction, qui poussent le débutant à chercher des correspondances infaillibles et immuables entre les mots de deux idiomes; les meilleurs traducteurs finissent par subir cette suggestion des mots «interchangeables». Convenons cependant que le langage se fait lui-même complice de ce travers, en se laissant aller, lui aussi, à des traductions automatiques, soit par tendance au moindre effort, soit par le besoin d'aller vite en besogne, soit enfin par scrupule d'exactitude. Toutes les langues en fournissent la preuve dans deux grandes classes de mots: les *emprunts* et les *calques*. Si nous insistons sur ce fait, c'est pour montrer une fois de plus, par un exemple caractéristique, combien le point de vue de la stylistique diffère de celui des sciences historiques.

Ces deux phénomènes de l'emprunt et du calque ont une signification sociale autant que linguistique; ils sont les symboles et, pour ainsi dire, les témoins des échanges qui se font de peuple à peuple; ils sont la marque de l'influence exercée par les civilisations les unes sur les autres; les calques et les emprunts suffiraient à prouver l'existence de cette «mentalité européenne», dont il a été question dans les premières pages de ce livre, § 25—26.

§ 56. **Les emprunts.** On sait assez ce qu'est un mot d'emprunt: toutes les langues modernes en sont comme sa-

turées : l'allemand en a reçus du latin, que personne ne prendrait pour tels à première vue : *Schule* (*scola*), *Strasse* (*strata*), *Laune* (*luna*), *dichten* (*dictare*), *schreiben* (*scribere*), *kochen* (*coquere*) ; ceux de l'époque moderne sont légion ; leur nombre s'accroît chaque jour, et malgré la guerre acharnée que leur font certains grammairiens, rien ne pourra les déloger s'ils répondent à un besoin ; pour les autres, la langue opérera elle-même la sélection ; des mots comme *Kanone*, *Kolonie*, *Klavier*, *Drama*, *Interesse*, *Prozess*, etc., existeront tant que les choses qu'ils désignent seront exprimées ou que l'idée qu'on s'en fait ne sera pas altérée.

§ 57. **Les calques.** Quant aux *calques*, ce sont des mots et des locutions formés automatiquement, par traduction mécanique, sur le modèle d'autres expressions tirées d'une langue étrangère (p. ex. lorsque sur le modèle latin *interrumpere* l'allemand forme *unterbrechen*, ou sur le modèle du français « cela ne laisse rien à désirer » « *es lässt nichts zu wünschen übrig* »). On commence seulement à étudier ces faits ; ils sont encore mal connus ; on a de la peine à les distinguer de phénomènes analogues, mais en réalité différents ; quoi qu'il en soit, le calque est un facteur important d'explication en matière de langage.<sup>1</sup>

Voici d'abord quelques exemples : *unterdrücken* n'est pas un composé formé spontanément, c'est un simple calque du latin *supprimere* ; *Gegenstand* a été copié sur *objectum* ; le grec *συνείδησις* a laissé sa trace dans toutes les langues : le latin l'a calqué en forgeant *conscientia*, les langues germaniques en ont tiré ce qui est devenu en allemand *Gewissen*, les idiomes romans se sont contentés d'emprunter tel quel le mot latin (fr. *conscience*, etc.). En français, dans le langage biblique, on dit que J.-C. est notre *Rédempteur* : c'est un emprunt de *redemptor*, et qu'il nous a *rachetés* de nos péchés : c'est un

<sup>1</sup> Il s'agit du phénomène désigné quelquefois par le mot d'hybridation ; mais ce terme est ambigu et difficile à retenir ; le mot *calque* est au contraire fort simple ; il désigne proprement la reproduction exacte et mécanique d'un dessin par un procédé manuel ; on pourrait le traduire par l'allemand *Abklatsch*.

calque du latin *redimere*, qui à son tour est calqué sur un mot grec des Évangiles.

§ 58. **Extension du calque.** Avant de formuler une conclusion, nous ferons trois remarques générales :

1) Le calque paraît plus fréquent que l'emprunt quand il s'agit de traduire des idées, des abstractions, des sentiments.

2) Les langues qui ont l'instinct de la composition, comme l'allemand, calquent plutôt qu'elles n'empruntent, lorsque le mot étranger est lui-même composé.

3) C'est presque toujours par le calque que les expressions idiomatiques, les locutions composées de plusieurs mots passent d'une langue dans une autre.

§ 59. **Caractères communs de l'emprunt et du calque.** C'est une erreur que de faire une distinction rigoureuse entre l'emprunt et le calque ; ils diffèrent dans leur forme extérieure, mais très peu par leur origine et leurs caractères fondamentaux ; ils ont une seule et même raison d'être et une égale influence dans la formation du vocabulaire. Toute action exercée par une civilisation sur une autre : inventions de toute espèce, institutions, coutumes, modes, échange d'idées, influence réciproque des littératures, etc., tout cela trouve une expression dans des formes nouvelles de la langue (termes techniques, locutions, etc.). Le fait capital est celui-ci : ces expressions sont très rarement créées de toutes pièces ; ce sont le plus souvent ou des emprunts ou des calques, c. à d. des traductions automatiques. Si les langues se pénètrent si profondément les unes les autres, ce n'est pas toujours la paresse linguistique qu'il faut en accuser ; souvent ces imitations serviles et un peu naïves sont dues à un scrupule, au respect de la tradition, à la crainte de dénaturer la réalité ; qu'on pense à la langue de l'Écriture Sainte : la plupart des mots et des tournures qu'on lui doit sont des traductions littérales et presque mécaniques du texte sacré ; ici la négligence des traducteurs n'est pas en cause ; ils ont apporté au contraire un soin si pieux à leur tâche, qu'ils ont préféré rendre servilement ce qu'ils n'osaient interpréter librement. Quoi qu'il en soit, le calque produit, quand on y regarde de près, l'impression d'une véritable contre-



façon linguistique; à ce point de vue et à tous égards, les calques ne valent ni plus ni moins que les emprunts et méritent tout autant (ou tout aussi peu que ceux-ci) d'attirer les foudres du purisme: étude des origines et usage sont choses distinctes; l'emprunt et le calque, une fois admis par la langue, ne se distinguent plus du mot autochthone. L'allemand *Punkt* est un emprunt au latin *punctum*; il ne fait pourtant plus l'impression d'un mot étranger; il est aussi allemand que *Kunst* ou *Zunft*. Or avec ce mot la langue a formé, (sur le français cette fois), un calque: *auf dem Punkte stehen, etwas zu tun*, correspondant à l'expression «être sur le point de faire quelque chose»; ce calque étonne aussi peu que le «Fremdwort» *Punkt*. On ne comprend pas encore l'extension et l'importance de cette forme de l'imitation, qu'on surprend dans les replis les plus cachés de la langue, mais plus tard il apparaîtra que l'emprunt n'est qu'une variété d'une tendance générale, que sa diffusion est bien moins grande que celle du calque, et peut-être prendra-t-on alors de plus haut la question du «Fremdwort». Le calque est appelé à donner une nouvelle impulsion aux études lexicologiques; dans 50 ans on ne concevra plus de dictionnaire étymologique qui ne tiendra pas compte: 1) de la filiation sémantique des sens, 2) de l'étude systématique des mots introduits par traduction.

§ 60. **Côté social; conséquence pédagogique.** L'universalité de ce phénomène donne lieu encore à deux remarques:

1) D'abord, il est, comme nous le disions, un indice des échanges de toute nature qui existent entre les peuples de civilisation européenne; mais à son tour, ce parallélisme des moyens d'expression facilite énormément le commerce intellectuel; malgré la différence des idiomes, il active la circulation des idées et renforce la cohésion de la mentalité commune.

2) Au point de vue pédagogique, c'est l'envahissement des langues par l'emprunt et surtout par le calque qui contribue à faire de l'étude d'une langue de notre type quelque chose de beaucoup plus facile qu'elle ne le serait sans cela, et aussi une opération beaucoup plus mécanique; le nombre des symboles interchangeables de langue à langue est devenu

si considérable que l'effort de réflexion est pour ainsi dire nul; la conséquence en est que l'étude du langage devient de plus en plus automatique (cf. § 2). Pour la culture de l'esprit, une langue moderne ne pourra jamais remplacer les langues classiques, même quand on les enseigne mal, parce que les moules de la pensée antique sont tout différents de ceux de la pensée moderne et qu'un examen attentif de l'idée est nécessaire pour la traduction de la première phrase venue.

**§ 61. Conclusion; point de vue de la stylistique.** Mais dira-t-on, qu'est-ce que la stylistique a à voir dans l'étude des emprunts et des calques? Quelle position prend-elle? Pourquoi cette question intervient-elle à propos de l'instinct étymologique? C'est qu'ici, comme dans tous les domaines où la stylistique rencontre l'histoire du langage, il y a une différence de point de vue, et voilà pourquoi on a insisté sur la nature de l'emprunt et du calque. Que recherche le linguiste qui étudie l'emprunt et le calque? La réponse n'est pas douteuse: c'est le problème des origines qui l'intéresse; dans chaque cas il se demande quelle langue a prêté, laquelle a emprunté, quelles causes il faut attribuer à chaque emprunt, quelles conclusions on peut tirer de ces échanges. La stylistique, elle, a son point de départ là où la linguistique a son point d'arrivée: s'efforçant de voir ce qui se passe dans le cerveau du sujet parlant au moment même où il exprime sa pensée, elle fait, à propos des emprunts et des calques, cette constatation, déjà énoncée au § 60: que le sujet ne distingue pas entre le mot autochtone et le mot d'importation, pourvu, naturellement, que le mot importé ait acquis son plein droit de naturalisation. Lorsqu'un Allemand examine, même à tête reposée, le choix à faire entre *Sache* et *Gegenstand*, ce choix est déterminé par tout autre chose que la question d'origine; il n'a pas conscience que *Sache* est un vieux mot germanique, tandis que *Gegenstand* est un calque du latin *objectum*; quand il emploie la locution «*sich vergessen*» («wie konntest du dich doch so vergessen!») dans le sens de «aller plus loin que ne le permettent les convenances», il ne songe nullement qu'il imite un tour identique du français. Ce que le sujet ne fait pas, la stylistique ne doit

pas le faire. Elle se souvient plutôt du danger qu'il y a pour elle à traiter ces questions par la méthode historique. Ce danger, voici quelle forme il prend ici.

§ 62. **Autonomie de l'emprunt et du calque.** Une fois acclimatés dans leur nouvelle patrie, les emprunts et les calques se dégagent des associations qui les reliaient à leur langue d'origine, et, comme les autres mots, ils vivent de leur vie propre, évoluent, subissent des changements sémantiques; ceux-ci, la plupart du temps, ne concordent pas avec ceux du même mot dans le pays d'origine; ainsi *Umstand* est calqué sur lat. *circumstantia*, et, par conséquent, recouvre exactement, pour la forme, le français «circonstance»; mais il lui correspond dans une partie seulement de ses sens, non dans tous; si un étranger s'imagine pouvoir toujours traduire les deux mots l'un par l'autre, comme cela était possible au moment de l'emprunt, il tombe dans des absurdités; p. ex. «Mache keine Umstände», ou encore «in guten, schlechten Umständen sein», sont des locutions où le mot *circonstance* serait un barbarisme. Et puis il y a les dérivés et les modifications de tout genre, qui prouvent la vie indépendante des emprunts et des calques: si *Musik* correspond à un mot existant dans toutes les langues modernes, *musizieren* est une création de l'allemand; *Aufmerksamkeiten* dans le sens de «égards, soins», peut bien être traduit, ou plutôt «retraduit» en français par «attentions», qui lui a probablement servi de modèle; mais quand l'allemand dit: «Das ist sehr aufmerksam von Ihnen», il y a innovation; la traduction littérale serait barbare. Bref, le calque et l'emprunt sont un danger perpétuel pour la stylistique; c'est tout ce qu'elle y voit, et ce danger est au fond de même nature que n'importe quelle association fondée sur une analogie de forme. C'est pourquoi il fallait en parler ici.

§ 63. **Élément musical des faits d'expression.** On ne saurait passer complètement sous silence les associations que l'étranger rattache aux sons proprement dits de la langue étudiée, à l'élément musical des mots. Il n'est pas douteux que le système phonétique d'une langue, la combinaison usuelle

des voyelles et des consonnes, la fréquence de certains sons dont la langue maternelle est dépourvue, le plus ou moins d'intensité ou de musicalité de l'accent, etc., que tout cela produit sur l'étranger une impression agréable ou désagréable, l'affecte d'une manière ou d'une autre; et c'est une chose beaucoup plus importante qu'on ne le croit, parce qu'elle peut fausser l'idée générale qu'on se fait de l'idiome dans sa forme concrète; il s'agit bien d'une conception fautive, parce qu'elle est subjective; les impressions auditives rattachées à une langue sont à peu près absentes chez celui qui la parle habituellement; il y aurait une jolie étude à faire sur les idées qui courent le monde sur la valeur «esthétique» des langues et leur effet musical sur l'oreille: ces idées reposent en partie sur des comparaisons faites avec la langue maternelle, en partie sur des préjugés concernant les peuples qui parlent ces langues, les qualités et les défauts que la tradition leur attribue, etc. Ainsi l'allemand passe en France pour une langue rude et inharmonieuse; pourtant l'espagnol, qui jouit d'une tout autre réputation, a plusieurs des «duretés» de l'allemand.<sup>1</sup>

§ 64. **Les sons de la langue maternelle.** L'étranger doit donc veiller aux effets onomatopéiques qu'il prête aux mots d'une langue autre que la sienne; nous commettons quelquefois la même erreur dans l'usage de l'idiome maternel, mais à un moindre degré; car là, les associations entre le mot et l'idée priment tout le reste et coupent court à toutes celles qui leur seraient opposées. Que d'idées erronées on colporte sur l'harmonie imitative et l'effet onomatopéique de certains sons et de certains mots! La plupart du temps, il s'agit d'une pure illusion: *c'est le sens du mot qui pousse à chercher un effet musical dans un groupe de sons*: par ex. on croit percevoir une résonnance imitative dans les sons du verbe *tinter* («klingen»);

<sup>1</sup> Que dire alors, quand on voit appliquer ces jugements erronés à des langues qui n'existent plus! On parle beaucoup de l'harmonie, de la musicalité du grec ancien; qu'en savons-vous? On pourrait prétendre que ses aspirées sourdes devaient le rapprocher de l'allemand suisse, que son accent de hauteur nous paraîtrait étrange comme une mélodie continue, et ainsi de suite; mais à quoi bon insister sur une chose futile en elle-même?

mais son homonyme *teinter* («färben»), qui se prononce de la même manière, n'évoque aucune impression onomatopéique. On peut donc adopter une thèse plus modeste, mais dont les «esthètes» ne se contenteront pas : certains groupements de sons favorisent, le cas échéant, une impression des sens, une représentation sensible, si le sens du mot se prête à cette association ; à eux seuls, les sons ne parviendraient pas à produire une action de ce genre.

§ 65. **Les sons de la langue étrangère.** Ceci posé, il est naturel que dans une langue étrangère, où nos associations pensée-parole sont imparfaitement fixées, l'esprit se laisse induire à exagérer les effets musicaux là où ils existent, et à les imaginer là où il n'y en a pas. Il s'agit alors d'associations presque insaisissables, où les impressions individuelles jouent un grand rôle, et qui font un peu penser à l'étymologie populaire (voir § 69). Le verbe *zwitschern* («gazouiller») me frappe par ses sons, beaucoup plus que ce n'est sans doute le cas pour un Allemand ; mais cette illusion a quelque raison d'être dans le sens du mot ; que penser, en revanche, d'un mot comme *ercklecklich* («considérable») qui produit sur moi, à chaque nouvelle rencontre, un effet comique et étrange que ne justifie pas sa signification !

Tous ces faits s'expliquent par le principe énoncé au § 37. Plus les associations évoquées par le sens des mots font défaut, plus on voit intervenir les associations artificielles provoquées par la forme de ces mots : c'est ce qui explique la valeur onomatopéique qu'on attribue à leurs sons. Chacun a fait l'expérience que les noms propres de personnes que nous ne connaissons pas produisent sur nous un effet agréable ou désagréable, souvent comique, quelquefois même irritant, et que ces impressions s'effacent peu à peu quand nous faisons connaissance avec les personnes elles-mêmes ; il y a alors substitution d'un groupe de sentiments à un autre groupe ; auparavant nous associons des symboles à d'autres symboles, maintenant nous relierons le symbole à l'objet qu'il symbolise. On ferait la même constatation sur les noms de lieux.

§ 66. **L'étymologie proprement dite.** On se rappelle peut-être la distinction établie, au début de ce chapitre, § 34, entre l'instinct étymologique et l'étymologie proprement dite, qui est la recherche de l'origine des mots; en tant que science historique, elle ne rentre pas dans le cadre de notre étude; bien plus, elle ne la gêne pas. Elle serait un danger pour la recherche stylistique si l'on était tenté de faire de l'étymologie en l'absence de rapports suggérés spontanément, comme on en fait par instinct et par paresse; mais ce n'est pas le cas. Un Français qui n'est pas linguiste a-t-il la moindre velléité de rapprocher *frêle* et *fragile*, *crétin* et *chrétien*? Non, pas plus qu'un Allemand ne penserait à relier *Pacht* à *Pakt*, *hübsch* à *höfisch*; et pourtant chacun de ces couples de mots remonte à une forme identique, ce sont des doublets; *frêle* et *fragile* = latin *fragilis*, etc. Il en est de même des mots qui font partie de locutions: un Français, s'il n'a pas fait de recherches spéciales dans cette matière, ignore le sens des éléments de l'expression *avoir maille à partir avec quelqu'un* («mit jemandem auf gespanntem Fusse stehen»); il n'en voit que la signification totale et actuelle; quant à l'étranger, il ne pourra se tromper qu'en donnant aux mots composant cette locution leur sens ordinaire (*partir* «fortgehen»; *maille* «Masche»<sup>1</sup>); mais alors il ne fait plus de l'étymologie, il se laisse aller une fois de plus à *l'instinct* étymologique.

§ 67. **Son inutilité pour la stylistique.** N'y a-t-il pas là une indication sur la méthode à suivre? Oui, si nous nous rappelons que seules les associations actuelles et spontanées ont de la valeur pour la stylistique. Si un Allemand n'est pas tenté de rattacher *saupoudrer* à *sel*, et si, pas plus qu'un Français, il ne se fait scrupule de dire: «*saupoudrer* un gâteau de *sucre*», pourquoi réveiller en lui une association depuis longtemps disparue, qui viendrait grossir comme à plaisir la masse des relations dangereuses suggérées par l'instinct? Il est bien plus urgent de lui dire que *saler*, *salade* et *salaire*, qui

<sup>1</sup> Du reste *maille*, dans la locution citée, n'est qu'un homonyme étymologique du mot *maille* actuel et remonte à *metallea*.

sortent de la même source, n'ont plus rien de commun entre eux; et il faut le faire, parce que, spontanément, l'étranger peut établir ce rapprochement, et qu'il ne doit pas l'établir. Il est peu tenté d'identifier *camp* et *champ* (lat. *campus*), maintenant que leur sens et le son de la consonne initiale les séparent; mais, chose plus importante, dans les deux familles de mots greffées sur chacun de ces noms, d'une part *camper*, *campement*, *campagne*, *décamper*, etc., d'autre part *champêtre*, *champignon*, *Champagne*, *champagne*, *champion*, etc., il sera peut-être tenté de voir deux groupes sémantiques distincts, ce qui, dans l'état actuel du français, est absolument faux; *camp*, *camper*, *campement* marchent bien ensemble, mais *campagne* est détaché de la famille, et *décamper* est un synonyme familier de «partir à la hâte», sans qu'on songe à l'image d'un camp qu'on lève; bien plus, *camper*, dans une phrase comme *camper son chapeau sur sa tête*, est un pur homonyme (§ 49) de l'autre mot *camper*. Dans la seconde série, *champ* et *champêtre* ne sont pas encore détachés l'un de l'autre, mais *champignon*, *champagne*, *champion* sont autant d'anneaux détachés de la chaîne, et, de plus, sans contact les uns avec les autres.

§ 68. **Encore les familles de mots.** On voit la méthode à suivre dans l'étude stylistique des familles étymologiques dans le sens classique du terme (au § 45 il n'était question que des groupements de mots provoqués par des associations spontanées). C'est une erreur de présenter pêle-mêle tous les mots appartenant à une même famille. Prenons comme exemple l'ensemble des mots issus du latin *rota* «roue»: on voit, en parcourant la liste ci-dessous, combien il est arbitraire de confondre les groupes séparés ici en alinéas distincts:

roue, rouer, roué, rouet;

rond (*rotundus* de *rota*), une ronde d'enfants, rondeau, arrondir, arrondissement;

rôle, enrôler, contrôle, contrôler;

rouler, rouleau, roulier, roulette, roulotte;

crouler (le rapport de ce mot avec rouler est du reste contesté), s'écrouler.

(J'omets naturellement les formations purement savantes comme *rotation*, *rotatif*, etc.; et c'est précisément ce que ne font pas les grammaires).

Reprenons cette série: il est immédiatement évident que tout contact est perdu entre *roue* et *rond*, entre *rond* et *rôle*, entre *rôle* et *rouler*; mais que *rouer* et *roué* (dans son emploi d'adjectif, all. «abgefieimt») soient devenus étrangers l'un à l'autre; que *rôle* et *enrôler* puissent être, selon leurs sens, unis ou séparés, voilà ce qu'il importe de savoir. On ne peut entrer ici dans le détail de cette question; qu'on se rappelle seulement que *l'examen des mots isolés ne donne aucun résultat*; on l'a déjà vu par la confrontation de *rôle* et *enrôler*; de même il ne faut pas dire que *rouer* est sans rapport avec *roue*; ce serait tout aussi inexact que de se borner à dire qu'il y a parenté entre ces deux mots; la vérité est que dans un contexte comme «*rouer de coups*» il y a séparation entre *rouer* et *roue*, tandis qu'il y a encore contact entre eux quand *rouer* a son sens plus ancien de «appliquer le supplice de la roue». Le mot n'est pas une unité psychologique, c'est le symbole d'une agglomération d'idées qu'il faut trier, puis identifier à des faits de pensée; pour cela il faut des contextes, des situations qui suppriment toute équivoque. Si l'étude des mots a pour but de préparer la connaissance des procédés d'expression, la famille étymologique doit céder le pas à la famille sémantique. Tout le vocabulaire est à revoir à ce point de vue, mais si ce triage est fait pratiquement, il rendra service même à l'étude élémentaire de la langue. Seulement ce travail en suppose un autre (qui est le remède radical contre l'instinct étymologique), l'identification des faits d'expression (II<sup>e</sup> partie).

§ 69. **Étymologie populaire.** Toute étymologie vraie est sans valeur pour nous si elle est perdue; inversement, une étymologie *fausse* peut entrer en ligne de compte, si elle est sentie spontanément; il s'agit de l'étymologie dite «populaire»; son action s'étend beaucoup plus loin qu'on ne le pense, car elle comprend toutes les associations inexactes que l'esprit forme inconsciemment; en insistant sur ces faits, on tomberait dans la pathologie du langage et même du langage individuel (voir



sur ce sujet § 21). Mais on peut s'en tenir aux faits dûment contrôlés: «un jour *ouvrable*», c'est pour beaucoup de Français un jour où l'on *ouvre* les magasins; grossière erreur d'étymologie, mais qui ne peut être simplement ignorée, puisqu'elle est dans la conscience du sujet; en tout cas elle a plus de valeur que la véritable étymologie (*operare* «travailler»), qui est perdue; de même, celui qui rapproche *souffreteux* «kränklich» de *souffrir* (étymologie fausse!) est plus près de l'état actuel du langage que celui qui relie le mot au latin *suffracta*; si *hébéter* produit un effet si vif, c'est qu'on le rapproche de *bête* et *abêtir*.

§ 70. **Rôle de la sémantique.** L'étymologie aurait-elle un correctif dans la sémantique, qui étudie les changements survenus au cours du temps dans la signification des mots? Opérerait-on avec plus de logique en suivant *pas à pas* l'évolution du mot dans le passé, au lieu de remonter tout de suite aussi haut que possible vers les origines? Cela peut se soutenir; actuellement déjà, il n'y a plus d'étymologie sérieuse sans intervention de la sémantique. À un certain point de vue l'instinct étymologique n'est pas autre chose qu'une faute consistant à supprimer les filiations de sens: il est possible de tempérer ses excès en suivant patiemment les étapes de formation. Un moyen très simple de faire quelques essais de ce genre, c'est d'étudier les homonymes sémantiques en essayant de rétablir les chaînons intermédiaires d'associations; pour faciliter ce travail, si le français en fournit la matière, on consultera de préférence le Dictionnaire Général, qui observe la filiation sémantique plus que tous les autres dictionnaires de la langue française. Voici un exemple emprunté aux deux sens homonymes d'un même mot. Le verbe *jur*er a deux significations absolument distinctes dans 1. je *jure* que je suis innocent; et 2. le vert *jure* avec le bleu. Le sémantiste expliquera le passage de la manière suivante: «*jur*er», c'est d'abord «attester une chose par serment»; puis: «prononcer le nom de Dieu dans un serment»; ensuite: «prononcer ce nom en manière de blasphème, de juron»; alors, par une image très énergique, on a pu dire que «deux couleurs

*jurent d'être ensemble*»; enfin, l'image s'effaçant, on a dit par pure abstraction : «le vert *jure* avec le bleu».

Mais ces opérations ont beau corriger les défauts de l'étymologie, elles ne sont pas en parfait accord avec le principe de notre étude. D'abord elles s'appuient sur le passé de la langue, ensuite elles concentrent toute l'attention sur l'étude des mots pris *isolément* et non sur leur action *réciproque* et *contemporaine*, dans le même état de langage à une époque donnée; enfin et surtout, les relations ainsi établies sont stylistiquement inexactes, en tant qu'elles sont dues à un effort de réflexion; si ces associations étaient spontanées, elles auraient pour nous beaucoup de valeur; mais alors la sémantique ne constituerait plus une discipline distincte; tout le monde porterait en soi son «système sémantique». Cette science renoue des faisceaux que la conscience linguistique a déliés; les associations qu'elle rétablit sont d'ordre intellectuel; celles des sujets parlants sont spontanées, toujours plus ou moins affectives, et la plupart du temps inconscientes; ce sont des «sentiments linguistiques»: la stylistique doit les mettre en lumière quand ils existent, elle s'interdit de les raviver quand ils sont éteints.

---

**§ 71. Une langue étrangère ne peut être étudiée comme la langue maternelle.** Avant de terminer ce chapitre, une dernière réflexion sur les méthodes d'enseignement. Dans l'étude des langues étrangères, l'instinct étymologique, au lieu d'être tenu en bride, semble être exagéré et comme exaspéré. D'où cela vient-il? Pourquoi ces fausses associations sont-elles cultivées avec soin, au lieu d'être combattues? Pourquoi fait-on même de l'étymologie dans le sens restreint et érudit du mot, créant ainsi un nouveau danger auquel l'élève par lui-même ne serait pas exposé? La cause de cette erreur doit être cherchée dans une autre faute de méthode qui a déjà bien des méfaits à son actif: *on veut calquer l'enseignement de la langue étrangère sur celui de la langue maternelle*; on croit qu'*apprendre* une langue étrangère, c'est la même chose que de *discipliner* l'instinct linguistique dans

l'idiome maternel. N'y a-t-il pas des pédagogues pour soutenir qu'un étranger ne doit apprendre le français que dans les manuels faits pour des Français? Le plus souvent, il est vrai, on se borne à imiter certains préceptes de l'enseignement de la langue maternelle; malheureusement, ceux auxquels on donne la préférence vont presque toujours à l'encontre du but qu'on poursuit. L'étude de l'étymologie est de ce nombre.

**§ 72. Tendances dominantes dans l'enseignement de la langue maternelle.** Si l'on tombe dans cette erreur, c'est qu'on oublie un fait capital. *La culture de l'idiome maternel est dominée avant tout par un instinct de conservation sociale*; on force le regard à se tourner vers le passé, beaucoup plus que vers le présent et l'avenir. Le présent, c'est la pratique journalière de la langue, et cette pratique peut se passer de stimulant; elle a bien plutôt besoin d'un régulateur et d'un frein; pour un groupe linguistique, il y a un danger social à ce que la langue, c'est-à-dire le moyen de communication par excellence, se transforme trop rapidement; c'est pour cela que l'enseignement de la langue maternelle cherche son appui dans le passé; on le propose comme idéal et on veut par là empêcher l'instinct novateur de dénaturer la langue, de la rendre méconnaissable d'une génération à l'autre. Mais on oublie trop que les conditions diffèrent du tout au tout, suivant qu'il s'agit d'une langue étrangère ou de l'idiome maternel; dans ce dernier cas, l'enseignement peut, sans aucun danger, assurer la continuité de la tradition en faisant appel à l'histoire de la langue, à l'étymologie, à la sémantique, en maintenant rigoureusement les règles de l'orthographe (qui, elle aussi, n'a de raison d'être que dans le passé). Le souci de la correction du langage, du bien écrire et du bien dire, dérive au fond du même instinct; ce qu'on enseigne généralement sous les noms pompeux d'art d'écrire, de composition et de rhétorique n'a trop souvent d'autre but que d'assagir le sujet parlant et d'opposer une digue au flot montant des innovations et des néologismes. D'abord, l'étude du passé de la langue maternelle est sans danger; les associations naturelles et contemporaines de l'individu parlant sont chez lui si bien enracinées, que toutes celles qui viennent

s'y greffer ne peuvent occuper qu'une place secondaire; le passé ne peut triompher du présent; le système des moyens d'expression n'est en rien altéré par l'étude historique de la langue; on pourra passer des heures entières à faire de l'étymologie ou à lire des textes du moyen âge: quelques minutes de conversation suffiront pour balayer les impressions artificielles qui commençaient à marquer leur empreinte à la surface de la conscience.

**§ 73. Conditions différentes dans l'étude de la langue étrangère.** Dans l'étude de la langue étrangère, tout change, et la grande faute est de s'imaginer que cet appel au passé produit les mêmes effets salutaires en dehors du groupe linguistique qui l'applique pour son compte; croire cela, c'est obscurcir la vue d'un fait capital: l'étranger qu'on soumet à cet entraînement ne peut rien opposer aux associations artificielles qui veulent s'implanter dans son esprit; il est désarmé en face d'elles, et elles arrivent sans peine à occuper la première place. Le contrepoids fait défaut, et l'absence d'un entraînement poursuivi dès la naissance rend très dangereux cet enseignement fondé sur le passé.

**§ 74. Groupement rationnel des faits d'expression.** A la fin des études seulement, alors que les associations naturelles sont solidement assises, on pourrait recourir à ces procédés qui entravent l'étude au début. Du moins c'est ce qui devrait se faire dans un enseignement idéal; malheureusement, cet enseignement n'est pas possible, ou plutôt il n'existe pas encore. A coup sûr, si l'on s'ape l'étymologie, si on lui fait une guerre aussi acharnée que nous l'avons fait dans ce chapitre, il faut la remplacer par quelque chose d'autre; le vocabulaire est un dur morceau à avaler, et si l'élève, à ses débuts, ne trouve aucun point de repère dans cette tâche ingrate, comment l'empêcher de se perdre? L'étymologie a en outre le privilège d'offrir un système, et tant qu'on n'aura pas trouvé une méthode pour mettre de l'ordre dans l'étude des mots, il faudra se contenter de ce qu'on a. J'essaierai de montrer plus loin (III<sup>e</sup> partie) que le vocabulaire est susceptible d'être classé selon un principe plus conforme à la réalité et capable de faire de

l'étude des mots un travail de pensée, sans qu'il s'y mêle rien d'étranger à l'état actuel de la langue.

§ 75. **Compromis.** En attendant que des habitudes nouvelles s'implantent dans l'école, faisons une constatation qui est en même temps une concession à la routine :

Les langues, même si on les étudie scientifiquement, supposent un très grand effort de mémoire, et même de mémoire irraisonnée, un travail presque automatique; il est impossible de se placer exactement dans les mêmes conditions qu'un sujet qui commence à s'assimiler sa langue maternelle; aux procédés naturels, on est forcé de substituer des moyens artificiels; c'est surtout la mémorisation des mots qui pousse à ce contre-sens; on ne peut, surtout au début, emmagasiner un grand nombre de mots sans être quelque peu une machine; il faut faire la part du feu, courageusement, s'abandonner un peu sur la pente qui tout à l'heure paraissait fatale: les indices tirés de la structure des mots et de leur groupement en familles sont d'un trop grand secours pour qu'on n'en profite pas. Et qu'on ne m'accuse point de me contredire: l'expérience prouve que, dans ces matières, il n'y a pas de méthode infailible; ainsi, devant enseigner le grec dans un gymnase, j'ai acquis la conviction que le vocabulaire de cette langue représente un effort trop grand si l'on ne se résigne pas à analyser les mots dans leurs éléments; j'en dirais volontiers autant de toutes les langues modernes qui ont conservé une tendance marquée à la composition et à la dérivation libres: l'allemand, le russe, etc.; d'une manière plus générale, je ne voudrais faire aucune distinction sous ce rapport entre les différentes langues; il n'y en a pas une qui puisse, au début, s'apprendre autrement. La mémorisation automatique des mots et des règles est un mal nécessaire. Il en est de même de la traduction, de ces thèmes et versions que les méthodes nouvelles voudraient bannir de l'enseignement élémentaire: on ne peut s'en passer tout d'abord sans tomber dans un irrémédiable à peu près.

§ 76. **Transition à l'étude rationnelle.** L'essentiel est d'atténuer le plus vite possible les inconvénients de ce travail mécanique, de faire prévoir à l'élève que la vérité est ailleurs,

de l'initier peu à peu aux procédés d'observation qui sont à la base de notre étude. Les exercices de reproduction libre et de conversation sont tout indiqués ici; ce sont de puissants correctifs; seulement, si la méthode dite « intuitive » veut régner en maîtresse absolue, elle arrive avec beaucoup de peine à un but qu'elle recule sans nécessité. Et puis, je ne suis pas persuadé qu'elle ait sa place marquée au début même de l'étude; ne devrait-on pas la faire intervenir un peu plus tard, quand l'élève, possédant quelques notions bien claires et une provision suffisante de mots, peut faire un plus libre usage de ses connaissances sans être désorienté? C'est peu à peu que l'élève demande à être affranchi; il ne faut pas faire trop tôt violence à sa paresse linguistique. Même remarque à propos de la traduction: ce n'est certes pas dans les rudiments qu'elle peut être un exercice vraiment intéressant, et pourtant, là aussi, il faut en faire, pour fixer les notions fondamentales; on ne peut la bannir complètement. A la longue seulement, elle cessera d'être un exercice mécanique, et c'est plus tard encore, bien plus tard, qu'elle pourra devenir, non plus un moyen, mais un but; elle suppose alors une méthode spéciale, qui n'est du reste qu'une application des vues exposées dans ce livre, et que j'aurai peut-être l'occasion de développer ailleurs plus longuement, avec textes à l'appui, en me servant des principes exposés au dernier chapitre de mon *Précis de Stylistique* (pages 163 et ss.).

---

**§ 77. Résumé. L'illusion du mot.** Récapitulons encore une fois les faits observés jusqu'ici: nous préparerons mieux la transition à un nouveau chapitre. Si nous embrassons d'un coup d'œil ce qui précède, tout revient à se demander: *Qu'est-ce qu'un mot?* Et tout de suite, on se trouve en présence de deux réponses contradictoires, selon le point d'où l'on fait partir les observations. L'illusion de l'écriture, l'orthographe et l'histoire de la langue concourent à donner du mot une notion qu'on pourrait appeler « visuelle ». Chez l'étranger, la paresse linguistique et le maniement automatique des faits de

langage aggravent les conséquences de cette faute de perspective; au contraire, l'observation des rapports existant entre la parole et la pensée montre que, dans une infinité de cas, le mot «vu» est une illusion; l'unité graphique ne recouvre pas toujours une unité de pensée, peu importe que cette unité de pensée soit une représentation concrète ou un concept abstrait. Un mot n'est donc pas forcément une *unité lexicologique*, si par ce terme on entend ce qui, dans un contexte parlé ou écrit, correspond à une unité *indécomposable* de la pensée.

§ 78. **Le problème de la délimitation.** Ainsi se précisent ses termes du problème de la délimitation des faits d'expression, tel qu'il a été formulé au § 18; tant qu'il n'a pas trouvé de solution, on ne peut pas procéder à l'identification de ces faits.

La délimitation d'un fait d'expression présente une triple alternative: en effet, si l'on applique l'une sur l'autre l'unité de pensée et l'unité graphique (c. à d. le mot), on constate que tantôt elles se recouvrent exactement, tantôt la première n'est qu'une partie de la seconde, tantôt enfin la seconde n'est qu'une partie de la première. Autrement dit:

1) Ou bien le mot, tel que l'écriture le présente, recouvre l'unité de pensée, l'élément psychologique: c'est le cas le plus fréquent, le plus facile à observer, et qui fait malheureusement oublier les autres. Il est évident p. ex. que d'innombrables noms d'objets, comme *table, route, maison*, d'innombrables abstractions, comme *vertu, courage*, d'innombrables adjectifs, comme *beau, laid*, d'innombrables verbes désignant l'action ou l'état, comme *marcher, vivre*, correspondent à des unités de pensée, quand on les prend dans un certain sens, qui est en général leur sens *dominant*.

2) Ou bien le mot, tout en formant un bloc au point de vue graphique, renferme deux unités de pensée: c'est le cas expliqué au § 42 s. et illustré par les exemples *relire* et *cuillerée*.

3) Enfin, troisième possibilité: l'unité psychologique excède les limites de l'unité graphique et *s'étend sur plusieurs mots*; le mot n'est qu'un élément de l'unité réelle, qui se trouve être alors une *locution composée*; si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se

présente *seule* avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée. Un exemple suffira pour caractériser le phénomène: l'expression adverbiale *tout de suite*, qui correspond à l'allemand *gleich*, n'a conservé le sens d'aucun des trois mots qui la composent; en revanche, elle en a acquis un par elle-même, comme l'allemand *sofort*, *sogleich* (= *so fort*, *so gleich*); *auf der Stelle*, *im Nu*, etc. C'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de **phraséologie** et qui fera l'objet du chapitre suivant.

## Chapitre 2.

### Action de l'instinct étymologique et analogique dans l'analyse des locutions composées.

**Sommaire.** Dans la langue maternelle, l'assimilation des faits de langage se fait surtout par les associations et les groupements dans lesquels l'esprit fait entrer les mots. Ces groupements peuvent être passagers, mais, à force d'être répétés, ils arrivent à recevoir un caractère *usuel* et à former même des *unités* indissolubles. Il faut «penser» ces groupements comme le fait le sujet parlant sa langue maternelle. Entre les cas extrêmes (groupements passagers et unités indécomposables) se placent des groupes intermédiaires appelés *séries phraséologiques* (p. ex. les séries d'intensité et les périphrases verbales). Points de vue différents de la stylistique et de l'art d'écrire dans l'étude de la phraséologie.

Les unités phraséologiques se reconnaissent à certains *indices extérieurs* et *intérieurs*: les premiers se déduisent de la forme des groupes, les autres (seuls importants), de la manière dont les groupes sont *conçus* par l'esprit. Les principaux de ces indices sont: l'équivalence de la locution à un mot unique; l'oubli du sens des éléments (notamment dans les locutions de forme analogue); la présence, dans la locution, d'archaïsmes de mots, de sens ou de syntaxe; l'ellipse, etc. — Les *clichés* sont des locutions toutes faites, transmises par la langue littéraire à la langue courante. — L'étude de la phraséologie clôt l'étude de la délimitation des faits d'expression; définition de l'*unité lexicologique*.

§ 79. **Comment on apprend les mots dans la langue maternelle.** Ce qui permet le maniement aisé des faits



d'expression de la langue maternelle, c'est d'abord que notre esprit les associe constamment à des représentations ou des concepts qui, en se réveillant dans notre esprit, évoquent à leur tour les expressions correspondantes; c'est ensuite que le sentiment intervient presque toujours dans ces associations et contribue à les cimenter (§§ 7 et 11); c'est enfin que notre mémoire retient beaucoup mieux les mots en groupes que les mots isolés. Ces groupements ont tantôt un caractère passager et fugitif; ils se désagrègent aussitôt après s'être formés; tantôt ils ont plus de fixité, et sont d'autant plus stables qu'ils sont plus souvent répétés. Or rien ne contribue davantage à les graver dans notre esprit que ces associations naturelles; jamais nous ne pourrions conserver ni employer tous les mots que nous savons de la langue maternelle, si nous devions les apprendre séparément; l'association des mots est, avec l'intervention du sentiment, la principale cause de l'assimilation rapide de l'idiome maternel. Chaque mot est, dans notre mémoire, une maille d'un réseau aux fils tenus et innombrables; dans chaque mot viennent aboutir, pour en repartir ensuite, mille associations diverses. Ainsi, d'une part les mots, s'appelant les uns les autres, se retiennent plus facilement; d'autre part, la variété de ces associations nous donne une grande liberté dans leur emploi, parce qu'elles offrent non pas une, mais de nombreuses possibilités dans la reproduction de ces mots.

§ 80. **Fixité variable des groupes de mots.** Certains mots, avons-nous dit, tendent à se souder entre eux plus étroitement que d'autres, soit que leur groupement ait en lui-même quelque chose qui nous frappe, soit qu'il exprime une idée qui nous a particulièrement impressionnés; dans ces deux cas, la relation entre le fait de pensée et le fait de langage reste gravée dans la mémoire et tend à se reproduire dans le langage; lorsque l'association atteint son plus haut degré de cohésion, le groupe est définitivement consacré par l'usage. On peut donc dire que la combinaison des mots entre eux varie d'aspect dans les limites formées par deux cas extrêmes: 1) l'association se désagrège aussitôt après sa

formation, et les mots qui la composaient recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement; 2) les mots, à force d'être employés ensemble pour l'expression d'une même idée, perdent toute autonomie, ne peuvent plus se séparer et n'ont de sens que par leur réunion. On comprend qu'entre ces deux extrêmes il y a place pour une foule de cas intermédiaires qui ne se laissent ni préciser ni classer. Cela importe peu d'ailleurs; on connaît notre principe de recherche: pas de divisions rigoureuses, mais caractéristique des tendances générales et des faits typiques pouvant servir de points de repère (§ 31). Comparons différentes combinaisons formées avec le verbe *avoir*: il est certain que, dans un groupe comme «*avoir une maison*», l'indépendance du verbe est absolue; d'autre part, on est sûr qu'il l'a perdue tout entière dans la locution *avoir lieu* («*cet événement a eu lieu l'année passée*»), comme c'est le cas pour l'allemand *stattfinden*, qui a le même sens; mais quand on dit que quelqu'un «*n'a pas de chance*», peut-on dire que le groupe *avoir de la chance* est entièrement libre ou entièrement lié? Ni l'un ni l'autre.

Les groupes consacrés par l'usage s'appellent *locutions phraséologiques*; nous nommerons *séries* celles où la cohésion des termes n'est que relative, et *unités* celles où elle est absolue.

**§ 81. Nécessité de l'étude des locutions.** La stylistique ne peut négliger l'étude de ces phénomènes, puisque la délimitation des faits de langage est la condition nécessaire pour qu'on puisse les identifier (§ 18, 29 s.). Il en est des locutions comme des mots isolés: si l'examen auquel on les soumet n'est pas conforme aux opérations du sujet parlant sa langue maternelle, la recherche se trouve faussée dès son point de départ. Il y a là un danger analogue à celui de la décomposition des mots (chap. I). Tout dépend de la manière dont on «*pense*» ces groupes; ni l'écriture, ni même la prononciation n'avertissent un étranger qu'il doit unir ou séparer les «*molécules*» que son instinct étymologique voudrait dissocier. Si l'on s'attache au sens des mots *tout*, *de* et *suite* qui composent la locution *tout de suite*, on commet

la même erreur que si l'on traduisait séparément *entre* et *prendre* pour expliquer le verbe *entreprendre*. Si donc il y a des critères, des indices de cette union ou de cette séparation des éléments, ils ne peuvent consister que dans des faits étrangers à l'écriture et même à la prononciation.

**§ 82. Exemple des cas extrêmes dans le groupement des mots.** On peut se rendre compte de ce que nous avançons, en examinant des groupes de mots qui, selon les contextes, doivent être considérés comme des associations libres ou comme des unités indissolubles. Soit la phrase: «Une foi qui se montre trop est une *mauvaise foi*». Il est évident que dans le groupe *mauvaise foi*, l'adjectif conserve toute son indépendance vis-à-vis du substantif et forme avec lui une association libre et occasionnelle; nous avons affaire non à une, mais à deux unités. En revanche, si l'on dit: «*La mauvaise foi embrouille les affaires les plus simples*», non seulement le sens des deux mots *mauvaise* et *foi* est différent de ce qu'il était dans le premier cas, mais surtout ils expriment une seule idée, un seul concept: «mauvaise foi» est synonyme de «mal-honnêteté, déloyauté». Psychologiquement, c'est un mot, une *unité lexicologique* (qu'on peut appeler, si l'on veut, *unité composée*). On trouvera la même opposition dans les deux phrases suivantes: «Cet homme est fier, dans le *bon sens* du mot», et «Le *bon sens* suffit pour montrer l'absurdité d'une pareille entreprise»; dans le premier emploi, *bon sens* renferme deux unités; dans le second, une seule. Comparez encore: «Un *parti pris* n'est pas encore exécuté», et «Il faut juger les gens sans *parti pris*», où *parti pris* se présente sous deux aspects différents. Il s'agit ici de véritables expressions homonymes, selon la définition donnée au § 50.

Parfois aussi, des oppositions de pensées donnent lieu à des *jeux de mots* et font éclater d'une façon inattendue l'unité d'un groupe phraséologique, par le fait qu'il se trouve artificiellement désagrégé; ainsi, lorsqu'on dit: «Le *sens commun* est plus *rare* qu'on ne pense», ou, d'une façon plus pédante: «Le *sens commun* est moins *commun* qu'on ne pense», l'esprit se rappelle tout d'un coup que «sens commun» est formé de

deux mots qui individuellement *peuvent* avoir un sens; mais, sans le contraste produit par le choc des idées, on n'aurait pas songé au sens des éléments du groupe.

§ 83. **Cas intermédiaires. Les séries.** Nous aurons à revenir plus loin sur les indices dont l'étranger peut faire usage pour mesurer le degré de cohésion d'un groupe de mots; pour le moment, puisque les cas extrêmes sont définis, disons quelques mots d'un cas intermédiaire, celui des *séries phraséologiques* ou *groupements usuels*. Là encore, loin de vouloir fixer des nuances insaisissables, nous nous bornerons à quelques points précis, destinés à orienter la recherche. Il y a série ou groupement usuel lorsque les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du « déjà vu ». Voici un exemple de ce genre de groupements: *malade* et *gravement* sont des mots parfaitement indépendants dans leur emploi; néanmoins, pour indiquer l'intensité de la maladie, l'usage a consacré un certain nombre d'adverbes, à l'exclusion de certains autres (p. ex. *sérieusement*, *gravement*, *dangereusement*); *gravement* *malade* est donc le type de la série usuelle. Pour donner une idée plus nette de ce caractère usuel, et pour montrer combien l'usage est tyrannique, constatons que *gravement* a un doublet étymologique (voir § 66): *grièvement*; mais, chose curieuse, cet adverbe, appliqué à *malade*, est incorrect; en revanche, il est l'adverbe consacré pour *blessé*; l'on ne saurait pourtant prétendre que le sens particulier de cet adverbe soit pour quelque chose dans cette préférence; *gravement* *malade* et *grièvement* *blessé* sont par conséquent deux exemples qui résument toute la question. De même, on dit *désirer ardemment* et *aimer éperdument*, mais les adverbes de ces séries ne peuvent pas être interchangés; il est incorrect de dire: *aimer ardemment* et *désirer éperdument*.

§ 84. **Séries d'intensité.** Ces exemples représentent une catégorie importante de séries usuelles qu'on pourrait appeler *séries d'intensité*: lorsqu'un substantif abstrait, un adjectif ou un verbe, tout en ayant une existence indépendante, semble

être relié, par un lien d'habitude, à un autre mot marquant une qualité, on remarque souvent que ce mot a pour fonction de renforcer le sens fondamental du substantif, de l'adjectif ou du verbe, sans y ajouter aucune détermination nouvelle, sans en restreindre ni préciser la notion première. Quand on entend parler de *chaleur solaire* ou de *chaleur artificielle*, on n'a nullement l'impression de groupes tout faits : chaque élément garde son indépendance ; c'est que les qualités attribuées ici à la chaleur sont spécifiques ; ce sont des modifications précises de l'idée générale de chaleur ; mais dès qu'on parle de *chaleur suffocante, accablante, tropicale, torride, sénégalienne*, etc., on sent que chaque adjectif n'a qu'une valeur intensive, sert à marquer un haut degré de la notion de chaleur ; mais, d'autre part, chacun de ces adjectifs forme avec le substantif *chaleur* une série usuelle ; tous ces groupes sont stéréotypés ; on les entend et on les lit chaque jour. On peut en dire autant de groupes comme *intimement lié, diamétralement opposé, ou refuser catégoriquement, regretter amèrement*, etc. Les groupements seront d'autant plus cohérents que les mots ajoutés à l'idée fondamentale ont un caractère plus intensif ; ainsi les groupes *aimer sincèrement, tendrement, passionnément*, bien qu'usuels et communs, le sont moins, cependant, que *chaleur suffocante, accablante*, etc., parce que, dans les premiers, on perçoit encore des nuances distinctes de l'amour, tandis que, dans les seconds, il n'y a plus que des degrés d'intensité. Analysons à ce point de vue les adjectifs contenus dans cette phrase de Chateaubriand : « Offrons le *saint sacrifice*, et que chacun y apporte un *recueillement profond*, une *foi vive*, une *reconnaissance infinie* et un *cœur humilié* ». Chacun de ces adjectifs présente un degré différent de cohésion avec son substantif : *infini* est ici, par essence, un adjectif d'intensité ; *profond* et *saint* sont les qualificatifs presque obligés de *recueillement* et *sacrifice* ; les deux mots *foi* et *vive* sont moins étroitement unis ; enfin *humilié* reste indépendant de *cœur*, parce qu'il marque une qualité tout à fait spécifique. On ferait les mêmes constatations dans les cas où un adverbe renforce le sens fondamental d'un adjectif

ou d'un verbe (comme *fermement convaincu, refuser catégoriquement*).

§ 85. **Séries verbales.** On peut citer aussi un autre type de locution qui forme la transition entre la *série* et l'*unité* absolue: il s'agit des locutions qui périphrasent les verbes. Ce cas est extrêmement fréquent, et on trouverait difficilement un verbe usuel qui n'ait à côté de lui une locution composée équivalente; comme, très souvent, cette locution renferme un substantif de la même famille **que le verbe**, c'est ce mode de formation qui est le plus démonstratif. Tout le monde sait qu'au lieu de *vaincre*, on dit aussi *remporter une victoire*; au lieu de *décider*, *prendre une décision*; *de s'engager*, *prendre un engagement*, etc. Ici, il est encore moins facile de distinguer les séries d'usage et les unités absolues, mais on sait que cette distinction n'est pas très importante. Un critère qui, sans être infaillible, peut servir à trier les exemples, c'est la présence ou l'absence des articles *le, la, un, une* devant le substantif de la périphrase verbale. Étant données les locutions *avoir l'habitude* et *avoir coutume*, certains faits montrent que la cohésion des termes est plus grande dans la seconde que dans la première. *Avoir l'habitude* peut être varié de plusieurs manières: on a *l'habitude* de faire une chose; on a *une* habitude bonne ou mauvaise, invétérée, ancienne, etc.; la construction peut être renversée: on peut dire: *l'habitude* que j'ai prise, etc. Avec *avoir coutume*, rien de semblable: aucune addition n'est possible, aucune modification dans l'ordre des mots. Je vois des groupements assez relâchés dans *recueillir des informations, prendre des renseignements, jeter un coup d'œil, faire un tour, jouer un tour à qn*; il me semble saisir au contraire des unités dans *battre en retraite, faire preuve (de courage), avoir peur, avoir faim, prendre note (d'une chose), avoir lieu de (se plaindre, etc.), faire défaut, perdre connaissance, tenir tête*, etc. Mais la présence ou l'absence de l'article n'est pas une norme infaillible: une locution comme *prendre la fuite* est aussi compacte que *battre en retraite*. Encore une fois, nos classifications n'ont rien de rigide; c'est l'instinct qui doit guider la recherche. Le

critère le plus sûr est d'ailleurs la découverte d'un terme d'identification (voir II<sup>e</sup> partie, chap. 3).

Il va sans dire qu'il y a encore d'autres types de séries; la lecture et l'observation feront trouver diverses catégories sur lesquelles on ne peut insister ici; l'essentiel était de caractériser le phénomène en général.

**§ 86. Séries incorrectes.** L'étude des séries, et en général de tous les groupements phraséologiques, est très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. Inversement, l'emploi de séries incorrectes est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement; ce qu'on appelle communément la *propriété des termes* n'a en général rien à faire avec les «termes», mais beaucoup avec leur groupement; il s'agit, dans la plupart des cas, de la connaissance instinctive des combinaisons consacrées par l'usage. Les étrangers construisent des séries incorrectes, d'abord parce qu'ils s'imaginent que les mots d'un groupe ont une existence indépendante et peuvent être remplacés par leurs synonymes: ainsi on dira *regagner sa liberté* («*seine Freiheit wieder gewinnen*») au lieu de *recouvrer sa liberté*, parce qu'il n'y a pas de différence appréciable entre *regagner* et *recouvrer*; ce qui n'empêche pas que *regagner* est ici une faute de français; ensuite, par une sorte de confusion qu'on appelle contamination, on fait de deux groupes usuels une seule série phraséologique; on dit incorrectement *être délivré de sa prison*, parce que l'on confond: *être délivré de ses chaînes* et *sortir de prison*. D'ailleurs les langues elles-mêmes ne sont pas indemnes du défaut de la contamination; le français «correct» tombe dans la même erreur que l'étranger lorsqu'il se permet des expressions comme «faire une chose dans tel ou tel but», d'après l'expression *dans telle ou telle intention*.

**§ 87. Les groupements usuels et le style.** Telle est la méthode à suivre dans l'étude d'une langue étrangère; il faut ajouter que tout se présente différemment au point de vue du style; ceci, dira-t-on, est indifférent pour le sujet: c'est vrai (§ 21 b); s'il en est question ici, c'est précisément

pour mieux faire comprendre la distance qui sépare l'art d'écrire et la stylistique. Celle-ci observe, celui-là donne des conseils; celle-ci constate, l'art d'écrire apprend à manier la langue dans une intention esthétique. En fait, l'emploi abusif de ces groupements banals est un des signes les plus évidents de l'absence d'originalité. Plus l'empreinte du style est forte, moins on y surprend de ces tours que tout le monde a lus ou entendus, tandis qu'ils pullulent dans la littérature de bas étage; la prose des journaux en est farcie. Le véritable littérateur tend à renouveler les séries, comme il renouvelle les images (§ 207). On retrouve souvent, sous un groupement qui paraît entièrement neuf, une série usuelle remaniée; comparez: «Un grand silence se fit» et «Un grand silence *tomba*»; au lieu de «*faire naître* le désir», Maupassant dit quelque part: «Sa conversation était plutôt reposante et n'*allumait* point en nous un vif désir de répondre». Le style personnel évite la série usuelle comme il évite le cliché (voir plus bas § 99).

On verra plus tard que le caractère de banalité attaché aux séries ne se retrouve pas au même degré dans les unités dont l'usage a fait des mots simples. L'on devine aisément la cause de cette différence: là où le groupement des mots est définitivement fixé par la langue, l'originalité perd ses droits; on ne peut pas plus changer la composition de la locution *prendre parti pour quelqu'un* qu'on ne peut remplacer *promettre* par *démettre* ou *permettre*.

Si l'on a insisté un peu longuement sur les groupements usuels, ce n'est pas, comme le ferait croire ce paragraphe, pour habituer les étrangers à prendre de la langue ce qu'elle offre de plus banal, mais c'est que les *séries* préparent l'étude des *unités* proprement dites.

**§ 88. Unités phraséologiques.** On dit qu'un groupe forme une unité lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une; il faut en outre que cette signification soit nouvelle et n'équivalise pas simplement à la somme des significations des éléments (ce qui du reste serait absurde). On peut comparer ce changement à celui



qui résulte d'une combinaison chimique. Aussi les unités ne sont pas aussi difficiles à caractériser que les séries; un étranger est moins tenté de les traduire par leurs éléments; le sens total s'impose avec plus de force et le groupe se reproduit tel quel à chaque répétition; si en outre l'unité est d'un usage très fréquent, il est impossible de ne pas reconnaître que le groupe équivaut à un mot unique. C'est le cas par exemple de locutions adverbiales comme *tout à l'heure*, *tout de suite*, *à peu près*, *tout à fait*, *sans doute*, *sans cesse*, etc. C'est par ces groupes qu'il faut commencer; ensuite on étudiera les unités verbales, qui sont extrêmement nombreuses.

Toutefois l'instinct étymologique est si fort, qu'on ne saurait prendre trop de précautions: ce sont ces précautions que nous allons essayer d'indiquer.

§ 89. **Indices de l'unité phraséologique.** Il serait précieux de savoir à quels indices on reconnaît que l'usage a consacré l'unité d'un groupe. Nous décrirons quelques-uns de ces indices, en distinguant nettement ceux qu'on tire de la forme des locutions et ceux qui tiennent à la correspondance entre la forme et la pensée, c. à d. à la manière dont les sujets parlants comprennent les locutions. Les premiers de ces indices peuvent être appelés *extérieurs*, les seconds *intérieurs*; les premiers sont peu sûrs ou tout à fait trompeurs; les seconds ont seuls une réelle importance.

§ 90. **Indices extérieurs.** On croit reconnaître qu'il y a unité de groupement, quand on constate 1) qu'un groupe est composé de plusieurs mots *séparés par l'écriture*, 2) que ces mots sont disposés dans un *ordre invariable* et ne peuvent pas être séparés par d'autres mots, 3) qu'aucun des mots du groupe *ne peut être remplacé par un autre mot*. Or l'observation montre que ces conditions ne suffisent pas pour caractériser une locution phraséologique (puisque tout dépend de l'unité de conception), et inversement, qu'il y a des locutions parfaitement caractérisées qui ne répondent pas à ces conditions.

1. L'écriture peut fondre en un seul mot les différents termes d'une locution, comme cela se voit dans l'allemand

*vielleicht* et le français *toujours* (= *tous jours*), ou, d'une manière moins évidente, dans *peut-être* (= *peut être* «*kann sein*»). Ce cas ne présente d'ailleurs aucun danger pour la compréhension du groupe; l'œil étant habitué à «voir» un seul mot, l'esprit n'est guère tenté de décomposer le groupe dans ses éléments. Un Allemand voit un mot dans *toujours*, comme il en voit un dans *vielleicht*; des mots comme *autour*, *malgré*, *parfois*, *partout*, *pourtant*, lui apparaissent comme des unités, parce que l'orthographe opère dans le même sens que l'esprit. Il y a même là un premier point de repère, un indice *intérieur* pour la compréhension d'autres groupes synonymes; il suffit de comparer *autour* et à *l'entour*, *malgré* et *en dépit de*, ou des contraires comme *partout* et *nulle part*, etc., pour se convaincre que les groupes disloqués par l'écriture sont tout aussi unis que ceux dont l'écriture a consacré l'unité, et ainsi on fait un premier pas vers la *conception* vraie des groupes, seul résultat qui importe.

2. Une locution peut parfaitement être coupée en deux par d'autres mots de la phrase, sans rien perdre de son unité. Pour se rendre compte de la chose, il suffit de penser aux verbes «séparables» de l'allemand; *abnehmen* reste une unité dans «Die Kälte hat *abgenommen*» ou «*nimmt ab*», aussi bien que dans «*wird abnehmen*». Ce phénomène, très remarquable au point de vue psychologique, se vérifie en français; la locution «*le premier venu*» («*der erste beste*») peut devenir «*le premier homme venu*» et n'en reste pas moins une locution; la négation *ne... pas* est une unité phraséologique; d'une manière générale, on pourrait prouver qu'une foule de faits de syntaxe ne sont que des groupements phraséologiques à éléments *séparables*.

3. Une locution peut avoir une partie fixe et une partie mobile ou *interchangeable*, c. à d. que certains mots peuvent être remplacés par d'autres, sans que le groupe cesse d'être cohérent. Qu'on parle d'un «*enfant bien élevé*» ou d'un «*enfant mal élevé*», dans les deux cas il y a unité de conception. Souvent la partie mobile d'une locution peut être formée de toute espèce de mots; c'est ainsi qu'on dit «regarder *d'un air*

*méchant, sévère; tendre, etc.*»; on sait que les adverbess français en *-ment* étaient à l'origine des locutions à éléments interchangeables; en effet *fermement, lentement, ardemment, etc.*, remontent à lat. *firma mente* «avec un esprit ferme», *lenta mente, ardente mente, etc.* De là aux faits de syntaxe pure, il n'y a qu'un pas; ainsi la notion d'appartenance ou de propriété est exprimée en français par des groupes comme «*la maison de Paul*» où *maison* et *Paul* peuvent être remplacés par n'importe quel substantif, la préposition étant la partie fixe du groupe; qu'est-ce là sinon une locution à éléments interchangeables?

§ 91. **Indices intérieurs.** Les véritables indices auxquels on reconnaît un groupement phraséologique ne sont donc pas des signes extérieurs, tenant à la forme des groupes; l'attention doit se porter plutôt sur ceux que fournit le fait de pensée comparé avec son expression. Ces critères-là sont précieux, mais aussi plus difficiles à connaître; en outre, aucun n'a un caractère de certitude absolue, et il faut se garder d'y voir des «recettes» infaillibles.

§ 92. **Équivalence avec un mot simple.** L'indice le plus général, qui dispense de tous les autres, c'est la possibilité ou l'impossibilité de remplacer une locution par un mot unique, que nous appellerons «terme d'identification»; ainsi, au point de vue de l'idée pure, *prendre la fuite* équivaut sensiblement à *fuir*; *battre en retraite* à *se retirer*; *manière d'agir* = *procédé*; *en faveur d'un ami* = *pour un ami, etc.* Il s'agit de l'opération que nous avons appelée, au § 18, identification des faits de langage; elle ne peut être étudiée ici en détail, puisqu'elle fera l'objet de toute la seconde partie (et plus particulièrement du chapitre 3). Mais cette étude sera grandement facilitée, si l'on s'habitue, dès maintenant, à l'aide des exercices du livre d'application, à remplacer et à expliquer les locutions composées par des mots simples de sens analogue. On doit s'efforcer de trouver des termes exprimant la même idée de la façon la plus abstraite et la plus générale. Ce procédé n'est pas infaillible; il n'indique pas exactement le

degré de cohésion des groupes, puisqu'on peut identifier de cette façon les *séries* (§ 83) comme les *unités* (§ 88); mais il ne trompe jamais complètement, parce qu'il repose sur une base logique.

§ 93. **Oubli du sens des éléments.** Les autres indices que nous allons passer en revue n'offrent qu'une diversité apparente; ils se résument tous dans un fait très simple: l'oubli et l'incompréhension. Au fond, la cohésion des éléments d'une locution composée prouve que le sujet parlant ne pense pas aux mots isolés; il dit souvent, sans le savoir, des choses simplement absurdes ou qu'il se refuserait à dire s'il les comprenait. Un Français ne pense pas au sens des mots *maille* et *partir* dans l'expression «avoir maille à partir avec quelqu'un» (cf. § 66); jamais il n'oserait dire qu'«il jette les yeux sur un objet» s'il pensait au sens réel du verbe *jeter*. On peut trouver cette vue paradoxale; mais l'on peut dire, plus paradoxalement encore: c'est une erreur de croire que, dans la pratique de la langue maternelle, on comprend tout ce qu'on dit ou écrit; il nous échappe en parlant une foule de mots sans signification pour nous, et nous conservons, à notre insu, une quantité de vestiges du passé de la langue dont nous ne saisissons pas le sens, même grossièrement. En un certain sens, l'étranger qui apprend le français le «comprend» mieux que nous; je veux dire qu'il le saisit plus analytiquement que nous; supériorité peu enviable, du reste, car, dans l'étude de la phraséologie, ce don d'analyse est aussi préjudiciable que dans l'étude des mots isolés; pour bien comprendre l'esprit d'une langue, il faut en ignorer beaucoup de choses.

Quoi qu'il en soit, de nombreux indices prouvent que les articulations qui relient les éléments d'un groupe ne sont plus saisies par la conscience, et que ces éléments eux-mêmes ne sont plus «pensés»; les rouages sont encrassés, si l'on peut dire. Ces indices ne permettent pas de découvrir toutes les unités phraséologiques, mais ils s'appliquent à l'immense majorité d'entre elles; ils montrent invariablement que l'esprit du sujet parlant est préoccupé de relier la locution totale à l'idée dont

elle est le symbole, et que cette correspondance lui fait oublier la valeur des éléments isolés. Dans tous ces cas, il y a, d'une manière quelconque, incompréhension et oubli. Tantôt le sens même des mots qui composent la locution est perdu, tantôt on ne saisit plus les rapports syntaxiques qui relient ces mots entre eux.

§ 94. **Locutions de forme analogue.** Voici un cas très fréquent qui permet de montrer l'oubli des éléments d'un groupe, et, d'autre part, de saisir le véritable caractère des *indices extérieurs* dont il a été question au § 90. Beaucoup de locutions ont une forme analogue ou même identique, et diffèrent pourtant complètement par le sens. Prenons comme exemples les deux expressions *prendre parti pour quelqu'un* et *prendre son parti d'une chose*; la première signifie «faire cause commune avec qn, défendre ses idées, etc.», l'autre équivaut à «se résigner à une chose»; il n'y a donc aucun contact de sens entre ces deux locutions. D'autre part, la seule différence de forme qui les sépare est la présence dans l'une, et l'absence dans l'autre, du pronom possessif *son*; or ce mot n'a actuellement aucune valeur pour la signification du groupe où il figure; il n'est plus «pensé»; il sert tout au plus d'«étiquette» à la locution, un peu comme un préfixe dont le sens est perdu sert à distinguer extérieurement un composé d'autres mots de la même famille; p. ex. *promettre* ne se distingue de *permettre*, *admettre*, etc. que par la présence du préfixe *pro-*, qui pourtant n'a plus aucune valeur pour la détermination du sens de *promettre*.

C'est de la même manière qu'il faut comprendre les expressions si nombreuses où un verbe a des significations différentes, selon qu'il est suivi d'une des prépositions *de*, *à*, *pour*, etc., ou qu'il ne comporte l'adjonction d'aucune préposition. Ainsi les deux verbes *prétendre une chose* et *prétendre à une chose* sont différents au point d'être entièrement séparés pour le sens; le premier veut dire «déclarer, soutenir, affirmer», le second «aspirer à la possession d'une chose à laquelle on croit avoir droit». Dans le second cas, la préposition *à* fait partie du verbe, absolument au même titre que son préfixe

*pré*; le simple mot *à*, vide de sens, le sépare de l'autre locution de la même manière que *pré*-, dont le sens est perdu, le distingue de *tendre*, *attendre*, etc. Si l'on dit que *Anspruch auf etwas machen* se dit en français *prétendre*, c'est comme si l'on disait que *erlauben* se dit en français *mettre*, par oubli du préfixe *per-* (sous prétexte qu'il est vide de sens par lui-même). On peut encore citer les verbes du type *avancer*: *s'avancer*; quand on dit «Le travail *avance*», le verbe exprime l'idée de progrès, et dans «L'enneini *s'avance*», *s'avancer* veut dire «se diriger dans une direction déterminée». Ainsi on n'a pas même le droit de dire que *prendre parti* et *prendre son parti*, *prétendre une chose* et *prétendre à une chose* sont deux couples d'homonymes (§ 50); ils ne le sont pas plus que *mettre* et *permettre*. L'homonymie existe pourtant entre les locutions comme entre les mots: ainsi *tenir* (un bâton) n'est pas homonyme de *tenir à* (la richesse), mais *tenir à* (la richesse) est homonyme de *tenir à* (une cause, en parlant d'un événement, allem. «an etwas liegen»). Il n'y a qu'un correctif aux mille et une équivoques que peuvent suggérer des distinctions aussi délicates, c'est d'apprendre les locutions *sans en rien omettre*, puis de les expliquer par des termes d'identification, selon le procédé qui sera exposé plus bas (II<sup>e</sup> partie, chap. 3).

§ 95. **Archaïsmes et expressions vieillies.** Un indice important de groupement phraséologique, c'est la présence d'un *archaïsme* dans une expression. Mais d'abord il faut s'entendre sur le sens qu'il faut donner à ce terme. Pour nous, archaïsme n'est pas du tout synonyme d'expression vieillie et rare; sans compter qu'un archaïsme n'est pas nécessairement un mot! Lorsqu'un fait de langage est décidément sorti de l'usage, il fait l'impression de quelque chose d'aboli; c'est comme si un vestige d'une langue qui n'est plus renaissait pour un instant; tel est le cas p. ex. du verbe *occire* signifiant «tuer»: ce mot, qui n'est plus en usage et qui ou bien doit s'expliquer par lui-même, ou bien n'est pas compris du tout, fait immédiatement l'effet d'une expression vieillie.

Ce que nous entendons par archaïsme est tout autre

chose, et cela était à prévoir: comme nous envisageons toujours un état de langage déterminé, sans l'expliquer par l'histoire, un archaïsme ne peut en faire partie que s'il est encore *vivant*. Cela semble paradoxal à première vue; mais voyons la chose de plus près. Soit le contexte: «brandir un bâton *en guise de lance*»; la locution *en guise de* est d'un usage constant, et pourtant le substantif *guise*, qui signifiait «manière», est vieilli; un Français, interrogé à brûle-pourpoint, ne sait ce que c'est que *la guise*, mais il comprend sans effort *en guise de*. Le fait capital est donc que *guise* n'est vivant que grâce à son entourage, parce qu'il fait partie d'une locution; par là, il devient à son tour un *indice* du caractère locutionnel du groupe. Voilà ce qu'est pour nous un archaïsme.

Mais il y a archaïsme dans une foule d'autres cas où les mots ne sont pas en cause. Ainsi il y a des *archaïsmes de sens*. Quand on dit: *Il n'y a pas péril en la demeure*, le mot *demeure* est sur le même pied que *guise*, avec cette différence que *demeure*, en tant que mot isolé, est parfaitement vivant; mais il n'est plus employé dans le sens que suppose la locution (c. à d. «attente, expectative»). Il y a perte de sens et non perte de mot; mais c'est exactement la même chose pour nous, puisque dans ce cas *demeure* est son propre homonyme (voir § 50).

Ce n'est pas tout: il y a aussi, il y a surtout des *archaïsmes de syntaxe*, et, chose plus surprenante, ces archaïsmes permettent parfois la création de néologismes! Ainsi la locution *faire panache* renferme un archaïsme de syntaxe, et pourtant c'est une locution née d'hier; elle appartient au jargon des chauffeurs d'automobile. Ce qui est archaïque, c'est simplement l'absence d'article; cette absence était normale dans une certaine période de l'ancien français, mais la syntaxe actuelle rétablirait l'article si les mots composant l'expression avaient des valeurs réellement indépendantes, comme dans *faire du pain*, *faire un compte*, *faire le compte d'un client*, etc. L'absence du pronom sujet *il* est aussi un archaïsme de syntaxe et par conséquent un indice phraséolo-

gique (p. ex. dans *peut-être*, *n'importe*, etc.); il en est de même des constructions contraires à l'ordre usuel des mots (p. ex. «La ville fut prise *sans coup férir*»). Ces archaïsmes de syntaxe sont donc des «moules» ou des «poncifs» permettant la création de locutions nouvelles; ils se reproduisent, mais les produits de cette multiplication portent toujours la même marque que les locutions antérieures, c. à d. qu'elles ne peuvent, comme celles-ci, avoir qu'un caractère phraséologique; les groupes de mots indépendants n'en sont pas atteints.

Un archaïsme est donc un fait de langage qui, pris isolément, n'est pas compris du sujet parlant et ne devient intelligible que par sa présence dans un groupe de mots; ce groupe seul a un sens, l'esprit ne s'arrêtant plus à l'analyse des éléments. D'où cette conclusion importante: tout fait d'archaïsme est l'indice d'une unité dont il n'est qu'un élément, autrement dit, l'indice d'une unité phraséologique. Sans doute ce phénomène ne se vérifie pas dans tous les cas, mais la portée n'en est pas moins très grande.

**§ 96. Rôle de l'archaïsme dans l'enseignement des langues.** A ce propos on peut ajouter deux remarques, un peu étrangères, il est vrai, à notre sujet:

1. La syntaxe vivante d'une langue pourrait s'apprendre d'une manière frappante et comme par contraste, si l'on faisait observer méthodiquement les cas où elle est violée; l'absence d'article, p. ex., devrait être opposée soigneusement à la nécessité de sa présence dans les cas où il n'y a pas archaïsme; inversement, on ferait comprendre la nature archaïque (et par conséquent locutionnelle) d'un groupe en insistant expressément sur le traitement de tel ou tel fait de syntaxe dans la langue vivante.

2. On pourrait, d'une manière très simple et très ingénieuse, «amorcer» des études de sémantique, d'étymologie et de grammaire historique en étudiant les survivances du passé dans la langue vivante; on suivrait alors le chemin inverse de la recherche ordinaire: d'abord parce qu'on remonterait dans le passé au lieu de redescendre dans le présent, ensuite parce qu'on commencerait par la syntaxe au lieu de commencer



par la phonétique; on irait de la pensée à la parole, au lieu d'aller de la parole à la pensée. A certains points de vue, cette méthode paraît plus naturelle; elle serait surtout plus profitable pour la connaissance de la langue vivante, en mettant à la disposition de l'étude un ensemble de faits qui sont, pour ainsi dire, à la portée de la main; on se rendra peut-être un compte plus exact de ces idées en observant le principe d'ordonnance de nos exercices sur les archaïsmes.

**§ 97. Oubli des rapports syntaxiques vivants; incorrections.** Parmi les faits qui prouvent qu'on ne pense pas aux éléments d'une locution, il faut citer la négligence des lois de la syntaxe vivante; bien que le phénomène ne soit pas très fréquent dans une langue aussi «réglée» que le français, il y en a des exemples significatifs. Ainsi, des adjectifs en locutions perdent la faculté d'accord: on dit «A quoi *bon* l'ambition?»; une femme peut dire «Je me fais *fort* de réussir»; la correspondance des temps est enfreinte, p. ex.: «*c'est* pourquoi il ne réussissait pas»; des adjectifs sont juxtaposés contrairement aux règles de la syntaxe, p. ex.: «une *insigne mauvaise* foi»; des adverbes se trouvent devant des mots qu'ils ne peuvent déterminer, p. ex.: «Une jeune fille *très* comme il faut», «j'ai *bien* peur», etc., etc.

Je dirais même que les incorrections, les fluctuations de l'usage et même les fautes d'orthographe sont bonnes à noter. Un exemple curieux de fluctuation est offert par l'expression *des plus* qui marque le superlatif; on lit parfois: «un accueil des plus aimable», pour «aimables», et l'on entend même dire: «un accueil des plus amical»; en tout cas personne n'ose plus parler d'un accueil «des plus amicaux». Je laisse de côté les grossières incorrections du genre de celles-ci: «Qu'est-ce qu'il a l'air?», «Venez de plus bonne heure», «une marchandise plus bon marché»; mais, tout en évitant soigneusement ces tournures, l'étranger peut en observer le caractère et la raison d'être; elle est réelle, car (faut-il le rappeler?) jamais on ne parle ni on n'écrit incorrectement pour le seul plaisir d'être incorrect.

**§ 98. Ellipse, pléonasme, dérivation, faits de prononciation.** Lorsqu'une *ellipse* n'est plus sentie, c. à d. que

l'esprit ne cherche plus à rétablir le ou les mots manquants, elle est un indice de l'oubli des éléments d'un groupe; mais il faut distinguer soigneusement l'ellipse en général et celle qui résulte d'un archaïsme de syntaxe (§ 95). Dans beaucoup de locutions devenues usuelles, le français a supprimé un substantif et l'a remplacé par un pronom ou un adverbe personnels (*il, elle, le, la, les, en, y*); l'ellipse de ces noms était sentie à l'origine et le substantif était sous-entendu, précisément parce qu'il était facile de le suppléer au moyen du contexte et de la situation; *l'emporter* a signifié d'abord *emporter* (ou *remporter*) *le prix (de la victoire)*; mais actuellement on ne sent plus l'ellipse d'aucun substantif dans la locution *l'emporter*, et c'est une différence essentielle. Souvent même, on est embarrassé pour le choix du mot à rétablir; c'est le cas pour «il y va de ma vie» et «en vouloir à quelqu'un»; qui saurait dire ce que remplace exactement *en* dans «en pincer pour quelqu'un», c. à d. «éprouver de l'amour pour quelqu'un»?

Le *pléonasm*e, qui est le contraire de l'ellipse, se voit plus rarement, et ce n'est pas un indice absolument sûr; mais on lui reconnaîtra ce caractère dans des groupes comme: «être en lieu et place de quelqu'un», «être toujours par *voies* et par *chemins*», «une seule et même personne», etc.

Il n'y a pas lieu d'insister beaucoup non plus sur les faits de dérivation; p. ex. *bonhomie* prouve à lui seul que *bonhomme* est une unité; *débonnairété* n'a pu être formé que lorsque *de bon air* est devenu un pur adjectif (*débonnaire*); beaucoup de néologismes, dont le sort n'est pas encore tout à fait fixé, sont des dérivés de cette espèce (*jemenfichisme, bienpublicard*, etc.).

On pourrait encore mentionner la prononciation parmi les indices phraséologiques. Mais l'oreille d'un étranger n'est peut-être pas assez exercée pour saisir ces nuances délicates. Ainsi, lorsqu'une unité phraséologique est souvent employée, il arrive qu'on la prononce avec une certaine négligence; cela tient à son caractère de locution, combiné avec la tendance au moindre effort; une partie des sons suffit pour identifier le

groupe, et l'on fait l'économie du superflu. On peut faire une contre-épreuve du genre de celle du § 82; ainsi, l'adverbe *peut-être* («*vielleicht*») est prononcé à tout instant avec une prononciation «négligée» *p't-être*, et même *p't-êt'*; mais jamais, dans la prononciation la plus familière, on ne surprendra la même réduction phonétique, si *peut* et *être* ont chacun un sens individuel, p. ex. dans cette phrase: «On se demande si réellement cela *peut être*». Comparez encore 1) Vous viendrez, *n'est-ce pas?* (ou *'spas?* ou même *pas?*); 2) *N'est-ce pas* lui qui vient là bas? (sans altération possible).

§ 99. **Les clichés.** Un mot, en terminant, sur les «clichés»; ils touchent à la phraséologie et sont à signaler aussi comme cas intermédiaire entre l'expression usuelle et la création littéraire ou fait de style (§ 21 b). Les clichés sont des locutions toutes faites, de petites phrases qui correspondent en partie à ce que les Allemands appellent des «*geflügelte Worte*»; les clichés perdent toute saveur à force d'être répétés, mais ils peuvent, dans certains cas, passer pour des créations originales; chez ceux qui les emploient de bonne foi, ils dénotent une demi-culture; quand se rend compte de leur véritable caractère, on ne les emploie guère que par manière de plaisanterie; c'est alors un fait d'évocation et de déplacement de milieu (voir V<sup>e</sup> partie, chap. 3).

La plupart du temps, les clichés sont des expressions littéraires qui ont eu de la vogue et ont passé dans le domaine commun. Les périphrases stéréotypées de la poésie classique en sont des exemples frappants; quel poète oserait aujourd'hui parler de *l'astre du jour*, du *flambeau des nuits*, et employer les mille autres expressions par lesquelles autrefois on évitait le mot propre? Beaucoup de clichés sont des lambeaux de phrases empruntés à des auteurs connus; que l'on pense à l'énorme quantité d'expressions toutes faites que La Fontaine a versées dans le domaine commun! Mais la plupart des clichés ont une origine incertaine, et ceux-là sont particulièrement du goût des sots et des pédants: il est plus facile de les faire passer pour des créations originales. Le cliché est en effet le procédé le plus commode pour jeter de la poudre aux

yeux et pour cacher l'insuffisance du style ou de l'éloquence. Au lieu de dire «*et cetera*» ou «*ainsi de suite*», on entend dire: «J'en passe et des meilleures»; c'est une citation de La Fontaine; celui qui dit cela sérieusement est un naïf ou un individu de culture équivoque; le plus souvent, on ne prononcera cette phrase que le sourire aux lèvres; on n'est pas dupe de sa valeur. Dire d'un joli tableau que c'est «un pur chef-d'œuvre», c'est user d'un cliché; un orateur qui appelle les droits de l'homme «les immortels principes de 89» est un enflé ou un roublard qui spéculé sur la bêtise de ses auditeurs. Le style des journaux regorge de clichés; comment en serait-il autrement? On ne peut guère écrire correctement et rapidement sans en faire. Lisez plutôt les titres des faits-divers des feuilles de chou: a-t-on repêché le cadavre d'un noyé, on intitule cela «Macabre découverte»; un touriste qui a péri dans une ascension est «une victime de l'Alpe», qui, dans ce cas, sera invariablement «l'Alpe homicide». Certains auteurs se sont fait une spécialité du cliché; George Ohnet sera cité éternellement comme un maître en ce genre; d'autres auteurs présentent sous ce rapport des différences curieuses avec eux-mêmes; Feuillet a écrit le *Roman d'un jeune homme pauvre* à coups de clichés, tandis qu'il y en a fort peu dans *Julia de Trécœur*. On trouvera un joli pastiche de discours politique à clichés au chapitre VIII de *Madame Bovary* de Flaubert; dans ce roman, Homais est le cliché incarné; Pailleron a pastiché la conférence à clichés dans *Le Monde où l'on s'ennuie* (Acte II, sc. 1).

§ 100. **Conclusion.** Rappelons, pour finir, notre point de vue dans toutes ces questions: l'étude de la phraséologie et des indices décrits plus haut a pour but d'habituer à «penser» les locutions comme le fait le sujet parlant sa langue maternelle, c'est-à-dire synthétiquement. Pour y arriver, il faut combattre l'instinct étymologique, qui agit ici comme dans la décomposition des mots isolés. Dans l'un et l'autre cas, c'est la délimitation des faits d'expression qui est en jeu; or il est nécessaire de délimiter exactement un fait d'expression pour pouvoir l'identifier correctement, et le problème de la délimi-

tation des faits d'expression n'est résolu que lorsqu'on a trouvé les limites et les contours de l'**unité lexicologique**. On sait ce qu'il faut entendre par ce terme (§ 77): nous appelons unité lexicologique tout fait de langage qui offre un sens complet et autonome, c'est-à-dire qui correspond à une unité de pensée (représentation concrète ou concept abstrait). Cette unité peut être constituée par un mot, une partie d'un mot ou un groupe de mots (voyez plus haut § 78).

Mais si le sens d'une unité lexicologique est complet par lui-même, il peut avoir besoin d'être fixé par les éléments voisins; ceux-ci peuvent concourir à son identification, et c'est même le cas le plus fréquent. La marche naturelle de notre étude nous mène donc vers l'**identification** des faits d'expression, mais nous oblige à résoudre tout d'abord cette question: quel rôle joue l'**entourage** d'une unité lexicologique dans l'**identification** de cette unité?

---

## DEUXIÈME PARTIE.

# IDENTIFICATION DES FAITS D'EXPRESSION.

---

### Chapitre 1.

#### L'entourage des faits d'expression.

**Sommaire.** On doit distinguer soigneusement entre les groupes de mots qui sont nécessaires pour identifier les unités lexicologiques, et les groupes de mots qui forment eux-mêmes des unités; les premiers sont des *contextes*, les seconds des *groupes phraséologiques*. Bien que la *phrase* ait une réelle unité, elle ne peut être confondue avec l'unité lexicologique, qu'une analyse strictement *logique* peut seule révéler. Fautes d'identification résultant de cette confusion.

L'entourage d'un fait d'expression est constitué, non seulement par le *contexte*, mais par la *situation*, la *mimique* et l'*intonation*. Malgré l'importance de ces divers facteurs, notamment de l'intonation, le contexte occupe en général la première place. L'étude de l'entourage des faits d'expression doit jouer un rôle dans l'enseignement.

---

**§ 101. Locution phraséologique et contexte.** Les explications du chapitre précédent permettent de mieux saisir une distinction importante dont nous donnerons d'abord une idée par des exemples.

Soit le groupe de mots: «*gagner de l'argent au jeu*»; *gagner* apparaît nettement comme un élément indécomposable, il se détache aisément des mots voisins; «*gagner de l'argent au jeu*» n'est donc pas une locution phraséologique, et *gagner* forme une unité lexicologique. Pourtant il n'a de sens précis que grâce au reste du groupe: *gagner*, par lui-même, n'aurai

pas une signification assez claire (comparez «gagner sa vie», «gagner l'estime de quelqu'un» et l'homonyme «gagner la ville»). Il en est tout autrement du groupe «gagner du terrain»: non seulement *gagner* ne se suffit pas à lui-même, mais il offre un sens global qu'on peut identifier par le terme «avancer».

Il faut donc distinguer soigneusement 1) les *groupes phraséologiques*, où les mots, par leur ensemble, offrent un sens global, et 2) les *contextes*, où plusieurs unités lexicologiques se trouvent déterminées les unes par les autres. Ainsi, la délimitation des deux groupes: «*faire une faute*» et «*faire part d'*(une nouvelle à quelqu'un)» est différente; l'identification des deux groupes diffère dans la même mesure; dans le premier cas, *faire* est une unité lexicologique (déterminée d'ailleurs par le contexte); dans le second, *faire* n'est pas un mot indépendant, il n'est qu'un élément de l'unité «*faire part de*» (= «communiquer»). On voit donc quelles sont les deux fautes à éviter en matière de délimitation: l'une consiste à considérer un contexte comme une unité, et l'autre, à prendre une locution pour un groupe de plusieurs unités lexicologiques.

Qu'il n'y ait d'ailleurs aucune limite définie entre les deux ordres de faits, cela se déduit naturellement de toutes nos explications antérieures et de la cohésion variable des groupes phraséologiques (voir notamment § 80); ainsi, l'unité est complète dans *faire part de*, elle l'est moins dans *gagner du terrain*. Nous nous dispensons de justifier une fois de plus notre désir d'établir des distinctions *pratiques*, par l'étude de cas extrêmes et nettement caractérisés.

§ 102. **L'unité lexicologique et la phrase.** Comment et dans quelle mesure l'entourage d'une unité lexicologique peut-il fixer celle-ci sans en faire partie?

On a dit quelquefois que l'unité linguistique est constituée par la phrase et non par ses éléments; cette question relève plus de la philosophie du langage que de la stylistique. Lorsque nous prononçons une phrase telle que: «Où est ma plume?», nous percevons une unité indéniable; celui qui la prononce et celui qui l'entend la conçoivent comme un tout;

mais la réflexion ne tarde pas à discerner des éléments parfaitement définis que le sujet parlant a dû, lui aussi, mais inconsciemment, concevoir dans l'énoncé de sa phrase. On peut donc dire qu'une phrase présente une unité, mais que cette unité se divise, grâce à un effort d'attention, en un nombre variable d'éléments linguistiques, dont chacun correspond à un élément de pensée. Or l'identification des faits d'expression ne peut reposer que sur un effort d'attention, dont le résultat est d'assimiler chaque élément de langage à un élément de pensée.

Cette distinction fondamentale est très fréquemment négligée au début des recherches; cette négligence peut à la longue compromettre le résultat du travail d'identification, et par là fausser la vue des faits stylistiques proprement dits. Au fond, il s'agit là d'un instinct opposé à l'instinct étymologique; au lieu de décomposer trop, on ne décompose pas assez; au lieu d'envisager les unités lexicologiques, on s'attache à l'*impression totale*, plus ou moins vague, qui se dégage d'une phrase ou d'un groupe de mots.

Balzac parle quelque part de pauvres vieilles femmes qui attendent avidement leur tour dans une distribution de soupe: «Des vieilles affamées, dit-il, tendaient la tête comme des chiens en arrêt devant la perdrix». Un de mes élèves, voulant identifier les faits d'expression contenus dans cette phrase, prétendait qu'elle exprime l'avidité. On ne saurait dire que cette constatation est absolument fausse; mais elle ne repose pas sur un travail d'identification; c'est le résultat d'une impression; celle-ci se dégage de l'ensemble du contexte et plus encore, de la situation supposée par le passage tout entier, et même par le roman d'où est tiré le passage. Cette faute en entraîne une autre, qui n'est pas nouvelle pour nous: l'élève qui raisonnait ainsi était en train de faire une observation de style; en poussant plus avant son examen, il nous aurait appris comment, dans ce passage, en se servant des ressources offertes par la langue, Balzac est arrivé à rendre une impression *personnelle* de l'avidité, et surtout comment il l'a rendue *littérairement, esthétiquement*. Pour mieux



comprendre cette distinction capitale, il suffit de se reporter au § 21 : toute combinaison personnelle des unités d'expression reste en dehors du domaine de la stylistique ; de plus, toute combinaison personnelle qui poursuit un but esthétique est du ressort de l'art d'écrire et de la littérature ; elle est donc plus éloignée encore de notre champ d'observation.

Dans cette même phrase, un autre élève découpait le groupe *tendre la tête* et l'identifiait par les termes « désir intense, besoin pressant, avidité ». Cette faute est du même ordre, mais, portant sur des faits plus restreints, elle se laisse mieux saisir et se révèle double. 1. Le groupe de mots ainsi délimité ne forme pas locution ; ce n'est pas une unité : *tendre* et *tête* correspondent à deux représentations distinctes ; 2. ici encore, il y a confusion entre le sens réel, usuel de ces mots et l'impression qui se dégage du contexte ; cette impression ne résulte pas des mots eux-mêmes, ni de leur combinaison, mais d'une combinaison plus complexe, plus subtile, personnelle à l'auteur, et tendant à donner à l'expression *tendre la tête*, par résultante, accidentellement, la valeur symbolique d'avidité ; par elle-même, elle ne comporte pas cette valeur. On exprimerait la même chose autrement en disant qu'on s'est trompé sur la nature du *moyen* ou *procédé* d'expression (§ 18) : on a cru que *tendre la tête* est une image, et cela n'est pas ; c'est une expression de sens concret et matériel ; ici elle est, si l'on peut dire, en puissance d'image, mais grâce à Balzac, non en vertu d'une valeur inhérente à cette combinaison.

**§ 103. Facteurs qui constituent l'entourage d'un fait d'expression.** Que doit-on entendre par entourage d'un mot ou, plus généralement, d'une unité lexicologique ? Lorsqu'on étudie surtout la langue écrite, on croit que l'entourage est formé uniquement par les mots environnants, le **contexte** (§ 101) ; mais quand on aborde la langue parlée, on voit que l'entourage est un ensemble de facteurs et que le contexte n'est qu'un de ces facteurs, le plus important, il est vrai.

La preuve, c'est que le contexte ne suffit pas toujours à

identifier une unité. Dans l'exemple «gagner de l'argent au jeu», les mots voisins fixent bien le sens du verbe *gagner*; mais en est-il toujours ainsi? Supposez qu'en voyant quelqu'un tomber dans la rue et se relever tout couvert de boue, vous lui disiez plaisamment: «Vous voilà propre!»; écrivez maintenant cette phrase et demandez-en le sens à une personne qui n'a pas assisté à la scène; si vous n'ajoutez aucun commentaire, vous risquez de recevoir une explication diamétralement opposée au sens que vous mettiez vous-même dans ces mots; c'est que le contexte, à lui seul, ne peut pas faire voir que, par *ironie*, l'adjectif *propre* est pris dans le sens de *sale*. Mais par quoi ce sens est-il révélé? D'abord par les conditions extérieures dans lesquelles cette phrase a été prononcée, par la «mise en scène», ce qu'on appelle la **situation**. Mais il y a un autre facteur déterminant: c'est l'inflexion expressive de la voix, l'**intonation**. Dans le cas qui nous occupe, l'intonation, fixée par l'usage (comme tout, d'ailleurs, dans le langage organisé), est si expressive, qu'elle pourrait faire, sans l'aide de la situation, ce que le contexte ne pouvait pas: donner à *propre* le sens de *sale*. Ce n'est pas tout: les jeux de **physionomie**, les gestes, tous les mouvements du corps comportant une valeur conventionnelle et symbolique, en un mot la **mimique**, tout cela peut jouer un rôle dans l'identification. Revenons sur ces deux derniers facteurs.

§ 104. La **mimique** est l'ensemble des mouvements susceptibles d'exprimer, *même à eux seuls* une *idée* (c'est-à-dire de fixer sa signification *logique*), et aussi de marquer un *sentiment*; mais nous ne considérons ici que les mouvements *accompagnant* les faits de langage. Si je veux avoir, sans quitter ma chaise l'un des livres qui se trouvent à différentes places dans ma chambre et que je dise à quelqu'un: «Apportez-moi *ce* livre!», il y a équivoque; deux des facteurs de l'entourage de ma phrase restent insuffisants: le contexte et la situation, puisqu'il y a plusieurs livres. Mais un geste indicateur suffira pour désigner le livre que je désire: la mimique a suppléé à l'insuffisance des paroles et du milieu où elles sont prononcées; ma pensée

se trouve fixée *intellectuellement, logiquement*. Si, en outre, j'attends impatiemment le livre, ou si la personne interpellée m'irrite par sa lenteur à exécuter mon ordre, ces sentiments peuvent se refléter dans la vivacité du geste (et, naturellement, dans l'intonation); ma pensée se trouve alors fixée *affectivement*, elle est exprimée avec tout son contenu. La mimique est donc un vrai moyen d'expression; comme ce moyen est étranger aux mots, nous l'appellerons un *moyen indirect* (voir VI<sup>e</sup> partie, chap. 1); remarquons cependant que ce terme ne doit pas être pris dans le sens que les moyens indirects frappent l'esprit moins spontanément que les mots; c'est le contraire qui est vrai.

§ 105. *L'intonation*. Tout ce qui est dit de la mimique peut être répété de l'intonation; ce n'est pas autre chose qu'une «mimique vocale»; mais tandis que la première est un moyen d'expression accessoire, intermittent et plus ou moins individuel, l'importance de l'intonation est beaucoup plus grande; son emploi dans la langue parlée est constant. Avant tout, il faut distinguer nettement *l'intonation* de la *prononciation*, car cette dernière est inexpressive et automatique. Si l'*e* français se prononce d'une certaine façon dans une position déterminée d'un mot, cette prononciation se reproduit dans tous les mots où l'*e* occupe la même position, et cette loi phonétique n'a aucune signification pour la pensée exprimée. L'intonation, elle aussi, a ses lois, mais elles ne dépendent pas de la constitution des mots; elles ont un rapport direct avec l'expression des idées et des sentiments.

Nous ne retenons ici de l'intonation que sa valeur de détermination; nous l'étudierons plus tard à un point de vue différent (voir VI<sup>e</sup> partie, chap. 2). Soit la phrase: *Vous êtes là*. Supposons que nous l'entendions prononcer sans la voir fixée ni par l'écriture ni par des signes de ponctuation; alors la manière dont elle sera intonée pourra seule m'en révéler la signification: selon l'intonation qui l'accompagne, la phrase sera affirmative ou interrogative; elle marquera l'étonnement, la joie, le désir, l'appréhension; dans chaque cas, l'inflexion de la voix sera déterminée par des règles d'usage

semblables à toutes les autres règles du langage, bien qu'elles soient plus difficiles à saisir et à formuler. D'ailleurs l'intonation apparaît même dans les cas où elle n'est pas nécessaire; on ne peut prononcer des mots ayant un sens sans les intoner; l'intonation est le commentaire perpétuel de la parole et, par conséquent, de la pensée; elle accompagne la parole intérieure comme le langage articulé; nous ne pouvons penser consciemment sans parler, de sorte que la pensée elle-même porte une intonation, identique à celle des mots par lesquels nous l'exprimerions. De même, nous ne lisons pas mentalement sans intoner ce que nous lisons (à condition, bien entendu, que le texte lu soit compris); les signes de ponctuation, surtout le point d'interrogation et le point d'exclamation, ne sont que des tentatives de marquer l'intonation par l'écriture, et dans la plupart des cas on pourrait les supprimer sans nuire à la compréhension.

**§ 106. Valeur didactique de l'intonation et de la mimique.** L'enseignement des langues étrangères devrait s'inspirer de ces observations et les utiliser avec plus de méthode. L'étude en deviendrait à la fois plus facile et plus vivante: plus facile, parce que ces moyens indirects d'expression sont, comme on l'a vu, des facteurs d'identification; plus vivante, parce que ces procédés sont affectifs en même temps que logiques; ils permettent aux sentiments et aux émotions de s'unir à l'expression des idées; or les langues vivantes ne sont vivantes que grâce à cette combinaison. L'habitude d'observer et d'utiliser ces faits devrait être prise dès le début de l'enseignement et n'être négligée à aucune période de l'étude. La méthode intuitive peut rendre ici de grands services, à condition toutefois d'être plus rationnelle qu'elle ne l'est généralement. En effet cette habitude ne saurait être prise à la légère; le maître qui entreprend d'inculquer ces données doit posséder la langue par l'observation autant que par la pratique; il doit pouvoir corriger les intonations fausses comme les fautes de grammaire; l'intonation peut faire l'objet d'explications raisonnées dans la lecture et la récitation des textes. La mimique elle-même ne saurait être négligée à l'école. Quant à l'enseignement

supérieur, il trouvera dans l'étude de ces facteurs d'expression un objet d'étude du plus haut intérêt, et quand on aura défini plus exactement les rapports existant entre les faits de pensée et les moyens *indirects* d'expression, des données pratiques s'en déduiront plus aisément.

§ 107. **Valeur didactique du contexte.** Si l'on a un peu insisté tout à l'heure sur l'intonation et la mimique, c'est que leur importance n'est pas suffisamment connue; mais, parmi les éléments d'identification, le contexte reste toujours au premier plan; c'est lui qui donne les informations les plus abondantes et les plus exactes; dans une étude raisonnée des faits d'expression, il joue un rôle qui n'est égalé par aucun des autres facteurs. On a souvent dit que les mots ne doivent être expliqués et appris qu'au moyen de contextes et que l'étude des mots isolés est préjudiciable à l'étude des langues: précepte excellent, mais qu'on applique trop peu et sans grande méthode. Il faut, pour se convaincre de son utilité, un entraînement régulier et un ensemble de procédés, dont on a essayé de donner une idée dans les exercices d'application; comme ils sont beaucoup plus démonstratifs que toutes les données théoriques, nous y renvoyons le lecteur sans plus de détails.

## Chapitre 2.

### Pluralité des faits d'expression et groupement des synonymes.

**Sommaire.** La délimitation des faits d'expression n'est qu'un moyen d'arriver à leur *définition* et à leur *identification*; à son tour, l'identification n'est pour nous qu'une préparation à la recherche de la *nature affective*, c. à d. à l'étude stylistique de ces faits.

Dans l'emploi spontané du langage, on ne fixe que rarement le sens d'un mot par *définition*, et sa signification ne se déduit guère par des procédés analytiques: on la détermine le plus souvent par comparaison avec des expressions analogues, surtout avec celle qui représente l'idée sous sa forme la plus *simple* et la plus *usuelle*. Les associations déterminées par le souvenir d'expressions analogues créent une sorte de synonymie instinctive, qu'on peut appeler le sens de la *pluralité des moyens d'expression*; c'est le fondement

naturel de la synonymie systématique; d'autre part, la comparaison inconsciente avec un terme simple est le principe naturel de l'opération appelée identification. Il n'est donc pas rationnel de chercher les différences entre les synonymes avant d'étudier leurs ressemblances et leurs caractères communs; cela est contraire au sentiment instinctif de la pluralité des moyens d'expression, que révèlent de nombreux indices du langage spontané, et qui se retrouve dans la langue écrite sous une forme plus systématique, notamment dans l'emploi des *périphrases* et des *antithèses*. Utilisation de ces données pour le groupement des synonymes.

**§ 108. Définition, identification et recherche des caractères stylistiques.** Le chapitre précédent a montré comment on délimite un fait d'expression; ce n'est qu'après ce premier travail qu'on peut chercher à *définir* et à *identifier*. Ces deux opérations ne doivent pas être confondues l'une avec l'autre, pas plus qu'elles ne doivent l'être toutes deux avec une troisième: la recherche des caractères stylistiques d'une expression.

a) La définition d'un fait de langage est la détermination de son sens logique et exact; b) l'identification a pour but de relier le fait de langage à un équivalent logique, en l'assimilant à une notion simple; .c) la recherche du caractère stylistique consiste à dégager le ou les éléments affectifs qu'il contient et qui lui assignent une place dans le «système expressif» de la langue. On détermine la signification d'un mot par sa définition exacte; on l'identifie par l'énoncé du terme désignant la notion simple à laquelle il se rattache; on fixe son caractère stylistique en le mesurant à un mode idéal d'expression assez typique pour servir de norme de comparaison; ces types sont, d'une part, le mode d'expression intellectuel ou logique (voir chapitre suivant), qui fait ressortir les caractères affectifs *naturels*, inhérents aux faits d'expression observés; d'autre part, la langue commune (V<sup>e</sup> partie, chap. 1), qui fait apparaître les caractères affectifs produits par l'évocation des milieux.

**§ 109. Exemple type.** Pour comprendre ces distinctions, il suffit de reprendre l'exemple commenté dans l'introduction au § 18; en voici un nouveau, qui permettra de grouper encore

une fois ces divers points de vue. Dans l'ensemble de la phrase: «C'est un *frêle* appui que le sien», retenons le mot *frêle*, qui est une unité parfaitement délimitée dans l'ensemble du contexte. Je cherche d'abord sa signification; chose curieuse, ce n'est pas une définition qui se présente tout d'abord à mon esprit, mais des analogies: ma pensée cherche instinctivement des expressions voisines, des synonymes; je parcours la trame des associations que tout sujet parlant sa langue maternelle porte en lui et j'explique *frêle* par des adjectifs comme *faible*, *débile*, *fragile*, *chétif*, etc. Mais ces synonymes sont-ils identiques? Non, et en étudiant leurs différences, involontairement je les ramène tous à *faible*; enfin en comparant *faible* et *frêle*, je trouve, par une réflexion qui est presque toujours étrangère à la pratique journalière de la langue, que *frêle* désigne «une espèce de faiblesse caractérisée par le manque de résistance ou de solidité»; un *appui frêle* est un appui qui cède au plus petit choc. Par cette dernière opération, j'ai établi une **définition** de *frêle*, j'ai déterminé sa **signification**.

Mais pourquoi comparais-je tout à l'heure *frêle* à *faible*, et (question plus importante), pourquoi *faible* est-il le premier mot qui se soit présenté à mon esprit pour expliquer *frêle*? C'est qu'il est le plus simple, le plus général, le plus compréhensif: c'est le terme qui contient en germe tous les autres de la série. Aussi disons-nous que les adjectifs *frêle*, *fragile*, *débile*, *chétif*, etc. se rangent sous la notion simple et fondamentale de *faiblesse*; faire cette constatation, c'est **identifier** tous ces mots par le terme *faiblesse*. Allons jusqu'au bout de nos distinctions: ai-je déterminé la nature stylistique du mot *frêle*? Nullement: pour cela il faudrait le faire passer par une autre filière (comparez toujours l'exemple du § 18). S'il apparaît que *frêle* se distingue de *faible* par une proportion plus grande d'éléments émotifs, si je suis plus fortement affecté en prononçant le premier, j'aurai déterminé un des caractères stylistiques naturels de l'expression; si je constate ensuite que la langue commune et la langue parlée ne font pas un emploi habituel du mot *frêle*, et que ce terme, appartenant à

la langue littéraire, «évoque» le milieu auquel il appartient et par là produit un effet spécial, appelé effet par évocation, j'aurai déterminé un autre caractère stylistique du mot, et ainsi de suite.

Cet ensemble de constatations, qui résument tout ce que la suite de ce livre contient, nous montre ce qu'on avait déjà marqué dans l'introduction (§ 18) : délimiter et identifier sont des opérations nécessaires à notre étude, mais elles ne font que préparer la véritable recherche stylistique; celle-ci s'attache à déterminer les caractères affectifs de l'expression et la place qu'elle occupe dans le système expressif de la langue.

§ 110. **Pluralité des moyens d'expression.** Il résulte de ce premier sondage que la définition, qui semble à première vue le procédé le plus simple pour fixer le sens d'un mot, est en réalité une opération assez étrangère au maniement spontané du langage, et qu'en tout cas elle ne peut prétendre à la première place dans l'ordre naturel de la recherche.

Il paraît en effet certain que, dans la pratique, nous ne recourons que rarement à la définition pour saisir ou faire comprendre aux autres un terme inconnu : dans le langage courant, on fait un emploi considérable 1. des points de comparaison tirés de la réalité, et 2. des expressions analogues et synonymes. Prenons un exemple (c'est un cas extrême, un peu naïf, mais très démonstratif, l'inconnue étant un mot tout à fait usuel). Quelqu'un vous demande ce que c'est que *marcher* : lui direz-vous que c'est «se mouvoir avec les pieds»? Oui, si vous êtes un professeur de logique ou de langue; non, si vous obéissez à l'instinct linguistique. «Marcher, direz-vous peut-être, mais c'est faire comme cet homme que vous voyez là-bas»; c'est une comparaison tirée de la réalité, une leçon de choses. Ou bien : «Marcher? C'est ce que vous faites tous les jours quand vous allez de chez vous à votre bureau»; même cas. Ou bien : «Marcher? Cela veut dire *cheminer, aller et venir, circuler*». C'est sur ce dernier cas que nous insisterons. Malgré le «cela veut dire», il n'y a pas là de définition, mais une explication par des termes voisins. Les faits d'expression reposent dans notre esprit par



groupes et se présentent de la même façon à notre conscience quand nous parlons. C'est là le germe de tout le travail d'identification, et c'est ce qui met à l'arrière-plan la recherche de la définition. Celle-ci est un procédé analytique; l'identification est l'aboutissement, l'utilisation systématique et le traitement méthodique d'un processus naturel. Nous suivrons la même marche que le sujet parlant dans l'usage spontané de la langue; comme lui, nous procéderons *par étapes*, et nous n'y perdrons rien, je le crois du moins.

Il y a donc, chez le sujet parlant, un sens très vif, bien qu'inconscient, de la *pluralité des faits d'expression* groupés dans notre esprit autour de la représentation des objets et des idées; ce n'est pas autre chose qu'une synonymie inconsciente; nous n'avons qu'à l'observer de plus près, sans parti pris scolastique, pour avoir le fondement de l'étude raisonnée des synonymes. Mais d'abord quelques mots sur les méthodes en usage dans cette étude.

### § III. Ressemblances et différences entre les synonymes.

C'est une erreur de méthode que d'étudier les distinctions entre les synonymes avant de les grouper par de fréquentes associations et de connaître le sens commun à tout un groupe. Cette faute vient de l'habitude de calquer l'enseignement de la langue étrangère sur celui de la langue maternelle (§ 71—73), mais elle est funeste dans tous les cas: un examen prématuré et trop subtil des distinctions synonymiques est préjudiciable même dans l'étude de l'idiome maternel. Chez des élèves trop jeunes ou mal préparés, le souci de la propriété des termes risque de gêner inutilement, et pour longtemps, l'aisance et le naturel de l'expression; mais, tandis que l'usage journalier de la langue maternelle atténue ce défaut, rien ne lui fait contre-poids dans l'étude d'une langue étrangère.

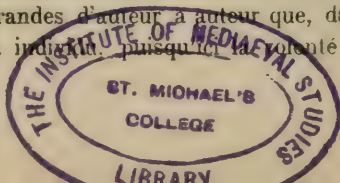
Du reste, tout prouve que, dans l'usage, les expressions synonymes nous apparaissent avant tout par leurs points de contact, qui favorisent la communication de la pensée. Celle-ci, d'autre part, ne s'exprime que rarement en une seule fois dans le langage spontané. Sans doute ce phénomène se vérifie très inégalement suivant les individus, le degré de

culture et les circonstances; mais il est général, parce qu'il a sa source dans la nature de l'esprit humain et les nécessités sociales du langage.

D'abord la pensée spontanée est souvent hésitante et n'arrive pas toute faite à son expression; elle s'énonce par à-coups; elle se cherche; on pense en parlant, ou on «parle» sa pensée. Mais il n'y a pas à insister sur un fait, somme toute, pathologique. Une autre cause de répétition est l'afflux des mouvements affectifs accompagnant la pensée; les pulsations émotives se répercutent dans l'expression, et le langage tend à répéter la pensée autant de fois qu'il y a de pulsations. Ex : une dénégation indignée peut prendre cette forme : *Ah! ça, non, par exemple, jamais!* On peut dire que cela équivaut à quatre *non*, et l'on pourrait encore allonger la phrase.

Enfin et surtout, la répétition est une nécessité de la communication et de la pénétration des idées; ce n'est pas chose aisée de se faire comprendre immédiatement en parlant et surtout d'imposer sa pensée à l'inertie de l'interlocuteur; ici encore, on peut constater de très grandes variétés suivant les hommes et les circonstances; mais le fait est réel, il suffit d'écouter les gens causer entre eux pour s'en convaincre.

§ 112. **Répercussion de ces faits dans la langue écrite.** Ces faits s'observent aussi dans la langue écrite, et c'est même un des cas où l'on voit le plus clairement combien les procédés de style ne font qu'organiser et régulariser les tendances naturelles du langage spontané. Or, si les textes écrits présentent les mêmes répétitions que le langage spontané, où la pensée doit pour ainsi dire s'improviser, il faut s'attendre à les trouver d'autant plus abondantes dans le parler et à l'état de tendance constante. En fait, les textes sont très démonstratifs à cet égard; on y voit sans cesse voisiner et concourir à des résultats identiques des expressions semblables, des mots de même sens, des périphrases, des variations de toutes formes et cela avec une sorte de virtuosité, sans qu'on puisse parler de négligence ou de redite. Naturellement les différences sont bien plus grandes d'auteur à auteur que, dans la langue parlée, d'individu à individu, puisqu'ici la volonté consciente joue un



rôle prépondérant: mais les différences sont surtout sensibles de genre à genre; tout dépend de la nature des choses exprimées. Les indications qui suivent ont pour but de montrer quels sont les divers aspects de ce phénomène et comment il faut les observer pour se rendre compte de la pluralité des moyens d'expression.

**§ 113. Formes de cette répétition.** Tantôt il s'agit de mots et de tours analogues qui se trouvent les uns à côté des autres dans la même phrase, tantôt ce sont des membres de phrase ou des phrases entières où l'idée est répétée ou plutôt variée. Les ressemblances entre ces expressions voisines n'ont rien d'absolu, et il faut s'y attendre, car sinon, il y aurait vraiment négligence, tautologie, pléonasme vicieux. Si au contraire les différences extérieures sont assez marquées pour dissimuler la répétition de l'idée, il y a lieu d'étudier ces expressions du point de vue qui nous occupe. Entre la répétition des mots et la répétition des phrases entières, il n'y a pas de limite précise, et l'on verra très vite combien la distinction exacte de ces deux cas a peu d'importance. Cependant il y a avantage à commencer par les mots isolés qui se suivent et expriment la même idée (ex.: «*C'est affreux, horrible, épouvantable!*»); insensiblement, on passera aux cas plus complexes (ex.: «*C'est là, Messieurs, chose mystérieuse, une de ces énigmes dont nous n'aurons peut-être jamais la clé*»). Voici une phrase de V. Cherbuliez où la répétition par groupes se substitue peu à peu à la répétition par mots isolés:

„Les blancs sont de toutes les races de la terre la plus malléable, la plus flexible: c'est une argile plastique, capable de recevoir toutes les empreintes et de revêtir toutes les formes“.

**§ 114. La périphrase et l'antithèse.** La forme élargie de la répétition de la pensée s'appelle dans l'art d'écrire *périphrase*: mais il faut entendre par ce terme la variation libre et spontanée d'une même idée, et non pas la périphrase stéréotypée caractérisée au § 99.

Pour que l'observation de ces faits soit fructueuse, il faut l'aborder sans parti pris d'imitation; il s'agit d'observer, et de cela seulement. Cela est si vrai qu'on peut conseiller l'étude

d'auteurs que la critique littéraire réproouve pour leur abus de la périphrase. Si l'on consulte sur ce sujet l'ouvrage de Mr. Albalat: *L'art d'écrire enseigné par l'assimilation des auteurs*, on notera, p. 160 et 220, ce qui est dit de certains écrivains qui ont poussé trop loin l'art de varier l'expression. Ce que l'auteur appelle «antithèse» (d'un terme un peu équivoque) rentre en grande partie dans le phénomène caractérisé plus haut.

Mais il faut surtout tenir compte du sujet traité; tous les genres n'offrent pas un égal profit pour l'observation. Un simple récit ne peut naturellement donner lieu à autant de répétitions que l'exposé d'un sujet abstrait, dont on veut faciliter la compréhension au lecteur; dans ce cas, en effet, pour peu qu'on ait affaire à un écrivain appartenant par quelque côté à la littérature et parlant pour le grand public, on peut être sûr de voir appliquer constamment ces procédés; il cherche le contact avec son lecteur, et s'efforce de présenter chaque idée essentielle sous toutes ses faces principales; il frappe l'esprit en accumulant des expressions concordantes pour le fond et diverses par la forme. Qu'on lise par exemple l'étude de Renan sur le génie des races celtiques; dans le passage suivant, que nous en extrayons, l'auteur développe cette idée à deux faces, que le Breton est resté opiniâtrément lui-même et a autant que possible repoussé l'influence étrangère:

„Si l'excellence des races devait être appréciée par la pureté de leur sang et l'inviolabilité de leur caractère, aucune, il faut l'avouer, ne pourrait le disputer en noblesse aux restes encore subsistants de la race celtique. Jamais famille humaine n'a vécu plus isolée du monde et plus pure de tout mélange étranger. Resserrée par la conquête dans des îles et des presqu'îles oubliées, elle a opposé une barrière infranchissable aux influences du dehors: elle a tout tiré d'elle-même, et n'a vécu que de son propre fonds. De là cette puissante individualité, cette haine de l'étranger, qui, jusqu'à nos jours, a formé le trait essentiel des peuples celtiques. La civilisation de Rome les atteignit à peine et ne laissa parmi eux que peu de traces. L'invasion germanique les refoula, mais ne les pénétra point. A l'heure qu'il est, ils résistent encore à une invasion bien autrement dangereuse, celle de la civilisation moderne,

si destructive des variétés locales et des types nationaux. L'Irlande en particulier (et là peut-être est le secret de son irrémédiable faiblesse) est la seule terre de l'Europe où l'indigène puisse produire les titres de sa descendance et désigner avec certitude, jusqu'aux ténèbres antéhistoriques, la race d'où il est sorti. C'est dans cette vie retirée, dans cette défiance contre tout ce qui vient du dehors, qu'il faut chercher l'explication des traits principaux du caractère de la race celtique . . . ."

On peut grouper presque tous les éléments de ce texte sous deux chefs: 1. isolement et horreur de toute influence étrangère; 2. originalité et personnalité. Dans tout développement de cette nature, il est facile, à certains endroits, de découvrir des *thèmes* et d'en étudier les variations.

**§ 115. Expériences sur les textes.** Ce n'est pas tout: on peut joindre l'expérience à l'observation, et d'une façon très simple. Il suffit de prendre un texte et de chercher, pour toutes les expressions caractéristiques, des équivalents qui laissent la pensée intacte; on sera frappé de l'abondance et de la variété des synonymes qui se présentent. Cet exercice prend une forme plus précise si l'on prépare un texte pour l'expliquer à des élèves, ou bien si, par une sorte de fiction, on s'imagine qu'on le prépare dans ce but; cette fiction a son importance, elle donne à ce travail une direction plus pratique et lui enlève très vite ce qu'il a de trop imprécis: en effet, quand on s'efforce d'expliquer à une autre personne une expression un peu particulière, on ne cherche pas des synonymes quelconques; par une sorte de nécessité, on recourt aux expressions les plus simples et les plus usuelles. Ainsi cet exercice, qui doit être fait sur une grande échelle, prépare très naturellement au travail d'identification, qui fera l'objet du chapitre suivant. Enfin si nous avons à parler ici du côté pratique de l'étude du langage, nous ajouterions que cette recherche des synonymes est un des exercices qui donnent le plus rapidement une forme aisée à l'élocution, dans la langue maternelle aussi bien que dans la langue étrangère. Pour l'application, nous renvoyons au livre d'exercices; contentons-nous d'un exemple.

Dans le passage suivant de Taine, le thème est ex-

posé dans la première phrase: il est aisé d'en analyser le développement:

« Cette légèreté empêche de vouloir fortement; cette sociabilité empêche de vouloir par soi-même. L'une affaiblit l'énergie des volontés, l'autre ôte aux volontés l'initiative. L'homme ainsi doué ne sait ni ouvrir la résistance, ni persévérer dans la résistance. Il change facilement de conviction et reçoit facilement sa conviction des autres. Il est disposé, sinon à servir, du moins à obéir. Il accepte volontiers, sinon la tyrannie, du moins la discipline. » (v. Albalat, *Assim.* 274.)

Voici comment l'idée de la volonté est variée: on ne veut pas fortement, on n'a pas d'énergie, on ne sait pas persévérer, on change facilement de conviction, on est disposé à servir.

Voici comment l'idée d'initiative est variée: on ne veut pas par soi-même, on ne sait pas ouvrir la résistance, on reçoit sa conviction des autres, on accepte la discipline (ou plus exactement: l'autorité), etc.

On verra au § 148 quel parti on peut tirer des dictionnaires idéologiques pour des exercices de ce genre.

Tels sont les faits susceptibles de donner une idée concrète de cette pluralité des moyens d'expression, qui est la base rationnelle de la synonymie. Si les explications qui précèdent ont jeté quelque confusion dans les esprits désireux avant tout d'établir des différences nettes entre les faits d'expression, il est temps de les rassurer; tout ceci n'est qu'une préparation à ce travail de distinction et de classement qui est notre idéal à nous aussi. C'est ce qui sera tenté dans le chapitre suivant.

### Chapitre 3.

## Identification et classement des faits d'expression.

**Sommaire.** — L'identification est une opération de logique linguistique; elle a pour but de faire découvrir un mode d'expression *intellectuel*, servant à déterminer, par contraste, la nature *affective* des faits de langage. — **A.** On identifie un fait d'expression en cherchant ses synonymes et en les groupant selon la distinction logique du genre et de l'espèce. Cette identification n'est possible

que d'une manière relative. Elle peut être fausse, soit que l'on détermine inexactement la notion à dégager, soit qu'on choisisse mal le terme d'identification. Les contraires logiques sont précieux pour la contre-épreuve. — **B.** Lorsque l'équivalence logique du terme d'identification s'accompagne d'une équivalence en contexte, on arrive à constituer un *mode d'expression intellectuel* ou langage de l'idée pure. Ce mode d'expression est en partie réalisé dans l'*expression scientifique* et dans la langue des *définitions*.

**C.** Les faits de langage, comme les notions qu'ils expriment, peuvent être non seulement identifiés, mais *classés*. Cette classification *idéologique* est différente de celle qui suit l'ordre dit *de matières*. Elle se trouve en partie réalisée dans les *dictionnaires idéologiques*. Ces dictionnaires sont généralement défectueux; les modifications qu'ils appellent concernent la conception générale, le plan d'ensemble et la disposition des matériaux dans chaque rubrique. La classification des faits de langage, tout comme leur identification, ne peut être que relative.

**D.** L'enseignement pratique des langues peut tirer parti du travail d'identification et de la consultation des dictionnaires idéologiques. — De l'identification d'un fait de langage, on passe, par une transition naturelle, à la recherche de ses caractères stylistiques.

---

## A. Recherche du terme d'identification.

§ 116. **But et nature de l'identification.** Pour notre étude, l'identification des faits de langage n'a pas son but en elle-même; elle n'est qu'un moyen. C'est ce que voudraient montrer les développements de ce chapitre.

Cette opération correspond à ce qu'est en logique la recherche d'une idée simple. En effet, un terme d'identification correspond toujours à un élément psychologique indécomposable (représentation concrète ou concept abstrait). Cette correspondance montre en quoi consiste le mécanisme de l'identification: on ne peut identifier un fait d'expression que par un terme qui ait la propriété d'exprimer, sous sa forme la plus simple, la plus objective, la plus abstraite, l'idée qui y est contenue.

§ 117. **Exemples.** Nous présentons ici un certain nombre d'expressions que nous ferons passer par les diverses étapes de l'identification; elles sont contenues dans les contextes suivants: *Le dénouement d'un drame. — Exposer son point de vue. —*

*Des mouvements embarrassés. — Se sauver à toutes jambes. — Avoir ses livres à portée de la main. — Le légitime propriétaire d'un objet. — Avec 400 francs j'arriverai.*

L'identification suppose que les faits d'expression ont été préalablement *délimités* (§ 77—100); nous ne revenons pas sur cette opération; on voit aisément que, dans ces contextes, les *unités lexicologiques* sont constituées, les unes par des mots isolés (*dénouement, drame, légitime, arriver, etc.*), les autres par des groupes phraséologiques (*point de vue, se sauver, à toutes jambes, à portée de*). Et maintenant, comment déterminer ces faits d'expression?

§ 118. **Recherche des synonymes.** Il est presque impossible, surtout au début, de trouver, de prime abord et à coup sûr, le terme d'identification. Le mieux est de chercher, même un peu au hasard, des expressions synonymes, puisqu'aussi bien c'est là le procédé que suggère la pratique du langage (cf. § 110). Ainsi *point de vue* peut être remplacé, sans que le sens en soit gravement altéré, par *avis, sentiment, idée, opinion, manière de voir, etc.*; au lieu de *se sauver*, on peut dire *fuir, s'enfuir, s'éloigner, etc.*, et ainsi des autres. Reste à savoir si, parmi les termes substitués, il y en a qui, dans chaque cas, répondent aux conditions posées par l'identification. Mais ces conditions, à leur tour, demandent à être précisées; elles le seront par une opération préparatoire très importante: la distinction du genre et de l'espèce appliquée aux faits de langage.

§ 119. **Le genre et l'espèce.** Cette distinction, essentiellement logique, est à la base de toute classification. Dans le cas particulier, elle consiste à découvrir celui des synonymes qui porte des caractères communs à toute une série d'expressions proposées et n'en renferme aucun qui ne se retrouve pas dans les autres. On s'apercevra très vite que ces caractères, pour être communs, doivent être de nature intellectuelle et n'affecter en rien la sensibilité; mais ce trait fondamental n'apparaîtra bien que plus tard. On trouvera, dans les exercices du second volume, des listes de synonymes sur lesquelles ces expériences pourront se faire plus pratiquement; ici, deux



exemples suffiront. Si je constate que *dénouement* a pour synonyme *fin*, ce terme apparaît immédiatement plus simple et plus «identificateur» que *dénouement*; celui-ci renferme en effet un certain nombre de caractères logiques étrangers au mot *fin*, et *fin*, en revanche, renferme tout l'essentiel du sens de *dénouement*, et en outre ne possède aucun caractère, ni logique ni affectif, qui lui soit propre à l'exclusion de l'autre terme. Soit encore la série de synonymes: *embarrassé*, *empêtré*, *gauche*, *maladroit*; le dernier terme de la série montre, mieux que les autres, les qualités requises pour un terme d'identification; et si les autres sont moins aptes à cette fonction, c'est de nouveau qu'ils présentent tous, à des degrés variables, des caractères particuliers, incompatibles avec l'identification. Notons qu'ici ces caractères propres sont d'ordre essentiellement affectif.

Il y a donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, des «mots-génres» et des «mots-espèces». La distinction entre ces deux catégories de faits de langage est le fondement de toute l'étude des synonymes. Toute explication de détail est inutile, si les expressions particulières ne sont pas d'abord groupées autour d'un terme contenant le sens fondamental commun à tous les synonymes et présentant ce sens sous l'aspect le plus objectif, le plus intellectuel et le moins affectif.

**§ 120. Identification et dictionnaires de synonymes.** Cette opération délicate, d'où dépend le succès de toutes les autres, serait grandement facilitée si l'on pouvait compter sur les dictionnaires de synonymes; mais il n'y faut guère songer. Dans la plupart des cas, les meilleurs d'entre eux négligent ce principe d'ordonnance et, d'une manière générale, aucun n'a cette rigueur de méthode sans laquelle la synonymie sera toujours une étude de dilettante «à l'usage des gens du monde». Un manuel de synonymes vous présentera, j'imagine, quelque distinction subtile entre les verbes *affecter de* et *se piquer de* (p. ex. «*affecter* ou *se piquer d'avoir du génie*»); mais c'est peine perdue; ces deux mots, étant tous deux particuliers, ne peuvent s'expliquer l'un par l'autre; ils ne pourraient l'être que par un troisième terme qui exprimerait l'idée commune à tous deux; alors une définition serait possible, et partant, une comparaison.

Mais voilà, ce travail est assez épineux; il demande beaucoup de réflexion et de tâtonnements; il faudrait aller de synonyme en synonyme, de simplification en simplification. Ainsi, les deux verbes cités plus haut, étant de sens complexe, doivent être expliqués par d'autres plus simples, tels que *prétendre*, *avoir la prétention de*; puis il faut définir ces termes, tirer de leurs définitions particulières les traits qu'ils ont en commun et exprimer cette réduction à l'unité sous une forme plus générale, p. ex.: «se croire capable d'une chose supérieure à ses forces, à sa capacité, à sa valeur»; il faut enfin aller au delà de cette définition et comprendre tous ces termes dans un terme simple et générique, **présomption**. C'est bien là le terme qui dit tout sans rien dire de trop; *outrecuidance*, qui est synonyme, n'est déjà plus aussi absolu; *orgueil* est au contraire trop général, etc. Cette expérience sur un cas isolé marque les étapes principales de tout travail d'identification.

Si les dictionnaires de synonymes ne se montraient illogiques que dans des cas aussi délicats que celui qu'on vient d'analyser, ils seraient excusables; mais c'est comme à plaisir qu'ils manquent de méthode. Bourguignon compare (p. 546) *raccommodement* et *rapatriage* (deux mots très particuliers dans leur signification et leur effet) et commence ainsi: «L'idée commune à ces deux mots est de remettre bien ensemble des personnes autrefois amies ou alliées et maintenant brouillées. *Raccommodement*... se dit d'une réconciliation sérieuse et solide, etc.» On voit la faute de perspective: le mot qui résume tous les autres et exprime la notion fondamentale (**réconciliation**), non seulement n'est pas en tête de la série des synonymes, mais n'y figure pas même, et apparaît, comme par hasard, au beau milieu de l'explication.

§ 121. **Possibilité relative de l'identification.** Il est à remarquer qu'un fait d'expression ne trouve pas toujours un terme qui puisse l'identifier, et que ce terme, s'il existe, ne lui équivaut jamais exactement; car *deux faits de langage ne sont jamais complètement synonymes*. Mais si l'on admet, ce qui sera prouvé plus tard, qu'une foule d'expressions diffèrent entre elles par tout autre chose que des caractères logiques,

tandis que, sous ce dernier rapport, leur différence est minime, le nombre des équivalences utilisables pour l'identification s'en accroît d'autant. Enfin, pratiquement, ces équivalences se justifient par le fait que nous n'y cherchons que des points de comparaison pour apprécier la valeur stylistique des faits de langage.

L'identification est d'autant plus rigoureuse, d'autant plus facile aussi, que le terme à identifier, quelque affectif qu'il soit, désigne une chose abstraite plutôt que sensible, à savoir une action, un état ou une propriété. Ainsi, parmi les exemples proposés au § 117, les expressions *se sauver* et *point de vue* appellent, pour ainsi dire, l'identification et gagnent à être identifiées; *se sauver* est, au point de vue de l'idée, sensiblement équivalent à *fuir*, et *point de vue* à *opinion*. En revanche, plus les choses désignées par les faits d'expression sont concrètes, plus l'identification est malaisée; elle est aussi d'autant plus inutile; car les choses qui tombent sous les sens s'identifient par leurs représentations mêmes. Le mot *franc* (dans «400 francs») n'est comparable qu'à l'objet qu'il désigne ou à sa représentation; aucun synonyme n'est susceptible d'identifier ce mot mieux que le mot lui-même; mais, d'autre part, qui chercherait à savoir ce que c'est qu'un franc autrement qu'en prenant connaissance de l'objet, ou en le traduisant dans une autre langue, ou en demandant sa définition (procédé qui ne doit pas être confondu avec l'identification)?

**§ 122. Résumé et application.** Pour qu'on puisse dire qu'une expression est identifiée, il faut donc 1) qu'on ne retrouve dans le terme identificateur aucun caractère logique qui soit absent de l'expression à identifier; 2) que le ou les caractères fondamentaux de celle-ci se retrouvent dans le terme d'identification, de manière que les deux expressions puissent être, pratiquement et au seul point de vue logique, *substituées l'une à l'autre*.

Si nous appliquons ce double principe aux exemples contenus au § 117, le procédé sera le suivant: à *toutes jambes*, dirons-nous, équivaut à (*très*) *rapidement* (notion simple: **rapidité**); à *portée* (de la main) veut dire *dans le voisinage de, près*

*de* (notion simple: **proximité**). Le mot *légitime* étant plus délicat, nous appliquons le procédé intermédiaire indiqué § 118 et nous cherchons des synonymes et des périphrases. Le «légitime propriétaire» est «celui qui a des *titres* à la possession d'une chose, qui a *qualité* pour la posséder, qui peut *justifier* de sa possession»; mais toutes ces expressions ne satisfont pas, parce qu'elles sont trop spéciales; continuons: c'est le propriétaire «dont la possession est *légale*, qui a le *droit* d'avoir cette chose»; la notion simple est celle de **droit**. Enfin que veut dire: «Avec 400 francs *j'arriverai?*» Procédons de la même manière: «400 francs *feront l'affaire*; avec 400 fr. *je m'en tirerai*», etc., toutes expressions qui ne serrent pas l'idée d'assez près; «*Il ne me faut pas plus* de 400 fr.; *j'aurai assez* de 400 fr.»; et enfin: «400 fr. me *suffiront*». C'est bien là le terme le plus abstrait, le plus identificateur; la notion simple est celle de **suffisance**.

§ 123. **Méthode; fautes concernant l'identification proprement dite.** Il est difficile d'aborder une étude aussi délicate sans commettre au début de nombreuses erreurs; une expérience à peu près journalière me montre combien ces erreurs sont difficiles à faire comprendre et à combattre; il vaut la peine de les **résumer**, bien qu'elles aient été en partie expliquées au § 102.

Les unes concernent la marche suivie dans l'identification; d'autres tiennent à l'extension insuffisante ou excessive attribuée à la notion dégagée; d'autres enfin proviennent d'un mauvais choix du terme d'identification.

Il arrive qu'on donne tantôt trop, tantôt trop peu d'importance à l'entourage du fait d'expression; dans le premier cas, on est victime de cette impression générale et vague dont il a été question au § 102; dans le second, on est entraîné par l'instinct étymologique, qui a fait l'objet de toute la première partie; dans un cas, on n'analyse pas assez; dans l'autre, on analyse trop.

Premier cas: on donne trop d'importance à l'entourage. Quelqu'un dit, en apprenant la mort d'une personne du même âge que lui: «*Mon tour viendra bientôt!*» La circonstance particulière où cette phrase est prononcée peut induire en erreur;

on se représente un événement fatal et inévitable; l'on en conclut que l'expression «Mon tour viendra bientôt» implique la notion générale de *fatalité*. La faute est double: d'abord il y a impression vague et non analyse; ensuite on perçoit une notion unique là où il y en a plusieurs. Le mot *bientôt* est nettement distinct du reste du groupe et désigne l'*avenir rapproché*; l'expression «*mon tour vient*» n'a rien à faire avec la fatalité; elle désigne la *place*, le *rang* attribué à quelqu'un dans une *série*.

Second cas: on néglige les indices fournis par le contexte et l'on attribue à un mot son sens *usuel* et *dominant*, sans remarquer que le texte en comporte un autre. Soit une phrase de Loti: «Un *élan* me venait d'aller prendre sa tête pour l'appuyer sur ma poitrine». Le mot *élan* se définit ordinairement «mouvement par lequel on se porte en avant» (notion générale: *mouvement initial*, ou plus simplement encore: *commencement*); on le traduirait par l'allemand *Anlauf*; mais un coup d'œil jeté sur le contexte détruit cette combinaison: *élan* équivaut ici à *désir*!

§ 124. **Fautes concernant l'extension du terme d'identification.** Si l'on a compris dans quelles limites il convient de chercher le terme d'identification, on verra que beaucoup de fautes sont des fautes d'extension

Il arrive, par exemple, qu'on explique un *fait d'expression* par un terme qui a sensiblement la même extension, c. à d. qui n'est ni plus ni moins abstrait que lui (c'est le cas lorsqu'on explique *gémissement* par *lamentation* ou vice versa).

Ou bien le terme choisi est trop général pour que l'identification soit pratiquement utilisable. Dire p. ex. que la *peur* est un *sentiment*, c'est ne rien dire; on ne voit pas que *peur* est lui-même terme d'identification et que ce terme peut à son tour servir à identifier des nuances plus particulières de la notion fondamentale (*terreur*, *épouvante*, *effroi*, etc.).

Ou bien enfin on veut expliquer un terme par un autre plus spécial que le premier; c'est le cas lorsqu'on définit *demeure* par *maison*; car une *maison* est toujours une *demeure*, mais toute *demeure* n'est pas une *maison*.

**§ 125. Fautes concernant la forme du terme d'identification.** En troisième lieu, on peut se tromper dans le choix du terme par lequel on veut représenter l'idée simple. Ainsi l'on s'efforce, souvent à tort, d'exprimer les abstractions par des substantifs; ceux-ci semblent en effet offrir plus de garantie pour la valeur logique de l'expression; c'est pour cette raison que la langue scientifique désigne si volontiers les idées par des substantifs (voir V<sup>e</sup> partie, chap. 2). Mais ce procédé n'est pas toujours applicable; il est souvent inutile et quelquefois dangereux. Tantôt le substantif choisi n'est pas dans l'usage courant, est trop exclusivement scientifique; or il n'y a aucun avantage à séparer inutilement le mode d'expression intellectuel de l'expression usuelle. Tantôt, et ceci est plus grave, le substantif abstrait n'a pas le même sens que d'autres mots de la famille, qui, eux, seraient valables pour l'identification. Voici quelques exemples:

Premier cas: des termes comme *matérialité*, *passibilité*, *rétrogradation* sont inutilisables, parce qu'ils sont inusités et partant, obscurs. Il est vrai que les dictionnaires idéologiques du type Roget-Robertson font un large emploi de cette terminologie; mais c'est une des causes qui contribuent à discréditer ces manuels, si utiles en eux-mêmes (voir plus bas § 142). Il faut d'autant plus se méfier des substantifs abstraits que le français est moins porté que d'autres langues à en autoriser l'usage; sous ce rapport, il forme un contraste frappant avec l'allemand, où ce mode d'expression est beaucoup plus fréquent.

Second cas: dans le contexte «*raccourcir un habit*», *raccourcir* équivant à «rendre court»; c'est un verbe *causatif* (§ 144) attaché à une notion simple qui s'identifie très bien par l'adjectif *court*, puisqu'elle désigne une qualité (voir § suivant); si l'on était tenté de recourir à des substantifs abstraits, on constaterait que *brièveté* ne s'applique qu'au temps et ne désigne pas une dimension (cf. «la *brièveté* de la vie»); quant à *courteté*, il serait un exemple du premier cas, car il n'est pas dans l'usage.

**§ 126. Conseils pour le choix du terme d'identification.** Voilà les fautes à éviter; mais à quels termes faut-il donner

la préférence? Dans la pratique, et surtout au début, on peut chercher à appliquer ce procédé très simple: identifier les expressions étudiées par des mots de la même catégorie grammaticale (un nom par un nom, un verbe par un verbe, etc.) Sans doute il n'y a rien là d'absolu: ainsi on ne saurait rendre des conjonctions (p. ex. *à moins que, pourvu que*, etc.) par d'autres conjonctions (ou du moins, en procédant ainsi, on ne fait que préparer l'identification, voir plus haut § 118); d'une manière générale, ce procédé est inapplicable aux *moyens indirects* (voir VI<sup>e</sup> partie); mais on se trouvera bien de s'y conformer partout où il donne des identifications à la fois logiques et naturelles.

Il est préférable encore d'examiner de plus près à quelle catégorie sémantique appartient l'expression à identifier; sous ce rapport on fera les constatations suivantes:

1) Les mots désignant des *actions* ou des *états* demandent à être identifiés, autant que possible, par des *verbes*: *manger* est beaucoup plus simple que *consommation* (des aliments), *absorption*, etc. (qui du reste sont des termes techniques); au contraire, c'est bien plutôt *consommation* que j'expliquerais par le verbe *manger*. Par ce procédé, on peut aussi éviter bien des équivoques: on sait que les trois quarts des noms abstraits arrivent à désigner des choses concrètes; c'est pour cette raison, p. ex., que le verbe *habiter* est beaucoup plus clair que le substantif *habitation* pour désigner un état pur et simple.

2) Les *qualités* s'expriment naturellement par des *adjectifs*: *rapide* est tout aussi clair que *rapidité*; *rusé* l'est plus que *ruse*, parce que ce substantif peut désigner non seulement le fait d'être rusé, mais aussi les *manifestations* de cette qualité (*une ruse, des ruses*).

3) Quant aux *substantifs*, ils sont, cela va sans dire, nécessaires pour la désignation des *objets concrets* et des *personnes* (l'identification de ces mots-là est, comme on l'a vu au § 121, peu intéressante pour nous); les noms d'agent (comme *travailleur, marcheur*, etc., voir § 45) se ramènent naturellement à leurs verbes (*marcheur* = celui qui *marche*). Enfin les substantifs abstraits ne doivent pas être éliminés sys-

tématiquement; ce serait une absurdité; mais il ne faut y recourir que dans les cas où toute équivoque est exclue (*beauté, volonté, douleur*, etc.), surtout lorsque deux substantifs abstraits peuvent former un couple de notions opposées, comme *plaisir: douleur, beauté: laideur* (voir § 47 et plus bas § 127). Cette remarque forme une transition naturelle aux développements qui suivent.

**§ 127. Indices fournis par les contraires logiques.** Le caractère «intellectuel» d'un terme d'identification se mesure souvent à la facilité plus ou moins grande avec laquelle l'esprit se représente son contraire logique ou, plus généralement, son «pendant» (cf. *la chaleur: le froid, droit: gauche*, etc.). Cette opposition d'idées logiques et simples est un trait naturel de notre esprit; c'est au fond le seul moyen que nous ayons de fixer et de définir nos perceptions; c'est une forme de cette relativité qui conditionne (et entrave) toutes les opérations de notre esprit. Notre pensée porte donc, à l'état latent, des couples de concepts abstraits dont chaque terme tend toujours à évoquer l'autre. Ainsi, quand on cherche un terme d'identification pour déterminer un fait d'expression, il faut tenir compte de la présence ou de l'absence d'un contraire logique; la présence de ce contraire est un indice assez sûr du caractère intellectuel de l'expression, et par conséquent de sa valeur réelle comme terme d'identification; un terme abstrait dont le contraire ou le «pendant» se présente spontanément est presque toujours apte à identifier des expressions synonymes. *Longueur*, par exemple, s'oppose nettement à *brièveté* (dans la notion plus générale de *durée*); mais où trouverait-on des contraires exacts de *prolongé, interminable*, d'une part, et de *fugitif, éphémère*, d'autre part? De même, *richesse* et *pauvreté* frappent l'esprit par leur forte opposition; mais qu'opposer à *fortune, opulence, luxe, aisance*, ou à *misère, indigence, gêne, dénuement*? D'autre part, on saisit, dans beaucoup de mots non accompagnés de contraires logiques, une valeur affective quelconque qui rejette au second plan leur contenu logique.

**§ 128. Contraires dans le sens large.** Nous avons vu qu'il convient d'attribuer cette valeur logique, non seulement



aux oppositions de concepts qui s'excluent l'un l'autre (type *chaleur: froid*), mais aussi à des couples d'idées qui se correspondent habituellement, sans pour cela s'annuler (type *droit: gauche*). Il s'agit alors d'associations par contact ou par ressemblance, mais la valeur identificatrice de ces termes n'est pas moins grande que celle des premiers. Ainsi la *faim* et la *soif* sont les manifestations de besoins physiques analogues; se présentant presque toujours en même temps et dans les mêmes circonstances, elles ont des caractères qui appellent la comparaison; de même, on ne peut guère penser à l'idée de *vendre* sans penser à celle d'*acheter*; on oppose la *théorie* à la *pratique*, sans qu'il y ait exclusion proprement dite de l'une par l'autre; l'opposition grammaticale des genres rentre dans la même catégorie (cf. *maître: maîtresse; serviteur: servante*, etc.). Parfois un même terme est accompagné à la fois d'un contraire proprement dit et d'un terme parallèle: *long* est le contraire de *court* (dans la notion plus générale de *dimension*); mais, en outre, il fait «pendant» à *large*. Notons enfin que les contraires sont accompagnés quelquefois d'une notion moyenne et intermédiaire, dont on doit tenir compte si elle est très nette et très naturelle; ainsi l'opposition du *commencement* et de la *fin* se complète de la notion de *milieu*; les idées de *passé* e d'*avenir* sont inséparables de celle de *présent*, etc. Il est donc entendu que nous emploierons désormais les mots «contraire» et «opposition» avec toute l'extension qui leur est donnée ici.

§ 129. **Les contraires et les homonymes.** La valeur définitionnelle des contraires apparaît tout d'abord dans l'étude des sens homonymiques d'un même mot (§ 50). Ainsi le mot *clair* a des significations assez diverses, qui restent tout à fait nuageuses quand le mot est isolé; elles se montrent déjà mieux dans des contextes caractéristiques (eau *claire*, couleur *claire*, idée *claire*); mais elles éclatent tout à fait quand on oppose une eau *claire* à une eau *trouble*, une couleur *claire* à une couleur *foncée*, une idée *claire* à une idée *obscur*; l'écart sémantique apparaît grâce à la diversité des contraires. Le verbe *défendre* a deux sens très différents selon qu'on défend une ville ou qu'on défend à un enfant de manger des confitures;

les contextes établissent bien l'homonymie de ces deux sens; mais combien le fait mieux encore l'opposition des contraires (*attaquer* une ville, *permettre* à un enfant, etc.).

Ces explications suffisent pour montrer quel rôle les contraires doivent jouer dans l'identification des faits de langage; elles justifient aussi l'importance qui leur est donnée dans la disposition du *Tableau synoptique des termes d'identification*, qui figure dans le second volume de cet ouvrage.

### B. Le mode d'expression intellectuel.

§ 130. **Équivalence en contexte.** La découverte d'un mot abstrait désignant une idée sous sa forme la plus simple est le point d'arrivée de l'identification proprement dite; mais, pour que le résultat soit utilisable, il faut qu'on puisse comparer *dans leur milieu* respectif l'expression à identifier et son terme d'identification. A cet effet, le terme simple auquel on s'est arrêté doit être introduit dans un contexte équivalent, à son tour, au contexte où figure la première expression. Après l'*équivalence logique*, l'*équivalence grammaticale*. En soumettant à cette opération les exemples proposés au § 117, on voit que pour les uns, le contexte ne subit pas de changement, tandis que pour les autres, il est remanié. Ainsi *le dénouement d'un drame = la fin d'un drame, se sauver à toutes jambes = s'enfuir (très) rapidement*; mais: *avec 400 francs j'arriverai = 400 fr. me suffiront, le légitime propriétaire = celui qui a droit à la possession, celui dont la possession est légitime*, et ainsi de suite. C'est sous cette forme qu'une comparaison véritable peut se faire, et en outre, c'est par ces équivalences grammaticales partielles qu'on entrevoit la possibilité d'un mode d'expression «intellectuel», qui est l'aboutissement idéal de toutes les opérations précédentes.

§ 131. **Le mode d'expression intellectuel.** Les équivalences dont il a été question plus haut reposent sur la combinaison de deux ordres de faits dont l'origine est la même au point de vue de la pensée: 1<sup>o</sup> un ensemble de *moyens «directs»*, c. à d., dans le cas particulier, un vocabulaire formé par l'ensemble des termes d'identification, 2<sup>o</sup> un système de *moyens*

«*indirects*», c. à d., ici, de procédés grammaticaux, de nature exclusivement logique, et qui marquent les modalités des termes d'identification et les rapports déterminant leur groupement. La mise en œuvre de tous ces moyens permet enfin de concevoir la constitution d'un mode d'expression purement intellectuel: cette langue est forcément idéale et inexistante dans son ensemble (§§ 6 et 7); mais, dans ses manifestations partielles, elle reflète une attitude réelle de l'esprit, celle qu'il prend dans la recherche des idées pures, dépouillées de tout élément affectif. La reconstitution, ou plutôt l'établissement de ce mode expressif n'est pas seulement réalisable dans des cas donnés, il est nécessaire à la stylistique; lui seul permet en effet de saisir, par contraste, la nature propre des expressions caractérisées par l'intervention du sentiment et de l'émotion. En vertu de la relativité générale des faits d'expression (§ 24), l'élément affectif d'un fait de langage ne peut être dégagé que par opposition avec son contenu intellectuel. C'est ce même principe qui veut que les caractères symboliques du langage appelés effets par évocation (v. p. 30) ne peuvent être saisis que par comparaison avec un mode d'expression idéal (la langue courante ou expression usuelle) et caractérisé par l'absence de tout élément «évocateur» (cf. § 33 et V<sup>e</sup> partie, chap. 1). C'est autour de ces deux formes de langage que pivote toute la comparaison stylistique, c'est par elles que s'éclairent les formes infiniment diverses de l'expression de la pensée. Nous verrons d'ailleurs que ces deux modes d'expression idéaux se confondent à leur tour dans une grande partie de leur domaine; comment en serait-il autrement, puisque leur caractère fondamental est un caractère négatif? Si nous les distinguons si nettement, c'est pour mieux marquer les deux objets distincts de la stylistique, à savoir l'étude des *effets naturels* et celle des *effets par évocation*.

**§ 132. La langue scientifique.** Pour utiliser cette langue de la raison, il faut en connaître les manifestations habituelles et recourir aux sources où on la trouve à l'état le plus pur. Nous avons vu plus haut qu'elle n'existe nulle part sous sa forme absolue; mais il y a une forme de langage qui reflète

d'une façon constante l'activité purement intellectuelle de la pensée, c'est la langue scientifique.

Entendons-nous: la *langue* scientifique ne doit pas être confondue avec la *terminologie* scientifique; les trois quarts des termes techniques ne sont pas compris de la masse, parce qu'ils expriment des choses ou des phénomènes étrangers à la vie ordinaire, même dans le sens le plus large (voir, pour plus de détails, V<sup>e</sup> partie, chap. 2). En outre, la langue scientifique, en tant que reflet d'une recherche impersonnelle de l'esprit, ne peut être étudiée qu'avec de grandes réserves; il faut que le sens critique sache faire la part 1<sup>o</sup> des défaillances de l'expression, quand, tout en restant intellectuelle, elle n'est pas adéquate à la pensée exprimée, et 2<sup>o</sup> du côté personnel et affectif de la pensée, qui tend toujours et malgré tout à s'infiltrer dans l'expression de l'idée pure.

Ces réserves faites, la langue scientifique est pour nous l'ensemble des moyens d'expression par lesquels l'esprit cherche à décrire la réalité ou à démontrer la vérité, c. à d. que la langue scientifique se confond, théoriquement, avec le mode d'expression intellectuel tout entier. Un texte scientifique «authentique» révèle toujours, par le choix des mots et le tour des phrases, le besoin de ne montrer que la face objective des choses, et l'on sent que, chez le vrai savant, ce mode d'expression résulte d'un effort à la fois incessant et inconscient.

### § 133. Éléments négligeables de l'expression scientifique.

La difficulté est d'avoir à sa disposition des textes scientifiques où la stylistique puisse trouver des points de comparaison. Ils se plient rarement à cette double condition d'offrir, par le fond, des points de contact avec les objets ordinaires de notre vie et de notre activité, et, par la forme, des points de comparaison avec notre expression habituelle. Tantôt les choses dites sont très loin de nous, tantôt la manière dont elles sont dites nous éloigne beaucoup de notre conception vivante du langage. On sait que le *terme technique* (voilà pour le vocabulaire) et la *formule* (voilà pour la syntaxe) sont les deux types idéaux d'expression vers lesquels la langue scientifique tend fatalement; mais nous n'avons que faire de l'un ni de l'autre.

§ 134. **Choix des textes.** L'expression scientifique idéale est donc, à notre point de vue, celle qui innove le moins possible et qui, se contentant de choisir dans la langue existante ce qu'elle renferme de plus intellectuel, nous présente toute faite cette sélection que recherche notre étude. Il est à peu près impossible de trouver des textes répondant strictement à cette double condition; mais, dès qu'on se résigne à ne pas être absolu et qu'on poursuit des résultats simplement pratiques, on n'a que l'embarras du choix. D'ailleurs, on faciliterait ces recherches en composant des recueils de textes scientifiques susceptibles de se plier à nos expériences; ces textes pourraient être au besoin «normalisés», c. à d. que, avec beaucoup de tact et de mesure, on pourrait en modifier ou éliminer ce qui détournerait l'observation stylistique de sa voie naturelle (p. ex. les termes exclusivement techniques et les procédés formulaires). Je transcris ici un texte de ce genre:

«Le langage a pour première condition l'existence des sociétés humaines, dont il est de son côté l'instrument indispensable et constamment employé; sauf accident historique, les limites des diverses langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux qu'on nomme des nations; l'absence d'unité de langue est le signe d'une nationalité récente . . . ou artificiellement constituée . . . Le langage est donc éminemment un fait social . . . Une langue existe indépendamment des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme des individus qui la parlent, elle est cependant, outre sa généralité, extérieure à chacun d'eux . . . Il ne dépend d'aucun d'entre eux de la changer, et toute déviation de l'usage provoque une réaction . . . Les caractères d'extériorité à l'individu et de coercition, par lesquels on a défini le fait social, apparaissent donc dans le langage avec la dernière évidence.»

(A. Meillet.)

Pour donner une idée de ce que j'entends par «normalisation», je signale, dans la dernière phrase, deux termes trop exclusivement techniques pour nous: *extériorité* et *coercition*, et une expression légèrement «affective»: *avec la dernière évidence*. Il va sans dire que les modifications qui en résultent n'ont pas pour but de «corriger» le texte, mais de l'adapter aux besoins très spéciaux de notre étude.

On se rendra un compte plus exact de ces besoins si nous disons que le passage suivant les satisfait très imparfaitement; il est emprunté à une de ces «Causeries scientifiques» que la diffusion de la science a mises à la mode; ce genre peut très bien se justifier pour d'autres raisons, mais il ne contribue pas à fixer la notion de langage intellectuel.

«On n'a trouvé encore aucun remède au *terrible* fléau de la tuberculose; une guérison radicale est, *hélas!* chose *infinitement* rare. *On espérait beaucoup* des tuberculines inventées récemment par des savants; les cures réalisées n'ont pas produit tout l'effet *désiré*. *Tout ce que* la science peut faire actuellement dans la plupart des cas, *c'est* d'enrayer le mal et de prolonger la vie du malade. C'est *déjà* beaucoup, mais ce n'est pas assez. Les échecs n'ont pas *rebuté* les savants, et plusieurs continuent leurs recherches pour la découverte du *précieux* vaccin.» (A. Matthias.)

On voit que les éléments affectifs (signalés en italique) abondent dans ce texte et qu'il est difficile à un débutant de les écarter pour s'attacher exclusivement aux éléments intellectuels.

§ 135. Les définitions sont une des formes les plus pures et les plus précieuses du mode d'expression intellectuel. Par nécessité, une définition ne peut être affective; devant être exacte, précise, complète, «limitative», elle ne saurait remplir sa fonction qu'en recourant à une langue d'où tout élément affectif est rigoureusement banni. La définition offre pour nous cet autre avantage de provoquer spontanément une comparaison avec l'expression définie; or, non seulement la comparaison est un principe général de notre méthode (§ 32), mais, dans le cas où l'expression définie est elle-même affective, elle se trouve caractérisée comme telle par le seul fait que sa définition, en rapport étroit avec elle, est purement intellectuelle.

La définition fournit donc un double enseignement: d'une part, elle apporte des matériaux abondants pour la constitution du mode d'expression abstrait; le profit est particulièrement grand quand la définition est descriptive, et elle l'est d'autant plus que le terme à définir est plus complexe; d'autre part, elle permet de saisir par intuition le caractère d'une expression affective grâce au contraste qu'elle forme avec elle.

Il suffit d'ouvrir au hasard un dictionnaire pour se rendre compte de ce double avantage. Voici la définition du mot *marron* (valeur descriptive), et de l'expression «*tirer les marrons du feu*», que je sais être affective et familière (valeur comparative); je transcris, en les «normalisant» légèrement, par élimination de deux termes techniques, les définitions fournies par Littré :

«*Marron*: espèce de grosse châtaigne comestible; le marron est une graine de châtaignier, devenue unique dans le fruit par avortement des deux autres et ayant pris accroissement en proportion de la place qu'elle occupait toute seule dans l'enveloppe du fruit». Et plus bas :

«*Tirer les marrons du feu*: faire adroitement servir une personne d'instrument pour parvenir à des fins où il y aurait peine, inconvénient, danger».

Comparez encore *culbute* (mot extrêmement pittoresque et familier) avec la définition suivante: «culbute, saut que l'on exécute en posant la tête à terre et lançant les pieds en l'air pour retomber de l'autre côté». Comparez enfin l'effet énergétique du mot populaire *goinfre* et l'absence d'effet de sa définition: «goinfre, qui mange beaucoup, avidement et salement».

On le voit: il est préférable d'étudier d'abord les définitions des faits de langage qu'on connaît bien et qui désignent des choses très courantes.

Un troisième avantage de la définition, c'est qu'elle permet, non seulement d'observer et de comparer les faits de langage, mais aussi d'expérimenter sur eux, et cela sans danger. On peut s'exercer (et exercer des élèves) à trouver les définitions de termes donnés, définitions qu'il est toujours possible de contrôler avec celles des bons dictionnaires; il est peu d'exercices aussi utiles pour l'enrichissement du vocabulaire, pour l'acquisition de la propriété des termes, et pour la distinction entre les faits de langage qui comportent un effet affectif et ceux qui n'en comportent aucun.

### C. Classification des faits de langage. Dictionnaires idéologiques.

§ 136. De l'identification au classement. L'identification d'un fait de langage a pour conséquence nécessaire de placer un terme d'identification dans un groupe de termes unis par des liens logiques: on est donc conduit, par une généralisation naturelle, à classer les faits de langage dans le même ordre que les notions qu'ils expriment. Seulement, il est impossible de les grouper sur la base de l'identification stricte, car le nombre des notions que celle-ci fait découvrir et distinguer est trop considérable; on ne peut fonder une classification pratique qu'en étendant la distinction du genre et de l'espèce au delà des limites observées jusqu'ici. Cette généralisation est d'autant plus vaste que le fait analysé est plus particulier; mais jamais elle ne doit aller jusqu'à effacer le caractère fondamental de la notion exprimée par un terme d'identification; encore faut-il remarquer que la classification n'est pas toujours possible (p. ex. pour les termes purement concrets), et qu'elle n'est presque jamais rigoureusement exacte, pour la raison énoncée plus haut. Enfin, la nature particulière des faits de langage a pour conséquence qu'une expression participe le plus souvent de deux ou plusieurs notions et ne peut être classée que d'après son *caractère dominant*. Soit, par exemple, la définition de *falsifier*: «changer, altérer la nature d'un objet volontairement, en vue de tromper». Je peux hésiter, pour le classement, entre la notion de *changement* et celle de *tromperie*; si je donne la priorité à la seconde, c'est simplement parce qu'elle me paraît prédominer sur l'autre dans l'idée que je me fais du mot *falsifier*. Il s'ensuit qu'une classification pratique et complète doit tenir compte, au moyen de renvois ou autrement, de cette pluralité des notions impliquées dans un fait de langage donné, et elle doit le faire sans tomber dans l'excès contraire. Mais si, de toutes les restrictions énoncées plus haut, on concluait à l'impossibilité de classer les faits d'expression, nous dirions, en nous appuyant



sur une longue expérience, que cette entreprise est parfaitement réalisable; la preuve en est fournie par les dictionnaires idéologiques, dont il sera question tout à l'heure; il suffit de fonder cette classification sur des bases rationnelles pour qu'elle rende à la stylistique les services que celle-ci en attend. En effet, la recherche d'un terme d'identification n'a pas pour nous d'autre but que de faire trouver un point de comparaison pour mesurer les valeurs affectives; mais cette recherche, nous l'avons vu, est longue et délicate; si l'on est obligé de la répéter dans chaque cas sous sa forme complète, il y a disproportion entre l'effort et le résultat. De là la nécessité de répertoires où les faits de langage soient groupés autour de leurs termes d'identification, autrement dit, où les deux termes de comparaison se trouvent déjà en présence l'un de l'autre.

Nous commencerons l'étude de ce sujet par la critique d'un mode de groupement fort usité, mais en partie incompatible avec notre recherche.

§ 137. **L'ordre de matières.** La plupart des vocabulaires qui ne suivent pas simplement l'ordre alphabétique sont disposés par *ordre de matières*. On sait ce qu'il faut entendre par là. Sous des titres généraux comme *guerre, ville, théâtre*, etc., on fait figurer tous les mots et toutes les expressions qui, pour une raison ou une autre, peuvent entrer dans ces cadres tout faits. Ainsi, sous la rubrique *guerre*, on trouve non seulement des mots comme *lutter, se battre, livrer bataille*, etc., mais encore *lever des troupes, être à la tête de l'armée, camper, être maître du champ de bataille, battre en retraite*, etc. Cette disposition ne peut être la nôtre, et l'on voit pourquoi: d'abord, *guerre* n'est pas l'expression d'une notion logique nettement caractérisée; l'idée que ce terme représente est entachée d'éléments concrets (on pourrait en dire autant de *ville, théâtre*, etc.). Ce n'est pas tout: les mots cités plus haut n'ont pas tous rapport à la notion contenue, au moins en germe, dans *guerre* (c. à d. «lutte, conflit de deux volontés et de deux actions»): *se battre, livrer bataille* entrent bien dans l'idée de «lutte», mais *lever des troupes* exprime un «groupement», une «réunion»; *être à la tête d'une armée*, c'est la «commander»;

*être maître du champ de bataille*, c'est «vaincre»; *battre en retraite*, c'est «se retirer, rétrograder», etc., etc.

Ce classement par ordre de matières est donc sans valeur pour l'identification; sans doute, on ne peut pas l'éviter complètement; il faut lui abandonner, nous le verrons, tous les mots concrets dépourvus de valeur symbolique ou métaphorique; en revanche, il est inutilisable pour la détermination des idées abstraites (seul résultat visé ici, cf. § 121). L'ordre de matières est en outre dangereux; plus facile à suivre, on risque constamment d'y recourir.

**§ 138. Les dictionnaires idéologiques.** Si l'on admet que l'on peut faire rentrer les notions particulières dans des notions progressivement plus étendues et emboîtées les unes dans les autres (par exemple la *pitié* dans les *sentiments altruistes*, et ceux-ci dans les *sentiments* en général, lesquels, à leur tour, se placent dans l'ensemble des *faits de conscience*, qui s'opposent aux *phénomènes extérieurs à la conscience*), on doit admettre aussi, au moins théoriquement, que cette ordonnance peut servir à classer les faits de langage. Les répertoires où ce mode de classement est utilisé (rigoureusement ou partiellement) s'appellent *dictionnaires idéologiques*. Ils sont mal connus et peu employés; le besoin s'en fait pourtant vivement sentir: seulement, les manuels existants sont imparfaits, et surtout on ne sait pas s'en servir.

Ces dictionnaires diffèrent donc des dictionnaires alphabétiques par ce trait commun, que les mots et les locutions se trouvent réunis sous des termes généraux correspondant à des notions simples (ou du moins c'est ce qu'ils cherchent à faire). Soit la rubrique «commencement»: on y trouvera des substantifs tels que: *début*, *avènement*, *prologue*, etc., et, à cause de leur valeur symbolique (§ 139): *aurore*, *berceau*, *source*, etc.; des verbes: *commencer*, *débuter*, etc.: des adjectifs: *initial*, *premier*, *primitif*, etc.; des adverbes: *d'abord*, *d'emblée*, etc.; des prépositions: *depuis*, *à partir de*, etc.; des conjonctions: *dès que*, *aussitôt que*, etc. Pour tout le reste, ces manuels présentent entre eux des différences considérables:

1) Les mots qui entrent dans chaque groupe sont disposés

tantôt alphabétiquement, tantôt par *catégories grammaticales* (comme on l'a fait plus haut pour l'esquisse de la rubrique « commencement »).

2) A leur tour, les termes d'identification, accompagnés des groupes de mots qui en dépendent, se succèdent tantôt alphabétiquement, tantôt selon le principe rationnel d'emboîtement dont l'exemple *pitié* a donné une idée (voir plus haut).

On trouvera la liste des principaux dictionnaires idéologiques dans la notice bibliographique. Le grand dictionnaire de Boissière et le petit manuel de Schéfer groupent alphabétiquement 1) les termes d'identification (ou ce qu'ils prennent pour tels) et 2) les mots rangés sous chacun de ces termes. Le livre de Rouaix qui, malgré ses imperfections, est encore le plus maniable, dispose alphabétiquement les termes d'identification (ou ce qui en tient lieu pour lui, car l'ordre de matières intervient constamment); en revanche, les mots de chaque groupe sont présentés, non pas alphabétiquement, mais dans un ordre et d'après des associations d'idées dont la raison n'apparaît pas toujours. Enfin le *Thesaurus* de Roget (et les dictionnaires qui en dérivent, notamment le dictionnaire français de Robertson), rejettent complètement l'ordre alphabétique et font entrer tous les faits d'expression dans un vaste système, arrêté dans ses moindres détails, qui a, malheureusement, l'inconvénient d'être artificiel et compliqué. En somme, tous ces ouvrages présentent des lacunes, des imperfections, des inconséquences, et témoignent d'une méthode qui se cherche encore; mais tels qu'ils sont, ils peuvent rendre des services qu'on néglige trop. Nous voudrions, par les explications qui suivent, en faciliter la consultation, indiquer les perfectionnements dont ils sont susceptibles, justifier enfin la classification proposée dans notre *Tableau synoptique* (vol. II) et utilisée pour les exercices d'application.

**§ 139. Classification des mots concrets.** Nous avons vu au § 137 que l'ordre de matières est incompatible avec la classification des faits de langage, mais qu'il ne peut être évité pour les mots concrets, au moins dans une partie de leur emploi.

En effet, au nom d'un principe général de sémantique, les

termes concrets se prêtent habituellement à deux modes de groupement qui ne s'excluent pas nécessairement; cela tient à ce que ces mots peuvent être pris au sens *propre* et au sens *figuré*; dans le premier cas, ils ressortissent à l'ordre de matières, dans le second, au classement idéologique. Précisons.

1) Les mots concrets peuvent avoir un sens objectif et matériel; ils désignent alors les choses qui tombent sous les sens; dans cette acception, ils ne peuvent suggérer, pour le classement, que des associations par contact: c'est ainsi que peut se justifier, dans un vocabulaire usuel, une rubrique comme «Corps humain», où sont énumérés toutes les parties du corps, ses organes, et, au besoin, leurs fonctions (mais par là on empiète déjà sur le classement idéologique).

2) Les mots concrets peuvent être, à titre de symboles et d'images, les représentants d'idées abstraites, et, par là, trouver leur place sous un terme d'identification; c'est au nom de ce principe qu'au § 138 nous faisons figurer *berceau*, *aurore*, etc., sous la rubrique logique de «commencement».

Soient des mots appartenant à la rubrique «Corps humain»: *sang*, *muscle*, *bras*, *cœur*, etc. Ces mots se présentent d'abord à l'esprit comme les parties d'un tout, le corps de l'homme; ici, l'ordre de matières, fondé sur un principe indépendant de l'ordre des idées, s'impose pour les besoins de la recherche; il faut donc qu'on trouve quelque part, même dans un vocabulaire idéologique, une liste des mots désignant les parties du corps; c'est là que figureront les termes cités plus haut. Mais la plupart des mots désignant les objets sensibles sont en contact avec l'expression des idées en tant que manifestations ou symboles de ces idées; le langage figuré n'a pas d'autre origine. Les noms de ces objets doivent donc figurer sous les notions qu'ils représentent figurément. *Sang*, par exemple, se rattache à autant de notions qu'il possède d'attributs dominants, susceptibles de symboliser ces notions dans une langue donnée: ainsi le sang est le type de la couleur rouge; le sang répandu évoque l'idée du meurtre; il symbolise les notions de race, de parenté, etc.: il a donc, grâce à sa valeur de représentation, sa place marquée sous toutes ces rubriques, à titre

de manifestation ou d'image. Selon le même principe, *muscle* doit avoir une place sous la notion de «force», *bras* évoque l'idée de «secours» et celle d'«activité», de «travail». Dans ces acceptions figurées, les mots font souvent partie de locutions consacrées (p. ex. *être le bras droit de qn, avoir du sang-froid*); dans ce cas, leur valeur de représentation reste intacte, pourvu que les éléments de la locution soient encore perçus dans leur sens figuré (ce qui est le cas de *bras droit*, mais non de *sang-froid*).

§ 140. **L'ordre de matières et les mots abstraits.** Dès que l'on dépasse les limites du mot concret et qu'on en vient à la classification des mots désignant des *actions*, des *états*, des *propriétés*, alors même que ces actions, ces états, ces propriétés sont sensibles, comme *manger, dormir, être froid*, etc., l'ordre de matières perd pour nous sa raison d'être, et ce n'est plus qu'à titre d'indication, sous forme de renvois ou d'annexes, qu'on doit en tenir compte dans un dictionnaire idéologique. Ranger des mots abstraits par ordre de matières et dans cet ordre seulement, sous des rubriques vagues telles que «Monde», «Guerre», «Vie publique», «Voyages», etc., nous paraît la négation même de la classification idéologique. Mais le pire des défauts semble être la confusion arbitraire, dans la même rubrique, des deux ordres de groupement.

Soit p. ex. la rubrique «opposition»: on trouve sous ce mot, dans Rouaix, d'abord des expressions comme *s'opposer à, s'élever contre, tenir tête*, etc.; rien de mieux; mais pourquoi rencontre-t-on dans la même liste *surmonter, triompher, vaincre, franchir*? Ces mots n'ont rien à faire avec l'idée d'opposition, et s'ils y sont ajoutés, c'est par une association d'idées si vague, qu'elle ouvre la porte à n'importe quelle autre. Voyez le même manuel à l'article «voyage»: le voyage étant une forme du «mouvement» et plus spécialement de la «locomotion», on ne s'étonne pas de la présence des mots *marche, tour, aller, voir du pays*, etc.; mais quand on y trouve mêlés *guide, cicerone, manquer le train, faire halte*, etc., on sent que la liste peut s'allonger indéfiniment. Que dire de la rubrique «maternité», où l'on trouve le mot *infanticide*! Un tel procédé pour-

rait se justifier à la rigueur dans un manuel de conversation, mais non dans un répertoire fondé sur l'analyse des idées.

§ 141. **La définition principe de classement.** Les mots abstraits ne peuvent donc en aucun cas s'accommoder de l'ordre de matières; un principe de classement rationnel ne peut être fondé que sur des associations naturelles. Où trouver ces associations, comment les établir? Le procédé le plus pratique nous semble être dans l'examen de la définition considérée comme le *milieu naturel* où l'expression définie doit se trouver; une définition bien faite et complète équivaut à l'indication du chapitre où le mot étudié doit se trouver. La définition implique donc une classification, et inversement, lorsque cette classification est établie, la définition est l'intermédiaire nécessaire et précieux qui permet de retrouver (ou de corriger) le principe de répartition.

Voici un exemple particulier, sur lequel nous expérimenterons comme si nous cherchions à construire une partie de notre plan. Supposons qu'il faille classer le terme *tempérance*. Voici la définition de Littré: «Tempérance: *modération*, particulièrement vertu qui modère les *passions* et les *désirs* et surtout les *désirs sensuels*; plus particulièrement modération dans le *manger* et le *boire*». Cette définition renferme le principe de tout un groupement; on voit, par exemple, que la tempérance est, d'une manière générale, «la modération dans les *désirs*», qu'elle implique à son tour des notions plus particulières, la *frugalité* (avec son contraire la *gourmandise*), la *sobriété* (avec son contraire l'*ivrognerie*), la *continence* (avec son contraire la *débauche*). On voit en outre que la notion de *désir* implique celle de *passions*, que la mention de *désirs sensuels* fait prévoir une distinction avec d'autres *désirs* plus «intellectuels», comme l'*ambition*, etc., etc.

Cette opération, poursuivie méthodiquement, permet d'établir la chaîne logique des associations, de les grouper, de les serrer en mailles toujours plus nombreuses, jusqu'à former un réseau où tout se tient.

C'est cette méthode qui a présidé à la composition du *Tableau synoptique des termes d'identification* placé au second

volume de cet ouvrage. Personne ne croira que nous le tenions pour une classification complète et définitive; on sait que, pour certaines notions très générales ou très délicates, la place assignée suppose un choix forcément un peu personnel. Nous parlions tout à l'heure de la notion de «désir» et d'un groupe de notions qui s'y rattachent: mais le désir lui-même, où le classer, parmi les «sentiments instinctifs» ou au chapitre de la «volonté»? Les psychologues ne sont pas d'accord, et si nous avons placé le désir dans le premier de ces compartiments, c'est simplement que les éléments affectifs nous paraissent prédominer dans cette notion. On accordera que cet arbitraire, auquel on ne doit se résigner qu'à la dernière extrémité, ne saurait condamner le système dans son entier; les fluctuations peuvent en être atténuées par des avertissements et des renvois.

**§ 142. Critique des dictionnaires idéologiques.** Si maintenant on compare notre *Tableau synoptique* avec ce qui a été dit des dictionnaires idéologiques (§ 138), il est aisé de voir que c'est Roget qui nous a servi de modèle. Il est le seul lexicographe qui ait tenté de s'affranchir entièrement de l'ordre alphabétique; j'ai suivi sa disposition d'une façon générale, mais mon plan s'écarte du sien sur des points essentiels, qu'il est impossible de préciser ici. Le *Thesaurus* de Roget abonde en fautes de détail, en complications inutiles; son classement repose en maints endroits sur de graves erreurs de logique ou de psychologie; enfin sa nomenclature est si rébarbative, qu'elle suffirait à elle seule pour effaroucher le lecteur.

**§ 143. Ordonnance de chaque rubrique.** Telles sont les remarques concernant le plan général; voici maintenant comment je voudrais voir disposés, dans un dictionnaire idéologique, les faits de langage sous chaque terme d'identification. D'abord la disposition des matériaux devrait être ramenée à un plan uniforme, qui faciliterait beaucoup la recherche. Sans doute, il y aurait, de ce fait, des rubriques très vastes et d'autres très restreintes; dans chacune d'elles, certaines parties seraient très développées et d'autres très peu ou réduites à rien. Mais ce manque de proportion n'entraînerait aucun inconvénient; le chercheur veut avant tout savoir à quelle place,

déterminée d'avance, il trouvera chaque chose, et des procédés typographiques spéciaux la lui feraient trouver plus aisément encore.

Le principe de classement par couples de contraires (§ 127 s.) doit non seulement être conservé, mais poussé plus loin qu'on ne le fait généralement. Il ne suffit pas qu'en tête de deux rubriques parallèles on voie figurer, toutes les fois que la logique le demande et que le langage le permet, les deux termes d'identification qui se correspondent, p. ex. *chaleur* et *froid*; il faudrait encore que les expressions particulières qui comportent des oppositions de ce genre figurent par couples (comme nous l'avons fait dans le *Tableau synoptique*); mais la chose est plus difficile dans l'élaboration détaillée d'une rubrique. Certains signes typographiques pourraient être utilisés à cet effet; d'ailleurs on constaterait presque toujours que ces contraires particuliers sont les introductions naturelles de paragraphes plus restreints.

Enfin il va sans dire qu'il faut faire figurer les locutions phraséologiques au milieu des mots isolés et non à une place spéciale de la rubrique, comme le fait Robertson; cette séparation n'a aucune raison d'être après ce qui en a été dit ici (I<sup>e</sup> partie, chap. 2), puisque le sens seul doit déterminer la place d'une expression dans la rubrique, comme celle des termes fondamentaux dans l'ensemble du plan.

**§ 144. Distribution des matériaux d'après leur fonction grammaticale.** Malgré quelques inconvénients de détail, la répartition des faits de langage en *substantifs*, *verbes*, *adjectifs*, *adverbes*, etc. est préférable à toute autre en raison de sa grande clarté.

Les **substantifs** se prêtent aux subdivisions suivantes:

1) noms abstraits désignant des *actions*, des *états*, des *propriétés* (p. ex. *affirmation*, *repos*, *bonté*, etc.).

2) noms désignant les *manifestations*, abstraites ou concrètes, de ces actions, états ou propriétés. P. ex. le *remerciement* est la manifestation abstraite de la «reconnaissance»; le *tremblement*, le *frisson*, etc. sont les manifestations concrètes et matérielles de la «peur». Ici l'association des idées permet



naturellement un choix plus ou moins abondant, et ce choix n'est plus déterminé par des règles très strictes.

3) noms désignant le sujet de l'action, de l'état, etc. (*noms d'agent*); ex. *marcheur, guerrier, coquin*, etc.

4) noms désignant le *moyen*, l'*instrument*, l'*occasion* qui engendrent une action, un état, une propriété; p. ex. *outil* figurera à ce titre sous «travail», *charme* sous «désir» et «amour», *fantôme* et *épouvantail* sous «peur», etc.

5) noms désignant des objets matériels dont la valeur *symbolique* et *métaphorique* permet un rapprochement avec l'idée abstraite; voir plus haut § 139. Ainsi *pierre, acier, diamant* peuvent avoir leur place sous la rubrique «dureté», etc.

Les **verbes** donnent lieu à une distinction que Roget observe quelquefois et néglige souvent: celle entre les verbes ordinaires et les verbes *causatifs*, ces derniers marquant que le sujet ne fait pas l'action, mais est la cause d'une action ou d'un état dont un autre est le sujet (selon la formule: *aller: faire aller; voir: faire voir*, etc.). Sous la rubrique «peur», *s'inquiéter, tressaillir*, etc. seront placés parmi les verbes ordinaires, et *faire peur, intimider, épouvanter, terrifier*, parmi les verbes causatifs. Ici, comme pour les noms, il faut faire une distinction entre l'abstraction pure et les manifestations des actions et des états; ainsi, sous la rubrique «peur», *craindre, appréhender, s'alarmer*, etc. ne devront pas être donnés pêle-mêle avec *tressaillir, trembler, frissonner, pâlir*, etc.

Les **adverbes** et locutions adverbiales ne donnent lieu à aucune remarque; les **prépositions** et **conjonctions** non plus, sinon que leur présence, qui paraît toute naturelle (voir l'exemple type § 138), montre la nécessité de faire une place aux **moyens indirects** d'expression (voir l'index). Parmi ces moyens, ceux qui ont une valeur purement logique, comme les mots et les faits syntaxiques, s'insèrent très simplement dans la rubrique, au moins en théorie; quant à dire dans le détail comment la grammaire peut être réduite en vocabulaire (car c'est bien de cela qu'il s'agit), cela nous mènerait trop loin; on comprendra peut-être mieux la possibilité de ce mode de faire si l'on se rappelle que le grand romaniste Tobler a dit quelque part que

la plupart des faits de syntaxe se réduisent à des faits lexicologiques. Les moyens indirects d'ordre affectif sont naturellement plus difficiles à classer, à cause de leur caractère complexe et ondoyant; ce n'est d'ailleurs pas le moment d'en parler (voir VI<sup>e</sup> partie, chap. 1); un exemple suffira pour fixer les idées: la formule affective du souhait *si + imparfait du subjonctif* (p. ex. «*Si j'étais roi!*») doit figurer sous la rubrique «*désir*». D'une manière générale, il me semble que c'est par de petites phrases typiques, plutôt que par des formules et des règles, qu'on pourrait montrer la fonction des moyens indirects.

**§ 145. Ordonnance des matériaux dans chaque paragraphe de la rubrique.** Ce n'est pas tout: même dans les limites très nettes tracées plus haut, l'ordre dans lequel les mots doivent être présentés ne saurait être laissé au hasard, si l'on veut que la stylistique y trouve son profit. Il s'agit là de l'application de principes qui feront l'objet de toute la suite de cet ouvrage; sans anticiper hors de propos, on peut cependant poser quelques principes généraux.

1) L'ordre de succession des mots et locutions doit être régi par le principe qui est la raison même de ces dictionnaires: le passage progressif et insensible de l'expression abstraite et *intellectuelle* à l'expression concrète et *affective*. Ce principe d'ordonnance est aussi un principe de recherche dans la composition d'un dictionnaire idéologique. Il est bien clair, par exemple, que les termes fondamentaux qui formeront les têtes de rubriques et marqueront le plan général de l'ouvrage ne doivent pas être cherchés dans un drame de Victor Hugo, une comédie de Pailleron ou un poème de Lamartine; il faudra commencer par dépouiller de bons traités de logique, de psychologie, de sciences naturelles, de classification des sciences, etc.

2) La notion d'*intensité*, sous sa forme la plus large, est un principe naturel de classement (IV<sup>e</sup> partie, chap. 1), si naturel qu'il peut être appliqué dans les moindres détails, sous les formes les plus diverses.

Mais la plus grande habileté consiste à découvrir le principe de répartition qui paraît commandé par chaque rubrique et

chaque paragraphe, ce qui veut dire que l'élaboration de ces répertoires n'est pas une besogne mécanique, mais une opération qui exige un sens très fin de la propriété du langage, et en général, infiniment de tact et de goût.

§ 146. **Limites de la classification.** Les explications un peu minutieuses des paragraphes précédents pourraient faire croire que, selon nous, les faits d'expression se laissent trier comme des plantes ou des coléoptères et qu'on peut leur coller à chacun une étiquette. Le travail de la pensée, tel qu'il se reflète dans le langage, est chose bien trop délicate pour qu'on puisse l'imaginer un seul instant. Une classification à peu près exacte n'est possible, nous l'avons vu, que pour les formes d'expression répondant aux opérations rigoureusement intellectuelles de l'esprit, et c'est pour cela qu'il convient de les prendre pour base de répartition. Mais dès qu'on franchit les limites de ce vocabulaire, relativement restreint, les choses se présentent assez différemment. Or le langage échappe à l'expression logique de deux manières: dans l'expression des choses purement sensibles et concrètes et dans l'expression des sentiments et des émotions. Le premier point a été touché plus haut § 121; quant aux faits d'expression affectifs, ils font l'objet de tout ce qui suit et il suffit de noter ici qu'ils ne se prêtent pas aussi facilement à une classification que les faits de langage intellectuels.

Le sentiment est synthétique et trouble par nature; rien n'est plus fréquent que la combinaison de plusieurs mouvements émotifs dans un seul fait psychologique, partant, dans un seul fait de langage. Voici des adjectifs synonymes: *maigre*, *chétif*, *fluet*, *malingré*. Nous n'avons pas de peine à en extraire un terme d'identification, *maigre*. La notion de «maigre» est assez nette; elle est elle-même une modalité de la notion de «petitesse», dans la grande classe: «dimensions et propriétés géométriques des corps» (voir *Tableau syn.*). *Maigre* est dépouillé de nuance affective, il a un contraire nettement caractérisé (*gras*); bref, sa classification ne soulève pas de difficulté particulière. Mais que penser de *chétif*, *fluet* et *malingré*? Ces mots peuvent se rattacher à l'idée simple de «mai-

greur», mais ils évoquent toute sorte d'impressions accessoires; on pense à de la «faiblesse», à un «état maladif», etc. On ferait des constatations analogues sur les adjectifs *efflanqué*, *étiqué*, *grêle*, etc. Ces mots doivent-ils donc être éliminés de la rubrique «maigreur»? Assurément non, ce serait un appauvrissement; seulement, ils ne doivent pas figurer que là, et il faut admettre, au moins théoriquement, que, dans un dictionnaire idéologique, les mots, et en général les faits d'expression, se placent sous autant de rubriques qu'ils ont de caractères dominants. Il ne découle aucun désavantage de ces répétitions et de cette diffusion; d'abord chaque mot n'occupe que peu de place, puisqu'il n'est accompagné d'aucune définition, d'aucun contexte, d'aucune traduction. Ensuite ces répétitions donnent une idée plus exacte de ce qu'est un mot: le point de ralliement d'associations qui rayonnent en sens divers. Pour éviter de s'égarer dans cette multiplicité, on a la ressource des renvois, et l'on peut de la sorte établir aisément des «ponts» entre les notions apparentées, sans pour cela les confondre. Ce procédé de raccordement peut passer pour un compromis et un trompe-l'œil: je crois, pour ma part, qu'il reflète mieux la vie de l'esprit et contribue à donner une idée plus vraie du vocabulaire. D'ailleurs, il faut éviter l'abus, et il n'y a, dans la voie de l'association des idées, d'autres limites que celles tracées par le bon sens et le goût. Une entreprise de ce genre n'est pratique que si elle est mesurée.

#### D. Applications pratiques.

§ 147. **Utilisation des dictionnaires idéologiques dans l'enseignement.** Il est regrettable que les dictionnaires existants soient si peu employés; mais cela se comprend en une certaine mesure. On tourne vraiment dans un cercle vicieux: c'est à l'usage seulement qu'on pourrait se rendre compte de leur utilité et de la nécessité de les perfectionner, et leurs défauts empêchent justement qu'on en fasse usage! Ils ont pourtant leur place dans l'enseignement des langues; si les maîtres hésitent à les mettre entre les mains des élèves, ils ont au moins avantage à s'en servir pour composer des exercices dont on a essayé de donner

une idée dans le livre d'application; on y trouvera des indications sur la méthode à suivre et sur la manière de graduer les exercices, depuis l'identification de mots isolés jusqu'à l'explication et la transcription de textes suivis. Mais le sujet est si important que nous ajoutons ici quelques remarques sur les expériences auxquelles on peut se livrer dans ce domaine, et sur l'esprit qu'il convient d'y apporter.

**§ 148. Exercices sur la pluralité des moyens d'expression.** C'est par la consultation des dictionnaires idéologiques qu'on acquiert le mieux ce sens de la pluralité des moyens d'expression dont il a été question aux §§ 110ss. On peut y arriver par un ensemble d'exercices qui forment une suite naturelle aux observations du § 115. Nous en donnons ici quelques spécimens; il s'agit d'expériences et non plus d'observations, aussi a-t-on besoin du contrôle d'une personne compétente, si l'expérience porte sur une langue étrangère.

On part d'une idée fondamentale, qu'on essaye d'exprimer de plusieurs manières avec l'aide du dictionnaire idéologique. Il faut s'attaquer d'abord à des idées extrêmement simples et tout à fait isolées (p. ex. *vouloir*, *obéir*, etc.), tout en se représentant à chaque expérience (ceci est très important) des situations absolument concrètes et si possible vécues; plus tard, on pourra passer à des idées plus délicates, pour arriver enfin à la paraphrase de pensées, de jugements, bref, d'énoncés où deux ou plusieurs notions fondamentales se trouvent impliquées l'une dans l'autre ou opposées (comme dans l'exemple de Taine cité § 115).

**§ 149. Exemple de paraphrase d'une idée simple.** J'imagine une situation très nette, qui m'amène à dire à quelqu'un, pour une raison ou une autre: «Je ne veux pas vous *obéir*!» et je m'applique à varier un seul mot: *obéir*. La rubrique 743 de Robertson me fournit les variantes suivantes: *faire la volonté de*, *se soumettre à*, *se conformer aux ordres de*, *exécuter un ordre* (ici renvoi à 729), *céder* (renvoi à 725), *s'incliner*, *se laisser mener*, etc., etc.; sans compter la rubrique opposée, c. à d. *désobéir*, n° 742; on sait que les contraires fournissent autant de ressources que les rubriques auxquelles ils font pen-

dant; de la sorte on dispose de: *désobéir, s'insurger, se rebiffer, rechigner, négliger les ordres de, n'en tenir aucun compte, etc., etc.*; pour utiliser ces expressions, il suffit d'énoncer la pensée affirmativement et non plus négativement. Il ne reste plus alors qu'à faire de courtes phrases avec les expressions recueillies, et ces phrases, on s'ingéniera à leur donner des formes aussi variées que possible.

§ 150. **Paraphrase de deux idées juxtaposées.** Voici un cas plus délicat: deux idées se suivent de manière à se compléter l'une l'autre. Je veux expliquer, comme cela sera fait à propos du langage figuré (IV<sup>e</sup> partie, append.), que certaines images se présentent à notre esprit 1) avec tous leurs *détails essentiels*, et 2) sous une forme *concrète*, de manière à «faire tableau» (par opposition aux images perçues confusément). Ces idées sont difficiles à saisir au premier abord; je cherche à les varier pour les mieux faire comprendre. A l'aide du seul dictionnaire de Schéfer, sous les rubriques *montré, expliqué, dessiné*, j'arrive aux variantes suivantes: «Une image *détaillée*, à la fois *précise et minutieuse, circonstanciée*; une image qui *décrit, qui fait le tour* d'une idée en l'évoquant; qui *montre et dessine* les objets, les *fait voir* dans leur *réalité concrète*; les traits ne sont pas seulement *indiqués vaguement*, mais les *contours* sont *nettement tracés*, le dessin est *poussé dans l'exécution*; tout l'*essentiel* de la *réalité* se trouve fidèlement reproduit; le lecteur a plus à *voir* qu'à *deviner*, car tous les traits sont fortement *accusés* et rien n'est tenu dans l'*ombre*; l'ensemble *se déploie* et *se déroule* devant l'imagination, tout est *exposé à la vue, mis sous les yeux*; l'image n'est pas seulement *estompée*, elle est *visible, tangible, elle éclate, etc., etc.*

§ 151. **Paraphrases d'idées complexes.** Soit à exprimer de plusieurs manières l'idée générale qu'«on arrive à tout avec de la *persévérance*». Nous savons que le premier travail consiste à recueillir les expressions utilisables pour les variantes. Robertson n<sup>o</sup> 604 fournit: *persévérance, opiniâtreté, ténacité, solidité, énergie; tenir bon, persévérer, être ferme, ne pas se tenir pour battu, avoir du caractère, aller contre vent et marée; résolu, inébranlable, tenace, persévérant; de pied ferme, coûte*

que coûte; sans compter les contraires (n° 605): *fluctuation, mollesse, inconstance; balancer, flotter, n'avoir point de suite dans l'esprit*, etc.; *changeant, variable, versatile*, etc. Rouaix nous donne en outre: *acharnement; vouloir fermement, ne pas en démordre, avoir la ferme volonté de; à tout prix, mordicus*.

On dresse une liste semblable pour la notion contenue dans *arriver* (le contexte indique que ce verbe exprime l'idée simple d'«achèvement» et de «succès»). Robertson n° 731: *avantage, victoire, vainqueur, succès, réussite; réussir, aller bien, atteindre son but, faire son chemin, percer*, etc.; *heureux, prospère*, etc.; *heureusement, avec succès*, etc.; voir aussi les contraires (n° 732). Rouaix fournit en outre: *heureuse issue, heureuse tournure, couronnement, gain de cause; arriver à ses fins, arriver à bout*, etc.

Quel est maintenant le moyen le plus pratique de se retrouver au milieu de tous ces matériaux et d'en tirer le meilleur parti? C'est, à mon avis, de choisir une seule de ces expressions, et de chercher, dans le reste de la liste, de quoi la compléter de plusieurs manières. Ainsi, avec *être ferme*, je commence une phrase, p. ex.: «Quand on est ferme dans sa résolution...», que je cherche à compléter en y introduisant successivement *atteindre son but, triompher, succès*, etc.; p. ex. «...on atteint infailliblement son but, on triomphe de tous les obstacles, on est sûr du succès», etc. L'accouplement de *persévérance* et *succès* peut donner: «La persévérance est un gage de succès». Ou bien, ce qui est plus simple encore, on prend une des expressions pour point de départ, et l'on se laisse aller à son inspiration; de la sorte, on tombe souvent sur des tournures qui ne figurent pas dans les listes. Voici encore quelques-unes de ces «réalisations» libres: «Quand on ne se tient pas pour battu, on risque moins de l'être»; «Qui va contre vent et marée, arrive toujours au port»; «Une volonté persévérante mène à tout»; «Luttez de pied ferme, la victoire est à vous»; «On peut toujours ce qu'on veut fermement».

L'essentiel est d'arriver, dans chaque cas, à une réalisation complète de l'idée, de donner une forme définie à la pensée

exprimée, et cela par des phrases véritablement construites du commencement à la fin; pas d'à peu près!

Que ce déballage d'expressions synonymes risque de faire tomber dans le verbiage creux, cela n'est pas contestable, surtout si l'exercice n'a pour point de départ que des idées dépourvues d'intérêt. Mais d'abord, l'exercice ne devient fructueux que s'il est appliqué à des idées dignes de ce nom; or, pour la clarté des explications, nous avons analysé des idées peu intéressantes en raison de leur trop grande simplicité. En outre, tout dépend de l'esprit qu'on apporte à cette recherche. S'il s'agit d'un exercice *pratique* de style (on sait que ce n'est pas ce que nous cherchons), l'accumulation de ces **matériaux** devra être suivie d'un choix; car, en matière de style, tout ce qui est excellent repose sur un choix. Si c'est au contraire *l'observation* stylistique qui doit bénéficier de ce travail, la chose est encore plus simple: ces matériaux ne sont pour nous qu'une occasion de *comparer* et de *distinguer*. Cette revue des richesses de la langue prépare à l'examen des différences et des caractères propres.

**§ 152. Avantages pour la traduction.** La méthode d'identification exposée dans ce chapitre et la consultation des dictionnaires idéologiques ont une énorme importance pour les exercices de traduction, par exemple de français en allemand et d'allemand en français. Nous avons développé nos vues sur ce sujet dans notre *Précis de stylistique* (Appendice), mais les explications données à cette place gagneront à être comparées avec l'exposé contenu dans les pages précédentes. Il faudrait pouvoir insister sur la précision des résultats qu'on peut obtenir par l'emploi de ces procédés, mais cette digression nous entraînerait trop loin de notre sujet; il s'agit en effet de toute une méthode de traduction; je la pratique depuis plusieurs années au *Séminaire de français moderne de l'Université de Genève*; elle est pour moi une réalité absolument concrète; mais elle demanderait à être démontrée systématiquement, textes en mains; cela ne peut se faire que dans un ouvrage spécial, qui verra peut-être le jour plus tard.



§ 153. **Résumé.** L'identification et le classement des faits de langage n'est pour nous qu'une préparation à un autre travail. Ces deux opérations, en permettant la *comparaison* constante de n'importe quel fait de langage avec le *terme identificateur* d'une notion simple, conduisent naturellement à faire deux sortes d'observations :

1) Le fait de langage étudié arrive à être *défini*; car la définition établit et détermine les caractères objectifs, intellectuels, qui séparent le terme particulier du terme générique. Nous comprenons mieux dès lors pourquoi la définition nous paraissait devoir suivre et non précéder l'identification (§ 110).

2) Le fait de langage peut être *déterminé dans ses caractères affectifs*, c. à d. dans sa nature stylistique; le terme d'identification étant, par essence, logique et n'étant que cela, la comparaison fait éclater, dans le fait de langage observé, la présence ou l'absence d'éléments affectifs, et, dans le premier cas, elle permet de déterminer l'intensité et la qualité de ces caractères affectifs. L'identification est donc le procédé qui conduit le plus directement à l'observation des caractères stylistiques.

---

## TROISIÈME PARTIE.

# CARACTÈRES AFFECTIFS DES FAITS D'EXPRESSION.

### Chapitre 1.

#### Fondements rationnels de la synonymie.

**Sommaire.** — La recherche des caractères, soit *intellectuels*, soit *affectifs*, des faits d'expression n'est qu'une vaste étude de synonymie, dans le sens le plus large du terme. Cette étude ne peut avoir d'autre fondement rationnel que l'identification. Critique des méthodes traditionnelles fondées sur la forme des mots et sur leur origine. L'étymologie, appliquée systématiquement à la synonymie, n'est d'aucun secours pour déterminer les différences actuelles entre les mots.

En principe, la synonymie peut embrasser tous les faits de langage unis par la communauté du sens fondamental, quelles que soient leur forme extérieure et leur fonction grammaticale; mais il est préférable de commencer par l'étude des mots proprement dits, et même par celle des mots de même catégorie grammaticale. Comment on établit une *série de synonymes*: l'entourage permet de dégager un terme d'identification, qui est le point de départ et reste le centre de la série. Deux pierres de touche: 1. possibilité ou non-possibilité de substituer un terme à un autre dans un contexte donné; 2. possibilité ou non-possibilité d'utiliser le contraire logique de tel ou tel terme.

Les caractères qui distinguent un fait de langage de ses synonymes sont multiples, mais il y a toujours prédominance d'un de ses caractères distinctifs; seulement ce caractère dominant peut varier de contexte à contexte. Ces *caractères dominants* peuvent être ramenés à des *catégories* générales qui correspondent aux catégories formelles de la pensée et du sentiment, ce qui permet de concevoir l'existence d'un système des valeurs expressives. Ces catégories indiquent la méthode à suivre dans l'étude des synonymes.

### § 154. Principes fondamentaux de l'étude des synonymes.

Les développements consacrés plus haut à l'identification des faits de langage nous amènent à la conclusion que toutes les expressions réductibles à une même notion logique se prêtent à la comparaison et sont par conséquent synonymes. Mais il nous faut aller plus loin : *seuls* les faits de langage réductibles à une même notion logique peuvent être considérés comme synonymes. L'acception usuelle du terme «synonyme» doit donc être à la fois élargie et précisée :

1) Élargie, en ce sens que l'étude des synonymes n'envisage pas séparément les mots appartenant à chaque catégorie grammaticale ou partie du discours (noms, verbes, adjectifs, etc.), mais que, au moins en principe, tous les faits d'expression (directs ou indirects) peuvent être comparés au nom d'une idée simple et commune à tous. Le procédé décrit plus haut (§ 130) sous le nom d'*équivalence en contexte* a montré comment cette comparaison de termes différents dans la forme se réalise dans la pratique ; comparez p. ex. : «Le *légitime* propriétaire» = «Celui qui a le *droit* de posséder», où l'adjectif *légitime* peut être considéré comme synonyme de la locution verbale *avoir le droit de*, ou même du substantif *droit*.

2) Précisée, en ce sens qu'on n'a le droit de comparer entre eux que les faits de langage réellement réductibles à une unité logique, à l'exclusion de tout autre procédé de comparaison.

Pris dans toute son extension, le premier principe revient à considérer comme synonymes tous les faits de langage susceptibles de figurer dans une rubrique de dictionnaire idéologique, selon le plan idéal établi §§ 143—145 ; le second montre, au contraire, qu'on est tenté de considérer à tort comme synonymes des faits de langage qui ne le sont qu'en apparence, en suivant certaines méthodes traditionnelles fondées en partie sur la *forme extérieure* des mots, en partie sur leur *origine historique*.

Si donc une méthode semble se déduire du premier de ces principes, le second appelle une critique des méthodes existantes ; c'est par là que nous commencerons.

§ 155. L'étude des synonymes et l'étymologie. On retrouve ici les deux ennemis jurés de toute recherche sur la valeur

expressive des faits de langage : l'instinct étymologique et l'enseignement traditionnel.

On a pris l'habitude d'expliquer les différences synonymiques par des indices tirés de la forme et de l'origine des mots. L'abbé Girard s'élevait déjà contre cette tendance : il n'a guère été écouté. Nous ne répéterons pas ce qui a fait l'objet de la première partie de ce livre ; nous en résumons seulement, une fois de plus, la substance :

a) Les indices fournis spontanément par l'*instinct étymologique* sont trompeurs.

b) Les données fournies par l'*étymologie proprement dite*, qui remonte à l'origine des mots, sont ou inutiles ou dangereuses.

c) La *sémantique*, qui étudie les faits de langage au point de vue de l'évolution des sens, est un correctif de l'étymologie, mais elle n'est guère compatible avec la méthode stylistique, parce qu'elle tend à disloquer le système expressif d'un état de langage donné ; or l'existence de ce système est la seule condition qui permette d'expliquer, par son milieu naturel, la valeur expressive d'un fait de langage.

Il serait hors de propos d'insister : si le lecteur n'a pas été convaincu en lisant la première partie, il ne le sera jamais. Nous voudrions seulement montrer à quelle casuistique on est réduit quand on prétend expliquer par l'étymologie les différences entre les synonymes. En somme, on s'adresse à elle quand elle se trouve expliquer ces différences, et on se garde d'y recourir quand elle ne les appuie pas ou les contredit ; mais le pire des procédés consiste à accommoder, à « cuisiner » une étymologie pour les besoins de l'explication. Voici un exemple qui montre cette méthode à l'œuvre et sous ses divers aspects.

§ 156. **Exemples d'explication des synonymes par l'étymologie.** Bourguignon, p. 446, explique de la façon suivante la série *malheur, accident, calamité, catastrophe, désastre*. *Malheur* est donné sans étymologie, bien qu'il en ait une certaine et très caractéristique (un peu comparable à celle de *désastre*) ; mais il est probable que cette étymologie est jugée inutile ou

gênante; passons. «*Accident* (du latin *accidere* «arriver») se dit d'un malheur qui arrive inopinément sans qu'on ait pu s'y attendre» (l'étymologie nous dit simplement qu'un accident est «une chose qui arrive» et non pas qu'elle arrive «inopinément»). «*Le revers* (du latin *reversus* «retourné») est un accident qui change une situation bonne ou mauvaise.» La définition est d'ailleurs inexacte; mais comment se fait-il que ce terme soit si différent de *catastrophe*, qui a une origine semblable? En effet «*La catastrophe* (du grec *catastrephein* «retourner») est un événement important, considérable, qui renverse, change, bouleverse de fond en comble l'état précédent». Que dire de l'étymologie de *désastre*? «*Désastre* (du préfixe négatif *dés-* et de *astre*), signifie proprement une grande infortune, un grand malheur causé, suivant les superstitions astrologiques, par l'influence des astres, c. à d. du destin, et, par extension, un malheur irréparable. . . » Qui au monde pense encore à l'influence des astres en prononçant le mot *désastre*? Aussi, voyez comme «par extension» vient à propos voiler l'absurdité de l'explication. Il suffit de feuilleter le livre pour faire cent autres constatations du même genre.

Pour se convaincre de l'inutilité de ces rapprochements, on n'a qu'à se rappeler le désaccord qui existe entre les membres des familles étymologiques (§ 45 s.) et à raisonner a fortiori. Soient le substantif *amour* et le verbe *aimer* : leur origine commune est évidente, il semble qu'on puisse les expliquer l'un par l'autre; mais en réalité, leur extension est différente: «*aimer* une femme», c'est de l'*amour*, mais «*aimer* un ami», c'est de l'*amitié*; et «*aimer* la bonne chère»? C'est tout au plus le *goût* de la bonne chère. Ceci posé, à quoi peut servir le rapprochement étymologique entre *amour* et *aimer*, et que deviendra-t-il pour la distinction délicate entre *amour*, *tendresse*, *affection*, etc.? Supposons encore qu'on ait établi la différence synonymique entre *calme* et *tranquille*; croit-on, par là, tenir la clé des verbes *calmer* et *tranquilliser*? Non pas; on peut dire à des écoliers: «*Restez tranquilles!*», mais il serait absurde de leur dire: «*Tranquillisez-vous!*»; *tranquille* exprime l'idée fondamentale de *repos* ou d'*immobilité*; *tranquilliser* est un verbe

causatif se rattachant à la notion de *confiance*, opposée à celle de *crainte*. On dit, presque sans aucune distinction, qu'une tâche est *aisée* ou qu'elle est *facile*; mais, si l'on peut parler de la «*facilité* d'une tâche», on ne dit pas «*l'aisancé* d'une tâche». *Retourner* dans un pays, ce n'est pas la même chose que d'y *revenir*, et pourtant, celui qui «*revient* dans sa patrie» y est de «*retour*». *Mener* et *conduire* se distinguent par des nuances précises, mais ces distinctions ne sont pas celles qui séparent *meneur* et *conducteur*. Les cas semblables sont multiples; c'est une étude que je recommande aux chercheurs; elle ne les ennuiera pas et leur ménagera des surprises intéressantes. Conclusion: puisque les mots d'une même famille peuvent présenter, dans leur emploi actuel, de telles divergences de sens ou d'extension, il faut attendre encore moins de lumière de l'étymologie pour la distinction synonymique de familles différentes.

Il vaut donc mieux l'avouer: l'étymologie est sans valeur pratique pour l'étude des synonymes; ajoutons: surtout quand il s'agit d'une langue étrangère. On sait que, dans la langue maternelle, cet appel au passé joue un rôle «conservateur» (§ 72); mais là aussi, le profit attribué à l'étymologie est bien plus illusoire qu'on ne le croit.

**§ 157. L'étude des synonymes et la phraséologie.** La phraséologie est, elle aussi, en conflit perpétuel avec la synonymie, et c'est encore une faute de méthode fréquente que de mettre sur le même pied les synonymes dans leur emploi indépendant et dans les groupements phraséologiques.

Soit le couple de synonymes *merveille* et *miracle*; le premier de ces mots renferme l'idée fondamentale de «*beauté*», le second une idée de «*force surnaturelle*»; une *merveille* est une chose extrêmement belle, un *miracle*, une chose au-dessus des forces humaines. Mais cette définition n'est pas valable pour l'expression *faire merveille* (p. ex. «ce remède *fait merveille*», c. à d. «est d'une grande efficacité»), où *merveille* participe plutôt du sens de *miracle*; il s'agit d'une locution toute faite, où *merveille* a conservé une acception ancienne, perdue dans l'usage actuel et indépendant du mot.

Soient encore les deux synonymes *droit* et *justice*; le *droit*, c'est «ce qui est dû à qn», la *justice*, c'est «le respect du droit d'autrui»; mais le caractère propre à chacun de ces mots est effacé dans des locutions comme *faire droit à une réclamation* c. à d. «en tenir compte», *rendre justice à qn* (c. à d. «reconnaître ses qualités»), *faire justice à qn* (c. à d. «juger en sa faveur»), *se faire justice à soi-même* («se punir soi-même»), etc.; en tout cas, les informations tirées du sens fondamental de *droit* et de *justice* sont une complication plutôt qu'une explication. C'est que les groupes phraséologiques ont un sens indépendant de leurs éléments; il faut, avant toute autre chose, les identifier comme des termes isolés et leur chercher des synonymes d'après leur idée fondamentale, et non d'après celle de tel ou tel mot qui s'y trouve renfermé; un remède qui «fait merveille» est «un remède efficace»: le mot implique une idée générale de force active, de puissance; «faire droit à une réclamation», c'est *accorder* et *exécuter* ce qu'un autre réclame; *rendre justice à qn*, c'est «reconnaître et affirmer ses qualités»; *se faire justice*, c'est «se condamner et se punir», et ainsi de suite.

Il y a donc une faute de méthode à ordonner une série de synonymes comme suit: *raison*, *réparation*, *satisfaction* (Bourguignon, p. 549), parce que le premier terme, en tant que mot indépendant, ne renferme pas une notion comparable à celle des deux autres, sinon dans des locutions toutes faites, comme «demander raison à qn d'une insulte»; comme mot isolé, il n'a nullement ce sens.

Il n'en est pas autrement des nuances affectives attachées aux locutions. Soient les synonymes *nuage* et *nue*. *Nuage* est un terme courant, d'effet nul; *nue* appartient à la langue littéraire, il est donc susceptible de produire un effet par *évocation* (cf. p. 30 et index). Que vaut cette distinction stylistique pour les groupes phraséologiques dont ces mots font partie? On dit «être dans les nuages» pour «rêver sans objet déterminé», et voici que cette expression est familière et légèrement péjorative (un peu comme *révasser*), alors que *nuage*, livré à lui-même, est sans effet; de même pour *nue*: «porter qn aux nues» est, il est vrai, une expression littéraire pour «faire de grands

éloges de *qn*»; mais «tomber des nues», qui signifie «être stupéfait» est extrêmement familier.

Ainsi il y a, en synonymie, un véritable travail d'épuration à faire; pour que cette étude devienne rationnelle, il faut 1) renoncer à expliquer *systématiquement* les différences de sens par l'histoire de la langue, 2) distinguer nettement entre l'emploi indépendant des mots et leur emploi en locutions, enfin 3) grouper les expressions synonymes sur la base unique de la communauté d'idée, au nom d'une seule méthode fondamentale, l'identification.

### § 158. Méthode idéale pour l'étude des synonymes.

Ramenée à l'identification, la recherche des caractères particuliers des faits d'expression nous met en présence de deux procédés extrêmes, mais en parfaite harmonie l'un avec l'autre et tous deux susceptibles d'applications pratiques; nous les rappelons brièvement:

1) D'une part, l'identification proprement dite limite la comparaison à deux termes; en effet, tout se résume à ceci: a) tirer un fait d'expression d'un contexte et d'une situation déterminés; b) chercher la notion simple qu'il exprime; c) le comparer au terme qui exprime cette notion de la façon la plus simple (c. à d. au terme d'identification); d) caractériser de la façon la plus précise la différence qui sépare l'expression étudiée du terme d'identification, et cela au double point de vue *intellectuel* et *affectif*. Cet ensemble de procédés, rigoureusement fixés par nos développements antérieurs, a le grand désavantage de se répéter chaque fois qu'un nouveau fait d'expression est étudié; l'horizon de l'observateur est limité au delà de ce qui est admissible dans la pratique; mais que, par là, l'observation gagne en précision et en valeur, cela n'est pas douteux.

2) D'autre part, la *classification* des faits de langage et particulièrement leur groupement selon le plan idéal proposé aux §§ 143—145 nous suggèrent une procédure exactement opposée à la précédente; en effet, nous avons vu que, théoriquement, tous les faits de langage réductibles à une même notion sont comparables entre eux, en dehors de toute considération atta-



chée à leur forme extérieure; ainsi, toujours théoriquement, la série synonymique a pour limites celles d'une rubrique de dictionnaire idéologique, peu importe qu'il s'agisse de substantifs, de verbes, d'adjectifs. etc., peu importe même que les moyens d'expression comparés entre eux soient directs ou indirects.

§ 159. **La série synonymique.** Mais, entre ces deux extrêmes, la méthode, au moins au début, doit chercher un moyen terme, et elle le trouve dans l'étude traditionnelle des synonymes, pour autant qu'elle est compatible avec notre point de vue. Or, cette méthode présente deux différences avec notre conception du dictionnaire idéologique: 1) elle ne fait d'abord aucune place aux moyens indirects; nous l'imitons en ceci, au début du moins, parce que l'étude de ces moyens d'expression exige une observation beaucoup plus pénétrante que celle des mots et des locutions; il est bon d'en réserver l'étude pour le moment où l'on est rompu aux distinctions entre les mots; 2) même dans ces limites plus restreintes, les dictionnaires de synonymes ne comparent guère entre eux que les mots appartenant à la même catégorie grammaticale; ainsi, *droit* et *justice* sont bien étudiés ensemble, mais on ne voit pas figurer à côté d'eux *juste* et *légitime*, bien que tous ces mots expriment une même idée fondamentale. Nous nous affranchirons de cette conception trop étroite au fur et à mesure que nous avancerons dans notre étude: le lecteur s'en apercevra soit dans la forme des développements théoriques, soit surtout dans la nature des exercices pratiques contenus dans le second volume. Mais, provisoirement, nous nous en tiendrons à la définition suivante de la *série synonymique*:

Une série de synonymes est un ensemble d'unités lexicologiques (mots isolés ou locutions composées) groupées par la communauté du sens et appartenant toutes à une seule et même subdivision de la rubrique idéologique (voir § 143).

Ainsi on pourra faire figurer dans une même série des substantifs abstraits comme *entêtement*, *ténacité*, *opiniâtreté*; des noms d'agent comme *voleur*, *escroc*, *cambricoleur*; des verbes comme *avoir peur*, *craindre*, *appréhender*; des verbes causatifs comme *faire peur*, *terrifier*, *intimider*, etc.. etc.

Même dans ces limites restreintes, on ne doit pas opérer sur des matériaux aussi abondants que ceux qu'on trouve dans les dictionnaires idéologiques, car on risquerait de se perdre dans la foule des nuances de détail; il est bien plus utile d'apprendre à quels indices pratiques on peut reconnaître qu'une série synonymique est logiquement constituée. Il s'agit là de principes déjà connus; les renvois à des paragraphes précédents le prouveront; mais l'application en est nouvelle, et d'ailleurs il est des choses qu'on ne saurait trop répéter.

**§ 160. Indices synonymiques tirés de l'entourage.** Le principe fondamental de la connaissance des mots est l'habitude de les voir dans l'atmosphère qui les entoure (II<sup>e</sup> partie, chap. 1). Il s'ensuit qu'une série de synonymes ne peut être établie sur des mots isolés, mais que la seule manière logique de les composer est de la greffer, par association d'idées, sur un fait d'expression déterminé par son entourage. Bornons-nous ici à l'observation du contexte et voyons à quelles erreurs on s'expose en le négligeant.

Soit le verbe *veiller*; isolé de tout contexte, il pourrait suggérer au moins trois séries de synonymes: *veiller, garder, surveiller*, etc.; ou bien *veiller, rester debout, se priver de sommeil*, etc.; ou bien *veiller, prendre soin*, etc. Rien ne détermine le choix de l'une ou de l'autre de ces associations, et, même dans l'intérieur de chaque groupe, ma conception de ces mots est, pour ainsi dire, impersonnelle; elle n'est pas «vécue». Soit maintenant une phrase comme: «*Veillez à ce que* notre hôte ne manque de rien». Immédiatement tout prend vie et les points de repère abondent; d'abord je constate que si, dans la première série, on peut parler d'un verbe *veiller*, il s'agit ici du verbe *veiller à* ou *à ce que*, distinction très importante (§ 94); ensuite, *veiller* apparaît immédiatement avec la troisième des acceptions relevées plus haut. Ici, peut-on dire, le contexte a fixé le point de départ de la série en modifiant la délimitation; mais il permet aussi de l'identifier, et l'identification est à son tour l'embryon de la série synonymique. En effet, sachant, par le contexte, que *veiller à* implique la notion simple de «soin», d'«attention», je peux, *en conservant toujours fidèlement le sou-*

*venir du contexte* à titre de contrôle, consulter un dictionnaire idéologique sous cette rubrique, et, dans l'alinéa réservé aux verbes et aux locutions verbales, me composer une série ou figureront p. ex. : *avoir soin, prendre soin, prendre garde que; s'appliquer à, voir à; prendre des précautions pour que; appliquer ses soins à ce que*, etc., etc.

**§ 161. Indices tirés des substitutions.** On devine pourquoi, dans la recherche des synonymes, le contexte doit rester présent à la mémoire, et comment il détermine, *même sans que nous nous en doutions*, le choix ou l'élimination des mots que nous rencontrons; c'est que nous substituons ces expressions à celles du texte; nous les acceptons ou les rejetons selon qu'elles peuvent ou non les remplacer sans altérer le sens général du contexte. Si donc, dans un texte donné, un fait de langage peut se substituer à un autre sans défigurer le sens ni heurter de front la correction du langage, cette substitution fait apparaître et la parenté qui unit ces mots et le caractère particulier de chacun d'eux. On peut se borner au début à un petit nombre de substitutions, ou même substituer un seul mot au mot donné; et on ne fera cette opération que lorsqu'elle sera manifestement possible, p. ex. «Il va *souvent (fréquemment)* à la ville»; «il *s'imagine (se figure)* qu'il est un grand homme», etc., et, toujours au début, il est préférable d'insister sur la *possibilité de substitution* beaucoup plus que sur les *différences* entre les mots comparés.

**§ 162. Indices tirés des contraires logiques.** On peut souvent mesurer la justesse d'un rapprochement synonymique à la *facilité* plus ou moins grande avec laquelle on trouve le contraire du ou des mots choisis comme synonymes (voir §§ 127 ss.); ce procédé, qui n'est pas toujours applicable, a l'avantage de donner des indices très démonstratifs.

Soit le contexte: «Un enfant *sage*»; supposons qu'on établisse la série *sage, sensé, raisonnable, judicieux*; mais le contraire de «Un enfant *sage*» est «Un enfant *sot*», c. à d. *désobéissant*, et nous voilà bien loin de la série proposée tout à l'heure.

Retournons les termes, et imaginons le contexte: «Cet *homme* n'est point *sot*»; va-t-on construire une série comme

*sot, désobéissant, indocile?* Le contexte nous montre suffisamment combien ce serait absurde : aucun de ces mots ne peut se substituer au mot du texte ; mais le contraire le montre encore mieux ; si cet homme « n'est point sot », qu'est-il donc ? *intelligent, spirituel, avisé, etc.* ; *sot* est donc synonyme de *inintelligent, bête, imbécile*, et les limites de l'observation sont, par là, plus nettement tracées. Dans tous ces cas, il s'agissait de sens homonymiques de *sage* et de *sot* (§ 50), et les contraires nous les ont fait voir mieux que ne l'auraient fait peut-être d'autres procédés (cf. § 129).

---

La série synonymique est supposée établie ; le champ est ouvert à l'observation des différences et des caractères spéciaux : comment se guider dans la complexité des nuances de détail ?

**§ 163. Caractère dominant et variable.** Par un mode d'exposition qu'il est impossible d'éviter, les manuels de synonymie présentent les distinctions entre les synonymes d'une façon globale et uniforme, soit par de brèves définitions, soit par des descriptions plus ou moins étendues, le tout appuyé d'un nombre forcément restreint d'exemples. Ce procédé donne une idée erronée de l'essence des différences synonymiques ; le jeu capricieux des analogies et des contrastes se présente tout autrement dans la réalité. Sans doute, *tous* les caractères distinctifs énumérés dans les dictionnaires existent à l'état latent dans la conscience ; mais, dans chaque situation et pour chaque contexte, un fait de langage ne peut montrer l'ensemble de ses caractères ; il apparaît chaque fois avec l'un d'entre eux au premier plan, et celui-ci relègue provisoirement les autres dans l'ombre. Or l'entourage peut seul montrer quel est le trait fondamental mis en évidence.

S'il fallait tenir compte de cette complexité d'une façon absolue, l'étude des synonymes deviendrait à peu près impossible ; il s'agit, fort heureusement, d'une tendance, non d'une loi ; ce qui en découle au point de vue méthodique n'est pas une règle, c'est une direction générale ; mais elle est bonne à suivre, surtout au début des observations. Pour que celles-ci

soient dès l'abord disciplinées et ne s'égarant pas à la recherche de l'accidentel et de l'accessoire, il faut s'appliquer, dans chaque cas et pour chaque couple d'expressions envisagé, à dégager *une seule différence*, celle que la situation et le contexte font éclater manifestement. Ce procédé, qui donne à l'étude une grande sûreté d'allure, ne se justifie pas seulement au point de vue empirique, il s'appuie sur un principe général et naturel : *les différences synonymiques, quelque compliquées et diverses qu'elles paraissent être, se ramènent à des types fondamentaux; ceux-ci, à leur tour, ne sont que les reflets des formes fondamentales et constantes de nos pensées et de nos sentiments.* Ceci demande à être précisé.

§ 164. **Les catégories de différences.** Nous prétendons donc que ces caractères dominants et variables que le paragraphe précédent nous a fait connaître se ramènent à un certain nombre de types de catégories, et que ces différences «catégoriques» correspondent elles-mêmes à des catégories formelles de notre esprit, aux aspects sous lesquels nous sommes destinés, de par notre nature, à *percevoir* et à *sentir* les choses. Tantôt il s'agit des éléments constitutifs de notre être, de ses tendances constantes, de ses besoins et des limites qu'il ne peut franchir; tantôt ce sont les conditions imposées par la communication des pensées et par la vie en société. Ces tendances psychologiques et sociales se reflètent dans le langage, où elles prennent la forme de tendances expressives, et, en matière de synonymie, la forme de différences entre les expressions parentes par le sens. Décrire en détail ces tendances est chose impossible; caractériser les plus importantes, ce serait anticiper sur tout ce qui va suivre; contentons-nous de deux exemples, l'un général, l'autre plus spécial, d'où nous tirerons une conclusion générale.

§ 165. **Premier exemple: la dominante intellectuelle et la dominante affective.** Notre introduction a marqué une tendance autour de laquelle pivote toute l'étude du langage au point de vue stylistique. Notre pensée oscille entre la *perception* et l'*émotion*; par elle nous *comprendons* ou nous *sentons*; le plus souvent nous avons à la fois l'*idée* et le *sentiment* des choses

pensées ; en proportions infiniment variables, il est vrai ; mais, pour l'observation pratique, on peut dire que c'est tantôt l'*intelligence*, tantôt le *sentiment* qui donne le ton ; la pensée est orientée vers l'un ou l'autre de ces pôles, sans jamais les atteindre complètement ; elle a, selon les cas, une « dominante » *intellectuelle* ou une « dominante » *affective*. Mais la pensée, qui demande au langage de la refléter, exige de lui un jeu d'expressions correspondant à la différence d'orientation ; que le langage arrive ou non à réaliser, dans chaque cas, le contenu de la pensée, on ne peut pas même le concevoir ; mais, pratiquement, il est certain que le langage reflète les mêmes « dominantes » que celles qui s'observent dans la vie de l'esprit. Donc nous sommes sûrs d'avoir caractérisé une tendance fondamentale de l'expression qui correspond à une catégorie de la pensée ; sa réalisation a beau ne pas être absolue, il nous suffit que ses manifestations observables soient réelles et concordantes. Le phénomène, une fois saisi dans sa raison d'être, fournit une indication de méthode ; j'ai dès lors le droit de m'attendre à ce qu'un fait de langage donné ait, au moins au point de vue de l'observation *pratique*, une dominante intellectuelle ou une dominante affective, et je suis autorisé à me poser toujours cette question très simple : « Tel fait de langage exprime-t-il surtout une idée ou surtout un sentiment ? »

§ 166. **Second exemple : la notion de valeur.** Voici maintenant un cas plus spécial. Notre pensée (et c'est une des causes de son incurable impuissance) surajoute spontanément aux moindres perceptions une « idée de valeur », c. à d. qu'un obscur instinct de conservation rapporte tout à notre moi, à notre vie, à notre bien-être. Le premier résultat de cette infirmité est que nos perceptions s'accompagnent de sentiments de *plaisir* ou de *déplaisir* ; les choses nous affectent agréablement ou désagréablement ; elles se divisent en choses dont nous jouissons et en choses dont nous souffrons. Quand l'instinct de conservation écoute mieux l'intelligence, il trie les impressions selon la formule de l'utile : « Ceci est *bon*, ceci est *mauvais* » ; enfin, quand l'instinct de conservation imagine de placer en dehors du moi les normes du jugement d'utilité

(principes de morale ou dogmes religieux), il adopte une formule plus haute et dit : «Ceci est *bien*, ceci est *mal*». Ce triage, inhérent à notre nature, nécessaire à notre conservation, comment pourrait-il ne pas se refléter dans le langage? Et il en est ainsi; sans doute, les nuances et les dégradations sont infinies, mais la tendance prédominante qui marque la pensée en marque aussi l'expression; elle crée, là encore, une *dominante expressive*; le fait de langage qui apparaît comme expression de cette double face de notre pensée exprimera ou bien essentiellement le sentiment de plaisir ou bien celui du déplaisir; il y a, comme disent les grammairiens, des expressions *péjoratives*, et d'autres *mélioratives* (qu'on me pardonne le néologisme); ou bien elles rendront essentiellement la notion «Ceci est bien» ou au contraire elles exprimeront qu'une chose est mal; il y aura des expressions essentiellement *laudatives* ou essentiellement *dépréciatives*. Allons-nous soutenir maintenant que tous les faits de langage doivent porter cette marque-ci ou cette marque-là, que tout est pris forcément en bonne ou en mauvaise part? Il serait absurde de le prétendre; mais que la tendance existe, et qu'elle soit toujours prête à exercer son action, qu'elle se manifeste dans une foule de faits de langage, qu'on ait même le droit de dire que tous sont *en puissance* d'expression péjorative ou méliorative, voilà ce qu'il nous importait de faire comprendre.

De là à concevoir non seulement un ensemble de tendances expressives, mais une action réciproque de ces tendances, il n'y a qu'un pas; c'est cette action réciproque qui nous a donné, déjà dans l'introduction (§ 24), l'idée que les faits de langage forment dans notre conscience un système expressif. Ce système est une pure abstraction dans sa totalité, mais, par ses manifestations partielles et concordantes, il est, pour nous, une réalité concrète.

#### § 167. L'identification et les catégories synonymiques.

Peut-être comprenons-nous mieux maintenant la véritable raison d'être de ce que nous appelons l'identification. Qu'est en effet un terme identificateur, sinon celui qui exprime une pensée d'où l'on aurait éliminé, par la réflexion, toute manifestation de

l'une ou l'autre des tendances inhérentes à l'esprit humain? Peut-on se représenter un terme d'identification qui soit péjoratif ou laudatif, qui produise un effet par évocation (par exemple en donnant l'impression du langage familier ou de la langue littéraire)? Peut-on imaginer, d'une façon générale, un mot identificateur qui soit essentiellement affectif? Non, et si nous nous donnons tant de peine pour trouver à chaque idée une expression aussi « neutre » que possible, c'est que nous voulons chercher à quelle catégorie de pensée correspond un fait étudié, en le comparant à un autre fait qui ne rentre, lui, dans aucune de ces catégories.

**§ 168. Principe de méthode.** Ces catégories seront les points de repère de notre étude; elles seront notre principe de classification, et nous allons passer en revue quelques-unes d'entre elles. Nous les envisageons séparément, mais il est entendu que dans la réalité elles coexistent, et que plusieurs en même temps peuvent constituer des caractères dominants (voir l'exemple du § 18). La méthode se présente donc à nous sous la forme simplifiée suivante : chaque fait de langage, après avoir été comparé avec son terme d'identification, doit être envisagé *successivement* sous les aspects formels définis plus haut, jusqu'à ce que l'examen fasse trouver celui ou ceux qui donnent à l'expression étudiée son caractère dominant, lequel devra être nécessairement absent du terme d'identification.

## Chapitre 2.

### Caractères intellectuels et caractères affectifs des faits de langage.

**Sommaire.** — La comparaison d'un fait de langage avec son *terme d'identification* fait trouver un ou plusieurs caractères qui sont tantôt d'ordre *intellectuel*, tantôt d'ordre *affectif*; les uns et les autres ne donnent au fait de langage sa véritable physionomie que s'ils prédominent sur ceux de l'ordre opposé. La valeur affective d'une expression est plus difficile à saisir et à déterminer que sa valeur intellectuelle, parce qu'on en est impressionné sans qu'on l'analyse; elle se laisse cependant reconnaître à certains indices. Description de quelques-uns de ces indices (valeur intellectuelle et valeur affective d'un même mot dans deux emplois différents; pré-



sence ou absence de contraires logiques; en français, place de l'adjectif, variation de l'accent tonique). Valeur des définitions comme point de comparaison; utilisation des dictionnaires idéologiques. Distinction entre les caractères affectifs *naturels* et les effets *par évocation*.

---

### § 169. Les caractères intellectuels et la stylistique.

Parmi les catégories formelles qui déterminent la comparaison entre deux ou plusieurs faits de langage et permettent de les caractériser, il y en a une qui nous est apparue avec une valeur générale à laquelle aucune autre ne peut prétendre: c'est la présence, en proportion variable, d'éléments intellectuels et d'éléments affectifs (§ 165); les opérations de l'intelligence et les mouvements de la sensibilité concourent à la formation du système expressif, comme ils se partagent toute notre vie intérieure. La distinction entre ces deux ordres de faits domine donc toute notre étude ou, pour mieux dire, elle en est l'objet et la raison d'être.

Il suffit de rappeler ici notre définition de la stylistique: l'étude du contenu affectif des faits d'expression dans le langage organisé (§ 19). Mais alors pourquoi, dira-t-on, avoir tant insisté sur l'aspect intellectuel de ces faits, notamment dans le long chapitre consacré à l'identification? Sans doute, ce n'était qu'une introduction et beaucoup de lecteurs l'ont peut-être trouvée trop étendue; elle était cependant nécessaire, et pour deux raisons:

D'abord, nous l'avons vu (§§ 131 et 153) le côté affectif d'un fait d'expression ne peut être réellement saisi que par contraste avec son contenu intellectuel, en vertu de cette relativité qui domine toutes les valeurs expressives (§ 24). Or, ce n'est pas par la détermination de ses caractères affectifs qu'une expression peut être tout d'abord définie; les seules distinctions qui puissent fixer et classer les faits de langage sont celles que fait découvrir une opération intellectuelle; le sentiment est chose trop complexe pour servir de point de départ à l'analyse; la définition étant le résumé et l'abrégé des caractères intellectuels d'un fait de langage, c'est par elle seule que l'étude des différences synonymiques est fondée sur une base solide.

C'est aussi le point de départ de la lexicologie traditionnelle ; mais son erreur fondamentale est qu'elle y reste obstinément attachée ; elle ne tient compte que du côté intellectuel et logique des faits de langage, dans l'idée que les aspects affectifs de ces faits sont ou bien négligeables, ou bien insaisissables, ou encore, et surtout, qu'ils ne doivent être étudiés qu'au point de vue esthétique et abandonnés à l'art d'écrire. Cependant une étude du langage qui n'est guidée que par la logique demeure une étude incomplète ; tout un domaine de l'expression linguistique reste inaccessible par les procédés purement intellectuels qui ont résumé jusqu'ici toute la science du langage ; entre ces deux points de vue extrêmes, la grammaire d'une part, qui n'est que la logique appliquée au langage, et l'étude de l'expression littéraire d'autre part, il y a place, selon nous, pour une discipline distincte : l'observation purement scientifique des caractères affectifs du langage organisé ; or c'est là, on le sait, ce que nous appelons la stylistique.

La seconde raison pour laquelle nous avons tant insisté sur les aspects intellectuels des faits de langage, c'est que ceux-ci ont été jusqu'ici étudiés par des méthodes incompatibles avec l'objet de la stylistique ; comme celle-ci suppose cette étude et vient se greffer sur elle, il fallait mettre au point une quantité de questions et non seulement préparer le terrain, mais faire table rase d'une foule de préjugés d'école et de procédés qui conduisent à l'opposé du but poursuivi.

**§ 170. Comment étudier les caractères intellectuels.** Dès que nous entreprenons d'étudier les distinctions logiques existant entre les faits d'expression, nous constatons qu'elles sont aussi variées que le monde extérieur et les formes de notre vie intellectuelle. Elles ne comportent donc pas d'autre classification que leurs objets eux-mêmes. Pratiquement, l'observation des nuances intellectuelles a pour base naturelle tantôt la classification par ordre de matières, tantôt la classification logique des idées, telle qu'elle est faite (ou devrait être faite) par les dictionnaires idéologiques ; le *Tableau synoptique* qui figure dans le second volume est une esquisse d'une classification de ce genre.

Il faut remarquer en outre que, pour ces distinctions de fait et d'idée, les manuels de synonymie donnent en général des indications assez sûres, et cela est naturel, puisque ce sont les seules qu'ils envisagent sérieusement. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur le détail de ces différences. Elles ne se révèlent qu'à une analyse guidée par la logique: aussi sont-elles un excellent travail de pensée; la clarté des idées est la condition nécessaire pour le succès de ces recherches; inversement, l'effort intellectuel qu'elles exigent est un profit pour le développement général de l'esprit.

Quant à la méthode à suivre, elle se ramène tout entière à l'identification, ou, ce qui revient au même, à la distinction entre le genre et l'espèce (§ 119). Identifier un fait d'expression, c'est faire de la synonymie sans le savoir. Nous avons vu (§ 158) comment la série synonymique vient se greffer sur le terme d'identification; l'attention n'a plus dès lors qu'à se concentrer sur les différences qui séparent de ce terme chacun des synonymes étudiés, pour en dégager ensuite, sous forme de définition, le ou les caractères dominants. Cette méthode nous guidera dans toutes nos recherches ultérieures, à condition que son champ d'action soit étendu de deux côtés différents. En premier lieu, bien que nous l'ayons appliquée d'abord à l'étude des synonymes dans le sens restreint (§ 159), elle doit l'être peu à peu à tous les faits de langage, quelles qu'en soient la forme extérieure et la fonction, pourvu qu'ils soient réductibles à un terme d'identification unique; en second lieu, c'est cette même méthode qui nous fera découvrir, par contraste, les caractères affectifs (c. à d. stylistiques) des faits d'expression.

Pour le reste, l'expérience personnelle et une direction éclairée seront plus utiles que tous les éclaircissements théoriques; c'est pourquoi nous renvoyons le lecteur aux exercices pratiques du second volume.

**§ 171. Recherche des caractères affectifs.** Nous avons vu au § 165 comment cette question se pose pratiquement dans chaque cas: le sentiment contribue-t-il ou non à caractériser, d'une façon appréciable, le fait de pensée et son expression? On sait en effet qu'il n'y a jamais d'expression entièrement

intellectuelle ou entièrement affective, parce que l'intelligence et le sentiment, ces deux aspects (je ne dis pas ces deux facultés) de notre esprit, se trouvent mêlés à toutes nos pensées; donc, seule, la proportion importe. Étant donné un fait de langage quelconque, il faut déterminer quel est l'élément qui prédomine dans la conscience de ce fait et lui donne sa marque propre. Le dosage est-il tel que l'expression apparaît essentiellement intellectuelle ou essentiellement affective? Voilà, ramené à sa formule la plus générale, l'objet de la stylistique. Mais, même sous cette forme simplifiée, cette question est difficile à résoudre; et puis, dans la réalité, elle se présente sous un aspect beaucoup plus complexe; la réponse qu'on lui donne est déterminée, le plus souvent, non seulement par la *quantité*, mais surtout par la *qualité* du sentiment exprimé; le sentiment est en lui-même chose délicate, fuyante, complexe; il échappe beaucoup plus que les opérations intellectuelles à l'observation et à l'analyse. Si l'étude du langage a été jusqu'ici régentée par la logique, il n'y a rien là qui puisse nous étonner; encore à l'heure qu'il est, caractériser le langage en tant qu'expression des sentiments et des émotions peut paraître une entreprise hasardeuse, où les tâtonnements et les erreurs sont inévitables; on ne nous en voudra pas si, par prudence, nous nous en tenons à quelques notions fondamentales et à l'esquisse d'une méthode.

§ 172. **Étude «impressive» des faits de langage. Indices affectifs.** Cette étude est déjà difficile quand elle a pour objet la langue maternelle; elle l'est bien plus encore quand elle opère sur un idiome étranger. La valeur «impressive» des faits de langage ne nous y apparaît le plus souvent qu'à travers une brume; il faut, pour qu'elle nous frappe réellement, des circonstances particulièrement favorables. La plus essentielle est que cette langue soit mêlée, d'une façon ou d'une autre, à la vie. Une langue n'est vivante que si elle est «sentie», et elle n'est sentie qu'à la condition d'être «vécue»; autrement, l'idiome le plus moderne n'est qu'une langue morte.

Dans la pratique de l'idiome maternel, les sentiments linguistiques enveloppent et pénètrent tout ce que nous disons, tout ce que nous entendons: nous sentons bien plus que nous

ne comprenons. Les mots les plus ordinaires tels que *chaleur*, *froid*, *marcher*, *courir*, etc., évoquent en nous des sentiments avant de réveiller des idées; on peut être à peu près sûr que, suivant les personnes et les circonstances, la phrase : «il pleut» fera surgir une impression de plaisir ou de déplaisir avant de faire concevoir l'idée de la pluie. Il en va tout autrement dans une langue étrangère; là, les perceptions priment les impressions affectives, et cela est naturel; d'abord, l'occasion manque le plus souvent pour que le sentiment se glisse dans la trame des associations; ensuite, l'étude d'une langue étrangère suppose avant tout un effort intellectuel, qui paralyse l'action du sentiment; on veut des notions claires, et la sensibilité ne les fournit pas.

Mais, d'autre part, l'enseignement traditionnel a poussé trop loin l'assimilation des faits de langage par les procédés analytiques; la manière dont on apprend les mots et pratique les exercices de traduction est de nature à étouffer les impressions spontanées qui émanent des faits de langage. Pour leur conserver une partie de leur fraîcheur, une autre méthode devrait contre-balancer la méthode analytique: laisser une plus large place à l'instinct, mêler la vie à l'étude de la langue, faire un emploi systématique des associations d'idées, faire apprendre les mots en groupes, en «masses impressives» (tous nos exercices du second volume s'inspirent de ce principe), tels sont, en gros, les procédés qui remédieraient aux dangers de l'intellectualisme linguistique.

Mais, comme nous ne faisons pas un cours de pédagogie, notre tâche est ici toute différente: elle consiste à fixer les caractères de l'expression affective et à décrire les signes auxquels on reconnaît sa présence; ces critères, comme tous ceux que nous avons utilisés jusqu'ici, sont fondés sur des oppositions typiques et placent l'observation dans des conditions déterminées.

**§ 173. Comparaison de deux sens d'un même mot.** Dans certains cas, un seul et même fait d'expression comporte tantôt un sens exclusivement logique, tantôt une valeur affective nettement caractérisée. D'après le principe général énoncé au

§§ 8 et 165, tous les faits de langage sont virtuellement susceptibles de présenter cette double face, mais il arrive presque toujours que, dans les uns, la face affective n'apparaît pas et que d'autres au contraire sont dans l'impossibilité de montrer leur contenu intellectuel à l'état pur. Si, en revanche, nous rencontrons des mots qui puissent être, selon leur entourage, ou franchement affectifs, ou franchement intellectuels, la comparaison des deux emplois nous éclairera sur la nature des deux aspects étudiés ici. Le procédé est parfois un peu artificiel, en ce sens que les deux acceptions du mot ne sont pas toujours strictement synonymes.

La terminologie scientifique nous fournit un point de comparaison de cette espèce; nous l'avons vu, la langue scientifique porte le même caractère que la recherche scientifique elle-même : elle est impersonnelle, objective, intellectuelle (§ 132, 234 et suiv.). Si donc on rencontre, dans un même terme, à côté d'un emploi purement définitionnel ou même technique, une autre fonction où le sentiment trouve à s'exprimer, la différence d'impression permettra de distinguer entre la perception intellectuelle et la commotion affective, même si les deux sens ne sont pas exactement comparables. Ainsi, dans la phrase allemande : «Das ist doch *unvergleichlich!*», l'adjectif a une nuance affective appréciable, et l'idée qu'il contient, à savoir que la beauté d'une chose ne peut être comparée à aucune autre, disparaît presque entièrement derrière la valeur affective et intensive; mais dans cet autre contexte : «Die Chemie stellt eine Reihe von ungefähr 86 *unvergleichlichen* Urstoffen», la valeur de *unvergleichlich* est nettement intellectuelle; la preuve, c'est que l'esprit se met aussitôt à travailler, au moins inconsciemment, pour opposer deux ordres de faits : «was verglichen und was nicht verglichen werden kann». Si, à la première rencontre et par méprise, un lecteur conçoit le mot affectivement, aussitôt le contexte lui fait reconnaître son erreur, et il se produit comme un «avortement» du léger mouvement émotif qui résultait de la fausse interprétation. Comparez encore : «eine *fiberhafte* Tätigkeit» et «eine *fiberhafte* Krankheit».

Voici la même opposition présentée par des mots français : quand on parle de la «*merveilleuse* beauté d'une œuvre d'art», *merveilleux*, comme tout à l'heure *unvergleichlich*, sert uniquement à marquer l'intensité de l'idée fondamentale (cf. § 84), et cette intensité est exprimée affectivement (nous verrons **plus bas** § 176 et suiv., que la *place* de l'adjectif et son *accent* confirment cette interprétation); mais si l'on dit que «l'histoire s'alimente, à l'origine, de légendes *merveilleuses* plus que de faits réels», le même mot apparaît avec une valeur essentiellement logique ou définitionnelle, comme le donne à penser déjà l'opposition entre *réel* et *merveilleux*.

§ 174. **Les contraires logiques** nous servent, en effet, une fois de plus, de points de comparaison; l'indice qu'ils fournissent était contenu en germe dans l'indice précédent. Lorsque, dans la conscience du sujet parlant ou dans son expression, un terme s'accompagne d'un contraire nettement caractérisé, c'est toujours l'indice d'une opération plus ou moins intellectuelle. Si l'esprit les oppose sans effort, cela n'est possible que par élimination des caractères particuliers incompatibles avec cette comparaison, et, si deux termes semblent s'appeler l'un l'autre, c'est qu'un caractère dominant du premier est contraire ou parallèle à un caractère dominant du second; sans ce «dépouillement» de l'accessoire et de l'accidentel, l'esprit ne pourrait pas associer et combiner les concepts purs. Voici un exemple très simple d'un contraire «pensé»: au-dessous d'une gravure, je lis: «Marseille, le *vieux* port»; les données qui accompagnent cette expression m'avertissent qu'il s'agit d'une désignation précise, et, implicitement, la légende de la gravure suppose l'existence d'un *nouveau* port; à son tour, l'évocation de ce contraire refoule les mouvements affectifs qu'auraient fait surgir les caractères accessoires de l'adjectif *vieux*: p. ex. une nuance de pittoresque, ou au contraire l'idée de la décrépitude, etc. Mais si je lis ou qu'on me dit qu'«à Marseille il y a un *vieux* port que les grands vaisseaux ont dès longtemps abandonné», mon sentiment, aidé de mon imagination, se donne libre carrière, parce qu'aucune idée logiquement opposable ne se présente à mon esprit. La valeur démonstrative du phénomène s'accroît

considérablement lorsque le contraire n'est plus seulement pensé, mais apparaît dans l'expression même : c'était le cas de l'opposition *faits réels : légendes merveilleuses* (voir § 173); maintenant nous pouvons généraliser.

**§ 175. Limitation par des termes voisins.** D'une manière plus absolue, les oppositions, les rapprochements, les comparaisons entre des faits non seulement contraires, mais simplement susceptibles d'être associés dans l'esprit, semblent être les indices d'une opération intellectuelle; c'est le cas, non seulement quand on oppose ou compare des notions dans leur ensemble, mais aussi quand on met en parallèle des nuances de la même notion, qui, *isolément*, n'appelleraient aucune opposition de cette nature. Qu'arrive-t-il en effet dans l'un et l'autre cas? Un ton affectif peut exister dans chacun des deux faits d'expression ou dans l'un des deux; ce ton affectif éclate dès que les circonstances le permettent; mais il se dissimule et fait place à l'aspect logique, lorsqu'une expression voisine lui est opposée ou le limite; car la comparaison qui en résulte est un acte intellectuel. Si l'on parle d'un peuple «*tyrannisé* par un despote sanguinaire», le verbe *tyranniser*, n'étant limité par rien, décharge l'élément affectif qu'il contient; imaginez maintenant qu'on dise qu'un peuple est, «non pas *gouverné*, mais *tyrannisé* par son prince», la pensée, sans perdre de sa force, «s'intellectualise», parce que *tyranniser* se trouve limité par une notion qui ne lui est pourtant pas nécessairement opposable.

L'**antithèse** est, comme on le sait, un procédé favori de ce que M. Albalat appelle le «style à idées»; or, qu'est-ce que l'antithèse (dans le sens le plus large), sinon le prolongement, la systématisation de cette tendance de notre esprit qui nous pousse à opposer les notions? L'antithèse est un exemple frappant de ce fait que les procédés de style imitent et «esthétisent» les tendances naturelles du langage. Lorsque Chateaubriand dit : «Quand l'homme a passé, les monuments de sa *vie* sont encore plus vains que ceux de sa *mort*», il présente l'opposition des idées par des mots du langage usuel; mais aussitôt après, son imagination se représente le même contraste avec des images qui lui sont propres, le procédé restant d'ail-



leurs identique dans son essence : « Son *mausolée*, continue-t-il, est au moins utile à ses cendres ; mais ses *palais* gardent-ils quelque chose de ses plaisirs ? »

Il ne faudrait pas croire que la réciproque de cette tendance est toujours vraie dans la même proportion, et que des idées qui ont naturellement un contraire ou un pendant en trouvent toujours l'expression dans le langage. *Nuire* désigne une idée absolument simple et « dépouillée » ; on cherche son contraire, mais on ne le trouve que dans des périphrases ; on dit que « le gel *nuît* aux récoltes » et que « la chaleur leur *est favorable*, leur *fait du bien* », etc., toutes expressions qui ne sont pas des réalisations logiques du contraste. De même on ne saurait dire quel est le contraire de *valeur*, *importance*, etc. Ceci ne doit pas nous étonner : le vocabulaire n'est pas cette construction géométrique que rêve la tendance au moindre effort (§ 45), parce que les tendances fondamentales de notre esprit ne se réalisent que partiellement dans le langage (165 et suiv.), et qu'en définitive le langage est un instrument toujours imparfait de l'idée pure.

#### § 176. Indice tiré de la place des adjectifs en français.

On sait qu'en français l'adjectif se place tantôt devant, tantôt après son substantif : or cette différence correspond souvent (pas toujours !) à une différence d'aspect ; l'adjectif qui suit le nom tend à revêtir une valeur intellectuelle, déterminée, définitionnelle (ex. : le *bras droit*, par opposition au *bras gauche*), tandis que sa valeur est essentiellement affective dans le cas inverse (p. ex. : « une *verte* prairie » produit un tout autre effet que : « une prairie *verte* »). « La Grèce *antique* » est définitionnel et technique ; « l'*antique* Grèce » est évocateur et affectif ; on parlera des « États de la Grèce antique » ; mais on dira, dans un mouvement oratoire, que « malgré vingt siècles de civilisation, nous devons presque tout à l'antique Grèce ». On sait que la différence d'aspect peut entraîner un véritable changement de sens ; « un homme *pauvre* » ne diffère pas seulement de « un *pauvre* homme » en ce que cette dernière expression provoque une vibration affective, tandis que la première nous laisse froids, mais de plus, un *pauvre* homme peut être un homme riche.

Il faut bien se garder de généraliser cette observation jusqu'à prétendre que l'adjectif précédant son substantif a forcément l'aspect affectif; il s'agit seulement de cas très abondants, tous plus ou moins fixés par l'usage, résultats d'une tendance qui ne se réalise pas absolument.

§ 177. **Indice tiré de la place de l'accent tonique en français.** Le français parlé présente un autre critère, que des oreilles étrangères ont, il est vrai, quelque peine à saisir. Lorsqu'un fait de langage (mot isolé ou groupe phraséologique) s'accompagne d'une valeur affective, l'accent tend à se déplacer; il quitte la finale et saute sur l'initiale (ou sur la seconde syllabe, si la première commence par une voyelle ou une *h*). C'est un cas où l'*accent* est en même temps *intonation* (§ 105), c. à d. devient expressif et a une signification. Le fait étant particulièrement clair dans les adjectifs et les adverbes, on s'en tiendra à ces cas spéciaux. Dans la phrase: «On a trouvé dans les ruines d'un édifice romain une statue *colossale* de Vespasien», l'adjectif aura l'accent normal de finale, s'il est employé dans un sens purement technique, comme ce sera le cas, p. ex., dans un compte rendu de fouilles archéologiques; c'est qu'il évoque une idée précise de dimension et désigne un type consacré de statue; sa valeur est limitative, elle invite à la recherche de catégories parallèles ou contraires. Mais qu'on parle d'une maison qui a des proportions *colossales*, il est presque impossible de prononcer l'adjectif sans faire sauter l'accent sur la première syllabe; c'est qu'ici *colossal* est un adjectif de pure intensité et que cette intensité présente une teinte affective. Les exemples cités plus haut (§ 173) présentent la même opposition accentuelle; comparez encore: «Il fait un temps *magnifique, abominable, épouvantable*», «Ce vin est *excellent, délicieux, exécrationnel*», «Cette industrie a pris une extension *formidable*», et en général tous les adjectifs et adverbes qui marquent l'intensité affective.

§ 178. **Les expressions affectives et les définitions.** On peut encore utiliser les définitions à titre de contre-épreuve; nous nous en sommes servis plus haut (§ 135) pour la découverte et la détermination du mode d'expression logique; il suffit

maintenant de renverser les termes. La définition, étant nécessairement intellectuelle, fait ressortir, par contraste, la nature propre d'une expression imprégnée d'éléments affectifs. Je suppose qu'on ait été frappé par certains faits d'expression rencontrés dans des situations et des contextes tels, qu'ils doivent forcément comporter une valeur affective (et sans doute, il y a là une légère inconséquence, puisqu'on veut déterminer une valeur en présupposant que cette valeur est connue). Si par exemple il est question, dans une conversation familière, d'un enfant *grognon* et *boudeur*, et si l'on devine dans ces mots quelque chose qui affecte la sensibilité, combien ce caractère apparaîtra mieux si l'on fait intervenir les définitions : «*grognon* (terme très familier), qui est d'humeur grondeuse et manifeste son mécontentement par des remarques désobligeantes»; «*boudeur* : qui a de l'humeur, du mécontentement, et témoigne ce sentiment par une certaine expression du visage et une contraction particulière des lèvres». On ne peut imaginer une plus grande différence d'effet, à tel point que l'on croirait que des mots d'une certaine langue sont expliqués par des mots d'une autre langue.

Cette expérience fait voir une seconde raison pour laquelle l'impression de ces mots diffère de celle de leur définition; dans le premier cas, les éléments affectifs surgissent en une fois et rejettent à l'arrière-plan le sens définitionnel; les définitions donnent au contraire une *analyse* de ces éléments affectifs, et toute analyse équivaut à un avortement de l'effet; l'effort intellectuel qu'elle impose à l'esprit paralyse la sensibilité; il s'ensuit que les mots qui reflètent ce travail intellectuel ne peuvent être eux-mêmes qu'intellectuels.

Ajoutons, pour préparer une distinction qui sera reprise tout à l'heure, que *boudeur* et *grognon* sont des exemples-types des deux grandes catégories d'effets entre lesquelles se répartissent tous les faits de langage au point de vue stylistique: *boudeur* produit un effet qu'on pourrait appeler *naturel*, parce qu'il est inhérent à l'idée exprimée, ou plutôt à la façon dont elle est présentée à l'esprit; *grognon* participe sans doute du même caractère, mais son effet vient surtout de ce qu'il

est extrêmement familier, et qu'est-ce qu'une expression familière, sinon une expression représentative d'un milieu et qui évoque ce milieu avec les sentiments qu'y rattache celui qui le connaît; un terme familier est donc un exemple-type des effets par évocation, dont il sera question dans la cinquième partie.

§ 179. **Les gallicismes et les définitions.** Les gallicismes sont un autre cas typique de faits d'évocation; bien que l'on comprenne sous le terme de gallicisme (ou en général d'idiotisme) des choses assez mal définies, la plupart sont des expressions affectives de la langue de la conversation, et si elles nous affectent, c'est surtout parce qu'elles évoquent un milieu spécial, bien plus que par la saveur propre de la chose exprimée. Il faut donc s'attendre à ce qu'ils présentent un contraste frappant avec leur définition, surtout si l'on part de la définition pour arriver au gallicisme. Comparez p. ex. «Maintenant je suis satisfait» et «*A la bonne heure!*», expression qu'il est impossible de prononcer sans une intonation exclamative (§ 262); ou bien: «S'enfuir précipitamment» et «*Prendre ses jambes à son cou*»; «Il a bonne apparence, mais il est au fond sans mérite» et «*Il paie de mine*»; «Je ne suis pas responsable» et «*Je n'en peux mais*», etc. Le recueil de M<sup>me</sup> Plan (voir bibliographie) fournira des exemples en abondance.

§ 180. **Les dictionnaires idéologiques** peuvent être mis aussi à contribution, mais pour des expériences et non plus pour des observations. Comme on y rencontre dans un pêle-mêle qui est d'ailleurs un défaut (§ 145), des expressions de toute nature, il est facile de se rendre compte, par l'examen critique d'une rubrique, jusqu'à quel point un élève sait faire la distinction entre les aspects intellectuels et les aspects affectifs. Si l'on parcourt p. ex. la rubrique «fuir», on doit arriver à faire le départ entre des expressions neutres et intellectuelles comme *fuir, s'enfuir, s'échapper, disparaître, prendre la fuite*, et d'autres comme *s'esquiver, s'éclipser*, qui produisent un effet naturel, c. à d. sont affectives par la manière dont l'idée même de «fuir» est présentée, d'autres enfin, comme *se sauver, filer, lever le pied, prendre ses jambes à son cou, prendre la poudre*

*d'escampette*, dont l'effet vient surtout de la nuance familière, c. à d. d'un effet par évocation. De même, sous la rubrique «colère», on fera un triage analogue; des mots comme *colère*, *irritation*, *s'irriter* comportent un minimum de vibration, tandis que *être courroucé*, *être hors de soi*, *n'être plus maître de soi*, *exhaler sa colère*, *être transporté de colère* frappent par la gravité avec laquelle l'idée s'offre à nous (effet naturel) et par la nuance littéraire qu'ils comportent (effet par évocation).

Cette double face des expressions affectives doit être une dernière fois précisée, car tout ce qui va maintenant être dit jusqu'à la fin du livre roulera sur cette distinction.

**§ 181. Caractères affectifs naturels et effets par évocation.** Comme nous l'avons dit, les premiers sont pour ainsi dire (bien que ce ne soit qu'une fiction) inhérents aux faits d'expression eux-mêmes, tant ils semblent en être une émanation directe; la réalité est que l'effet vient, dans ce cas, de la forme qui est donnée à la chose exprimée, de l'angle sous lequel la fait voir l'expression qui en est le symbole. Nous avons affaire à un effet naturel ou direct lorsque, par exemple, en entendant prononcer un mot, nous éprouvons une impression agréable ou désagréable, sans que la réflexion fasse rien ajouter d'essentiel à cette impression première; c'est encore un effet naturel, lorsqu'une expression nous fait voir une chose avec des proportions ou une intensité frappante; même caractère, quand le fait de langage éveille en nous une impression de beauté, de joliesse, de grâce, etc. Au contraire, dans l'effet par évocation, l'expression signifie sensiblement la même chose que tel autre mot que nous emploierions; les deux termes ne diffèrent entre eux par aucune modification sensible de l'idée; le sentiment particulier qui se dégage, malgré tout, du fait de langage, provient alors d'une réflexion inconsciente qu'on pourrait traduire ainsi: «C'est une autre personne que moi qui emploierait cette expression», ou bien: «Je l'emploierais dans telle circonstance et non dans telle autre». Voilà l'essence de l'effet par évocation. Si un terme technique, par exemple, produit sur moi une impression, ce n'est certes pas qu'il

implique rien d'affectif en lui-même : la raison d'être de l'expression scientifique s'oppose à cette supposition ; mais c'est parce qu'il évoque un autre milieu que le milieu ordinaire, et une autre forme d'activité que celles de la vie journalière. On pourrait en dire autant de l'expression littéraire, de la langue familière et de tous les autres modes d'expression qui pourront être définis plus loin. Il va sans dire qu'un fait de langage peut participer des deux caractères à la fois, mais il est rare que l'observation ne permette pas de dégager un trait dominant plutôt que deux. La différence entre *ignorant* et *ignare* est d'intensité, et elle m'affecte comme telle ; elle est donc « naturelle » ou « directe » ; mais quand j'entends parler de « la *gustation* des matières *sapides* », j'ai avant tout l'impression d'une autre forme d'expression, j'allais dire d'une autre langue ; c'est l'activité scientifique, c. à d. une attitude spéciale de la pensée qui s'évoque devant mon imagination ; en soi, le fait de « *goûter* des choses qui ont une *saveur* » n'implique aucune intervention du sentiment. Soit encore la phrase : « Où as-tu *fourré* ton chapeau ? » ; elle ne saurait m'affecter directement ; il n'y a rien d'impressionnant, d'amusant ou d'attristant, de comique ou de grave, d'agréable ou de désagréable à demander à quelqu'un où il a mis son chapeau ; si je suis affecté (et je le suis), c'est encore par l'évocation d'un milieu, en ce sens que le verbe *fourrer* est familier, c. à d. qu'instinctivement son emploi me semble admissible dans certaines circonstances et inadmissible dans d'autres ; on voit clairement intervenir ici la valeur sociale du langage et les sentiments qui en découlent (cf. § 12—14).

Les caractères affectifs *naturels* seront étudiés dans la quatrième partie, les effets *par évocation* dans la cinquième et la septième. La place relativement considérable accordée dans ce livre aux effets de la seconde catégorie pourrait donner une idée exagérée de leur importance, comparée à celle des premiers ; ceux-ci sont en réalité les effets fondamentaux, répandus sur toute la surface du langage, et les plus constamment observables ; seulement ils reposent sur des principes généraux assez simples, et sont eux-mêmes assez connus pour

qu'on puisse renvoyer, pour leur étude, aux manuels courants: les autres, au contraire, plus difficiles à saisir et à expliquer, sont aussi plus particuliers et d'une extension moindre; si on les a décrits ici avec quelque détail, c'est qu'ils ne tiennent pas, comme les premiers, dans quelques brèves formules; en outre, leur droit à l'existence est encore à peine reconnu, et pourtant ils ne sauraient être passés sous silence dans une étude raisonnée des faits d'expression.

---

## QUATRIÈME PARTIE.

### CARACTÈRES AFFECTIFS NATURELS.

**Sommaire.** — **A.** La notion d'*intensité*, principe général de classement; elle peut être conçue intellectuellement et affectivement. Tantôt la notion moyenne est *renforcée*, tantôt elle est *atténuée*. Exemples tirés des diminutifs. **B.** La notion de *valeur*; ses variétés; sentiments de *plaisir* et de *déplaisir*; expressions *laudatives* et *dépréciatives*. **C.** Valeur *esthétique* des faits d'expression; elle n'est pas un principe de classement, parce que les préoccupations esthétiques sont à l'arrière-plan dans la fonction naturelle du langage; mais le beau est en germe dans les faits d'expression spontanés. Tout emploi conscient de cette valeur esthétique constitue un *fait de style*, étranger au parler de la collectivité. Cas limitrophes: expression du *comique*; expression „*pittoresque*“.

#### A. Différences quantitatives.

§ 182. La notion d'*intensité*. Prise dans son acception la plus large, cette notion est impliquée dans toute comparaison des faits de langage, à condition qu'on comprenne sous le terme d'*intensité* toutes les différences qui se ramènent à une mesure de la quantité, de la grandeur, de la valeur, de la force, etc., peu importe qu'il s'agisse de représentations concrètes ou de concepts abstraits. Si l'*intensité* relative de deux expressions nous apparaît ordinairement avant tout autre caractère, c'est que l'esprit saisit plus aisément, dans deux choses comparées, les *différences quantitatives* que les *caractères spécifiques*. Rien de plus vaste, d'ailleurs, et, il faut le dire, de plus élastique que cet aspect «de la mesure» ou «aspect quantitatif». Tantôt c'est une différence matérielle, concrète de quantité, de



dimension (ainsi entre *mer* et *océan*, *presqu'île* et *péninsule*), tantôt c'est une différence d'extension entre deux notions abstraites et voisines, comme c'est le cas pour *utile* et *indispensable*, pour *usage* et *abus*; tantôt enfin (et nous nous y attendions), une somme plus ou moins grande d'éléments affectifs attachés à deux faits de pensée, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces éléments affectifs (voyez p. ex. *étonné* et *ébahi*, *maigre* et *fluet*).

Comparons ces données avec celles que nous avons posées dans la troisième partie. Tout d'abord, la différence quantitative ou d'intensité est une de ces «catégories» générales que nous appliquons à tous les objets de nos perceptions et de nos pensées; c'est une habitude inhérente à notre esprit; nous voudrions nous en débarrasser que nous ne le pourrions pas; c'est que nous ne saurions concevoir aucune chose absolument, mais seulement dans sa relation avec une ou plusieurs autres choses. Le langage, cela va sans dire, reflète fidèlement cette tendance; en fait, on trouverait difficilement deux expressions quelconques, unies par une idée fondamentale, qui ne se distinguent pas l'une de l'autre au point de vue quantitatif, quelle que soit d'ailleurs la nature particulière de ce «*quantum*». Aussi avons-nous adopté la notion d'intensité comme norme de classement pour les expressions constitutives d'une rubrique idéologique (§ 145).

Ici, en matière de synonymie, pour la distinction progressive des expressions subordonnées à un même terme d'identification, l'intensité nous apparaît de nouveau comme le principe à la fois le plus général et le plus naturel, et puisqu'il est bon d'envisager les expressions synonymes *successivement* sous divers aspects, de les faire passer dans diverses «catégories expressives» (§ 166), c'est par la catégorie d'intensité qu'il convient de commencer.

Mais une autre remarque se déduit de la définition très large donnée ici de cette notion : quelle que soit son importance pour l'étude des faits de langage en général, elle ne saurait intéresser la stylistique que par une portion seulement des renseignements qu'elle fournit; inutile de dire que c'est de l'intensité

des caractères affectifs, ou *intensité affective*, que nous voulons parler. Une différence quantitative comme celle entre *mer* et *océan*, ou même entre *usage* et *abus*, n'a, en principe, rien à faire avec la stylistique, puisque le sentiment n'intervient pas dans le travail de différenciation; il y a là une pure opération intellectuelle. Il en va tout autrement d'une différence comme celle entre *étonné* et *ébahi*, *maigre* et *fluet*: les caractères affectifs étant ici en jeu, si j'apprends qu'il y a une plus forte «dose» d'effet dans le second terme de chaque couple que dans le premier (quel que soit cet effet), je sens que l'analyse ultérieure des caractères affectifs est préparée et facilitée par cette première constatation. Ainsi, dans l'ordre de la recherche, la notion d'intensité est subordonnée, pour nous, à la recherche de la dominante intellectuelle ou affective (§ 164); mais, quand on a découvert, à propos de n'importe quel fait de langage étudié, 1) qu'il affecte la sensibilité plus que l'entendement (*dominante affective*), et 2) qu'il l'affecte plus ou qu'il l'affecte moins qu'un autre qui lui est synonyme (*intensité affective*), on peut dire que l'étude se trouve engagée dans une voie parfaitement naturelle.

§ 183. *L'intensité affective.* En matière d'intensité, pas plus que dans les autres catégories, on ne trouve de limite tranchée entre l'aspect intellectuel et l'aspect affectif. Il est souvent difficile de faire le départ entre ce qui revient à la perception et ce qui appartient au sentiment. Sans doute, on saisit sans effort, entre *rivière* et *fleuve*, une différence purement matérielle de grandeur et de volume; entre *regarder* et *examiner*, on n'a pas de peine à voir une différence d'intensité d'ordre intellectuel; mais la chose n'est déjà plus si claire pour *danger* et *péril*, *colère* et *courroux*; c'est souvent affaire de contexte. La différence intensive entre *terrible* et *formidable* est saisie au moins autant par le sentiment que par l'esprit; on peut en dire autant de *fier* et *hautain*, et ainsi de mille autres exemples. Mais qu'importent ces fluctuations, puisque c'est avant tout la tendance qui nous intéresse et la catégorie expressive qui en résulte. Toutefois on voudrait pouvoir recourir à des cas certains d'intensité affective; malheureusement ils sont encore

hors de notre portée. Ainsi, dans l'expression familière, qui sera étudiée ici en dernier lieu, il y a une manière particulière d'exagérer les idées qui est un cas très net d'intensité affective (cf. VII<sup>e</sup> partie); supposez, par exemple, qu'on parle d'un homme dont tout le monde est engoué, un homme «à la mode»; on pourra dire qu'il a «une vogue extraordinaire»; cette expression, tout en marquant d'un trait d'intensité l'idée d'engouement, reste assez intellectuelle; mais si l'on dit: «On se l'arrache», il suffit d'abstraire ce que cette tournure a de familier et de ne retenir que son caractère «quantitatif», pour avoir un cas très évident d'intensité affective; quand on parle de la beauté d'une femme, il y a la même différence entre «Elle est extrêmement jolie» et «Elle est jolie à croquer». Il faudrait surtout pouvoir faire appel aux moyens d'expression *indirects*; ce serait le type parfait de l'intensité affective. Si l'on dit: «Je ne crois *absolument pas* ce que vous dites», la négation est rendue d'une façon très intensive, mais aussi très intellectuelle; dites maintenant: «Je ne crois *pas le premier mot* de ce que vous dites», c'est un cas d'exagération familière; la dose affective est déjà bien plus forte; mais il y a toujours emploi de *moyens directs*, c. à d. de mots; imaginez enfin des tournures comme: «Moi, que je croie ce que vous dites? Ah! ça, non, par exemple!» ou bien: «Moi, croire cela? Allons donc!»; il y a exclamation presque pure, nous sommes dans l'indirect, et c'est ce qui permet au sentiment d'avoir la première place dans l'expression de l'intensité. On comprend que le moment n'est pas encore venu d'utiliser des procédés semblables pour la démonstration; mais l'occasion était bonne de jeter un coup d'œil rapide sur quelques parties importantes du champ qui reste à parcourir.

§ 184. **L'atténuation; les diminutifs.** On appliquera exactement les mêmes procédés aux expressions qui atténuent l'idée au lieu de la renforcer. Dans cet ordre de faits, on pense avant tout aux *diminutifs*; il en a déjà été question à propos de la formation des mots par voie de suffixes. Les diminutifs ne sont qu'une forme restreinte de l'atténuation, mais ils permettent d'en saisir les variétés d'une manière assez

claire. La formation diminutive joue en français un rôle bien moins important que dans d'autres langues, l'italien par exemple, mais la question qui se pose est toujours la même: l'idée de petitesse est-elle conçue logiquement, marque-t-elle une différence précise de dimension ou d'extension entre deux choses, ou bien est-elle saisie affectivement? *Cigarette* opposé à *cigare*, voilà un exemple du premier cas; *maisonnette* en regard de *maison*, voilà un exemple du second. Cette nuance affective peut être de deux sortes; et, bien que cela ne nous occupe pas encore, on peut en parler ici: tantôt c'est un sentiment de plaisir ou de déplaisir, l'expression est laudative ou dépréciative; laudative p. ex. dans *maisonnette* (= «une jolie petite maison»), dépréciative dans *femmelette* (= «femme faible et ridicule»); ou bien la nuance est évocatrice, en ce sens que le diminutif est familier (cf. *longuet*, *maigrelet*, etc.); nuances qui, d'ailleurs, n'ont rien d'absolu et sont souvent fondues les unes dans les autres. D'une manière générale, l'expression familière, dans toutes les langues, a une prédilection pour les diminutifs, et l'on sait que, dans l'évolution du langage, un diminutif se substitue souvent au simple correspondant (après la perte de la nuance affective, bien entendu); c'est le cas du français *soleil*, venant d'un diminutif du latin *sol*.

Mais il va sans dire que la question ne se résume pas dans l'étude des diminutifs, car l'atténuation, comme l'intensité, est un fait de pensée. Tâchons de nous rendre compte de ces deux aspects en partant d'une même idée et d'une situation déterminée; le mieux est de choisir une idée comportant par elle-même quelque chose de sérieux, de grave, de mauvais ou de choquant; si l'on parcourt la liste des expressions pouvant rendre cette idée, dans un dictionnaire idéologique par exemple, on verra vite que les unes conservent à la situation toute sa gravité, ou même l'accroissent, tandis que d'autres l'atténuent et la voilent, et le plus souvent, nous le verrons à propos de la langue parlée, pour une raison sociale. Si l'on parle d'une *tâche difficile*, on dit la chose telle qu'elle est; une *tâche malaisée* ou *délicate* dit moins que la première expression; cependant on ne peut pas dire que la diminution d'in-

tensité soit essentiellement affective; mais tout change si, par exemple, on veut exprimer l'idée délicate (surtout socialement) de l'obscénité; l'expression «un mot *obscène*» dit la chose telle qu'elle est; «un mot *ordurier, dégoûtant*», etc., accentue l'impression de répugnance; au contraire «un propos *léger, leste, gaillard, grivois*», etc., sont des expressions atténuantes et qui, pour ainsi dire, excusent; voilà des exemples très nets d'une gamme montante et descendante, résultat d'une vraie transposition du ton affectif. Que ces nuances soient extrêmement délicates, ténues, subtiles parfois, personne ne le nie; mais qu'il y a une tendance, et que cette tendance est en action dans la pratique du langage, voilà ce dont nous voudrions avoir convaincu le lecteur.

## B. Différences qualitatives.

### Notions du plaisir et du déplaisir, du bien et du mal.

§ 185. **La notion de valeur et ses variétés.** Après la quantité, la qualité; après la mesure, l'évaluation des caractères propres. Nous voyons intervenir ici les sentiments et jugements de valeur, sur lesquels nous avons dit l'essentiel au § 166. Ce qu'il faut surtout se rappeler, c'est qu'il s'agit d'une catégorie formelle de la pensée, et que, toute variable qu'elle est, elle tend toujours à différencier les faits d'expression dans deux sens déterminés. Énumérons encore une fois les formes les plus caractéristiques de cette notion de valeur: tantôt nous sentons qu'une chose engendre du plaisir ou de la douleur; tantôt nous sentons et jugeons qu'elle est bonne ou mauvaise (pour nous-mêmes ou pour les autres); tantôt enfin qu'elle est bonne ou mauvaise en soi. Plaisir ou déplaisir, convenance ou non-convenance au moi, conformité ou non-conformité à des principes extérieurs au moi (morale, dogmes, etc.), tel est l'ensemble assez complexe, mais en somme concordant, des faits de pensée qui déterminent dans le langage la distinction entre les expressions prises *en bonne part* ou *en mauvaise part*. Comment les nommer? La terminologie est assez imparfaite, mais il importe peu de changer l'usage reçu; on aimerait

pouvoir appliquer les termes *péjoratif* et *mélioratif* aux expressions qui marquent cette distinction quand elle se rapporte au moi, et réserver les termes *laudatif* et *dépréciatif* à la même notion quand elle prend la forme d'un jugement dont la norme est extérieure au moi (jugement moral, etc.). Mais il est hors de propos de faire des distinctions trop subtiles; le langage est d'ailleurs trop imparfait lui-même pour rendre exactement ces nuances essentielles de l'idée de valeur; il nous suffit de dire que ces tendances cherchent à se refléter en lui, sans y réussir toujours complètement. Soit l'opposition *bon*: *mauvais*; même avec des contextes déterminés, que de cas où nous ne pourrions pas dire exactement si ces adjectifs désignent l'*agrément* et le *désagrément* que nous éprouvons aux choses, ou bien les *avantages* et les *désavantages* qu'elles offrent pour nous, ou bien les *qualités* et les *défauts* que nous leur supposons, ou bien les idées de *vertus* et de *vices* que nous y rattachons. De l'un à l'autre domaine (sentiment instinctif, utilité, valeur propre, moralité), les transitions sont infiniment délicates, et toujours il faut, en plus, se demander s'il s'agit, dans la distinction faite, d'une opération claire de l'esprit ou d'une vibration affective. Est-ce à dire que nous sommes à l'entrée d'un labyrinthe où nous désespérons de nous retrouver? Assurément non, car, sous ces dégradations multiples, se cache un instinct primordial; et si nous nous attachons à deux principes de méthode énoncés dès l'introduction (§ 31): dégager les *tendances fondamentales* et décrire les *cas typiques*, nous ne pouvons pas nous perdre.

#### § 186. Aspects linguistiques de la notion de valeur.

Le plus souvent, des synonymes, dont les uns sont pris en bonne, les autres en mauvaise part, se groupent autour d'un mot à sens neutre, qui désigne la chose indépendamment de ses qualités ou de ses défauts. Cela était prévu; un terme d'identification, p. ex., a forcément ce caractère. En outre, on ne doit pas attendre de la géométrie imparfaite du langage qu'elle nous offre toujours, côte à côte, les trois termes de comparaison: terme neutre, terme laudatif, terme péjoratif. Nous savons d'ailleurs que l'esprit est trop paresseux pour comparer trois

choses à la fois; le plus souvent, il y a opposition d'un terme neutre avec l'un des deux autres, ou bien opposition des deux termes extrêmes. *Lit, grenier, acteur, imiter* désignent des idées indifférentes au point de vue envisagé ici; ce sont des termes neutres; en face de ces mots, *grabat, galetas, cabotin, singer*, apparaissent sans peine avec un sens dépréciatif. Peut-on dire avec la même certitude que *liberté* est neutre et *licence* péjoratif? C'est affaire à régler de contexte à contexte; en revanche, *piété* est pris en bonne part et *bigoterie* a la valeur opposée; le terme moyen reste nébuleux. Cette dernière opposition est d'ailleurs un exemple d'un cas fréquent; l'exagération d'une qualité est conçue comme un défaut; l'*économie*, poussée trop loin, devient *avarice*, la *dépense* devient *prodigalité*, l'*habileté*, *ruse*; et l'on voit comment la notion de valeur est liée à la notion d'intensité.

Des cas comme *habileté: ruse*, etc., montrent aussi avec quelle facilité la notion de valeur peut être retournée, suivant la manière dont la perception pure se réfracte dans notre esprit. Il y a un cas bien plus typique de ce fait: il arrive qu'un seul et même terme peut être pris en bonne ou en mauvaise part, suivant les situations où il se trouve impliqué. Ainsi *fierté* est conçu comme une qualité dans cette phrase: «La *fierté* de l'âme est compatible avec la modestie»; mais dans cette autre, le même mot est accompagné d'une note de blâme: «La *fierté* de cet homme indispose tout le monde». Le cas paraîtrait embarrassant s'il n'était au contraire très démonstratif: il prouve, comme beaucoup d'autres, que ces faits d'expression sont le résultat de tendances de notre esprit, lesquelles sont toujours actives, toujours en puissance de réalisation, et toujours prêtes à attaquer n'importe quel domaine de la langue.

On sait en effet que non seulement les mots, mais même les éléments des mots peuvent subir son action; il y a des suffixes péjoratifs et des suffixes «mélioratifs»; citons parmi les premiers *-ard* et *-aud* (*bavard, badaud*), et parmi les seconds *-et, -ette* (*jardinet, maisonnette*). Nous en avons parlé, avec toutes les restrictions qu'ils comportent, § 41, et surtout à

propos des exercices correspondant à ce paragraphe: nous y renvoyons le lecteur.

### C. Notions du beau et du laid.

#### Valeur esthétique des faits de langage.

§ 187. **Essence du beau dans le langage.** Tout ce que nous pourrions dire des caractères esthétiques des faits d'expression se rattacherait directement aux développements précédents. Dans sa genèse, le sentiment du beau n'est jamais une entité distincte, nettement détachable, se suffisant à elle-même et se définissant par elle-même; on peut ajouter: en matière de langage moins que partout ailleurs, et dans le langage de tout le monde moins encore que dans l'expression littéraire et poétique. Qu'est-ce que le beau? La sublimation du plaisir et l'exaltation de l'utile. Partout où l'on peut remonter à l'origine de ce sentiment, au moins quand il se rattache aux phénomènes constants de la nature et aux fonctions naturelles de la vie humaine (et le langage est de celles-là), les choses nous semblent belles par le plaisir venant de leur parfaite et constante adaptation à une fonction, ou simplement par leur association habituelle avec une fonction accompagnée de plaisir. Les formes du corps humain nous semblent belles ou laides parce qu'une foule d'associations obscures, héréditaires ou acquises, nous avertissent de leur adaptation ou non-adaptation à leurs fonctions naturelles. L'azur du ciel nous semble beau parce qu'il est ainsi en l'absence de nuages et que ceux-ci nous privent de la lumière et de la chaleur de soleil, sans lesquelles nous ne pourrions pas vivre; si le ciel était gris quand le soleil brille, et bleu par les temps nuageux, le rapport serait retourné.

Le jugement porté sur la valeur esthétique du langage spontané est une de ces questions où la discipline dont nous revendiquons l'autonomie prend conscience d'elle-même ou bien s'écroule. Dans l'étude du langage envisagé comme fonction naturelle, la notion du beau joue-t-elle un rôle de premier plan? Constitue-t-elle une catégorie formelle de différences entre les faits d'expression, au même titre que les précédentes?



Peut-on, dans le langage spontané (car nous ne parlons pas de l'expression littéraire!), établir une distinction entre deux synonymes en disant, un peu naïvement, il est vrai, que l'un est plus beau que l'autre? Notez que la question doit cependant être posée ainsi; car, s'il s'agissait pour nous de savoir lequel des deux synonymes nous affecte plus agréablement, nous retomberions dans la notion du plaisir et du déplaisir, et il n'y aurait pas besoin d'ouvrir un nouveau développement; mais non, nous disons bien: lequel est plus beau, et ceci revient à se demander, d'une façon plus précise: 1) si, dans la pratique spontanée de la langue maternelle, telle ou telle expression nous affecte *avant tout et uniquement* parce qu'elle est plus belle, plus jolie que son terme d'identification, et 2) si nous employons librement, spontanément, en dehors de toute préoccupation littéraire, telle ou telle expression parce qu'elle est plus belle ou plus jolie qu'une autre. Eh bien, cela, nous le nions.

§ 188. **Pourquoi les caractères esthétiques restent au second plan.** Il est bien certain que le langage, pris dans son acception la plus vaste, le langage de tout le monde, a des ressources inépuisables pour la production des effets esthétiques; la preuve en est que le littérateur, quand il veut, consciemment, produire des impressions de cet ordre, n'a pas besoin de toujours inventer sa langue, mais qu'il en trouve les éléments essentiels dans le langage organisé. Il est certain encore que le sujet parlant et le sujet entendant, dans l'usage journalier de leur idiome, sont parfaitement capables de percevoir et de goûter la saveur esthétique qui se dégage des faits de langage. Mais une autre chose est pour nous tout aussi certaine: ce qui est l'essence et la raison d'être constante de l'effort littéraire est absent du langage spontané, à savoir; *l'intention* de produire cette impression de beauté, et *l'intention* de la percevoir et de la goûter dans les productions des autres. Ne soyons pas trop absolus, cependant, et disons que cette intention, quand elle existe chez le sujet parlant, est constamment refoulée à l'arrière-plan par les nécessités impérieuses auxquelles obéit le langage dans sa fonction *naturelle* et dans sa fonction

*sociale* (cf. Ve partie, chap. 1) : besoin d'adapter son expression aux mille exigences de la vie, besoin de dire ce qu'il importe de dire, besoin de tenir compte du ou des interlocuteurs, de se faire comprendre, de faire prévaloir sa pensée, etc., etc. S'il arrive alors que les moyens mis en œuvre pour remplir cette fonction portent en eux une valeur esthétique, ce qui est très fréquent, ou bien ce caractère est additionnel, inconscient, reste ignoré de celui qui parle et même de celui qui écoute; ou bien ce caractère est perçu avec le sentiment vague qu'il concourt mieux qu'un autre à la fonction visée par l'expression; la valeur esthétique du fait de langage est alors vue sous l'angle du jugement d'utilité. Mais prétendre que ce caractère est dégagé nettement par le sujet parlant et employé pour l'amour de sa valeur esthétique, c'est comme si l'on prétendait que les petits chats ne sont gracieux dans leurs jeux que pour montrer leur grâce.

**§ 189. Fonction naturelle et jeu.** Nous voici au point critique; pour le marquer plus fortement, il suffit de généraliser la comparaison de tout à l'heure. Il est hors de doute que les mouvements des êtres organisés sont calculés en vue d'une fin précise et utile, qu'elle soit consciente ou commandée par un obscur instinct; les mouvements du jeu n'ont pas eux-mêmes d'autre signification première. Mais, par surcroît, ces mouvements peuvent être gracieux, élégants par leur harmonie, ou majestueux par leur ampleur, ou même imposants par leur violence; et celui qui les exécute peut fort bien s'apercevoir de ce caractère surajouté. Le sauvage, en lançant sa javeline contre un fauve, arrive à trouver du plaisir dans la posture nécessaire que prend son corps pour tuer la bête; mais à l'instant où il abstrait le plaisir de la nécessité, dès l'instant où il exécute le même mouvement par souvenir du plaisir éprouvé et en l'absence de la cause qui l'avait d'abord provoqué, au moment où le mouvement devient but, de moyen qu'il était, à ce moment aussi le mouvement a perdu contact avec sa fonction naturelle: l'art a pénétré dans la vie.

**§ 190. Expression spontanée et expression littéraire.** Cette comparaison peut être appliquée sans réserve aux opéra-

tions du langage. Le langage spontané est toujours «en puissance de beauté», mais sa fonction naturelle et constante n'est pas d'exprimer la beauté; dès qu'il se met volontairement au service de l'expression du beau, il cesse d'être l'objet de la stylistique; il appartient à la littérature et à l'art d'écrire; car nous verrons que l'expression littéraire ne nous intéresse qu'à titre de fait d'évocation (§ 244).

Nous avons vu que notre esprit oppose constamment entre elles les notions simples et que le langage, même sous sa forme la plus spontanée, reflète nettement cette tendance; or le choc des idées peut produire un plaisir d'ordre intellectuel et esthétique, et ce plaisir peut être éprouvé par le sujet parlant qui fait cette opposition. L'expression littéraire, dans sa recherche des moyens d'expression propres à son objet, rencontrant cette habitude générale de l'esprit, s'en empare; elle met à découvert et place au premier plan la valeur esthétique qui y est impliquée, et l'*antithèse* naît de cette transposition de valeurs (§ 175). Mais qui croira que, spontanément, un sujet, à moins qu'il ne parle pour parler (cela arrive), emploiera une semblable opposition de termes uniquement pour produire cet effet littéraire que la rhétorique recherche si avidement? Dans la pratique du langage, l'opposition des termes vise surtout à accroître la clarté et la précision des idées; ce moyen concourt donc à la réalisation d'une fin utile.

D'ailleurs cette thèse ne doit pas être prise au pied de la lettre, car il n'y a rien d'absolu dans les distinctions que nous essayons d'établir; elle ne serait absolument vraie que s'il existait un mode d'expression exclusivement littéraire, et cela n'est pas, ni ne peut être; les créations littéraires ne nous seraient pas accessibles, si elles n'entraient pas en nous, au moins en partie, par les moyens d'expression que nous comprenons et que nous employons sans cesse. Si donc les limites idéales entre la langue littéraire et la langue courante sont nécessairement flottantes, il ne s'ensuit pas que la définition de la stylistique soit ébranlée; cela prouve simplement qu'il y a ici, comme dans tous les domaines de la science du langage dont on s'efforce de délimiter les frontières, des terri-

toires limitrophes; en sorte que, malgré notre profession de foi nettement anti-esthétique, nous serons très-à l'aise pour décrire tout à l'heure quelques cas intermédiaires.

Résumons. Si toute volonté de produire de la beauté par le langage crée un mode d'expression étranger, dans son essence, à la fonction naturelle du langage, si, d'autre part, le caractère esthétique qui émane spontanément des faits d'expression reste inconnu aux sujets parlants ou est appliqué par eux à une fin utile, deux conséquences s'imposent :

1) Les caractères «esthétiques» du langage spontané se rangent sans difficulté dans la catégorie générale de la valeur (§ 165) et celle plus particulière du sentiment de plaisir.

2) Les limites flottantes entre l'expression littéraire et le langage de tous nous autorisent à supposer et à rechercher des modes d'expression intermédiaires, des formes d'expression dont le caractère esthétique se trouve un peu plus au premier plan que dans le reste des faits de langage, des formes d'expression en un mot, qui puissent servir de trait d'union entre le style et la stylistique (§ 21b).

**§ 191. Cas intermédiaires. Expression du comique.** Il se pourrait, par exemple, que certaines expressions ne se distinguent que parce qu'elles expriment une sorte de jeu. Celui qui les emploierait ressemblerait au guerrier qui se sert de ses armes pour simuler un combat et non plus pour se battre. Mais on voit très vite quelle difficulté on aurait à trouver des faits de langage qui ne puissent se ranger sous aucune autre rubrique. Essayons pourtant.

Soit l'expression du comique dans le langage. Le sentiment du comique est un sentiment de plaisir résultant de l'avortement d'un sentiment contraire; il est produit par l'accouplement imprévu de deux choses disproportionnées, par un trouble apporté à l'ordre naturel des choses, à condition que ce trouble, présumé grave tout d'abord, apparaisse bientôt sans gravité. La phrase citée au § 18 : «Eh bien, cher beau-père, comment *gouvernez-vous* ce *petit désespoir?*» est essentiellement comique; il y a association volontairement anormale entre l'idée de désespoir et celle de petitesse; en outre, le

désespoir, qui nous prend d'ordinaire tout entiers et nous domine, est représenté ici par l'image de je ne sais quel objet matériel, d'une embarcation, que l'on pourrait diriger à sa guise. Fort bien, et, au théâtre, nous rions franchement de cette saillie; mais faites sortir cette phrase de la scène du *Gendre de Monsieur Poirier* et transportez-la dans une situation déterminée de la vie réelle; supposez-la prononcée avec une intention bien précise: est-il prouvé qu'elle ressortira avant tout avec le caractère dominant du comique? Ce caractère ne disparaîtrait-il pas, par exemple, derrière le caractère *ironique*, qui, lui, est tout autre chose, puisqu'il est, en général, le produit d'une intention nettement étrangère à l'idée de beauté? et si nous parlons, non plus de l'intention, mais de l'effet, est-on bien sûr que celui-ci ne serait pas simplement familier, étant donné le milieu et la circonstance où il serait produit? Ne peut-on pas dire que, dans cet exemple, le comique ressort beaucoup plus à la scène et par transposition, qu'il ne ressortirait dans la vie réelle et la conversation?

**§ 192. Expressions descriptives ou pittoresques.** Si le cas intermédiaire mentionné tout à l'heure est plus apparent que réel, on en trouverait d'autres qui sont plus probants (sans pour cela compromettre l'indépendance de la stylistique). Notons-en un à titre d'exemple et pour en finir avec ce sujet. Il y a des expressions qu'on appelle pittoresques, sans qu'on puisse dire exactement ce que c'est que le pittoresque. Il s'agit en effet d'un caractère très complexe; les expressions dites pittoresques sont généralement évocatrices sans cependant présenter d'images très nettes; elles frappent par leur relief accusé, mais l'expression de la pensée est plus vive que précise; la preuve en est que ces expressions se laissent difficilement définir et analyser. On les appelle souvent «descriptives»; on dit qu'elles ont «de la couleur», «du mouvement»; on prétend qu'elles «font image», qu'elles «font tableau», mais cela à tort sans doute, car, encore une fois, il est rare qu'elles évoquent des choses concrètes. Peut-on dire enfin qu'elles sont essentiellement littéraires? La réponse qu'on ferait trancherait la question; mais là encore on ne sait que

dire; ces mots s'entendent dans la conversation la plus lâchée, et se retrouvent dans les œuvres littéraires les plus délicates, où elles ne paraissent pas déplacées et produisent leur effet; on ne sait quelle définition en donner, et c'est précisément le caractère des modes d'expression intermédiaires. Que se passe-t-il en nous quand on nous parle d'une «toilette pimpante», d'un «fringant coursier», d'une «sémillante soubrette», d'un «garçon bien découpé», d'un «corps trapu», d'un «bras fluet», d'un arbuste «rabougri», etc., etc.? Ces adjectifs appartiennent au parler et pourtant ne sont pas familiers; ils ont du relief, ils attirent comme des lumières et pourtant ne sont pas littéraires; ils frappent l'imagination et pourtant n'évoquent rien de bien précis; évidemment ils produisent un sentiment avant tout agréable et on pourrait s'en tirer en les jugeant ainsi; mais la définition serait trop grossière; bref, il vaut mieux reconnaître que nous sommes sur un territoire limitrophe. Ce sont bien de ces expressions qu'on peut dire qu'elles sont en puissance de beauté; mais le littérateur seul les emploiera avec l'intention de faire ressortir ce caractère; le langage parlé fera servir ce caractère à une fin différente, sous peine de n'être plus lui-même.

La valeur esthétique des faits de langage est donc une question où la stylistique prend le mieux conscience d'elle-même, et elle a cela de commun avec la question du **langage figuré**, en raison de sa valeur esthétique et littéraire; il est donc tout naturel que nous en parlions à cette place.

## Appendice.

### Le langage figuré.

**Sommaire.** — La stylistique n'étudie pas la valeur littéraire des images, car le langage figuré n'est pas avant tout le produit d'un besoin esthétique; il résulte de l'infirmité de l'esprit humain, des nécessités inhérentes à la communication des idées et de l'insuffisance des moyens d'expression. — Le préjugé consistant à croire que les figures sont toutes également *sensibles* ou *concrètes* résulte de l'étude trop exclusive des images littéraires; dans l'étude des langues étrangères, ce préjugé est renforcé par l'instinct étymologique.

— Trois types d'images: les images *concrètes*, les images *affectives*, les images *mortes*. — Indices de la nature d'une image: 1) une image peut être *incomprise* et cependant être une image affective; 2) les images *incohérentes* prouvent que les images partielles qu'elles renferment ne sont plus sensibles; 3) les images *détaillées* ou allégoriques sont nécessairement concrètes. — Caractère des images littéraires; elles rajeunissent souvent des images courantes. — Y a-t-il, en dehors des créations littéraires, des images issues d'un besoin esthétique? — Conclusion: le langage figuré est un *procédé* d'expression, non une *catégorie* de faits d'expression.

---

L'expression figurée est étudiée à cette place, parce que la présence des images dans le langage pose, une fois de plus, et impérieusement, la question de savoir si le langage est esthétique dans son essence et sa fonction naturelle; en outre, parce que les effets résultant des images sont plus souvent des effets naturels que des effets par évocation. Mais la lecture de ce chapitre montrera qu'en définitive le langage figuré ne constitue pas une *catégorie expressive*, en ce sens que la présence d'une image dans un fait de langage ne l'attribue pas à un type défini, comme c'est le cas par exemple pour la dominante affective ou intellectuelle, la notion d'intensité, la notion de valeur et la conception esthétique. Le langage figuré est simplement un *procédé d'expression*, et par là, sert à réaliser des formes diverses de la pensée et du sentiment.

§ 193. **Aspect littéraire et aspect stylistique de la question.** L'image la plus banale ouvre une échappée sur la mentalité de tout un groupe social et sur la constitution même de l'esprit humain; cela seul suffirait pour déplacer les limites tracées ordinairement à l'étude du langage figuré. S'il est un indice psychologique et social, ce n'est ni la rhétorique ni la poétique qui peuvent donner la solution des problèmes qu'il pose. Les images de la littérature et de l'éloquence portent en effet deux caractères très nets: 1) elles sont toujours les produits d'une inspiration ou d'une réflexion individuelles, en vue de créer une impression *esthétique* de n'importe quel caractère; 2) ces images ne sont presque jamais créées de toutes pièces; elles sont, le plus souvent, des remaniements et

des rajeunissements des images du langage spontané; celles-ci expliquent donc celles-là. L'expression littéraire, on le sait, échappe presque toujours par quelque côté à l'art d'écrire, car ses racines plongent dans le parler de tous, et elle vient sans cesse y puiser comme à une fontaine de Jouvence. Or, le langage courant est le produit d'un ensemble de besoins, de tendances psychologiques et sociales qui n'ont qu'un rapport très indirect avec le beau. L'expression littéraire étant comme une transposition, souvent inconsciente, de l'expression usuelle, l'art d'écrire et l'esthétique littéraire auraient avantage à remonter du mode transposé au ton original; quant à la stylistique, elle peut même ignorer cette transposition.

§ 194. **Élimination des «figures de pensée».** Mais ce premier triage ne suffit pas; il faut encore écarter de notre champ d'observation une foule de choses qui n'ont rien à faire avec le langage figuré. On confond volontiers, aujourd'hui encore, les *figures de pensée* et les *figures de langage*. Cette fiction qu'il y a des figures de pensée aboutirait à faire tenir dans un «Traité des tropes» tout ce que nous appelons système expressif. Un exemple suffira pour montrer l'arbitraire de cette classification. Quand nous disons: «Il fait le plus beau temps du monde», nous obéissons à une tendance générale de la langue parlée, l'exagération; mais l'expression elle-même n'a rien de remarquable; seule, la forme de la pensée a une physionomie particulière. Tout autre chose est de dire de quelqu'un: «C'est une *tortue*», pour signifier qu'il est très lent; sans doute, là aussi, nous exagérons, comme dans: «Il fait le plus beau temps du monde»; mais cette fois, la forme de la pensée a son retentissement dans une forme d'expression; nous avons fait une *métaphore*, autrement dit une figure de langage, c. à d. que nous avons non seulement conçu, mais exprimé une chose abstraite (la lenteur) par une comparaison empruntée au monde sensible, d'où est résulté l'emploi d'une certaine forme de langage et d'un mot caractéristique (*tortue*). Il faut donc laisser de côté les prétendues figures de pensée, qui feraient entrer dans le langage figuré tout ce que nous entendons par «catégories expressives».



Enfin les théoriciens ont affublé les figures de pensée et les images proprement dites de termes techniques et rébarbatifs qui ont beaucoup contribué à en discréditer l'étude. Ces noms ne sont pas seulement pédants et lourds (*catachrèse*, *hypallage*, etc.; *synecdoque*, *métonymie*, etc.), la plupart ne disent pas ce qu'ils veulent dire, et ne désignent pas des types définis. Si une terminologie est nécessaire, elle est à refaire; pour nous, qui ne cherchons que la raison d'être et les formes naturelles et expressives des images, notre classification sera beaucoup plus simple.

§ 195. **Origines naturelles du langage figuré.** Toutes les fois qu'on peut remonter à la source d'une image, on se heurte à quelque infirmité de l'esprit humain ou à l'une des nécessités auxquelles obéit le langage.

La plus grande imperfection dont souffre notre esprit est l'incapacité d'abstraire absolument, c'est-à-dire de dégager un concept, de concevoir une idée en dehors de tout contact avec la réalité concrète. Nous assimilons les notions abstraites aux objets de nos perceptions sensibles, parce que c'est le seul moyen que nous ayons d'en prendre connaissance et de les rendre intelligibles aux autres. Telle est l'origine de la **métaphore**, qui n'est autre chose qu'une comparaison où l'esprit, dupe de l'association de deux représentations, confond en un seul terme la notion caractérisée et l'objet sensible pris pour point de comparaison. Celui qui dit : «Cet homme est *rusé comme un renard*» (comparaison), énonce sous une forme analytique la même chose que s'il dit : «Cet homme est *un renard*» (métaphore). D'ailleurs ces associations sont fondées sur de vagues analogies, parfois très illogiques; mais elles révèlent assez bien ce que le sujet pensant observe dans la nature extérieure et sous quelles images il se représente ce que son cerveau ne peut lui présenter sous la forme d'abstraction pure. C'est là ce qui fait la valeur du langage figuré pour la psychologie collective.

§ 196. **Conception animée de la nature et personnification.** Une autre infirmité incurable de l'esprit humain est celle-ci: c'est que l'homme a la manie de se retrouver dans

ce qui n'est pas lui. Il ne peut concevoir que la nature soit inerte; son imagination insuffle la vie aux êtres inanimés; ce n'est pas tout: il veut que tous les objets du monde extérieur à lui soient doués de la même personnalité et de la même volonté que lui. C'est cette *conception animée* de la nature et cet instinct de *personnification* qui ont créé, depuis l'origine du langage, et créeront sans cesse des métaphores telles que: «Le soleil *se lève*, le vent *souffle*, un arbre *agite ses branches*, un péril me *menace*», etc., toutes images qui ne sont plus guère vivantes, mais que le langage a tôt fait de remplacer par d'autres quand les premières sont devenues des expressions dites abstraites. Sans doute, on ne saurait prétendre que la moyenne des hommes qui créent et modifient le langage ont la mentalité de l'enfant ou de l'homme primitif; l'adulte n'est plus tenté de donner des coups à une chaise contre laquelle il s'est heurté. Mais, malgré l'éducation, la culture, la civilisation, l'homme reste semblable à lui-même à travers les siècles; l'illusion est toujours sa pâture; il est encore le prisonnier enchaîné dans la caverne, occupé à voir passer des ombres. Les instincts ancestraux sont combattus par l'esprit scientifique: mais que peut l'effort d'une élite dans la formation presque aveugle du langage? Et puis, l'homme n'écoute-t-il pas plus volontiers les poètes, ces grands enfants de génie, qui croient nous donner la vérité en s'éblouissant d'images plus trompeuses que celles de la simple ignorance? La poésie n'est-elle pas l'aveu déguisé que notre bonheur n'est ni dans la vérité ni dans la connaissance?

#### § 197. Paresse de pensée et paresse d'expression.

D'autres fois, cette infirmité de l'esprit se manifeste par une perception trop précipitée et une analyse imparfaite. Dans le premier cas, on ne distingue, par exemple, qu'un caractère de l'objet de la perception, et l'on désigne ce dernier dans sa totalité par le nom de ce caractère. Celui qui a dit pour la première fois: «Voici une *voile*» en voyant un *bateau à voiles*, l'a fait parce que, positivement, il ne regardait que la voile en voyant le bateau; on a appelé cela faire une **synecdoque**. Il y a analyse imparfaite lorsque nous confondons deux choses

distinctes, mais unies par un lien constant, p. ex. lorsque nous désignons le contenu par le contenant. Celui qui a dit pour la première fois : «Un *verre* de vin» pour «le vin contenu dans un verre» a fait une faute d'analyse; on a appelé cela faire une **métonymie**.

Non seulement ces tendances constantes ont leur répercussion dans le langage, mais la paresse linguistique et les nécessités de la communication des idées se font complices de la paresse de la pensée; même si la perception était plus nette, elle exigerait une expression plus longue et plus minutieuse, comme on le voit par le «commentaire logique» des exemples précédents; la communication des pensées deviendrait à peu près impossible sous cette forme logique; les besoins de l'expression concourent donc aux mêmes résultats que les formes de notre pensée.

§ 198. **Valeur esthétique des figures.** La plupart des images sont donc des produits de l'erreur ou de la nécessité; spontanément, on parle par images parce qu'on ne peut pas faire autrement ou parce qu'on voit trouble et qu'on raisonne faux; et si l'on tient à opposer des termes techniques à d'autres termes techniques, la plupart du temps, ce qu'on appelle des métaphores, des synecdoques et des métonymies repose sur des «paralogismes de simple inspection». On voit donc quelle erreur fondamentale on commet en croyant que les figures sont avant tout les produits d'un instinct esthétique de notre esprit, et qu'on s'exprime figurément pour donner à la pensée un tour agréable. Cette erreur est d'autant plus dangereuse qu'elle contient une part de vérité. Comme nous l'avons vu (§ 188), un fait d'expression peut fort bien comporter un effet esthétique; rien n'empêche en outre le sujet parlant et le sujet entendant d'avoir conscience de cet effet; cela est même plus vrai des images que de n'importe quel fait d'expression. Mais ce caractère n'est pas la cause déterminante de la création des images spontanées, il émane des images une fois créées, et reste au second plan de la conscience dans l'emploi naturel de ces moyens d'expression. Dès que l'intention esthétique détermine la création d'une image, elle cesse de nous appartenir: c'est un fait de style.

§ 199. **Évolution des images.** Tout ce qui précède peut paraître étranger à notre domaine; ce sont des questions d'origine, et nous ne faisons pas l'histoire du langage. Cette objection ne serait pas valable : les tendances décrites sommairement tout à l'heure n'ont pas seulement présidé à la création des premières images, dans je ne sais quelle langue primitive; elles sont toujours actives; l'homme moyen, qui fait et transforme le langage, reste sensiblement égal à lui-même au cours des temps, et comme le langage a toujours besoin d'images, celles-ci portent et porteront toujours la marque de ces tendances, si elles sont créées pour obéir à une fonction naturelle.

Mais qui dit création, dit aussi usure et destruction; si de nouvelles images surgissent sans cesse, c'est qu'elles en remplacent d'autres qui, en évoluant vers l'abstraction, ont cessé d'être aptes à leur rôle. Le langage spontané demande que le système expressif mette à sa disposition une somme plus ou moins définie d'expressions figurées, et, pour parfaire cette somme, les innovations tendent à compenser les pertes.

L'oubli de ce principe d'évolution est une des causes qui contribuent à donner une fausse idée du langage figuré. On s'imagine trop volontiers, surtout quand on étudie une langue étrangère, que les images observables dans cette langue sont toutes vivantes et concrètes, c. à d. en sont restées à l'état où elles se trouvaient au moment de leur création. Autrement dit, les images évoqueraient toujours en nous les souvenirs plus ou moins nets de sensations de la vue, de l'ouïe, du toucher, etc.; inconsciemment (et bien qu'on le trouve soi-même absurde à la réflexion), on est toujours tenté de croire que : «Le jour *baisse*» est une image «visuelle», «Cela me *touche* très peu» une image «tactile», et ainsi de suite. Cette croyance, le plus souvent involontaire, est la négation même de l'évolution du langage; une expression figurée subit, comme tout le reste, l'action des lois sémantiques; à partir du moment où une image est créée, elle marche vers l'abstraction, c. à d. qu'elle tend à se dépouiller des caractères qui font d'elle une image.

Croire qu'une image existe forcément dans la conscience des sujets parlants, parce qu'elle existe sur le papier, c'est

encore la négation de toute stylistique. Une image n'existe pour nous qu'au nom de sa valeur expressive; si la marque propre d'une expression provient de ce que les sujets y perçoivent ou y sentent une image, elle doit être envisagée comme telle; mais si l'image qu'elle contient n'est plus perçue ou plus sentie, si la marque stylistique qu'elle porte résulte d'une autre cause que la présence d'une image, cette expression cesse d'être figurée; elle doit être envisagée à un autre point de vue.

Cette idée que les images sont nécessairement concrètes, sensibles, vivantes, quelque absurde qu'elle soit, est plus vivace qu'il ne le semble; dans la langue maternelle, ce préjugé résulte de certains préceptes de l'art d'écrire; le danger n'en est pas très grand, parce qu'il est aisément corrigé par l'instinct linguistique; dans l'étude d'une langue étrangère, cette vue erronée est surtout le produit de l'instinct étymologique. Considérons l'une et l'autre face de la question.

§ 200. **Les images et l'art d'écrire.** Les manuels de rhétorique et de composition voudraient nous faire croire que, seules, les images sensibles, évocatrices, qui font tableau, sont susceptibles de produire un effet littéraire. Bien que cette assertion ne touche pas à notre domaine, il n'est pas inutile de dire qu'elle est démentie par l'observation des œuvres littéraires. On ne saurait prétendre, par exemple, que toutes les expressions figurées de la poésie font voir les choses et les campent devant l'imagination; une étude moins entachée de parti pris ferait découvrir une foule d'images littéraires qui, sans cesser d'être des images, charment par l'imprécision même de leurs contours et de leurs couleurs. On a pris l'habitude de parquer les écrivains en deux compartiments: ceux qui voient et ceux qui pensent; de là à dire: les auteurs à images et les auteurs à idées, il n'y a qu'un pas. Le cerveau des «visuels» est censé grouiller d'images plastiques, et quant aux penseurs, ils ne font pas d'images du tout. Et les «sensitifs»? c. à d. ceux qui répugnent précisément à cette clarté aveuglante des images imaginatives, ceux qui vivent par le sentiment, ceux à qui l'émotion dicte non pas des images vues et frappantes, non pas des images-formes, des images-gestes, des images-

tableaux, mais d'autres moins aisément définissables, plus insinuantes, plus perfides même, qu'on sent profondément sans qu'on puisse les analyser ?

§ 201. **Les images et l'instinct étymologique.** Quant à l'instinct étymologique, il renforce, disions-nous, cette fausse conception dans l'étude d'une langue étrangère. Rien de plus naturel, et rien de plus opposé à la connaissance «*impressive*» de l'idiome étudié. En effet, le sens étymologique d'une image est presque toujours frappant, et il faut un travail bien plus délicat pour découvrir, non pas son origine, mais la façon dont elle est conçue spontanément par la moyenne des sujets parlants, dans un état de langage donné. Alors que l'étymologie donne sans effort une signification remarquable à une expression figurée, comment deviner (et s'en donne-t-on la peine?) que cette étymologie n'est plus perçue ou l'est imparfaitement par ces mêmes sujets, et qu'ils perçoivent et sentent dans cette image des choses étrangères à son étymologie? Cet ordre d'observations peut faire découvrir toutes les variétés possibles, depuis les images criantes de vie, jusqu'à celles qui sont descendues au niveau de l'abstraction froide, en passant par celles que l'on perçoit confusément et qu'on sent fortement.

Puisque tel est en gros notre principe de classification, on voit que nous n'avons que faire de la répartition traditionnelle en métaphores, synecdoques et métonymies. Ajoutons seulement ceci : ces deux dernières catégories (métonymie et synecdoque) sont historiquement beaucoup moins productives d'images selon notre conception, c. à d. d'images vivantes; car, dans ces deux types de figures, les deux termes dont l'association produit l'image se fondent plus rapidement en un seul; c'est que le lien qui les rattache est un lien nécessaire (le tout et la partie, le contenant et le contenu, etc.), tandis que dans la métaphore il est plus relâché. Si donc la synecdoque et la métonymie jouent un rôle prépondérant en sémantique, la métaphore est au premier plan de notre étude; c'est elle qui fournit la forme extérieure de presque toutes les expressions que nous aurons à analyser.

§ 202. **Classification des images.** Donc notre classification n'a rien d'historique; elle envisage toutes les expressions figurées au point de vue de leur valeur expressive dans un état de langage donné. Comme toujours, nous distinguerons quelques cas typiques, autour desquels pourront se grouper les cas observables dans la réalité; nous disons «se grouper», et non «se classer», car une classification rigoureuse est incompatible avec la nature des faits de langage.

Nous croyons pouvoir ramener ces types à trois principaux; donnons d'abord un exemple de chacun d'eux:

1) «Le vent *enfle sa grande voix*», c. à d. «le vent souffle plus fort».

2) «Le malade *baisse* de jour en jour», c. à d. «les forces du malade diminuent insensiblement».

3) «Vous *courez* un grand danger», c. à d. «Votre sécurité est grandement compromise».

Au point de vue historique, extérieur, et au nom de la rhétorique traditionnelle, ces images sont toutes trois des métaphores et la première est une personnification; mais cela importe peu. Au point de vue de la valeur expressive, de la conception, de la relation entre la pensée et l'expression, personne ne prétendra, j'imagine, que ces trois images sont sur le même pied, qu'elles appartiennent toutes à la même «catégorie expressive»; ni intellectuellement, ni affectivement, elles n'entrent en nous de la même façon. La première différence perçue entre elles apparaît sous la forme d'une dégradation, ou plus exactement par la déperdition progressive d'un facteur psychologique déterminé, et la prédominance, dans chaque type, d'un facteur secondaire ou nul dans les deux autres. Or c'est précisément l'élément sensible, concret, cet élément grâce auquel s'opère le réveil de perceptions précises, attribuables à tel ou tel sens, qui disparaît graduellement d'un type à l'autre.

Décrivons maintenant avec quelque détail chacun de ces exemples.

A. Le premier possède au plus haut degré la faculté d'évoquer un tableau que l'imagination individuelle complète à

sa guise. L'essentiel est, non pas que le vent est personnifié, mais que cette personnification est perçue nettement par l'imagination. Cette image est *sensible, concrète, imaginative, évocatrice*.

**B.** On ne saurait attribuer le même caractère à l'image : «Le malade *baisse* de jour en jour»; ce ne peut être une image sensible et concrète que pour une personne dont la langue maternelle n'est pas le français, et dans ce cas, c'est l'instinct étymologique qui interprète faussement la valeur de l'expression. Un Français, en entendant cette phrase, ne verra pas (ce serait grotesque) le malade «baisser»; car, si *baisser* a une valeur concrète dans : «Le soleil *baisse* à l'horizon», on ne saurait en dire autant d'un malade qui «baisse». Pourtant cette image n'est pas morte, comme c'est le cas pour l'expression : «La valeur de l'argent a *baissé*»; ni l'un ni l'autre de ces deux emplois du verbe ne nous fait voir des objets, ni des mouvements de ces objets; mais, dans le dernier exemple, il n'y a plus qu'une opération intellectuelle: *baisser* y est synonyme de «diminuer». Dans «Le malade *baisse*», le tableau présenté à mon imagination est trouble; je ne le reconstitue plus, ou bien plusieurs images embryonnaires se pressent vers le foyer de la conscience et aucune n'y parvient; mais il y a une impression produite, on a le vague sentiment d'une image; c'est une sorte de résidu affectif, qui sauve l'image et l'empêche de s'écrouler dans l'abstraction. Ce sentiment diffère de cas à cas, souvent d'individu à individu; il peut être très intense ou à peine perceptible; n'importe: c'est, selon moi, cet élément affectif qui est le caractère propre de ce type. Je sens de la même manière des expressions comme : «Une *verte* vieillesse», «Une *maigre* compensation», «Une parole *blesante*», «*Étouffer* un cri», «Vous me le *paierez*» (c. à d. «Je me vengerai»). Cette dernière tournure est familière; la langue de la conversation crée en effet un nombre considérable d'images de cette espèce, et la nature de la langue familière a pour résultat de faire prédominer de beaucoup l'élément affectif sur le contenu sensible dans tout le vocabulaire figuré qui porte sa marque. Ainsi, je suppose qu'un étranger,



entendant une expression comme *prendre la poudre d'escampette* (c. à d. «s'en aller rapidement et sans être remarqué»), y mettra une image beaucoup plus précise qu'un Français; celui-ci la percevra surtout affectivement. Que le sentiment personnel joue un grand rôle dans l'appréciation de ces figures, on ne saurait le nier; mais c'est le cas de tous les modes d'expression intermédiaires. On pourrait désigner ce type par le terme: *images affaiblies*, et il nous arrivera de l'appeler ainsi; mais par là il ne se trouve pas nettement caractérisé; nous proposons la dénomination d'*images affectives*, par quoi nous ne voulons pas faire entendre que le sentiment y prédomine avec une intensité particulière, mais simplement que l'élément affectif est tout ce qui subsiste de l'image autrefois concrète.

C. Le troisième type «Vous courez un grand danger» est beaucoup plus clair; il n'y a plus ni image ni sentiment d'image, sinon au point de vue historique; nous sommes dans l'abstraction pure. C'est l'aboutissant de toutes les évolutions que parcourent les expressions figurées; ces images-là, on aimerait les appeler «images abstraites» si ce n'était pas là un contre-sens; appelons-les donc simplement *images mortes*. Nous ne les percevons plus que par une opération intellectuelle. Faut-il rappeler que les images de ce type sont nulles pour nous et qu'elles appartiennent aussi peu au langage figuré que n'importe quel mot abstrait? Est-il nécessaire de rappeler aussi que ces images périmées surpassent en nombre, et de beaucoup, toutes les autres réunies? En remontant à l'origine d'un mot abstrait quelconque dont l'étymologie est connue, il y a toujours un moment où l'on entre dans le monde concret, accessible, et cela en raison du principe énoncé au § 195, que l'esprit humain ne peut définir les notions pures que par des points de comparaison tirés du monde extérieur. L'étymologie est l'art de ressusciter les images.

*Images concrètes*, saisies par l'imagination, *images affectives*, saisies par le sentiment, *images mortes*, saisies par une opération intellectuelle, telles sont les catégories qui peuvent mettre de la clarté dans l'étude du langage figuré.

La terminologie employée ici donne lieu à deux observations :

1) On parle souvent d'images *vivantes*, par opposition aux images mortes; ce terme est commode, mais il ne peut désigner que les deux premières catégories par opposition à la troisième.

2) Image sensible ou concrète ne veut pas dire: image non affective: le sentiment ne peut être absent quand l'imagination fonctionne; qui croirait qu'une image comme «Le vent enfla sa grande voix» nous laisse insensibles? Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur la qualité de l'élément affectif mêlé à une expression de ce caractère.

Les catégories d'images proposées plus haut ne sont que des cadres qui ne peuvent être remplis que par l'observation d'exemples concrets; nous renvoyons donc au livre d'exercices. Mais certains indices peuvent révéler, dans des cas déterminés, la nature d'une image donnée; nous allons décrire quelques-uns de ces critères; ils n'ont d'autre but que de montrer comment le sujet parlant *interprète* l'image et quelle place elle occupe dans le système expressif.

**§ 208. Images qui ne sont plus comprises.** En laissant de côté le cas où une image est expliquée artificiellement par l'étymologie, toute image qui a cessé d'être comprise spontanément a cessé par là d'appartenir au premier type; elle est ou bien morte ou bien affective. Ainsi il n'y a plus contact entre «un homme *sourd*» (sens propre) et «un bruit *sourd*»; l'association d'idées est rompue; j'ajoute cependant que le sentiment de l'image persiste en moi; il y a un «résidu affectif»; *sourd* n'est pas encore une pure abstraction; mais quand on me parle d'une «lanterne *sourde*», non seulement le contact avec le sens propre est effacé de mon esprit, mais ce terme technique n'éveille plus même en moi le vague sentiment de l'image affective. On peut faire les mêmes observations sur les expressions figurées composées de plusieurs mots; (alors la non-compréhension des éléments est en outre un indice du caractère locutionnel de chaque groupe; cf. § 93). C'est dans ce cas que rentrent les tours familiers du type «prendre la

poudre d'escampette»; ils sont très nombreux (comparez «boire à tire-larigot», «crier à tue-tête», «s'en donner à cœur joie»); on ne pense plus à leur sens réel, qui est souvent impénétrable ou absurde; pour découvrir leur valeur impressive, le meilleur moyen n'est donc pas de recourir à l'étymologie, mais de les juger d'après la situation et le milieu où on les a observés. Il y aurait, à ce propos, des expériences curieuses à faire sur l'incompréhension des images et des faits de langage en général par les sujets parlant leur langue maternelle; c'est un exemple du rôle, selon moi considérable, que la méthode expérimentale pourrait jouer dans la détermination d'un état de langage.

§ 204. **Images incohérentes.** Ce cas, qui constitue une faute au point de vue de l'art d'écrire, appartient à ce qu'on pourrait appeler la pathologie du langage; mais on sait que les cas anormaux donnent des informations précieuses sur la marche régulière des phénomènes.

Supposons qu'on dise, au lieu de «entreprendre une affaire», «s'embarquer dans une affaire»; voilà une image parfaitement admissible; seulement elle ne présente plus à l'imagination un tableau nettement évocateur; l'expression est familière, l'image est plus affective que concrète. Mais qu'arrive-t-il si l'on imagine de dire: «s'embarquer sur une fausse piste» pour dire: «aller dans une fausse direction»? Qu'arrive-t-il encore si l'on accumule dans une même phrase des gallicismes familiers, qui, pris isolément, n'ont rien d'anormal, comme: «Ah! vous voilà? Ce n'est pas malheureux! Il y a une heure que je suis là à faire le pied de grue et à croquer le marmot en rongeant mon frein!» Que penser enfin, pour emprunter un exemple à l'allemand, de ce «Backfisch» qui écrivait à une amie à la veille de son mariage: «Du verlässt nun, teure Freundin, das Haus deiner Eltern, um an der Brust deines Mannes Dir einen Herd zu gründen»? Deux sortes d'observations se déduisent de ces exemples, suivant qu'on se demande 1) comment sont nées ces expressions incorrectes, ou 2) comment il se fait qu'elles nous paraissent incorrectes.

L'art d'écrire répond à la première question en disant que

ces phrases renferment des *images incohérentes*. Que faut-il entendre par là et comment expliquer cette incorrection au lieu de la condamner ?

§ 205. **Origine des images incohérentes.** Des images de cette espèce sont des images dont les éléments sont empruntés à des faits ou à des objets sensibles d'ordres différents. L'esprit est choqué de l'accouplement de ces éléments hétérogènes ; mais si on a accouplés ces éléments, c'est qu'ils ne se présentaient plus à l'esprit d'une façon sensible et concrète.

Celui qui commet une faute de ce genre fait inconsciemment ce qu'on fait en connaissance de cause dans le jeu de mots. Dans un journal humoristique, une vignette représente un cavalier maladroit en train de passer par-dessus la crinière de son cheval ; au-dessous, on lit : « Quand un cheval a *plein le dos* de son cavalier, il n'est pas rare qu'il en ait *par-dessus la tête* ». Le comique résulte de la comparaison entre le texte et l'image ; cette comparaison permet de rétablir le sens propre (et oublié) des expressions. « *Avoir plein le dos d'une chose* » est une expression familière pour « être ennuyé, dégoûté » ; « *avoir par-dessus la tête d'une chose* » a le même sens, avec plus d'énergie. Mais ni l'une ni l'autre de ces images n'est concrète ; elles sont affectives, non sensibles. Prises isolément, elles ne produisent aucun effet comique (*familier* ne veut pas dire *comique*) ; c'est leur accouplement dans une même phrase qui a réveillé l'image déjà assoupie ; et au même instant l'esprit, cherchant à unir dans un tout ces éléments, s'aperçoit de leur incohérence : de là l'effet comique.

On le voit, la seconde question est résolue en même temps que la première. Dans toutes les images vicieuses citées plus haut, les éléments isolés sont valables, parce que l'esprit ne les unit plus directement à des choses concrètes ; mais leur réunion porte l'esprit à un travail intellectuel suscité par l'imagination, et c'est alors que l'incohérence des éléments apparaît. Ceci nous amène à découvrir un autre indice, qui se déduit naturellement du précédent.

§ 206. **Images détaillées.** Plus une image est poussée dans le détail ; plus aussi elle est concrète, sensible, imagi-

native, et nous ajoutons, plus elle repose sur une création individuelle.

Soit la phrase : « Cette comédie est faite pour *dérider* les plus moroses ». Le verbe *dérider* implique une image affective, mais n'évoque aucune représentation visuelle, c. à d. qu'il ne fait guère penser aux « rides » ; dites maintenant : « Cette comédie *dériderait* les fronts les plus soucieux » : un trait a suffi pour faire de l'image affective une image « vue ». « *Se jeter dans la dévotion* » n'est pas bien évocateur ; mais quand on lit dans Anatole France : « *Je m'élançai avec ardeur dans le chemin de la dévotion* », l'image se dresse vivante devant l'esprit. « *La lune éclaire* » est sans grand relief, c'est une image morte ; comparez : « *La lune éclaire comme le plein jour et dessine les objets avec une étonnante netteté* » (P. Loti) ; il y a personification et vision concrète.

On sent que ces images ne sortent pas telles quelles du langage de tout le monde, qu'il y a *remaniement* et *recréation* ; cela est bien plus vrai de l'allégorie, qui réunit tous les traits essentiels d'une image dans un tableau complet. « Une religion spirituelle, dit Victor Hugo, se glisse au cœur de la société antique, la tue, et, dans ce cadavre d'une civilisation décrépite, dépose le germe de la civilisation moderne. »

Toutes ces images ont deux caractères propres : 1) Elles sont beaucoup plus « vues » par les yeux de l'imagination qu'elles ne sont senties ; si elles émeuvent, c'est plus par la vigueur de l'évocation que par un effet direct sur la sensibilité : les détails du tableau se précisent et se limitent les uns les autres, augmentent la netteté de la perception ; et l'effet, malgré les apparences, est plus intellectuel que véritablement et essentiellement affectif ; la preuve, c'est que l'esprit découvre alors aisément les incohérences de détail dont nous avons donné des exemples plus haut ; ces incohérences supposent toujours des images détaillées.

2) Les images détaillées sont toujours des créations plus ou moins individuelles (ce qui ne veut pas dire qu'elles sont toujours originales) ; elles échappent donc par un côté à la

stylistique et servent d'indice stylistique moins en elles-mêmes que par contre-coup.

§ 207. **Images rajeunies.** Mais elles ont encore un autre caractère, et ici se vérifie cette tendance d'après laquelle le style ne fait le plus souvent que reprendre et «esthétiser» les procédés du langage courant; dans le cas particulier, le style se contente fréquemment de faire revivre, de rendre plus plastiques des images de la langue courante. Rien de plus ordinaire que l'expression: «Cela ne fait pas l'ombre d'un doute»; mais elle prend une tournure littéraire et consciente sous la forme suivante: «Sur ce qui est une fois prouvé, nulle ombre de doute ne peut *se projeter*»; «Une idée *me passe par la tête*» est du langage courant; mais Loti dira: «L'éclair d'intelligence qui *avait passé sous son crâne* bas et fermé venait de s'éteindre». Les plus belles images des poètes ne sont souvent que des «rajeunissements»; on dit couramment «Le cœur vous saigne à un pareil spectacle»; mais V. Hugo seul a pu dire:

L'air était plein d'encens et les prés de verdure,  
Quand il revit ces lieux où, *par tant de blessures,*  
*Son cœur s'est répandu.*

Et maintenant revenons très bourgeoisement à l'image fautive «*s'embarquer sur une fausse piste*»: nous en tirons la conclusion que les images détaillées et visuelles doivent être cohérentes; en tant que précepte, la chose nous intéresse peu; mais ce précepte prouve que les images détaillées contribuent à «intellectualiser» l'expression et tiennent l'intelligence en éveil; celle-ci, une fois avertie, perçoit tout ce que l'expression pourrait présenter d'illogique; c'est le cas, par exemple, dans cette phrase: «Il est plus aisé de se montrer au naturel que dans un rôle; un masque, si bien fait qu'il soit, laisse toujours, par endroits, percer quelque coin... de vérité»; on attendait plutôt «quelques traits du visage» ou quelque chose d'analogue.

§ 208. **Cas intermédiaires.** On voit maintenant le caractère propre de l'image littéraire; ce qui vient d'en être

dit confirme les vues exposées au § 188 sur le rôle de l'intention esthétique dans la fonction naturelle du langage; on n'a qu'à s'y reporter pour voir que l'image littéraires qu'on nous donnait autrefois à l'école comme la seule vraie, joue un rôle restreint dans les formes d'expression que la stylistique étudie. Mais comme nous avons observé qu'il y a des cas intermédiaires où le langage semble «jouer» avec l'expression, et oublier sa fonction essentielle, qui est une fin utile, on doit s'attendre à trouver quelque chose de semblable dans le langage figuré; la chose se vérifie en effet d'une façon plus abondante que partout ailleurs. La phrase déjà si souvent mise à contribution : «Comment *gouvernez-vous* ce petit *désespoir?*» est un jeu par l'image; cette image déplace la situation d'une manière comique. Si l'on dit d'une maîtresse de maison qui attend ses invités qu'elle est déjà «sous les armes», et qu'elle «a pris son poste à la porte du salon», le plaisant de l'expression vient encore du déplacement de situation: un paisible intérieur bourgeois est assimilé à un camp, et les invités... ce sont les ennemis; les deux milieux rapprochés sont dans une disproportion évidente. Mais il est rare que le langage spontané aille au delà de ces transpositions innocentes, qui, en outre, frappent beaucoup plus par leur caractère *familier* que par leur effet proprement *comique*; et donc, une fois de plus, nous sommes obligés de rendre à la littérature ce qui lui appartient, c. à d. la plus grande partie des expressions figurées qui comportent, d'une manière ou d'une autre, l'*intention* d'être belles, jolies, plaisantes, etc.

**§ 209. Le langage figuré est un procédé d'expression.**

De toutes les observations faites plus haut, il ressort que la figure est une source générale et abondante où s'alimente et se rajeunit le langage, mais qu'elle n'est pas elle-même une forme d'expression. C'est un *moyen* ou un *procédé* (voir § 18). Un procédé ne permet pas de prévoir le caractère stylistique d'un fait de langage. Il implique des fonctions souvent très différentes. Tous ceux que nous rencontrerons, surtout dans la sixième partie, confirmeront cette idée; pour ne citer qu'un exemple déjà connu, l'*intonation* (§ 105) est le procédé d'ex-

**pression par excellence**, bien que ce soit un *moyen indirect*, extérieur aux mots; mais il est susceptible de produire les résultats les plus divers: l'intonation peut introduire des distinctions logiques et marquer des nuances affectives; elle peut atténuer ou renforcer l'intensité du sentiment, etc. Il en est exactement de même de l'image; le langage figuré est tout entier un procédé d'expression; une figure comporte à priori toute sorte de caractères et demande à passer, comme n'importe quel fait de langage, dans les catégories expressives que la stylistique cherche à établir; on a vu qu'elle peut être affective ou non affective, qu'elle peut être littéraire ou familière, c. à d. comporter un effet par évocation, et ainsi de suite. Le caractère d'une image ne dépend jamais du seul fait de la présence de l'image. Cette remarque était nécessaire pour éviter un malentendu qui aurait pu subsister, malgré notre avertissement du début.

---



## CINQUIÈME PARTIE.

# EFFETS PAR ÉVOCATION.

### Chapitre 1.

#### La langue commune et les milieux.

**Sommaire.** — Outre leurs *caractères affectifs naturels*, les faits d'expression ont la faculté d'évoquer les «milieux» où leur emploi est le plus naturel et le plus fréquent, autrement dit, de produire des *effets par évocation*, qui ne se révèlent que par contraste avec la *langue commune*.

**A.** Le sujet parlant a l'impression qu'il y a dans la langue maternelle des mots *fréquents* et des mots *rare*s, des expressions *usuelles* et des expressions *non usuelles*; cela prouve indirectement l'existence d'une *langue commune*, qui reflète, dans un groupe linguistique donné, les formes constantes de la vie humaine et de la vie sociale; toutes les formes d'expression servant à des emplois plus restreints, ou particulières à des groupements plus limités lui restent subordonnées. La langue commune ne se confond qu'en partie avec le *mode intellectuel* (cf. § 131) et se distingue nettement de la *langue parlée* ou *expression familière*.

**B.** La notion de *milieu* repose sur des affinités conscientes ou inconscientes existant dans un groupe d'individus reliés par la communauté de la condition, de l'activité ou de la pensée. Un individu *se classe* par le langage de son milieu, ou étudie ce classement en *s'adaptant* au langage d'un autre milieu. La mentalité moyenne simplifie la notion de milieu et la conçoit d'une manière essentiellement symbolique et quantitative: elle mesure surtout la *distance* qui sépare de la langue commune une expression propre à un milieu, soit dans le sens de la langue dite «écrite», soit dans le sens de la langue dite «parlée». Exemples de faits d'évocation empruntés à ces deux domaines. Autres exemples empruntés aux effets littéraires et aux faits de prononciation et d'intonation. L'évocation est d'autant plus forte que le mot est employé en dehors de son milieu et que la chose exprimée est familière à la collectivité.

§ 210. **Caractères affectifs naturels et effets par évocation.** Tous les caractères affectifs étudiés jusqu'ici s'expliquent immédiatement par les rapports existant entre les faits de langage et les faits de pensée, pourvu que le sentiment intervienne dans le travail d'association; ces effets semblent émaner des expressions mêmes, parce qu'ils sont inséparables de leur signification; nous les avons appelés *effets naturels*. Mais beaucoup d'exemples ont déjà montré qu'une quantité d'effets, au lieu de reposer sur ce rapport direct, immédiat, ont un caractère indirect, symbolique, représentatif, en ce sens qu'ils résultent de l'évocation de certaines formes de vie et d'activité; par des associations devenues habituelles et inconscientes, l'esprit voit dans ces formes d'expression des exposants de certaines manières d'être, d'agir et de penser; c'est comme si les faits de langage recevaient une odeur particulière des milieux et des circonstances où ils sont naturels. De même qu'une coutume ou un détail de costume peuvent être les marques d'un état social, évoquer des milieux, de même un fait d'expression, même le plus futile en apparence, p. ex. un mot, une tournure, un terme technique, une expression littéraire, voire même un détail de prononciation peuvent être conçus comme faisant partie des habitudes et de la vie d'un groupe, pourvu que ces faits soient très usuels dans ce groupe et très peu employés dans les autres. Ils arrivent de la sorte à symboliser, à évoquer ce groupe avec sa manière d'être ou les formes de son activité; tout individu qui emploie spontanément une forme d'expression particulière à un milieu se classe, qu'il le veuille ou non, dans ce milieu.

A ce titre, le langage est un fait de symbolique sociale: virtuellement, il possède sous toutes ses formes cette propriété d'évocation; elle existe à l'état latent dans tous les faits linguistiques; mais cette tendance, toujours prête à manifester son action, est tenue en échec par d'autres qui lui sont opposées, en sorte que tous les faits de langage ne sont pas réellement évocateurs. Ce qu'il importe donc d'établir tout d'abord, outre l'existence du phénomène, ce sont les conditions nécessaires pour sa réalisation.

Or la plus essentielle de ces conditions, nous la connaissons déjà (cf. § 32 et suiv.) : la relativité générale qui conditionne la valeur expressive des faits de langage a pour conséquence que cette valeur n'apparaît, dans chaque forme typique, que par un contraste inconscient établi entre elle et une autre forme présentant des caractères opposés : ce principe, qui est la raison même du système expressif d'une langue, veut, par exemple, que la valeur affective d'un fait de langage ne se révèle que par comparaison et contraste avec un terme d'identification appartenant au mode purement intellectuel. Nous avons donc à rechercher le mode d'expression avec lequel les langues des milieux sont en constante opposition ; à son tour, ce mode d'expression, une fois déterminé, nous permettra peut-être de serrer de plus près la notion de *milieu* et la nature des phénomènes d'*évocation*.

#### A. La langue commune.

§ 211. **Statistique d'emploi des faits de langage.** Pour préparer la recherche qui nous occupe, posons-nous une question très naïve, mais dont la réponse est embarrassante, si elle ne doit pas être aussi naïve que la question elle-même. Pourquoi y a-t-il, dans toutes les langues, des mots fréquents et des mots rares ? Comment se fait-il que je rencontre, dans une même phrase de ma langue maternelle, des expressions immédiatement intelligibles, et d'autres qui semblent presque appartenir à une langue étrangère ? Ce qui montre combien cette question est en réalité délicate, c'est qu'elle est double ; en effet, en matière de langage, «rare» peut désigner deux choses très différentes : un mot peut nous paraître tel parce que la chose qu'il désigne ne nous est pas connue ; mais en outre, il peut être rare parce qu'il désigne, d'une façon qui ne nous est pas familière, une chose connue de nous ; dans ce cas, il vaut mieux dire que le mot n'est pas le mot usuel, qu'il est peu usité. Ces deux types d'expressions sont des cas extrêmes, et, à ce titre, méritent notre attention, puisque les cas extrêmes jouent un grand rôle dans notre méthode.

§ 212. **Mots fréquents et mots rares.** Sans doute, la

rareté et la fréquence d'emploi des faits de langage n'est pas une notion rigoureusement définissable; mais elle est réelle, et possède une force active, en ce sens qu'elle pousse l'esprit à faire inconsciemment un triage, grossier, il est vrai, entre les mots; en outre, cette rareté et cette fréquence provoquent en nous des sentiments linguistiques d'une nature délicate et particulière; ils sont, pour le dire en passant, une forme primitive des impressions déterminées par l'évocation des milieux.

La pratique du langage est une opération si habituelle au sujet parlant, que celui-ci finit par s'imaginer qu'il sait tout de sa langue maternelle; ainsi un Français a le sentiment inconscient qu'un mot doit lui être intelligible pour la seule raison que ce mot est français. En réalité, une personne, même cultivée, ne possède pas le tiers des mots catalogués dans les dictionnaires, et ceux-ci sont loin d'enregistrer tous les mots de la langue. Ouvrez, à n'importe quelle page, le dictionnaire le plus complet de votre langue maternelle; vous serez frappé de l'énorme proportion de mots qui vous sont entièrement inconnus, ou dont le sens ne vous apparaît qu'à travers un brouillard, en y comprenant (ce qui revient exactement au même) les sens des mots usuels qui ne vous sont pas intelligibles (cas d'homonymie sémantique, voir § 50). A la page 862 du Dictionnaire Général, je constate que sur 23 mots, 14 me sont totalement inconnus (*embourder, embout, embriquer, etc.*), et, bien que le mot *embrasser*, figurant à cette page, soit pour moi un mot usuel, j'ignore absolument ce qu'il signifie dans l'expression *embrasser un cheval* (terme de manège). Je suis convaincu que cette statistique, poussée plus avant, ne donnerait pas un résultat moyen très différent de celui-ci.

Ainsi il existe dans toutes les langues représentant un haut degré de culture, une foule de mots qui sont, pour ainsi dire, en marge du langage de tout le monde. Mais il s'agit, comme on le voit, de *mots rares* désignant des *choses rares*; il est plus intéressant de se rendre compte qu'il y a des *mots rares* désignant des *choses connues*; c'est la seconde face de cette même question.

### § 213. Expressions usuelles et expressions non usuelles.

Cette distinction apparaît clairement dans l'examen des *séries synonymiques* (§ 159) : souvent alors on constate que, dans l'ensemble des termes comparés, l'un nous frappe, non par une nuance particulière de sens ou d'effet, mais simplement parce que nous retrouvons en lui la désignation la plus fréquente, la plus usuelle de la chose exprimée ; si l'on me dit, p. ex., que les mots *coursier*, *destrier*, *cheval*, *monture* sont synonymes, c'est le troisième qui m'apparaît comme le terme usuel : deux des autres (*coursier*, *monture*), tout en existant dans ma conscience linguistique, sont pour moi des mots non usuels (je ne dis pas : inusités) ; enfin, si je ne suis pas familiarisé avec une langue littéraire spéciale, j'ignorerai complètement le mot *destrier* ; mais même si je le connais avec son sens exact, il est pour moi un mot nettement inusité. La distinction entre non usuel et inusité, pour subtile qu'elle paraisse, est très réelle ; en fait, les mots inusités sont sensiblement la même chose que des mots rares (voir § précédent) ; les mots non usuels constituent au contraire un cas très spécial et très important pour nous ; car, nous le verrons bientôt, ce sont les faits de langage non usuels qui donnent lieu à la plupart des effets par évocation. Mais précisons encore davantage. C'est dans la pratique du langage parlé que cette distinction éclate le mieux ; souvent une expression entendue dans la conversation nous étonne parce qu'elle n'est pas dans le ton général : elle ne désigne pas une chose inconnue de nous : cette expression nous est parfaitement intelligible ; il nous est peut-être arrivé de la lire quelques instants auparavant dans les colonnes de notre journal, sans qu'alors elle nous ait frappés d'aucune manière : que s'est-il donc passé ? Nous sentons obscurément que nous ne l'emploierions pas, ou plus exactement, que nous l'emploierions dans d'autres circonstances que celle où elle nous a étonnés ; une sorte de loi de convenance nous paraît enfreinte ; mais dans la plupart des cas, nous ne nous rendons compte ni de l'existence de cette loi, ni de la manière dont elle est enfreinte.

Voici un autre cas. En entendant un étranger parler notre langue, nous avons parfois le sentiment bizarre qu'il la parle *trop bien*; il s'exprime avec la plus grande pureté, mais nous sommes étonnés de l'emploi de certaines formes, pourtant irréprochables; elles sont très correctes, ou plus exactement, elles le sont trop, et c'est de là que vient notre surprise. Ces expressions semblent avoir été puisées à une autre source que celle où s'alimente le parler usuel; un vague instinct nous avertit d'une certaine discordance dans le choix des termes. Eh bien, au fond, ce sentiment résulte d'un effet par évocation, seulement cet effet est raté. Supposez encore que dans la conversation quelqu'un dise sérieusement qu'un de ses parents vient de *trépasser*; bien que la chose soit triste en elle-même, on aura envie de rire; de nouveau il s'agit d'un effet par évocation qui porte à faux; *trépasser* est un mot poétique, qui se trouve tout à fait dépaysé dans la langue parlée. On le voit, l'effet dont il s'agit est indépendant de la signification du mot, indépendant aussi de l'effet naturel qu'il comporte dans son emploi normal: nous sommes donc bien dans une catégorie ou mieux, dans un ensemble de catégories expressives distinctes de toutes celles étudiées jusqu'ici.

#### § 214. Définition provisoire de l'expression usuelle.

Comment, à quelle norme, mesurer cette statistique d'emploi des faits de langage? Où trouver le ou les points de comparaison sans lesquels ces impressions vagues restent sans portée? Car, il faut le reconnaître, les sentiments linguistiques qui se dégagent des mots selon qu'ils sont rares ou fréquents, usuels, non usuels ou inusités, ces sentiments peuvent varier d'un sujet à l'autre; il faut tenir compte de certaines expériences individuelles; le milieu où l'on vit, les formes habituelles de l'activité peuvent déplacer et même renverser la valeur de ces effets; songez, par exemple, qu'un écuyer de manège rira peut-être si je lui dis que j'ignore le sens de l'expression «embrasser un cheval» (§ 212). Si donc il n'y a, pour asseoir l'étude des effets par évocation, nulle autre base que ces impressions variables, il ne vaut pas la peine d'en parler. Heureusement, il y a autre chose; il y a, non seulement un

fond commun de vocabulaire, mais aussi un ensemble de moyens d'expression de tout genre, sur lesquels tous les sujets parlants sont d'accord sans le savoir; cet accord tacite est la condition nécessaire pour que se réalise cette chose merveilleuse qu'est la communication de la pensée. Mais sur quoi repose cet accord? Quel est ce trésor commun où chacun peut puiser? Où peut-on étudier cet ensemble d'expressions appelé langue usuelle?

Notre réponse, qui devra être immédiatement développée pour se dépouiller de son apparence de naïveté, est en deux mots celle-ci: une expression est dite usuelle 1) quand elle désigne une chose ou une idée indissolublement liée avec la vie, considérée dans ses caractères fondamentaux, uniformes, constants, ou dans ses caractères sociaux communs à tout un groupe linguistique; 2) quand cette désignation donne immédiatement, à n'importe quel membre de ce groupe linguistique, l'impression que «cela se dit ainsi, doit se dire ainsi, s'est toujours dit ainsi, et se dira toujours ainsi». Cette croyance est, sans doute, une pure illusion, puisqu'elle est démentie par l'évolution constante du langage; mais, par sa valeur subjective, c'est une réalité absolue, sans laquelle la conscience d'un état de langage ne serait pas possible (cf. § 23). L'ensemble des moyens d'expression qui portent ce caractère uniforme dans l'esprit de tous les sujets, voilà ce qu'est pour nous la langue usuelle. Reste à dire ce qu'il faut entendre par ces caractères fondamentaux, uniformes, constants et communs de la vie.

**§ 215. Les formes constantes de la vie.** On dit souvent que la vie est changeante, diverse, insaisissable dans ses variétés; c'est une question de perspective; dans ses traits fondamentaux, elle est une, immuable et fatale. Pour s'en convaincre, il suffirait de concentrer son esprit sur quelques-unes des conditions auxquelles la vie d'aucun individu n'a échappé, depuis que l'homme est homme, et de se dire que ce ne sont là que des spécimens isolés d'un formidable ensemble; si l'on cherchait alors à évaluer, en imagination, ce que tous ces facteurs réunis représentent pour la formation, le «pétrissage»

d'une vie humaine, on verrait s'évanouir dans un arrière-plan nébuleux toutes les particularités des vies individuelles. Ces particularités, chacun de nous les voit, il est vrai, à travers un prisme grossissant, parce que l'égoïsme, fruit naturel de nos besoins, et les désirs qui nous dévorent, nous habituent à tout rapporter à nous-mêmes. Quant à ces formes communes de la vie, il suffit d'en signaler quelques-unes pour les faire entrevoir toutes.

Que l'on songe à notre corps et à ses organes; notre existence dépend de leur conservation; leur fonctionnement crée des besoins multiples, sans cesse renaissants; ils nécessitent, chaque jour, souvent à chaque heure et à chaque seconde, des mouvements, des actes dont l'absence, même momentanée, peut nous tuer; il nous faut manger, boire, dormir, respirer, etc.; il y a les maladies, les infirmités; notre pensée, malgré elle, est hantée par ces besoins et ces misères. La vie suit une évolution dont les phases sont déterminées depuis le berceau jusqu'à la tombe; nous les prévoyons, avec joie ou avec terreur, nous les constatons chez les autres; chacune d'elles marque de signes indélébiles notre corps, notre intelligence, notre sensibilité. Notre esprit, malgré les variétés individuelles, a des traits essentiels et immuables, et aussi les mêmes incapacités, les mêmes faiblesses (voir §§ 195—197). Nous sommes tributaires de la nature qui nous entoure; il faut compter avec elle à chaque minute, pour qu'elle ne nous écrase pas sous ses forces aveugles; cette nature est régie par des lois inflexibles et implacables; les innombrables phénomènes dont elle est le théâtre ont une régularité, une périodicité absolues, et chacun de ces phénomènes a son retentissement en nous, y créant des besoins, y provoquant des sensations et des sentiments dont le fond est toujours le même; que l'on songe seulement à la masse énorme d'associations forcées que suscite en nous la succession des saisons.

On pourrait emprunter toute une série d'exemples à l'instinct de sociabilité qui établit entre les hommes des formes de groupements identiques dans leur raison d'être et leur essence (p. ex. l'union des sexes, la famille, etc.). Enfin



chaque groupement social a des formes fondamentales auxquelles tous les individus du groupe doivent se plier sous peine de succomber: croit-on peut-être que la loi soit sans influence sur la constitution ou la déformation d'une mentalité générale? Ce n'est pas tout: la civilisation, en se généralisant, propage au loin cet uniforme nivellement, limité tout d'abord aux groupes restreints. On peut se rappeler l'influence de la civilisation occidentale, toutes les formes de vie et toutes les formes de pensée que nous avons en commun grâce à elle, depuis les usages les plus banals de la vie sociale, jusqu'aux manifestations les plus hautes de l'aspiration religieuse (cf. § 26).

Ici la variété commencerait à apparaître, et ce serait troubler la vue du fait central que de pousser plus avant la recherche des traits communs.

Cette revue une fois faite, si tant est qu'on puisse la faire sans avoir le vertige, quand on s'est convaincu que tout cela, accepté ou non, s'impose à nous, pèse sur nous, nous forme et nous déforme, dans la vie du corps et dans la vie de l'esprit, que tout cela, quoi qu'on dise, hante à chaque instant notre cerveau: alors il suffirait d'ajouter une seule chose pour renouer le fil de notre exposé après cette digression nécessaire: ce qui, sous des formes semblables, est au premier plan de la conscience chez tous les individus d'un groupe, finit par créer entre ces hommes comme un cerveau commun; or, ce qui est pensé de la même manière tend à s'exprimer aussi de la même manière. A toutes ces conditions tenant à la vie, il faut en ajouter une, la plus importante de toutes et qui est la raison d'être du langage, *la nécessité de communiquer sa pensée aux autres et de se faire comprendre pour les choses essentielles de la vie*. Dans la constitution du langage, ce besoin impérieux de faire saisir aux autres sa propre pensée suffirait pour contrebalancer toutes les variétés qu'on peut surprendre dans la vie des individus et des groupes restreints.

L'expression de cette mentalité générale d'un groupe linguistique, voilà ce que nous appelons langue commune et expression usuelle; la langue commune est donc l'ensemble des faits de langage qui, dans une langue donnée, expriment

les manifestations constantes de la vie d'un groupe linguistique. Toutes les formes de langage qui expriment des aspects plus particuliers de la vie, de l'activité et de la pensée, non seulement restent subordonnées à ce fond commun, mais reçoivent de lui, par contraste, leur caractère propre.

§ 216. **Caractères fondamentaux de la langue commune.**

A son tour, et pour mieux remplir sa fonction, la langue commune subordonne tous ses moyens d'expression à la nécessité vitale de la communication des pensées; à cet effet, elle s'applique à effacer les diversités du langage qui gêneraient cette fonction; elle supprime autant que possible l'alternative et le choix; elle a horreur du luxe d'expression; elle tend à unifier les nuances synonymiques: son idéal est de n'exprimer chaque chose que d'une seule manière. Aussi, dans une langue donnée, à une époque donnée, il n'y a pas plusieurs manières, mais une seule usuelle de dire les choses qui doivent être sans cesse comprises d'une façon identique; la langue usuelle n'a pas deux manières de dire: *corps, bras, tête; vie, mort; été, hiver, avoir chaud, avoir froid; avoir faim, avoir soif; manger, boire, dormir; parler, se taire; croire, savoir, se souvenir, oublier; plaisir, douleur, colère, etc.*; et ce qui se vérifie pour ces notions simples n'est pas moins vrai pour d'autres plus délicates. Lorsque cette condition n'est pas remplie, lorsqu'il existe plusieurs expressions usuelles pour désigner une chose ordinaire, c'est l'indice d'une unité linguistique imparfaite de l'idiome et de son fractionnement en dialectes; on a très peu d'exemples de ce fait en français et beaucoup en allemand, où les dialectes sont encore très vivaces, et où l'on trouve, par exemple, deux mots signifiant «samedi» et au moins trois signifiant «cheval».

Ainsi s'explique l'impression que nous font certaines fautes des étrangers en parlant notre langue maternelle, surtout s'il s'agit de personnes qui l'ont apprise dans les livres. On peut avoir dévoré les chefs-d'œuvre de la littérature, étudié la langue scientifique dans les meilleurs manuels; on a beau posséder, grâce à ces lectures, un vocabulaire capable de tout exprimer: il suffit parfois d'une conversation avec un cocher

de fiacre pour tenir en échec toute cette science. Pourquoi? C'est que les mots qu'il faudrait employer ne viennent pas; on n'est pas compris, ou bien on fait sourire quand on arrive à se faire comprendre. Mais si l'étranger est bon observateur, il arrivera à faire un choix entre les mille expressions dont il dispose, et éliminera de son vocabulaire tout ce qui n'exprime pas les choses de la vie par le langage de la vie; si la réflexion continue son œuvre, il comprendra peut-être que toutes les expressions qu'il a dû rayer de son vocabulaire usuel appartiennent bien à la langue, mais expriment des formes de vie, des formes d'activité, des formes de pensée étrangères à la mentalité commune; et si, par hasard, il s'occupe de stylistique, il verra que ces expressions font sourire parce qu'elles produisent dans la conversation des effets par évocation, mais des effets ratés.

Ceci nous amène à distinguer la langue commune de deux modes d'expression qui risqueraient particulièrement d'être confondus avec elle: le *mode d'expression intellectuel* (cf. § 131) et la *langue parlée*.

### § 217. La langue commune et le mode intellectuel.

Si la langue commune est une norme de comparaison propre à faire apparaître la valeur des faits d'évocation, au même titre que le mode intellectuel pour la découverte des effets naturels, on peut se demander en quoi ces deux modes diffèrent entre eux; car leurs points de contact sont plus visibles que leurs divergences. Dans leur extension totale, ils n'ont ni l'un ni l'autre d'existence réelle; le langage ne montre nulle part des systèmes de faits d'expression strictement opposables les uns aux autres dans leur ensemble; mais ces deux formes idéales reflètent des tendances toujours actives dans l'esprit du sujet parlant et se réalisent dans le langage par d'innombrables manifestations partielles et concordantes permettant une reconstitution de ces modes dans leur totalité (cf. § 131 et suiv.).

C'est un premier trait commun; en voici un autre plus frappant. Chacun de ces modes est caractérisé par l'absence d'un élément essentiel: le mode intellectuel ne comporte aucun effet naturel, et tant qu'il ne recourt pas au terme technique,

aucun effet par évocation (cf. § 133); à son tour, la langue commune a pour caractère fondamental l'absence d'effets par évocation, ce qui ne veut pas dire que les effets naturels lui soient particuliers; or, tous ces effets sont d'ordre affectif et forment la matière de l'étude stylistique tout entière. On pourrait donc dire que ces deux modes réunis comprennent l'ensemble des faits de langage auxquels la stylistique ne s'attache pas, offrant ainsi des points de comparaison pour mesurer la valeur des faits qu'elle étudie. Tel est le second trait commun de ces deux formes d'expression.

En fait, la langue commune ressemble beaucoup au mode intellectuel, et ces deux langues idéales se confondent dans une grande partie de leurs domaines: là où elles accusent des différences, la langue intellectuelle apparaît plus abstraite et la langue commune plus simple et, forcément aussi, plus banale et plus pauvre. On s'en rendra compte par les exemples suivants. Pour trouver la signification commune aux verbes *goûter*, *brouter*, *pâturer*, *bâfrer*, *dévorer*, etc., il faut recourir à un terme d'identification (§§ 122 et 126), et par conséquent à un mot «intellectuel»: mais ce mot appartient aussi à la langue commune: c'est *manger*. En revanche, *engloutir*, *ingurgiter*, *avalcr* ont pour terme d'identification *absorber* et *absorption*; mais ces mots ne sont pas très usuels; ils ont un aspect plus ou moins scientifique, et la langue commune n'offre pas d'équivalent. De même le contraire logique d'*appétit* ne se trouve que dans le vocabulaire technique: c'est *inappétence*; la langue usuelle ne s'en tire que par une périphrase: *manque d'appétit*.

Ces différences s'expliquent par la fonction naturelle de chacun de ces modes, la langue intellectuelle visant l'expression abstraite et précise des idées pures, la langue usuelle devant fournir un instrument commode pour la communication des pensées relatives aux choses essentielles de la vie.

Si la confusion qu'on peut faire entre ces deux formes d'expression n'a pas de sérieuses conséquences, il en est tout autrement de la seconde confusion signalée à la fin du paragraphe 216.

§ 218. La langue commune et la langue parlée sont en effet deux formes de langage que les étrangers confondent souvent entre elles; c'est, en quelque sorte, une faute de perspective. Elle résulte de ce fait que le parler, tout en reposant sur le fonds de la langue commune et de l'expression usuelle, s'en distingue presque toujours par un caractère spécial que nous désignerons, comme tout le monde, et faute de mieux, par le terme de familier, et qui sera étudié dans la dernière partie de cet ouvrage. Quand on ne prend pas garde à cette distinction, rien n'est plus fréquent que de prendre pour un terme courant, usuel, valable pour toutes les circonstances, ce qui, en réalité, est familier ou même populaire, vulgaire, argotique. L'argot, étant un cas extrême, fournit les exemples les plus frappants. Supposons que notre étranger ait entendu, à plusieurs reprises, le verbe *bouffer* pour „manger“; s'il ne tient pas compte du milieu et des circonstances où le mot a été employé, il pourra s'imaginer que c'est un terme usuel, et en arrivera peut-être à l'employer lui-même en parlant; le malheureux ne songe pas que, par là, il se classe, et se classe fort mal; ceux qui l'entendront riront à ses dépens; sans s'en douter, il aura produit une double évocation de milieu qui portera doublement à faux. D'une part, en effet, si sa qualité d'étranger est reconnue, on est choqué de rencontrer une expression aussi spéciale dans la bouche de quelqu'un qui est censé avoir de la peine à posséder la langue de tout le monde; en second lieu, il est très peu probable que l'étranger tienne compte du milieu et de la circonstance qui autoriseraient cette expression. L'étranger en question commettrait la même erreur, mais en sens inverse, s'il prenait l'habitude de dire couramment, dans la conversation, *consommer* pour «manger»; dans le premier cas, il tombait de la langue usuelle dans le familier le plus trivial; dans le second, il sort de la langue commune, pour ainsi dire, par en haut, en employant un terme de la langue «écrite». Ces distinctions apparaîtront mieux plus loin à la lecture des paragraphes 224 et suivant.

Pour acquérir ce sens si nécessaire du parler usuel sans

dévier ni d'un côté ni de l'autre, l'étranger dispose d'un indice précieux : par une loi inconsciente d'accommodation, qui n'est qu'une forme de la tendance au moindre effort, nous employons toujours la langue courante quand nous parlons notre langue maternelle avec un étranger : nous normalisons notre expression ; ce sont les mots les plus ordinaires, les mieux compris de tout le monde qui nous viennent à la bouche. Il suit de là qu'un étranger aura plus de chance d'étudier l'expression usuelle dans les conversations auxquelles il prend part lui-même ; au contraire, il aura plus d'occasions d'observer la langue de la conversation et l'expression familière en entendant causer des personnes de même langue, sans prendre part lui-même à l'entretien.

**§ 219. Sources de l'expression usuelle.** Nous avons indiqué aux §§ 134 et suiv. les sources de l'expression intellectuelle ; celles de la langue commune sont plus difficiles à découvrir, parce qu'elle est répandue sur toute la surface du parler ; elle n'est pas autre chose, en effet, que la langue de la conversation « normalisée » et dépouillée de ses caractères affectifs ; constater cela, c'est plutôt indiquer un exercice à faire (et un exercice très utile, dont on donnera des exemples au § 255), que montrer les ressources qui peuvent le faciliter. Il semble que ce soit dans les formes presque involontaires de notre parler qu'on voit surgir l'expression usuelle ; p. ex. lorsque, dans la conversation, on cherche à se faire comprendre sur un point spécial ; plus encore, comme nous l'avons vu plus haut, lorsque l'on parle sa langue maternelle avec un étranger ; dans ce cas, la « normalisation » de la langue parlée en langue usuelle se fait, pour ainsi dire, automatiquement ; de même encore, à l'école, l'application de la méthode directe suppose presque toujours l'emploi de l'expression usuelle. C'est donc dans les bons manuels destinés à l'enseignement intuitif, et même dans les manuels des méthodes Berlitz, Delmas, etc., qu'on en trouve les spécimens écrits les plus simples.

La connaissance de la langue commune, précieuse pour la recherche stylistique, peut être faussée de trois manières dans l'enseignement :

1. Si cet enseignement est *trop exclusivement littéraire*; la pensée littéraire transpose la vie, et cette transposition se reflète dans la langue qu'elle se crée, si bien que l'expression littéraire tend toujours à côtoyer l'expression usuelle sans se confondre avec elle;

2. si cet enseignement est *trop exclusivement scientifique*, parce qu'alors il intellectualise l'expression au lieu de la simplifier, et qu'il donne aux termes techniques, dont la science ne peut se passer, une importance qui contraste avec la physiologie générale du parler;

3. si, enfin, dans les exercices de conversation et dans l'application de la méthode intuitive, il recourt à une expression *trop exclusivement familière*; celle-ci contraste en effet désagréablement avec les exigences de la compréhension immédiate et produit constamment ces effets déplacés dont on se rendra compte plus bas (§ 227).

---

Ces quelques coups de sonde ont pu faire comprendre, ici et là, et par accident, ce que c'est qu'un effet par évocation; mais nous n'avons réellement insisté que sur la mentalité moyenne et sur la langue commune, qui en est l'expression; il s'agit maintenant d'éclairer l'autre face du phénomène; demandons-nous donc ce qu'il faut entendre par un «milieu»; en d'autres termes, recherchons dans quelles conditions un fait de langage peut apparaître en opposition avec la langue commune et produire chez les sujets des sentiments particuliers résultant de ce contraste.

## B. Les milieux et les effets par évocation.

§ 220. **La notion de milieu.** La langue commune, avon-nous dit, reçoit une puissante unité de sa fonction naturelle, qui est de servir à la communication des pensées pour les choses essentielles de la vie humaine et sociale. Toute variété de langage, si importante soit-elle, reste donc subordonnée à cette unité fondamentale. Mais il est temps de reconnaître que ces formes particulières du langage ne sont pas sans

influence sur la langue commune; il nous reste à déterminer la nature de leur action et les effets résultant de leur contraste avec l'expression usuelle.

Chaque groupement distinct et chaque forme d'activité tend à créer un type spécial d'expression; la création de ces types est due à des circonstances particulières, et, la plupart du temps, à des besoins, à des nécessités inhérentes à ces formes de vie et de pensée; l'ensemble des personnes auxquelles chaque type d'expression est familier, et l'ensemble des circonstances qui en déterminent la création et la conservation, voilà ce que nous appelons, faute de mieux, un «milieu». Ce qui nous importe tout d'abord, ce n'est pas tant l'énumération et la description de ces milieux, mais l'existence du fait en lui-même, les facteurs qui le constituent, le mécanisme de son fonctionnement; il nous faut déterminer ensuite sous quelle forme simplifiée et, pour ainsi dire, schématique la variété des milieux se reflète dans la mentalité commune; nous désirons surtout montrer que les réactions résultant du choc des langues de ces différents milieux provoquent chez les sujets parlants et entendants des sentiments particuliers, autrement dit, que les faits de langage propres aux différents milieux produisent des effets par évocation. Nous chercherons donc à définir la notion de milieu, en soi d'abord, puis dans la conception de la mentalité commune; il nous restera ensuite à déterminer la nature des effets par évocation.

**§ 221. Facteurs constitutifs d'un milieu.** La notion de milieu, dans l'acception très large qui lui est donnée ici, implique tantôt des *états*, c. à d. des conditions de vie préexistant à l'individu, et que celui-ci doit subir, tantôt des formes habituelles d'*activité* et de *pensée*, tantôt, et le plus souvent, la combinaison de ces différents facteurs; à leur tour, ces états, ces modes d'activité et de pensée, déterminent la forme des *rappports entre les individus*. Reprenons successivement ces différents points.

1. Les *états* comprennent l'ensemble des conditions qui président à la vie d'un individu; p. ex. la classe sociale à laquelle il appartient, le degré de culture de son entourage



immédiat. L'éducation qu'il a reçue, les traditions, les idées religieuses, les principes moraux qu'il a puisés dans son entourage, en un mot l'« empreinte », cette chose mystérieuse et complexe, dont l'action est d'autant plus forte qu'elle est plus inconsciente et s'exerce sur un plus grand nombre d'individus; la plupart du temps on ne s'en rend compte que lorsqu'il est trop tard pour s'en affranchir, si tant est qu'on cherche à le faire.

2. Les formes habituelles d'activité et de pensée concourent au même but, et, bon gré mal gré, chaque individu doit se plier à l'une ou à l'autre d'entre elles. Ce sont d'abord les métiers et les professions; tout travail de même nature, qu'il soit fait en commun ou individuellement, crée entre toutes les personnes qui s'y livrent des affinités, impondérables souvent, mais toujours réelles. Il n'est pas nécessaire qu'on les perçoive consciemment pour en subir l'action; celle-ci est même d'autant plus grande qu'elle est plus obscure; il est encore moins nécessaire que ces affinités apparaissent sous forme de relations amicales; elles ne supposent aucune solidarité, aucun esprit de corps, et souvent même se traduisent par la jalousie et l'hostilité.

Mais il y a bien d'autres formes d'activité susceptibles de créer des milieux, car activité ne veut pas toujours dire travail. Ainsi les jeux et les sports à la mode peuvent produire les mêmes résultats, sur une moins grande échelle, il est vrai; il n'y a pas jusqu'à l'oisiveté qui ne joue ici son rôle; l'habitude de ne rien faire peut rapprocher les individus, comme le travail, et leur donner une empreinte spéciale: il y a une classe d'oisifs dans toutes les grandes villes.

Enfin les occupations scientifiques, littéraires et artistiques, qui semblent affranchir l'esprit en l'élevant au-dessus du niveau ordinaire, n'échappent pas à cette loi; un peintre, par exemple, ne peut jamais éluder complètement l'influence du milieu, même quand il s'en sépare en effet, et surtout, il ne peut éviter d'être classé, au moins approximativement, dans ce milieu, par une décision tacite de la mentalité moyenne. Un littérateur, du seul fait qu'il est littérateur, sent confusément qu'il se rattache,

par la forme spéciale de son activité, à un groupe mal défini d'individus, qu'il peut ne pas connaître du tout; en tout cas, l'opinion publique l'attribue à ce groupe et lui en confère les caractères traditionnels.

Ainsi, ce que nous entendons par milieu n'implique aucun caractère géographique ou topographique; il ne faut pas se représenter les individus soumis à l'action d'un milieu comme formant une société organisée, une sorte de corporation; bien que ce soit souvent le cas, cette condition n'est nullement nécessaire. Loin de se juxtaposer sous la forme de groupements de personnes, les milieux chevauchent les uns sur les autres et se pénètrent réciproquement. Comme les mailles enchevêtrées de réseaux différents, les fils tenus de ces influences souvent contradictoires peuvent se rencontrer dans un même individu, qui se trouve être, de la sorte, une résultante.

§ 222. **Mécanisme de l'évocation des milieux.** Supposez qu'on nous parle d'un ouvrier; nous ne l'avons jamais vu, mais cela importe peu; nous commençons immédiatement le travail de classement involontaire dont il était question tout à l'heure. Notre esprit associe à ce seul mot d'ouvrier toutes les notions vagues ou précises que la tradition y associe; nous nous le représentons avec un certain costume, une certaine manière d'être, enfin avec une certaine façon de parler. Attachons-nous à ce dernier aspect de la question. Cette langue que nous mettons dans la bouche de cet ouvrier inconnu, nous invite à un premier classement grossier et vaguement social, où la représentation joue le rôle de moyen terme; dans notre idée, son parler doit comporter des incorrections, au moyen desquelles nous symbolisons une culture imparfaite; dans sa façon de s'exprimer, nous imaginons une forte dose de familiarité, parce que le plus ou moins de familiarité dans le parler est pour nous un symbole de classement; nous nous représentons même une prononciation spéciale, des intonations particulières, et ainsi de suite. Supposons maintenant que nous puissions nous figurer le milieu où il travaille; selon qu'il s'agit d'un maçon, d'un charpentier, d'un mécanicien, notre imagination évoque les objets qui l'entourent, les outils

dont il se sert, les mouvements et les actes nécessités par son métier; or toutes ces choses ont des noms; chaque forme d'activité a son vocabulaire; alors se produit ce fait remarquable, qui nous fait parcourir la même chaîne d'associations, mais en sens contraire: un simple terme de métier, même s'il nous est imparfaitement connu dans sa signification, évoque le milieu spécial à ce métier, pourvu que notre esprit associe le mot à l'idée de cette occupation. Je ne sais pas très bien ce que c'est qu'une *varlope*, mais des lectures et des conversations m'ont toujours fait voir cet outil, quel qu'il soit, entre les mains d'un menuisier; il n'en faut pas davantage pour que ce mot ait, dans mon esprit, une valeur évocatrice.

Telles sont donc les deux conditions nécessaires pour qu'un fait de langage évoque un milieu: il faut d'abord qu'une représentation, vraie ou fausse, mais en tout cas typique et traditionnelle, de ce milieu existe dans la conscience des sujets parlants; il faut ensuite que le fait de langage ait un rapport quelconque avec les choses relatives à ce milieu.

Alors, si nous nous rappelons que la stylistique n'étudie pas autre chose que les *impressions* que les faits de langage font sur notre sensibilité, nous voyons exactement la place qu'y occupent les phénomènes envisagés ici: lorsque nos impressions découlent directement de la signification des faits de langage, nous parlons d'*effets naturels*; lorsqu'elles résultent indirectement des formes de vie et d'activité associées dans l'esprit aux faits de langage, nous parlons d'*effets par évocation*.

§ 223. **L'adaptation au milieu.** Ainsi nous nous classons inconsciemment par notre langage habituel; mais souvent aussi, nous nous classons involontairement quand nous cherchons à nous adapter à un autre milieu. Toutes les fois qu'un sujet entre en contact avec un ou plusieurs individus dont le milieu est senti comme supérieur au sien, il tend naturellement à s'adapter à ce milieu, et son instinct linguistique le pousse à conformer son expression aux conditions du milieu étranger; cette adaptation est plus ou moins réussie selon que le sujet connaît ou ignore les usages linguistiques du milieu auquel il veut s'adapter; cette connaissance est à son tour proportionnée

au degré de culture de l'individu, ou, ce qui revient souvent au même, au degré de perfection de son «dressage social». Il éludera donc le classement si sa tentative d'adaptation réussit, et, au contraire, se classera fatalement si elle échoue. Ainsi l'ouvrier menuisier de tout à l'heure, très à l'aise dans son parler populaire et argotique, quand il causait au café avec des copains, très à l'aise encore dans la terminologie de son métier, quand il travaillait à son établi, sera fort embarrassé s'il est mêlé tout d'un coup à une conversation de gens «bien», dans une société «chic». Alors même que, instinctivement, il tenterait cette adaptation, il ne trouverait pas aisément la tonalité générale de l'entretien, et il lui arriverait d'y mêler sa propre langue, peut-être même de lâcher un mot d'argot; bref, au lieu de s'adapter, il se classerait.

Autre cas : à force de faire des conférences, un conférencier peut faire passer dans les habitudes de son langage parlé les expressions et les tours de phrase qui lui sont familiers quand il parle du haut de la tribune, et qui, alors, paraissent naturelles. Dans la conversation, au contraire, elles détonnent; elles ont beau être parlées, elles appartiennent à la langue écrite; notre conférencier, victime du «pli professionnel», n'a pas su s'adapter; il s'est classé, et assez mal, car il risque de passer pour un pédant ou une vieille perruque; on dit alors qu'il parle «comme un livre»; cette expression est frappante; elle montre bien quelle idée générale la mentalité commune rattache à la langue «écrite», dont il sera question tout à l'heure.

De toutes ces constatations découle cette conséquence importante, que les rapports entre les individus empruntent leurs formes d'expression aux langues des milieux, et que, en général, la langue parlée par un individu reflète, sur le fond uniforme et nécessaire de l'expression usuelle, tantôt la langue de son milieu, tantôt celle du milieu auquel il cherche à s'adapter. A ce titre, le langage est un fait remarquable de symbolique sociale.

**§ 224. Comment la mentalité moyenne conçoit les milieux.** On voit aisément que, dans la réalité, l'action des

milieux se présente avec une complexité déconcertante; mais la mentalité commune se charge de simplifier ces aspects multiples, et c'est précisément à son point de vue à elle que nous devons nous placer. En général, l'homme moyen n'est pas assez observateur pour identifier un individu par ses caractères propres; il se contente le plus souvent de le juger d'après son milieu; mais ce milieu lui-même, il se le figure beaucoup plus simple qu'il n'est réellement. Il nous est presque impossible de nous représenter quelqu'un sans l'entourer de son «*ambiance*», c. à d. sans l'associer à deux ou trois circonstances générales et, selon nous, nécessaires pour déterminer sa nature; ainsi nous pensons à son sexe, à son âge, à sa profession à sa condition sociale, à sa nationalité, aux personnes qui l'entourent habituellement, et que nous déterminons, à leur tour, de la même manière simpliste. Les jugements de race et de nationalité sont un exemple frappant de ces classements grossiers; nous avons des idées toutes faites sur les Anglais, les Allemands, les Italiens, etc. : première simplification; de plus, ces idées traditionnelles, nous les appliquons automatiquement aux individus de ces nationalités qui entrent en contact avec nous. Dans les limites d'un groupe linguistique déterminé, la manière dont nous concevons les milieux est tout à fait analogue. Notre paresse d'observation ne peut se passer de ces cadres tout faits qui permettent de juger rapidement les individus; ces appréciations peuvent être démenties par la réalité, mais on aime mieux mal juger que de ne pas juger du tout.

Envisagées en elles-mêmes, ces choses sont assez négligeables; mais elles ont un retentissement dans le langage et jouent un grand rôle dans la production des effets par évocation. Au fond, la mentalité commune tend toujours à voir dans les milieux des différences de degrés avant d'y découvrir des différences caractéristiques; elle se les représente, ainsi que les individus qui sont censés en faire partie, comme s'écartant plus ou moins et dans deux sens divers, d'une sorte de moyenne intellectuelle et sociale. Mais, à leur tour, les effets par évocation groupent de la même manière les faits de langage autour de la langue commune, en sorte que la valeur

symbolique d'une expression nous met en présence d'une triple alternative : ou bien cette expression appartient à la langue commune et reflète pour nous la mentalité moyenne ; ou bien elle sort de la langue commune par en bas, et représente un état social ou une forme d'activité ou de pensée inférieurs à la moyenne ; ou bien enfin elle échappe par en haut à l'expression usuelle, et symbolise des aspects supérieurs de la vie, de l'activité ou de la pensée.

De cette notion quantitative, suggérée naturellement par les faits d'évocation, se déduit pour nous un principe de classement, une première catégorie synonymique propre à trier les faits de langage au point de vue évocateur. Pour l'extension et la nature, cette catégorie est tout à fait comparable à la notion d'intensité, étudiée à propos des effets naturels (§ 182).

**§ 225. Comment le langage s'écarte de la langue commune.** L'expression usuelle doit donc être considérée comme la forme linguistique la moins susceptible de produire des effets par évocation ; on peut la représenter comme un domaine central dont le langage s'éloigne en deux sens différents. Les termes dont nous nous servons pour désigner ces formes divergentes ont l'avantage d'être usités, mais aussi l'inconvénient d'être équivoques ; nous chercherons cependant, par des définitions aussi claires que possible, à éviter toute fausse interprétation.

A. Un fait de langage qui reflète un état social supérieur ou une forme d'activité ou de pensée plus haute que celle du commun, appartient à la *langue dite écrite* ; mais il faut s'entendre tout de suite sur ce terme. Une expression n'a nullement besoin d'être « écrite » pour porter la marque de cette forme générale ; elle conserve ce caractère et même le montre mieux encore quand elle est employée dans le parler. En outre, la langue écrite doit être nettement distinguée de la langue littéraire ; en effet, si d'une part une expression littéraire appartient, par définition, à la langue écrite prise dans son extension la plus large, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'une expression de la langue écrite appartienne à la langue littéraire.

B. Si un fait de langage permet de constater l'absence de toute différence sociale entre les sujets parlants, ou bien si ce fait de langage révèle un état social inférieur, ou une forme de pensée et d'activité au-dessous de la mentalité commune, dans tous ces cas, on a affaire à la *langue dite parlée* ou *langue de la conversation*; ce mode d'expression comporte à son tour de nombreuses variétés, depuis le ton simplement *familier*, qui en est le caractère essentiel, jusqu'à la langue dite *populaire*, l'expression *vulgaire* et l'*argot* le plus grossier. Les termes de langue parlée et langue de la **conversation** seraient équivoques si l'on croyait qu'ils désignent l'ensemble des faits d'expression susceptibles d'être employés dans n'importe quel entretien entre n'importe quelles personnes; nous ne les appliquons qu'aux formes d'expression naturelles au parler «authentique», à la conversation véritable.

Nous répétons que ce premier classement est fort incomplet; c'est un cadre à remplir; mais c'est dans ce cadre et autour de la langue commune que doivent être étudiées les langues des milieux et les effets par évocation. Cherchons d'abord à mieux fixer les grandes lignes de ce plan par une série d'exemples empruntés aux deux domaines opposés de l'évocation: la langue dite «écrite» et la langue parlée, dans sa forme la plus frappante, l'argot.

### § 226. Exemples empruntés à la langue «écrite».

Nous avons vu au § 225 que le terme de langue écrite ne suppose pas forcément l'emploi de la plume; cela apparaîtra plus clairement encore par les exemples qui vont être mentionnés, et où la langue écrite entre directement en conflit avec la langue parlée. Reprenons le cas du conférencier. Non seulement il fait usage de la parole, mais il lui arrive même d'improviser sa conférence et de s'exprimer alors aussi librement que dans la conversation la plus naturelle. Malgré tout, si du moins il connaît son métier, il n'adoptera jamais, même dans ce qu'on appelle une «causerie», le ton réel et authentique de la conversation; s'il le faisait, ses auditeurs s'en apercevraient fort bien et en recevraient une impression désagréable. En fait, notre conférencier parle la langue

écrite ; il s'exprime dans un mode transposé ; ce qui le pousse à cette transposition, souvent inconsciente, c'est la nature du sujet traité, l'attitude de pensée qui en résulte, c'est aussi un ensemble obscur de traditions sociales qui lui sont imposées par ses auditeurs, sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes.

Dans la conversation, mêmes transpositions : lorsque les idées échangées sortent de la banalité, lorsque l'entretien prend un tour plus sérieux, ou bien lorsqu'une personne étrangère au milieu représenté par les interlocuteurs se mêle à la conversation, on voit se produire les mêmes « déclanchements » dans le ton général de l'expression. On ne parle pas la même langue pour causer avec des camarades ou pour s'entretenir avec un supérieur ; dans le premier cas, l'identité du milieu laisse libre cours à l'expression familière ; dans le second, la différence des milieux fait monter la conversation à un diapason supérieur ; nous osons à peine dire qu'il s'agit de la langue écrite, tant le terme est déplacé, mais c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. Inversement, lorsqu'on cause familièrement avec un supérieur, ou qu'on emploie, dans une causerie à bâtons rompus, des expressions trop choisies et des tours de phrase trop réguliers, on pêche contre la loi d'adaptation.

Le style épistolaire confirme cette vue et montre une fois de plus combien le terme de langue écrite est équivoque ; qu'une lettre soit écrite au lieu d'être « parlée », cela n'a pas grande importance ; ce qui en a beaucoup, c'est le ou les milieux qu'elle suppose. La lettre la plus banale est un document pour l'étude des phénomènes de classement et d'adaptation par le langage ; une lettre écrite à un ami ne comporte pas le même ton, si l'on y relate quelque événement de la vie ordinaire ou s'y l'on y développe quelque sujet sérieux, nécessitant des explications précises et même techniques ; et, pour dire des choses identiques, on ne se sert pas de la même langue selon que le correspondant est un camarade ou un supérieur.

Ainsi le sujet parlant dispose de plusieurs modes d'expression, dont le nombre et le juste emploi varient avec le degré



de culture de chaque individu et avec sa faculté d'adaptation.

On voit aussi que la langue «écrite» n'est jamais plus évocatrice que quand elle est «parlée». Nous étudierons plus loin celles de ses formes qui se séparent nettement de la langue commune, c. à d. la terminologie technique et l'expression littéraire; ici, il s'agit au contraire de ces cas innombrables où elle s'infiltré dans le parler et y produit sans cesse des effets par évocation, si abondants qu'on a l'impression d'une langue parlée qui se superpose à une autre langue parlée. L'art d'écrire ferait de cette couche supérieure de la langue usuelle une forme de style, et lui attribuerait les épithètes de «choisi», «distingué», «châtié», etc.; nous les rappelons pour fixer les idées, mais elles ne sauraient être employées ici, car notre point de vue est différent et nous ne recherchons qu'une chose: la nature des effets produits par le contraste entre cette forme d'expression et la langue commune.

§ 227. **Exemples empruntés à l'argot.** De toute manière l'argot est la contre-partie de la langue «écrite»; sa valeur démonstrative est encore plus grande. De même que l'habitude d'une certaine activité intellectuelle peut faire passer dans le parler d'un individu des expressions trop choisies, trop châtiées, trop distinguées, en un mot, trop «écrites», de même la fréquentation d'un milieu social très inférieur peut introduire dans la langue ordinaire d'un sujet parlant des expressions nettement argotiques. Alors, avec la complicité des circonstances, on verra se produire les mêmes infractions à la loi d'adaptation, et l'emploi d'un terme d'argot détonnera dans certains milieux. Mais ces infractions paraîtront encore moins excusables; par le fait que l'argot symbolise par tradition des couches sociales inférieures et des formes de vie frappées de discrédit, il est l'objet d'interdictions et d'anathèmes à partir d'un certain niveau; il y a des milieux où le terme d'argot est un véritable «tabou» social; cette exclusion renforce du reste puissamment sa valeur évocatrice, de sorte que, en matière de langage, il est pour beaucoup le fruit défendu. Il a d'ailleurs ses degrés; on s'en rendra compte par les exemples

suivants. Dire, dans un moment de détresse : «Je suis perdu», c'est employer une expression ordinaire de la langue commune; elle est, socialement parlant, sans danger et ne tombe sous le coup d'aucune prohibition. «C'en est fait de moi» serait une tournure littéraire qui détonnerait dans la langue parlée; elle serait pour nous une expression «écrite», dans le sens restreint; cherchons maintenant des exemples du côté opposé : «Je suis flambé», voilà qui est familier; l'expression serait admise dans certaines circonstances, inadmissible et dangereuse dans d'autres; avec «Je suis fichu» nous descendons encore d'un degré; socialement, le mot est d'un emploi fort délicat; appelons-le populaire ou vulgaire; enfin (proh pudor!) «Je suis foutu» est d'un argot si grossier que l'homme de «bonne société», qui pouvait, dans certaines circonstances, hasarder les expressions précédentes, s'interdirait de jamais prononcer (et même de penser) cette dernière.

**§ 228. Signification de ces faits pour la stylistique.**

Toutes ces questions concernant la langue écrite et la langue familière ne sont pas nouvelles; suivant le point de vue où l'on se place, elles peuvent paraître bien rebattues. «Ce que vous dites là, objecteront les uns, c'est affaire de convenance sociale, d'étiquette, de savoir-vivre; vous nous faites un cours de civilité puérile et honnête.» «Ces choses, affirmeront les autres, concernent l'art d'écrire; tout se résume à un problème de convenance littéraire; ne disiez-vous pas que les choses de cet ordre sont en dehors de votre étude?» Je demande à mon tour : «S'agit-il ici de prescrire ce qui doit être ou de décrire ce qui est? La stylistique donne-t-elle des conseils ou observe-t-elle des faits?» La réponse n'est pas douteuse, et l'essentiel, le voici : les faits de langage qui s'offrent à notre réflexion quand nous étudions les effets par évocation, ne nous intéressent ni en eux-mêmes, ni dans les causes qui leur ont donné naissance, mais uniquement par l'action qu'ils exercent en dehors d'eux-mêmes et de leur fonction naturelle.

L'exemple de la langue littéraire le montrera assez bien et nous permettra de prendre franchement position. Une expression littéraire est une création individuelle due à la

poussée de l'instinct esthétique; c'est le produit d'un idéal supérieur, étranger à la mentalité commune. A ce titre, elle est parfaitement indifférente à la stylistique (§ 21b). Mais la langue littéraire n'échappe pas à l'action des effets étudiés ici; représentant une forme spéciale d'activité et de pensée, il se dégage d'elle, non seulement un effet direct et naturel (celui qu'elle cherche à produire), mais encore, par comparaison avec d'autres formes de langage, il émane de cette langue une impression qu'elle produit involontairement, simplement parce qu'il existe d'autres modes d'expression que l'expression littéraire. De ce fait, elle devient une source d'effets par évocation; et c'est cela seul qui lui donne une place dans les recherches stylistiques.

Si, à ce point de vue, l'étude en a été jusqu'ici stérile, c'est précisément qu'on ne l'a envisagée que sous le rapport de l'esthétique littéraire et de l'art d'écrire; on s'est contenté de dire: «Cela est beau ou laid; cela se dit ou ne se dit pas». Nous disons: «Voici un fait de langage naturel et habituel dans un certain milieu, exprimant une certaine forme de vie ou de pensée, et symbolisant ces notions aux yeux de la mentalité commune; par là, il réagit sur le fond commun de la langue, et ce contraste provoque chez le sujet des sentiments spéciaux; nous appelons cela des effets par évocation, et c'est cela seul que nous cherchons à connaître».

**§ 229. Les effets par évocation et le comique.** Rien ne montre mieux la nature et le mécanisme de l'évocation que les ressources que la littérature en tire pour la production d'effets comiques; il est vrai que ces effets reposent sur l'exagération et la disproportion, puisque c'est là un des caractères essentiels du comique (cf. § 191); c'est justement cette amplification qui montre comment les choses se passent dans la réalité. Dans le *Malade imaginaire* de Molière, M. Purgon, le médecin, énumère à son patient toutes les maladies qu'il s'attirera par sa négligence: «Je veux, lui dit-il, qu'avant qu'il soit quatre jours vous deveniez dans un état incurable, que vous tombiez dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans la lienterie, de la lienterie dans

la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, et de l'hydropisie dans la privation de la vie où vous aura conduit votre folie». D'où vient le comique de cette scène? De la situation, d'abord, et puis de l'accumulation des termes médicaux; ceux-ci seraient naturels dans un cours de la faculté de médecine, mais ils contrastent avec l'aspect des mots de la langue commune. Dans la même pièce, l'apothicaire Diafoirus envoie au même malade une note où on lit: «Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur. Plus, du dit jour, un julep hépatique, soporatif et somnifère, composé pour faire dormir Monsieur... Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative... pour expulser et évacuer la bile de Monsieur». Ici encore, il y a accumulation de termes techniques, dont quelques-uns sont inventés pour les besoins de la cause; le comique vient aussi de la répétition de «Monsieur», dont l'apparence obséquieuse contraste avec les termes techniques. Diafoirus fils fait une déclaration à la fille du malade imaginaire, et s'exprime ainsi: «Mademoiselle, ne plus ne moins que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée par les rayons du soleil, tout de même me sens-je animé d'un doux transport à l'apparition du soleil de vos beautés», etc., etc. Il y a là un contraste comique entre la situation, le milieu, d'une part, et les fleurs de fausse poésie qui émaillent ce discours.

Dans tous ces cas, s'ils étaient supposés réels, il y aurait défaut d'adaptation (cf. § 223); le comique y serait contenu en germe, mais y serait sans doute étouffé sous un sentiment désagréable de disharmonie; c'est parce qu'on se sent en dehors de la réalité qu'on est à l'aise pour rire; ainsi se confirme la vue exposée aux paragraphes 188 et 191.

Il est donc utile d'étudier sous ce rapport les œuvres littéraires et notamment les bonnes comédies; peut-être sera-t-on alors mieux préparé pour observer ces faits dans le langage parlé; là, il faut le reconnaître, ils n'ont pas ce caractère de continuité et de conséquence; ils se produisent d'une façon intermittente; mais surtout ils ne produisent pas toujours un

effet comique; ils ne sont pas toujours au désavantage du sujet parlant, et la raison en est simple: ils ne reposent pas invariablement sur une tentative malheureuse d'adaptation; celle-ci produit une impression agréable quand elle réussit, et ne choque que par son insuccès.

### § 230. Effets produits par la prononciation et l'intonation.

Il s'agit là de choses en apparence bien subtiles et bien menues; en réalité, elles ont une portée très générale, et sont un exemple frappant de la valeur symbolique que nous attribuons aux faits de langage. Rien ne le prouve mieux, de nouveau, que les effets comiques que la littérature leur emprunte. Il suffit de représenter un étranger prononçant mal le français pour qu'il devienne ridicule. A ce propos, on peut relever une bétise bien significative dans une nouvelle de Tœpffer, *Le col d'Anterne*; l'auteur y introduit un Anglais selon la bonne formule, c. à d. affublé des petites manies sans lesquelles il n'y a pas d'Anglais dans la littérature française. Tant que le personnage joue un rôle comique, il écorche le français («Piquez la mioulette, Clara», etc.); mais tout à coup, la situation devient tragique, la fille du héros est en danger de mort, et on entend l'Anglais prononcer dans le français le plus pur: «Laissez-moi et sauvez mon enfant!». Au théâtre, on ne peut voir apparaître un Marseillais ou un Gascon avec les caractères traditionnels du type, sans que la prononciation joue son rôle. Le personnage légendaire de l'officier bourru ne pourrait se concevoir sans une prononciation et des inflexions de voix particulières. Il n'y a pas jusqu'à la diction des acteurs de tragédie qui ne prête au ridicule par le grossissement de certains faits de prononciation. Ceux-ci deviennent symboliques des sentiments tels que l'optique théâtrale les fait apparaître, c. à d. outrés et faux; c'est par imitation du parler des cabotins qu'on prononce: «Mon père!», «Une fââme», qu'on fait rimer avec flââme, etc. Or, comment appeler tout cela, sinon des faits d'évocation?

Mais rapprochons-nous de la vie: est-ce seulement au théâtre que la prononciation d'un paysan est évocatrice pour nous? Non, et si elle signifie quelque chose, ce n'est pas par

sa vertu propre, c'est parce que des associations d'idées, devenues traditionnelles, nous rappellent, en même temps que les sons du parler, les idées toutes faites, les notions de milieu que l'homme moyen, dans un groupe linguistique donné, rattache à la vie et aux caractères du paysan (voir certaines nouvelles de Maupassant: *La ficelle*, *Le fût*, etc.).

§ 231. **Adaptation au milieu par la prononciation.** On le voit, les habitudes phonétiques des individus évoquent les milieux auxquels ils appartiennent; la prononciation est une sorte d'étiquette sociale, et l'on se classe plus ou moins par la manière dont on parle. Mais, nous le savons, on peut avoir intérêt à se «déclasser», à s'adapter à un autre milieu, et cela se fait aussi bien par la prononciation que n'importe comment; ainsi il arrive au même individu de prononcer sa langue maternelle de plusieurs manières, et si l'on ne s'en aperçoit pas, c'est que, le plus souvent, on le fait instinctivement. Par exemple, il y a, si l'on peut dire, une prononciation familière, et une prononciation «écrite»; il y a une prononciation littéraire, comme on a vu qu'il y a une prononciation de théâtre (certaines personnes sont même assez naïves pour croire que c'est la prononciation «normale»). Nous connaissons, par ce qui précède, l'essentiel du jeu de l'adaptation: lorsque l'individu ne perçoit pas de différence de milieu entre lui et son interlocuteur ou que, pour toute autre raison, il se sent libre d'exprimer sa pensée d'une façon vraiment personnelle, la prononciation est nettement celle du parler, et l'intonation se fait essentiellement affective; au contraire, dès qu'on perçoit une différence de milieu, dès qu'on tombe sous l'action de la contrainte sociale (le plus souvent inconsciente), alors les éléments affectifs de l'intonation passent à l'arrière-plan, et la prononciation se normalise.

Ces considérations sont capitales pour l'étude de la phonétique et de la linguistique historiques. D'abord, c'est le plus grand obstacle à l'établissement d'une orthographe dite phonétique. Je lis, par exemple, dans un texte dont la notation prétend reproduire fidèlement la parole articulée: «*I s pourè ptèt k'sfu vrè*» (c. à d. «Il se pourrait peut-être que ce fût

vrai»). Cette prononciation m'affecte désagréablement, et pourtant c'est la mienne; ou du moins c'est celle que j'emploie quand je parle librement. Mais ici elle me paraît en complet désaccord avec l'extrême correction syntaxique de la phrase, et d'ailleurs celle-ci est extraite d'un développement scientifique; je pense involontairement à un conférencier qui parlerait de la sorte en public, et cette idée me froisse.

Mais il y a plus: même si je lisais cette phrase écrite avec l'orthographe traditionnelle, il me serait difficile de la prononcer comme le veut la transcription phonétique indiquée plus haut (*I s pourè ptèt k'sfu vrè*): c'est que nous transportons dans le langage *pensé* toutes les habitudes du langage *parlé*, et il m'est impossible de lire un texte littéraire ou scientifique avec la même prononciation qu'une comédie de Labiche ou une facétie de Courteline. Il y a une perpétuelle adaptation des phénomènes les plus matériels du langage à la pensée, et aussi à l'ambiance, au milieu qu'elle suppose.

**§ 232. Conséquences pour la linguistique.** Ces faits n'ont pas entièrement échappé aux phonétistes, mais ils ne s'y sont pas attachés, parce qu'ils ont mis jusqu'ici tout leur soin à établir des lois phonétiques rigoureuses; on se contente généralement de distinctions grossières; on observe, par exemple, des différences de *rapidité* dans la prononciation («*Allegro- und Lentoformen*» des Allemands); ou bien l'on parle de prononciation *négligée* ou de prononciation *soignée*; mais ce n'est pas là toucher le cœur de la question; ce qu'il faut reconnaître et étudier, c'est l'existence de prononciations et d'intonations de milieux, et le fait que l'individu tend à adapter ses habitudes à celles des milieux où les circonstances le font entrer.

La phonétique historique pourrait tirer des normes plus sûres de ces constatations. Ainsi elle arriverait peut-être à mettre en parallèle les variations phonétiques d'un idiome avec la prédominance successive de certains milieux sociaux. La remarque n'est d'ailleurs pas nouvelle, mais les recherches dans ce domaine n'ont rien de systématique, parce qu'on n'a

pas encore étudié expérimentalement le jeu réciproque des milieux dans un état de langage donné.

Ce n'est pas tout : la prononciation parlée, avons-nous dit, est essentiellement affective, c. à d. que la prononciation *expressive* y modifie perpétuellement la prononciation *inexpressive* (§ 105). Les études de phonétique ne deviendront vraiment fécondes que lorsqu'on aura distingué nettement ces deux facteurs et qu'on se mettra à étudier leur action réciproque. Il semble parfois que certaines lois phonétiques ne soient que la généralisation des tendances de l'intonation, si bien qu'un fait de prononciation n'est qu'un fait d'intonation qui a cessé d'être symbolique, autrement dit, d'être un fait de pensée. Ainsi nous avons dit au § 175 qu'en français le saut d'accent sur l'initiale est le symbole de la prédominance des éléments émotifs de la pensée (cf. : « Une statue colossale de Vespasien » et « Une maison de dimensions colossales »). Voilà proprement un fait d'intonation. Mais supposons que ce phénomène, en s'étendant, finisse par perdre sa valeur symbolique, expressive, et soit considéré comme l'accentuation « normale » d'une certaine catégorie de mots ou de tous les mots : ce serait alors un fait d'accentuation, c. à d. de prononciation pure, qui se trouverait avoir son origine dans une loi d'intonation. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans la sixième partie.

**§ 233. Conditions de l'évocation.** De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure que les effets par évocation résultent d'un conflit entre deux modes d'expression porteurs tous deux de valeurs symboliques, parce que chacun d'eux est la langue d'un milieu, et que ces conflits partiels, d'un caractère essentiellement qualitatif, ont pour conséquence une vaste opposition de tous les faits expressifs des milieux avec la langue commune, opposition essentiellement quantitative. Mentionnons maintenant deux faits généraux qui se rapportent aux faits d'évocation.

D'abord, comme cela est naturel, l'évocation produite par un fait de langage est d'autant plus forte que ce fait de langage est éloigné de son milieu naturel. Ainsi, tout individu exerçant une profession, un métier ou un art, ou se livrant



habituellement à une occupation intellectuelle déterminée, emploie nécessairement une terminologie spéciale, et ces mots lui sont aussi naturels que n'importe quelle expression usuelle; il n'a aucune intention de produire par eux un effet quelconque; il n'a pas même l'idée qu'ils sont susceptibles de cet effet et ils n'impressionnent en aucune manière les personnes qui entourent habituellement le sujet ou qui se livrent pour leur propre compte à la même occupation que lui; il n'y a guère qu'une personne étrangère à cette occupation qui puisse être frappée de l'un ou l'autre de ces termes techniques et qui y rattache une valeur symbolique.

Une autre condition est, sinon nécessaire, du moins très favorable à l'éclosion de ces effets: c'est que la *chose* exprimée par le fait de langage présente quelque intérêt pour tout le monde, ait quelque rapport avec la vie ordinaire; et jamais l'évocation n'est plus forte que lorsque le fait de langage a dans la langue commune un terme qui lui correspond.

La terminologie médicale nous permet d'éclairer les deux côtés de la question. La maladie est notre pain quotidien; elle est du domaine commun depuis que le monde est monde; d'autre part, la lutte contre la maladie a créé une forme de recherche et d'activité bien déterminée: la médecine; ceux qui s'appliquent à la guérison de ces maladies ne forment que rarement des groupements réels, ils n'en constituent pas moins un «milieu», à cause de l'analogie de leurs occupations, à cause surtout des idées traditionnelles que la mentalité moyenne rattache à la médecine et aux médecins; on peut donc s'attendre à ce que la terminologie médicale soit évocatrice, et elle l'est; mais l'est-elle toujours? Les médecins emploient une foule de termes qui ne produisent guère d'évocation que par l'étrangeté de leurs formes, et ne font naître en nous que les sentiments obscurs résultant de la rareté d'emploi (voir § 212); mais il n'y a pas là proprement d'effet par évocation. Les mots *hydrorachis*, *hygroma*, *ischioécèle*, *lipome*, ne me font aucun effet parce que je ne les comprends pas et que je n'ai nulle envie de savoir ce qu'ils signifient. Mais tout change s'il s'agit d'une maladie connue; celle que l'allemand appelle

*Fallsucht* est désignée de plusieurs manières en français, et notamment par *épilepsie* et *haut mal*. On sait fort bien de quoi il s'agit, et l'évocation entre en jeu dans la comparaison des deux mots; *haut mal* est le terme populaire, vulgaire; l'autre est resté plus ou moins scientifique; il évoque donc les associations multiples que l'on rattache à la médecine.

Ainsi l'évocation n'est bien nette qu'entre faits de langage synonymes; *trépas* m'affecte en tant que mot littéraire et *décès* comme un terme de la langue administrative, parce que, tout naturellement, l'esprit compare l'un et l'autre mot avec celui de la langue commune: *mort*.

Nous avons essayé de décrire le mécanisme de l'évocation et de fixer son caractère essentiel et *quantitatif*, résultant de la synthèse par laquelle la mentalité commune confond les notions des milieux particuliers dans une vaste dégradation en deux sens différents. Mais dès qu'on cherche à aller plus loin et à saisir la *qualité* d'un fait d'évocation, on sent qu'une double étude est nécessaire: il faut d'abord saisir la langue d'un milieu dans son fonctionnement naturel, puis déterminer la nature des réactions qui peuvent se produire entre elle et d'autres formes d'expression. Nous donnons des spécimens de cette double recherche, en nous attachant successivement à trois formes fondamentales: la terminologie technique, l'expression littéraire et la langue parlée (dans le sens restreint); nous réunissons dans un même chapitre les deux premières, parce qu'elles ont en commun, malgré les apparences, des traits fondamentaux; quant à la troisième, après une digression nécessaire, elle formera la septième et dernière partie de cet ouvrage.

---

## Chapitre 2.

### La terminologie technique et la langue littéraire.

**Sommaire.** — A. Ces deux formes d'expression naissent de besoins supérieurs de la pensée, que la langue commune ne peut satisfaire: la première, d'un besoin intellectuel; la seconde, d'un be-

soin esthétique. Elles laissent toutes deux le champ ouvert aux créations individuelles. Pourquoi la langue scientifique a besoin d'un vocabulaire spécial. La langue administrative, ou langue des obligations créées par la vie sociale, dérive d'un état d'esprit analogue, mais possède une force d'évocation plus considérable. En quoi la langue des métiers diffère de la terminologie scientifique; en quoi les jargons diffèrent de l'argot.

**B.** La langue littéraire se distingue de la terminologie technique par sa raison d'être et par la nature de ses créations, qui relèvent surtout de la sémantique et de la syntaxe. Le plaisir esthétique provenant de la langue littéraire résulte d'un fait général d'évocation.

### A. La terminologie technique.

**§ 234. Caractères communs de la terminologie technique et de l'expression littéraire.** Ces deux modes d'expression sont ceux qui laissent la plus grande place à la création individuelle et surtout à la création consciente et voulue. Tous deux proviennent d'états d'esprit qui ne trouvent pas à se manifester pleinement dans la langue commune: la terminologie technique veut exprimer les choses avec ce souci d'objectivité et d'exactitude que l'expression usuelle ne peut satisfaire; la langue littéraire est le résultat d'un besoin esthétique incompatible avec la banalité et surtout avec la pauvreté de la langue commune.

Ce caractère a pour conséquence que la stylistique ne peut s'attacher à ces modes d'expression pour eux-mêmes, mais uniquement à cause des effets qui s'en dégagent dans leur contact avec le langage de tout le monde.

**§ 235. Définition et extension.** La terminologie technique comprend donc l'ensemble des termes étrangers à la langue commune et désignant les choses par leur côté impersonnel et objectif avec exactitude et précision. Bien qu'une grande partie de ce vocabulaire soit au service de la science pure ou appliquée, l'état d'esprit supposé par le terme technique se retrouve dans toutes les formes d'activité déterminées; il suffit de citer la langue dite administrative, les termes de métiers et les jargons. Quant à la distinction entre la terminologie

technique, qui est surtout un vocabulaire, et la langue scientifique, qui est un mode d'expression, nous la supposons connue (voir §§ 132 et suiv.). Il est entendu aussi que les explications qui suivent ne visent pas l'énumération de toutes les variétés du phénomène, mais la détermination du phénomène lui-même.

**§ 236. Raison d'être des termes techniques.** Comment un homme de science, un technicien, un administrateur sont-ils amenés à créer des mots nouveaux? Quand il s'agit d'une chose ou même d'une idée entièrement nouvelle, cette création se justifie d'elle-même; le jour où l'on a trouvé une machine pour parler à distance, il a bien fallu lui donner un nom; une périphrase n'aurait pu longtemps en tenir lieu. Pour les idées, il en est exactement de même, bien que la chose soit moins apparente; à tout instant, la différenciation fait trouver des nuances, des aspects nouveaux de notions déjà établies; et même pour ces dernières, la langue commune est d'un secours insuffisant.

On reproche volontiers aux savants de forger inutilement des néologismes, et on leur oppose des termes existants qui sont censés avoir la même signification. Dans certains cas, cette critique peut se justifier, mais la plupart du temps, ces mots qu'on voudrait imposer à la science sont ou bien trop vagues ou bien trop suggestifs.

Supposons qu'un physiologiste cherche à désigner par un terme générique toutes les substances susceptibles de produire en nous la sensation du goût; la langue commune ne lui fournit que l'adjectif *savoureux*; mais ce mot éveille toute sorte d'impressions accessoires, incompatibles avec la nature des termes scientifiques; une création s'impose, et l'on parle dès lors de substances *sapides*, qui s'opposent aux substances *insipides*. Par contre-coup, le mot *sapide*, une fois admis, se détache sur le fond de la langue commune, et par son caractère étranger produit un effet par évocation. C'est encore pour éviter de fausses associations, surtout des impressions affectives, que, dans une explication technique, on préférera à *écraser* des verbes comme *concasser*, *triturer*, *pulvériser*; ainsi s'opposent *ascendants* à *ancêtres*, *rigidité* à *raideur*,

*siccité à sécheresse, incarcération à emprisonnement, viduité à veuvage, etc.*

§ 237. **Création de substantifs et d'adjectifs.** La langue technique cherche à rendre l'abstraction dans toute sa pureté; pour le faire, elle a besoin de beaucoup de substantifs abstraits et d'adjectifs; mais la langue commune la sert très mal sous ce rapport. Quand les mots existent, ils ne satisfont pas toujours, nous venons de voir pourquoi; mais la plupart du temps ils font défaut; de là, la nécessité de continuelles formations. En français, dans un grand nombre de familles de mots, on trouve, côte à côte, un verbe ou un adjectif usuels et un substantif spécial à la langue technique, ou bien encore un substantif concret très usité à côté d'un adjectif du vocabulaire technique. Ainsi on dit couramment «*refaire un toit*», mais la «*réfection d'un toit*» est d'un emploi plus particulier; tout le monde peut dire qu'«un fruit est *mûr*», mais «la *maturité d'un fruit*» est déjà plus technique, et «la *maturation d'un fruit*» (c. à d. «le fait que le fruit mûrit») l'est tout à fait; il y a une différence analogue entre *amener* et *adduction*, entre *laver* et *lotion*; même constatation pour les adjectifs et les substantifs techniques qui en dérivent: *aigu* est courant, *acuité* l'est moins; on parle plus volontiers d'un homme *aveugle* qu'on ne parle de sa *cécité*; rien n'est plus fréquent qu'un adjectif technique dérivé d'un substantif concret: tout le monde parle de «la chaleur du *soleil*», mais «chaleur *solaire*» est plus savant; même différence entre *région* et *régional*, entre *bouche* et *buccal*, *dent* et *dentaire*, etc.

Pour la nature des effets produits par les termes scientifiques en dehors de leur milieu, nous renvoyons au chapitre précédent (§§ 229 et 233).

§ 238. **La langue administrative.** Nous appelons de ce nom l'ensemble des faits de langage qui expriment, d'une façon précise et impersonnelle, toutes les obligations créées par la vie sociale, sous toutes ses formes, depuis les actes de notoriété et les règlements de police, jusqu'aux articles du code et de la constitution. Son caractère fondamental est donc d'être scientifique dans son essence et en même temps d'être en

contact permanent avec la vie ordinaire. Il s'ensuit que la langue administrative prête plus à l'évocation que la terminologie scientifique; d'une part, elle présente de constantes différences avec le parler, mais d'autre part elle dit des choses qui, socialement, intéressent tout le monde; chacun est tenu de connaître la loi; le code est d'une lecture rébarbative, mais il y a des cas où il est palpitant d'intérêt; le moindre règlement concerne toujours une collectivité, et on a toujours avantage à le connaître, quand ce ne serait que pour apprendre à l'éluider. La valeur expressive de cette langue résulte donc du constant parallèle qui s'établit chez les sujets parlants entre leur mode d'expression habituel et le mode d'emprunt qu'ils sont forcés de s'assimiler.

Voici un spécimen très banal de langage administratif :

Les chiens qui présenteront des symptômes de rage devront être abattus ou séquestrés. Les maires donneront à cet effet les ordres nécessaires. Les contrevenants aux ordres ci-dessus seront passibles des peines de police, sans préjudice des peines plus graves prononcées par les lois et des dommages-intérêts encourus en cas d'accident. — La présente ordonnance est exécutoire à partir du 6 courant.

Il s'agit bien là d'une langue à part; l'homme du commun aurait peut-être dit tout naïvement :

Si un chien a l'air d'avoir la rage, il faudra le tuer ou le tenir enfermé. Les maires donneront des ordres pour cela. Ceux qui n'obéiront pas auront affaire à la police et seront même punis plus sévèrement, comme cela est indiqué dans les lois; de plus, ils devront payer de l'argent aux personnes que leurs chiens auront mordues. Tout cela sera exécuté à partir du 6 de ce mois.

La différence est très nette: la transcription n'est pas précise, et puis elle est trop molle, elle ne donne pas l'impression que c'est l'autorité qui parle; de son côté, le texte officiel se sépare du langage ordinaire et fait clairement évocation.

La langue administrative sert essentiellement à notifier des ordres ou des défenses, à nous menacer de châtimens, ou tout au moins à nous annoncer sèchement des choses qui nous touchent de très près. De là de perpétuels froissemens;

et il n'est pas étonnant que la littérature fasse appel à ce levier d'émotion. Dans les *Pêcheurs d'Islande* de Loti, une vieille paysanne a été mandée au commissariat d'inscription maritime, où un employé lui lit l'acte de décès de son petit-fils, tué aux colonies: Il (le commissaire) lisait maintenant d'une voix doctorale: «Moan, Jean-Marie, folio 213, n° 2091, décédé à bord du Ben-Hoa le 14... — Quoi?... qu'est-ce qui lui est arrivé, mon bon Monsieur?...» Et voyant qu'elle ne comprenait pas ce beau mot, il s'exprima en breton: «*Maro eo!* (Il est mort)».

Les effets comiques sont innombrables; on sait ce que deviennent, sous la plume d'un humoriste, les audiences des tribunaux, les procès-verbaux des gendarmes et des gardes-champêtres, les exploits des huissiers, les chinoiseries de l'administration. Un soldat est puni pour une vétille, et l'officier l'envoie au «bloc» avec le libellé suivant: «Quatre jours de salle de police au cavalier Laviolette pour avoir collé une bougie au dos de sa brosse et *commué ainsi ce meuble en chandelier*». C'est la fantaisie qui se venge des mesquineries de la vie; rien de plus hygiénique; ce serait bien triste, si la loi était toujours prise au sérieux!

**§ 239. Les langues des métiers.** Nous comprenons sous ce nom tous les termes techniques formés par les artisans et les artistes. Il y a, en principe, autant de vocabulaires spéciaux qu'il y a d'arts et de métiers, et, à eux seuls, ils doubleraient le volume des dictionnaires les plus complets; mais ils ne nous intéressent qu'en tant qu'ils sont intelligibles et produisent quelque effet. Leur aspect n'est pas du tout celui des termes que crée la science pure; ils sont généralement formés par des gens que ni leur culture ni leur tournure d'esprit ne poussent à emprunter des mots au grec ou au latin. Les artisans et les artistes désignent les choses relatives à leurs occupations au moyen de mots de la langue commune qu'ils détournent de leur sens propre par des métaphores souvent hardies. L'opposition avec le vocabulaire courant se marque donc par des différences de sens plus que par des différences de forme; les effets par évocation en sont d'autant

plus frappants. Un terme de métier n'a jamais l'air d'un mot savant et renferme presque toujours quelque trait pittoresque; c'est ainsi que les artisans personnifient volontiers les outils et les objets dont ils se servent et leur donnent des noms d'animaux, de personnes, etc. (p. ex. *oiseau, grue, rossignol, chat, crapaud, bec d'âne, demoiselle, sergent, diable*); il en est de même des locutions: quand un peintre dit qu'il «travaille en *pleine pâte*» ou qu'il «donne le *coup de pouce* à son tableau», il n'y a là aucune formation savante; il s'agit de mots très usuels qui reçoivent des sens inattendus. Lorsqu'enfin les termes de métiers sont étrangers à la langue commune, ce sont généralement des mots dialectaux, et leur physionomie est tout de même moins rébarbative que les mots empruntés au grec et au latin (*carquer, larguer* la voile, etc.).

§ 240. **Les jargons.** Il s'agit là de formes d'expression si particulières, que nous n'en parlerions pas si elles ne donnaient lieu habituellement à une grave confusion, qui nous intéresse directement. Un jargon est une terminologie qui naît le plus souvent dans un milieu très spécial, fermé au monde extérieur ou tenu à l'écart de la vie sociale; ainsi presque toutes les grandes écoles organisées en internats ont leur jargon (p. ex. en France, Polytechnique et Saint-Cyr); il y a un jargon des bouchers, des escarpes, etc. Le jargon a ceci de particulier qu'il est en dehors de la langue, comme le milieu où il naît est en dehors de la vie sociale, à tel point que ceux qui le parlent s'en servent souvent pour ne pas être compris des autres. Au point de vue de l'évocation, le pur mot de jargon est donc assez négligeable; il produit simplement ce sentiment linguistique très vague attaché aux mots inconnus, et d'où l'on tire parfois des effets comiques.

La confusion dont nous parlions tout à l'heure consiste en ce qu'on dit parfois *argot* pour *jargon*, et les linguistes préfèrent le premier terme au second; ils parlent d'un «argot» des bouchers, etc.; toutefois nous nous conformons à l'usage actuel qui attribue au mot *argot* un tout autre sens (cf. §§ 225 et 227). Lorsqu'un élève de Polytechnique dit: «J'ai colle de *méca* demain et je saurai *zéroule* si je suis *vanné*; j'ai encore



la triple *chiée à voir*», personne au monde, en dehors de son milieu, ne peut le comprendre, et personne n'a l'impression qu'il parle argot. L'argot est tout autre chose; ce n'est pas la langue secrète d'une société restreinte; pour mériter son nom, il doit être immédiatement intelligible, certains trouvent même qu'il l'est trop; c'est tout simplement une forme exagérée du langage familier; il ne s'en distingue que par l'intensité de sa force d'évocation et par les interdictions sociales dont il est l'objet (il passe pour inconvenant), et qui ne contribuent pas peu à en accroître l'effet par contraste. Ce n'est pas parler argot que de dire ces paroles, inintelligibles pour un Parisien même: «Tu te *goures*? *Embarbons* chez le *maltais*, je t'expliquerai le *flanche* en *suçant* une *alfa*». Mais il y a de l'argot dans ce bout de dialogue entre une femme du peuple et «l'homme du gaz»:

*Elle*: On passera payer. — *Lui*: V'là huit fois que vous me la faites, celle-là; je commence à la connaître! — *Elle*: Mais . . . — *Lui*: Y a pas de mais! Je vous dis que vous devez soixante mètres et que la compagnie en a plein le dos. Qu'est-ce qui m'a fichu des bohèmes comme ça, qui disent tout le temps: on passera! Crê saleté de purée, va! Quand on n'a pas le moyen de se payer le gaz, on brûle de la chandelle. En voilà des crasseux! — *Elle*: Vous êtes un mufle! — *Lui*: Ah! c'est comme ça? Des gros mots et pas de galette? Eh bien! je vous ferai couper la conduite. — *Elle*: Me couper la conduite, à moi? Ah la la! elle est bien bonne, etc.

Tout ceci est très grossier (et je m'en excuse), mais en même temps d'une limpidité cristalline pour n'importe quel Français. Sans doute, les deux formes d'expression visées dans cette comparaison sont étroitement liées entre elles, en ce sens qu'un mot de jargon, dès qu'il sort de son milieu et généralise son emploi, va presque toujours enrichir la langue populaire. Mais nous tenions à caractériser chaque type dans sa fonction naturelle, parce que c'est ainsi qu'apparaît la différence d'effet.

## B. La langue littéraire.

§ 241. **Caractères généraux.** Nous avons vu au § 234 que la langue littéraire, comme la terminologie technique, est

le produit de créations et de modifications individuelles de la langue courante. Mais ces deux formes se distinguent entre elles par un caractère fondamental, qui éclate au premier examen : tandis que le savant et le technicien modifient la langue pour la rendre plus intellectuelle et plus impersonnelle, la langue littéraire la transpose pour l'accommoder à une forme de pensée essentiellement personnelle, affective et esthétique.

L'un et l'autre mode d'expression ne trouvent dans la langue commune qu'une matière imparfaite. Que l'écrivain soit un idéaliste ou un peintre fidèle de la réalité, l'expression authentique de la langue courante ne le servira jamais complètement. Une œuvre littéraire peut donner l'illusion qu'elle reflète la réalité la plus immédiate, et un style peut, en apparence, se confondre avec la langue de tous ; mais les deux modes différeront toujours par le principe comme par l'intention ; tant que la pensée littéraire sera ce qu'elle veut être, une transposition de la réalité, il y aura une langue littéraire distincte de la langue usuelle. Cette différence, qui souvent éclate aux yeux, mais souvent aussi échappe presque complètement, ne peut être fixée par les méthodes incertaines que la critique littéraire applique aux procédés d'expression. Quand on se mettra à étudier les styles scientifiquement, on verra que certains caractères de l'expression littéraire qui frappent beaucoup sont souvent négligeables, tandis que certains autres qui passent inaperçus sont de véritables signes distinctifs ; on opérera un peu comme le graphologue, qui laisse de côté les caractères saillants de l'écriture pour s'attacher à des signes qui échappent presque à la vue.

§ 242. **La création littéraire en matière de langage.** Une autre différence essentielle entre la langue scientifique et la langue littéraire, c'est que les innovations de la première portent essentiellement sur les mots, et celles de la seconde sur le sens des mots et leur combinaison, sur les groupements syntaxiques, et en général, sur les moyens indirects d'expression. On voit chaque jour surgir de nouveaux termes techniques dont l'adoption ne fait aucune difficulté, tandis que les néologismes littéraires sont relativement rares, ou, s'ils sont

abondants, ont beaucoup plus de peine à se faire recevoir. La création littéraire est pourtant énorme; seulement, elle est souterraine, si l'on peut dire, ou plus simplement, elle porte sur des faits de langage qu'on n'a pas jusqu'ici observés par des méthodes assez rigoureuses; elle crée en donnant des sens nouveaux aux mots existants, elle crée surtout par des combinaisons personnelles et neuves des faits de langage, par la construction des phrases, par des modifications syntaxiques de toute espèce. Il n'y a guère de syntaxe ou de construction propres à la langue scientifique, tandis qu'on peut étudier la syntaxe d'Alphonse Daudet et la coupe des phrases de Rostand; or il ne faut jamais oublier que la langue littéraire n'est que la somme et la résultante des styles individuels.

Tout ceci revient à dire que la langue scientifique crée surtout des *moyens directs et intellectuels d'expression*, c. à d. des mots pourvus d'un sens définitionnel, et la langue littéraire surtout des faits d'expression *extérieurs aux mots*, et susceptibles de rendre le sentiment dans toute sa pureté. Cette distinction n'apparaîtra bien qu'à la lecture de la sixième partie; mais on peut dire dès maintenant qu'elle s'explique suffisamment par l'état d'esprit que reflète chacun de ces modes d'expression. L'un est la langue des idées, l'autre la langue des sentiments; or l'idée n'a jamais de véhicule plus commode qu'un mot pourvu d'une définition bien claire; le sentiment, au contraire, synthétique par nature, ne se satisfait jamais complètement par le mot et ne trouve sa véritable expression que dans la combinaison des mots et des moyens indirects affectifs.

Un autre caractère de la langue littéraire est qu'elle crée en remontant dans le passé aussi bien qu'en anticipant sur l'avenir. Beaucoup de choses qui nous paraissent nouvelles dans les œuvres modernes ne sont que des archaïsmes rajeunis. Cela est évident pour les mots et pourrait se prouver de tout le reste. *Courteté* et *courtement* nous paraissent tous deux néologiques, et pourtant le premier seul est nouveau; le second se lit dans Fénelon et Saint-Simon; lorsqu'un poète parle de la nature *endeuillée* (ou *endeuillie*, je ne sais pas bien) et de fleurs qui *s'apâtissent*, on a le sentiment de l'inédit et en même

temps on se demande si l'on ne retrouverait pas ces mots dans Ronsard ou Du Bellay; recherche d'ailleurs indifférente à la stylistique; la seule chose qu'elle retient est que ces mots sont dans un rapport assez lâche avec l'état de langage actuel, et rien ne prouverait mieux que cela combien la notion d'une succession dans le temps, ou, ce qui revient au même, le sentiment d'une évolution de la langue est incompatible avec cette intuition d'un état de langage et d'un système expressif que crée, infailliblement, chez tous les sujets parlants, la pratique spontanée de l'idiome maternel.

§ 243. Exemples empruntés à la construction des phrases. La langue littéraire a surtout des habitudes de syntaxe qui rompent constamment avec le parler; et ici se retrouvent les deux sources auxquelles elle s'alimente. Tantôt une construction littéraire est une combinaison personnelle, et par conséquent une innovation; tantôt c'est un emprunt au passé. Rien ne le montre mieux que la construction poétique.

1) Le vers français autorise des inversions archaïques qui ne seraient pas tolérées en prose, même dans le style le plus élevé, p. ex.: «Oui, je viens *dans son temple adorer l'Éternel*», «L'épi naissant mûrit *de la faux respecté*», etc.; il s'agit là d'une convention, conservée par la littérature à cause de sa valeur symbolique; c'est comme une marque extérieure de l'expression poétique (et aussi une facilité que les poètes s'accordent pour plier les mots aux exigences de la versification).

2) Il y a des constructions de phrase qui détonnent avec la syntaxe usuelle et qui n'ont rien de conventionnel ni d'archaïque; elles ont une origine affective, elles reflètent des mouvements émotifs; si l'on regardait bien, on retrouverait sous chaque type des imitations, et comme des contrefaçons, des tours de la langue parlée. Je pense à des constructions comme: «Jamais plus la jeunesse ne reviendra», ou «Nulle part le bonheur ne m'attend»; dans bien des cas, l'adjectif placé devant son substantif donne à la construction une nuance littéraire (p. ex. *une frêle tige, l'humble violette*, etc.), au point de devenir une sorte de poncif dans les titres de romans (*L'impossible oublié, L'inutile sacrifice*, mais, inverse-

ment et par contradiction: *Le livre de l'action bonne*, etc.); pourtant, ces constructions ne sont que le prolongement d'une tendance de la langue parlée (comparez: *un bon repas*, *un sale usurier*, etc., et aussi, bien que différent en apparence: *un diable d'homme*, *un amour d'enfant*, etc.). Il faudrait passer en revue mille autres faits aussi ténus et aussi importants, et, finalement, on arriverait à trouver tout un système de moyens d'expression indirects, sur lesquels on ne peut insister ici. Le fil d'Ariane de toute cette recherche devrait être la comparaison constante avec les procédés parallèles de la langue parlée. C'est là un programme que nous ne pouvons qu'indiquer, et il n'est certes pas près d'être exécuté.

§ 244. **La langue littéraire et l'évocation.** En somme, toutes les explications qui précèdent, nécessaires pour la fixation d'une méthode, restent en dehors de l'observation stylistique, puisqu'elles tendent à définir, dans sa fonction naturelle, un mode d'expression qui cherche à échapper au langage de tous. Nous avons à étudier maintenant la nature de l'effet évocateur produit par la langue littéraire sur le fond général de la langue commune.

Nous savons qu'un effet évocateur n'est très fort que lorsque la chose exprimée par le langage d'un milieu est vraiment familière à la mentalité moyenne. Ici, la question ne se pose, pour ainsi dire, pas; la littérature n'est que la transposition de la vie tout entière, de la vie réelle, par quoi nous entendons la vie affective, c. à d. nos joies, nos douleurs et nos rêves. La conséquence qui en découle est très simple, mais a une portée incalculable: le plaisir que nous trouvons à la forme littéraire d'une œuvre n'est qu'un vaste phénomène d'évocation, et repose sur une comparaison permanente et manifeste, tout inconsciente qu'elle soit, entre la langue de tous et la langue de quelques-uns. Il ne suffit donc pas de dire, ce qui est profondément vrai: que la langue littéraire s'alimente sans cesse et se rajeunit aux sources du parler, même le plus trivial, même dans les formes où elle semble le plus s'en éloigner, et que son mode d'expression n'est qu'un reflet, une «réfraction» des procédés affectifs du langage de tous; il

faut ajouter : sans la langue parlée, la seule que nous portions constamment en nous, celle à laquelle nous ramenons toutes les autres, il n'y aurait pas de plaisir littéraire attaché à la forme, à la langue, au style enfin ; et si l'on était tenté de subordonner cette partie du plaisir esthétique à l'émotion qui jaillit du fond même des œuvres, nous répondrions que ni la qualité des idées ou des sentiments, ni le mode de groupement de ces idées ou de ces sentiments n'ont jamais suffi pour consacrer un ouvrage littéraire, et l'on ne pourrait pas citer, en littérature, une seule œuvre, fût-elle de génie, qui ait vécu sans la consécration suprême de la forme. Ainsi ce plaisir de la forme, spécial, partiel, je le veux bien, naît tout entier d'un sentiment naïf, enfantin, inconscient, d'autant plus fort qu'il est plus inconscient : que nous ne dirions pas les choses de la même manière, et que la manière dont les choses sont dites est plus belle que la nôtre ; tant il est vrai que le parler de tous contient de la beauté en germe, mais n'est pas esthétique dans sa fonction naturelle (§§ 187 et suiv.). Le jour où cette comparaison inconsciente ne se fera plus, il n'y aura plus de langue littéraire, et il n'y aura plus de littérature.

**§ 245. Écart variable entre la langue littéraire et la langue parlée.** La distance entre les deux modes d'expression est donc fatale, inéluctable ; dès que l'évolution les rapproche, la langue littéraire s'éloigne du parler par un nouvel effort. Cette tendance est un exemple typique de ces faits de relativité sur lesquels repose le système expressif tout entier. Mais ajoutons que l'écart plus ou moins grand entre les deux langues dans un système donné peut être un caractère essentiel de ce système ; ainsi, les civilisations avancées comme celles des nations modernes du type occidental, sont forcément livresques ; la pénétration des deux langues l'une par l'autre est plus grande, et le fait d'évocation, sans cesser d'être absolument réel, est plus difficile à saisir. Il semble, au contraire, qu'une culture trop raffinée contribue à éloigner de nouveau la langue littéraire de la langue parlée, de même que la littérature tend à s'éloigner de la pensée collective pour tomber dans l'alexandrinisme.

**§ 246. Place de la langue littéraire dans l'enseignement.**

Après tout ceci, nous pouvons nous demander quel est le rôle de l'expression littéraire dans l'étude d'une langue, surtout d'une langue étrangère. Personne ne contestera l'importance de la culture littéraire, et c'est précisément pour cela que nous voudrions la voir à une place où elle acquerrait toute sa signification. De ce que nous avons dit plus haut, il résulte qu'on doit connaître l'essentiel de la langue de tous pour apprendre ce qu'elle peut devenir en passant à travers un grand esprit. L'expression littéraire n'est belle que par contraste; comment la comprendrait-on si l'on ignore ce qui n'est pas elle? Pour l'idiome maternel, le point de comparaison est tout trouvé; en revanche, un enseignement qui met constamment la lecture des œuvres à la base de toute l'étude d'une langue étrangère arrive à en donner une idée entièrement fautive, tout en rendant un très mauvais service à la culture littéraire. On croit connaître le français quand on a lu Racine, Corneille, Lafontaine ou Victor Hugo; en réalité, on n'en connaît que les déformations sublimes que lui ont fait subir quelques génies, et l'originalité même de ces déformations apparaît mal, en l'absence de tout point de comparaison. Voilà pourquoi la langue usuelle doit rester le centre de l'étude d'une langue vivante, sans pour cela devenir une étude utilitaire et terre à terre.

**§ 247. La langue parlée.** Nous avons vu au § 225 ce qu'il faut entendre par *langue parlée* dans le sens restreint, ou *langue de la conversation*, dont on peut caractériser le côté stylistique en l'appelant *expression familière*; puisqu'elle donne lieu à des effets par évocation plus nombreux et plus frappants que tous les autres modes d'expression, elle devrait trouver ici sa place; il aurait fallu même en parler avant d'aborder la langue littéraire, celle-ci supposant l'existence de celle-là. Mais comme la langue parlée n'est pas intelligible sans la connaissance des **moyens indirects d'expression**, lesquels exigent à leur tour des développements spéciaux, nous insérons ces explications complémentaires dans la sixième partie, pour terminer, dans la septième, par quelques vues d'ensemble sur la langue parlée.

---

## SIXIÈME PARTIE.

# LES MOYENS INDIRECTS D'EXPRESSION.

### Chapitre 1.

#### Les procédés formels en général.

**Sommaire.** — Les *procédés formels* sont les moyens par lesquels se réalisent linguistiquement les aspects ou catégories dans lesquels peut entrer la pensée. Les procédés formels, pourvus d'un caractère expressif ou affectif sont appelés *moyens d'expression*. Distinction entre les procédés ou moyens *directs* ou *lexicologiques*, inhérents aux mots ou locutions qu'ils constituent, et les procédés ou moyens *indirects*, indépendants des mots, et dont les formes syntaxiques sont le type le plus parfait. Les procédés formels ne permettent pas de déterminer la valeur significative ou expressive des faits de langage où ils figurent. Double conception de la syntaxe; elle ne peut être comparée à la stylistique que si elle est l'étude des aspects de la pensée réalisés dans le langage. Les procédés formels ne peuvent être une base de classement, mais ils peuvent être eux-mêmes identifiés et classés sur la base des notions simples ou idées-formes qu'ils représentent. Exemples de faits de syntaxe sujets à l'observation stylistique aussi bien qu'à l'observation grammaticale.

Spécimens de moyens d'expression indirects. 1) **L'intonation** comprend tous les faits de prononciation pourvus d'une valeur significative ou expressive. *L'exclamation* et *l'interrogation «rétorique»* sont deux catégories de faits d'intonation qui se ramènent à une seule. L'intonation est exclamative dans la proportion où les faits de langage se dépouillent de leur contenu intellectuel au profit de leur contenu affectif; cette évolution est à peu près à son terme dans les *mots* purement *exclamatifs*, qui se trouvent ainsi à l'opposé des *mots* purement *grammaticaux*; la prédominance du ton affectif



crée aussi une *phraséologie affective*. Comment il faut étudier les faits d'intonation. — II) Définition de l'*ellipse*, dans le sens large; elle supprime des sons, des syllabes, des mots et des phrases; elle n'est moyen d'expression que si elle n'est plus sentie comme ellipse; elle provient soit d'une pensée hésitante, soit de la tendance au moindre effort, soit d'une poussée affective; les ellipses qui symbolisent des sentiments intéressent seules la stylistique.

**§ 248. Définition des procédés formels.** Dans toutes les parties de ce livre il est fait de fréquentes allusions aux *procédés* ou *moyens* par lesquels la pensée se réalise dans le langage, et nous avons donné le nom de *moyens d'expression* à ceux de ces procédés qui peuvent faire l'objet d'une observation stylistique; mais nulle part ils n'ont été étudiés dans leur ensemble; pourquoi? C'est ce point de méthode que nous voudrions éclaircir et justifier.

D'une manière générale, nous appelons *procédé formel* tout procédé linguistique par lequel un aspect général de la pensée peut se refléter dans un ensemble de faits de langage, autrement dit, les procédés formels sont les moyens par lesquels l'esprit introduit ou cherche à introduire un ensemble de faits linguistiques dans une *catégorie sémantique* et dans une *catégorie expressive* déterminées (indépendamment de la signification et de la valeur expressive particulière de chaque fait pris isolément). Ainsi nous disons qu'un substantif appartient à une catégorie sémantique déterminée quand il désigne l'*action* (p. ex. *la marche, la course, etc.*) ou l'*agent* (*le marcheur, le coureur, etc.*); nous disons qu'un mot appartient à une catégorie expressive déterminée, quand p. ex. il est caractérisé nettement par une dominante affective (cf. § 165), qu'il présente une idée sous l'aspect du plaisir ou du déplaisir (§ 185), etc. On verra plus bas que, à notre point de vue spécial, les formes syntaxiques et, en général, les formes grammaticales ne constituent pas un groupe spécial de procédés, mais participent des deux ordres précédents.

Envisagée du seul point de vue formel, une langue peut donc être définie un ensemble ou un système de procédés formels, car il n'y a pas un seul fait de langage qui ne soit

la réalisation d'un ou plusieurs de ces procédés; cela est si vrai que les trois quarts des grammairiens croient étudier une langue quand ils étudient les procédés formels de cette langue. Toutes les fois qu'un groupe de faits quelconques sont reliés par un trait commun de leur forme extérieure ou de leur constitution intérieure (peu importe qu'ils soient unis entre eux ou séparés par d'autres causes), ce groupe de faits suppose la présence d'un procédé formel commun et constitue une *catégorie formelle*.

On peut le démontrer par des exemples empruntés à n'importe quel ordre de faits. Considérons d'abord les mots dans leur forme extérieure. Toute la lexicologie est un ensemble de procédés formels (du moins presque tous les grammairiens n'y voient que cela); toutes les règles déterminant la formation des mots sont de cette nature; les préfixes et les suffixes, par exemple, sont des procédés formels grâce auxquels les mots reçoivent, au moins à un moment déterminé de l'évolution de leur sens, un aspect sémantique déterminé; ainsi les suffixes *-eur* et *-teur* donnent ou ont donné aux noms où ils figurent la qualité de noms d'agent (ce qui peut créer l'illusion que ces suffixes n'ont que cette fonction et qu'ils la conservent toujours); mais en outre un suffixe peut donner aux mots une valeur expressive déterminée (ainsi les suffixes cités plus haut ajoutent à une certaine catégorie de substantifs une nuance péjorative, cf. *raisonneur*, *batailleur*, etc.).

Il n'en est pas autrement des procédés formels qui, tout en étant inhérents aux mots, ne se révèlent pas dans leur forme extérieure. Il y a un procédé formel dans cette opération de la pensée qui efface le sens individuel des mots d'un groupe pour conférer un sens nouveau à l'ensemble de ce groupe; c'est ce procédé qui est à la base de tous les groupements phraséologiques. On a vu au § 209 que le langage figuré résulte, à notre point de vue, d'un vaste système de moyens d'expression, ce qui revient à dire que c'est un ensemble de procédés formels. Il repose tout entier sur le contact établi entre l'abstrait et le concret, entre le connu et l'inconnu; ce procédé crée un type déterminé de faits de lan-

gage, qui reçoivent ou peuvent recevoir de l'image qu'ils contiennent un aspect sémantique et un aspect expressif particuliers.

§ 249. **Procédés directs et procédés indirects.** Mais pour pousser plus loin notre investigation, il faut établir une distinction dont nous nous affranchirons ensuite quand nous aurons reconnu qu'elle aussi n'a qu'un caractère purement formel et qu'elle est en somme assez peu essentielle. Tous les exemples cités plus haut ont pour caractère commun de se réaliser dans des mots ou des locutions, sans avoir de réalité en dehors de ces mots ou de ces locutions; nous les appellerons, pour cette raison, *moyens* ou *procédés lexicologiques*, ou encore *moyens* ou *procédés directs*. En outre et par extension, nous désignons aussi par ces termes les mots et les locutions mêmes que ces procédés formels constituent; nous disons, par exemple, qu'une idée est exprimée par des moyens directs, pour dire qu'elle est exprimée par des mots ou des groupes de mots (cf. § 131).

Mais il y a d'autres procédés, indépendants des mots (cf. § 131); nous les appelons *procédés* ou *moyens indirects de langage*, et, quand ils sont envisagés du seul point de vue de leur valeur stylistique, *moyens indirects d'expression*. Pour en trouver des exemples, pour se rendre compte surtout que, étant, eux aussi, purement formels, ils sont, à tout prendre, sur le même pied que les moyens directs, il suffit de mentionner les faits de syntaxe et les faits de prononciation.

Quand j'exprime un désir déterminé sous la forme: «Si j'étais riche!», je présente l'idée de «richesse», qu'on pourrait appeler dans ce cas, l'*idée-matière*, sous un aspect déterminé, je la fais entrer dans l'*idée-forme* de désir; j'use, pour cela, d'un moyen syntaxique général, indépendant de l'idée de richesse; en effet, l'expression du désir est réalisée, dans cette phrase, par l'emploi d'un terme purement grammatical, *si* (qui ne peut être appelé simplement un mot, voir plus bas, § 260), combiné avec l'emploi d'un temps et d'un mode déterminés (imparfait de l'indicatif) de n'importe quel verbe; c'est donc un «poncif» permettant la reproduction d'un

nombre illimité d'exemplaires (p. ex. : «Si je réussissais», «Si Dieu écoutait ma prière!», etc.). On pourrait faire comprendre le caractère indirect de cette forme du désir par un contraste, il est vrai, théorique: si par hasard le français avait, comme le sanscrit et d'autres langues, des verbes «désidératifs», c. à d. une formation permettant d'exprimer par des *verbes uniques* des idées complexes comme «avoir envie de faire qch.», «avoir envie de tuer qn.», cela reviendrait à dire que le français possède un procédé direct ou lexicologique pour exprimer l'idée-forme de désir; et pour mieux montrer que la différence entre les moyens directs et les moyens indirects est purement extérieure, nous ajouterions que, dans un «Tableau synoptique des idées-formes», qui, à notre avis, n'est pas une simple illusion, la formule syntaxique dont «Si j'étais riche!» est un exemple figurerait sous la même rubrique que la formule des verbes désidératifs.

§ 250. **Caractère négatif des procédés formels.** Les moyens, quels qu'ils soient, directs ou indirects, qui concourent à la constitution du langage, participent tous d'un caractère négatif, qui a sa raison d'être dans l'évolution historique et qui enlève à ces moyens une grande partie de leur valeur de détermination et de classement dans la description d'un état de langage donné. Pour mettre en lumière ce caractère, reprenons les catégories formelles citées plus haut.

D'abord les procédés lexicologiques. Le suffixe *-et -ette* est un procédé formel, pourvu d'une valeur sémantique et d'une valeur expressive; d'une part, en effet, il peut ajouter à un mot simple un sens diminutif (p. ex. dans *planchette* opposé à *planche*); d'autre part, l'esprit peut attribuer à la présence du suffixe dans un mot une valeur affective, p. ex. une nuance pittoresque (comme c'est le cas pour *jardinet* en face de *jardin*). Mais peut-on en conclure que tous les mots formés avec le suffixe en question possèdent les caractères énoncés plus haut? Nullement. D'abord ce suffixe peut avoir perdu toute espèce de signification (p. ex. dans *bouquet*); ou bien cette signification peut ne pas être diminutive (p. ex. dans *le doublet* en face de *le double*); en outre, le français connaît plusieurs

autres suffixes susceptibles d'ajouter une valeur diminutive à un simple (cf. *tourelle* en face de *tour*); cette valeur diminutive peut être accompagnée d'une nuance affective (p. ex. dans *jardinnet* et *maisonnette*), mais peut ne marquer aussi qu'une distinction logique (p. ex. *cigarette* en face de *cigare*).

Même remarque pour le groupement des mots en locutions; toutes celles qui ont été examinées §§ 79 à 100 supposent une opération intellectuelle; mais nous verrons bientôt (§ 262) que l'effacement du sens individuel des mots d'une locution peut être dû à l'action d'un sentiment et exprimer ce sentiment, autrement dit, qu'il y a une phraséologie affective aussi bien qu'une phraséologie intellectuelle.

On ferait les mêmes constatations à propos du langage figuré. Il y a, comme on sait, des images vivantes et des images mortes, c. à d. des images où le procédé a cessé d'agir; qui verrait, par exemple, des images dans les mots *effacer*, *expliquer*, *chercher*, etc.? Il y a, de plus, des images qui frappent l'intelligence, parce qu'elles résultent d'une opération intellectuelle, et il y en a d'autres qui sont affectives.

Voici maintenant des faits de prononciation. Dans un groupe de mots, deux accents d'intensité placés sur deux éléments linguistiques quelconques permettent de marquer une distinction logique entre deux notions (p. ex.: «Non pas un *homme*, mais une *brute*», «Non pas vingt et un, mais vingt-cinq», «Permettre n'est pas *promettre*», etc.); ce fait de prononciation a une valeur significative (on sait que, dans ce cas, nous l'appelons intonation, voir § 105). C'est un procédé indépendant des mots; il a une réalité par lui-même, car je peux faire par là une distinction analogue entre n'importe quels termes opposés. De même l'intonation interrogative est le symbole d'un aspect logique déterminé de la pensée. Il s'agit bien là d'un moyen indirect d'expression, car la forme interrogative peut donner une forme spéciale à toute espèce de pensée, et par conséquent à toute espèce de phrases qui s'adressent surtout au sentiment.

Il y a des faits de prononciation qui introduisent des nuances logiques dans l'expression; c'est le cas pour les accents

de phrase cités plus haut : « Non pas vingt et *un*, mais vingt-*cinq* », etc. ; mais un accent d'intensité peut être aussi le symbole d'un mouvement affectif (p. ex. dans le juron « *Canaille!* ») ; enfin on sait que les accents toniques « réguliers » ont perdu toute espèce de signification.

La forme d'intonation appelée interrogative peut être, avons-nous vu, le symbole logique d'une question ; mais elle peut servir encore à des fonctions affectives toutes différentes, exprimer un groupe déterminé de sentiments (généralement la surprise ou l'indignation), p. ex. : « Vous avez osé faire cela ? », « On vous a mal reçu ? », « Vous croyez ça ? », etc.

Quant aux faits de grammaire, nous y reviendrons tout à l'heure ; mais on peut dès maintenant conclure ce qui suit :

Les procédés linguistiques n'évoluent pas parallèlement aux faits de langage qu'ils constituent ; l'emploi d'un procédé ne permet jamais de préjuger la signification ni la valeur expressive d'un fait de langage ; plus généralement, dans un état de langage donné, le groupement des faits d'après les procédés formels dont ils sont issus ne correspond pas nécessairement au groupement de ces mêmes faits d'après le sens et la valeur expressive que les sujets leur attribuent dans cet état de langage ; autrement dit, dans une période déterminée de l'évolution d'une langue, *le système des formes ne correspond pas au système des valeurs* ; et, en nous plaçant au point de vue spécialement stylistique, *le système des moyens d'expression ne correspond pas au système expressif*.

Nous pouvons enfin répondre à la question posée au début du § 248 : la stylistique, étant une science descriptive, ne peut fonder aucune observation sur l'étude des moyens d'expression ; une étude d'ensemble de ces moyens serait une faute de méthode, car elle ne pourrait avoir qu'une base historique.

**§ 251. La syntaxe et la stylistique.** A propos des procédés formels indirects, nous avons réservé la question de la syntaxe, parce qu'elle mérite d'être traitée à part. On peut s'attendre en effet, malgré les explications précédentes, à voir surgir cette question : quelle est la distinction à faire entre la stylistique et la syntaxe ? Nous répondrions que la question

ne se pose pas, ou bien qu'une comparaison n'est possible que si l'on s'entend sur le terme de syntaxe. La syntaxe est généralement comprise comme l'étude des procédés formels par lesquels les aspects logiques de la pensée s'expriment dans le langage. Mais on oublie que les procédés syntaxiques participent du même caractère négatif décrit sommairement au paragraphe précédent. Malgré l'apparente solidité de l'édifice syntaxique d'une langue (en général ce sont les manuels d'enseignement, beaucoup plus que l'observation des faits, qui donnent cette illusion), on ne trouverait guère, à une époque déterminée, de moules syntaxiques (temps, modes, cas, relations par prépositions ou conjonctions, etc.), qui ne servent qu'à une fonction déterminée; et inversement, on ne trouverait pas de forme de pensée qui ne se reflète que dans un seul procédé. En français, p. ex., le présent d'un verbe peut désigner le temps présent («Ne me dérangez pas, je *travaille*»), le passé (cf. le présent historique), l'avenir (p. ex. dans une lettre: «Quand *arrivez*-vous à Genève?»), un temps indéterminé («La Seine *coule* à Paris»); il peut comporter une idée de devoir («C'est une chose qu'on ne *fait* pas»); mais le passé, le présent, l'avenir, la notion du devoir comportent d'autres réalisations (p. ex. le présent s'exprime par le futur dans «Il *sera* sans doute déjà là»). La préposition *de* peut marquer la possession, mais elle exprime bien d'autres rapports, et, réciproquement, l'idée de possession peut s'exprimer autrement, p. ex. au moyen de certains adjectifs (cf. «le palais *du* roi» et «le palais *royal*»; «le littoral *de* la Méditerranée» et «le littoral *méditerranéen*»).

Or si la syntaxe est l'étude des *procédés formels* indirects d'aspect logique, il n'y a pas de comparaison possible entre elle et la stylistique; non pas parce que la grammaire s'attache aux aspects logiques et la stylistique aux aspects affectifs de la pensée (nous savons déjà pourquoi et nous le verrons mieux plus bas), mais simplement parce qu'on ne peut pas comparer un système de moyens d'expression avec un système de valeurs expressives.

En revanche la syntaxe peut être autre chose, si elle part

du point où elle aboutit généralement, autrement dit, si elle procède de la pensée pour en étudier les réalisations linguistiques. Au lieu de collectionner et de classer les procédés formels d'expression, elle peut partir des aspects formels de la pensée, autrement dit, des idées-formes, et chercher les types grammaticaux que ces idées-formes revêtent dans une langue donnée à une époque donnée. Elle peut, par exemple, se demander par quelles formes de syntaxe le français d'aujourd'hui exprime la notion du futur, puis énumérer et décrire les réalisations grammaticales de cette notion, pour rechercher ensuite les procédés matériels (c. à d. flexionnels et phonétiques) qui permettent de faire passer la grammaire dans la parole. On procéderait donc de la syntaxe à la morphologie, et de la morphologie à la phonétique.

Mais cette syntaxe supposerait en outre une méthode entièrement descriptive, qui se refuserait provisoirement tout rapprochement avec la méthode historique. Rien de plus funeste, en matière de syntaxe, qu'une confusion de ce genre. On peut traiter le subjonctif pour lui-même quand on en fait l'histoire; dans une grammaire descriptive, il est absurde de consacrer un chapitre spécial au subjonctif, et de dire p. ex. que le substantif s'emploie avec les verbes de volonté suivis de *que*, après les conjonctions *quoique*, *afin que*, *pourvu que*, etc.; dire que *quoique* est suivi du subjonctif est une remarque sans portée; il est autrement important de savoir qu'il s'agit ici d'une notion abstraite, la restriction, et que cette notion, entre autres réalisations, comporte celle d'un moule syntaxique qui est *quoique* + *subjonctif*. La seule méthode rationnelle consiste donc à partir des modalités et des rapports logiques supposés chez tous les sujets parlants d'un groupe linguistique et de chercher les moyens, quels qu'ils soient, que la langue met à la disposition des sujets pour rendre chacune de ces notions, chacune de ces modalités, chacun de ces rapports.

Quand la syntaxe descriptive adoptera ce mode de recherche, elle sera un système de valeurs et non un système de procédés; alors une comparaison entre elle et la stylistique deviendra possible; alors aussi elles se reconnaîtront comme



sœurs et marcheront la main dans la main. En effet, et tout le monde le sent instinctivement, il n'y a pas dans le langage, où tout se fond dans une immense synthèse, deux systèmes distincts, l'un des valeurs logiques, l'autre des valeurs affectives. Seule une abstraction nécessaire de l'esprit peut tenir séparés ces deux ordres de valeurs; cette abstraction est analogue à celle qui nous fait établir p. ex. un mode d'expression entièrement intellectuel (qui, entre parenthèses, est la matière même de cette grammaire idéale). Ce travail d'abstraction se justifie entièrement; il est à la base de toute recherche scientifique; il n'est ni plus ni moins artificiel que la distinction faite en psychologie entre les aspects intellectuels et les aspects affectifs de la pensée, qui, dans la réalité, n'existent pas séparément; on a le droit d'écrire un traité de stylistique, tout comme on a le droit d'écrire une psychologie des sentiments. A quoi, en définitive, aboutirait-on, si l'on ne traitait pas par l'abstraction les phénomènes que la réalité la plus simple présente toujours en faisceaux?

### § 252. Mode de classification des procédés formels.

Pour mieux montrer que le langage est pour nous une chose synthétique, il suffit de se demander si une classification des procédés formels est possible; or, non seulement elle est possible, mais elle est impliquée dans tous les développements précédents. Partons de la réalité et d'un fait précis.

Demandons-nous simplement comment on peut exprimer en français «qu'on désire faire une chose». En cherchant à répondre, on tombe tout de suite sur un terme d'identification usuel comme *désirer*, qui suggère à son tour une série de mots et locutions synonymes, *souhaiter*,  *convoiter*, *ambitionner*, *avoir soif de*, etc. Puis l'on se dit que, au lieu de «Je désire faire une chose», il est possible de dire «*J'aimerais* faire une chose», et alors on se demande: est-ce là un fait lexicologique ou un fait de syntaxe? L'un et l'autre: l'idée de désir s'y réalise par un mot (*aimer*), mais ce mot n'exprime le désir qu'à une forme syntaxique déterminée, le conditionnel: «*J'aime* faire une chose» a un sens tout différent. On s'achemine davantage encore vers la syntaxe si l'on dit: «*Plaise à Dieu* qu'il arrive en

bonne santé!» ; mais ce n'est guère qu'avec des formes comme «*Si j'étais riche!*» que l'idée de désir est exprimée par des moyens entièrement syntaxiques. Il n'y a donc pas de limite tranchée entre la lexicologie et la syntaxe, et c'est précisément une indication sur la manière dont les faits syntaxiques, et en général les procédés formels, pourraient être classés, c. à d. sous les notions abstraites ou idées-formes qu'ils expriment ; non seulement ils peuvent être ramenés à des termes d'identification (comme «*Si j'étais riche*» au terme *désir*), mais ces termes peuvent être groupés selon un ordre logique ; il y a plus : ce groupement des idées-formes n'a rien d'incompatible avec la classification des termes d'identification envisagés dans la deuxième partie, car cette classification admet aussi bien des idées-formes que des idées-matières. En effet, un *Tableau synoptique*, tel que celui qui est proposé dans le second volume de cet ouvrage, contient des notions qui, évidemment, ne peuvent être rendues dans une langue que par des mots ou des locutions, p. ex. l'idée de *richesse* ; ce sont les idées-matières ; mais d'autres, on l'a vu, comme l'idée de *désir* peuvent être rendues aussi bien par des moyens formels que par des mots (comparez d'une part *désirer*, *avoir soif de*, etc., et d'autre part «*Si + imparfait de l'indicatif*»). Il y a donc des idées-matières pures, mais il n'y a pas d'idées-formes pures, c. à d. irréductibles à des idées-matières.

Voilà pourquoi un classement des moyens indirects est parfaitement possible sur la base des notions simples ; il est difficile de dire quelles limites et quelles formes ce classement pourra prendre dans la pratique, mais on peut s'en faire une idée en se représentant d'abord les faits qui s'y plient le plus aisément et ceux qui ne s'y plient pas ou presque pas : d'une part, les faits de grammaire, de l'autre, les moyens indirects presque uniquement affectifs dont les nuances sont très variables et qui échappent même à la notation graphique. Ce dernier point apparaîtra mieux dans la suite de la sixième partie ; mais, quant aux faits grammaticaux, ils offrent une base solide pour l'établissement d'un plan ; il n'est nullement illusoire de se les représenter figurant dans un «*Tableau synop-*

tique des idées-formes», où ils seraient identifiés par des exemples typiques ou par n'importe quel autre procédé; on se rappelle d'ailleurs que nous avons, au § 144, fait une place aux moyens indirects dans la rubrique idéale du dictionnaire idéologique que nous rêvons. Qu'un tel répertoire puisse remplacer les grammaires, il serait absurde de le prétendre; mais son utilité, pour être différente de celle des manuels ordinaires, n'en serait pas moins grande.

Une chose est en tout cas certaine: les moyens indirects peuvent et doivent être identifiés comme les mots et les locutions; ce travail sera fait ou supposé fait pour chaque cas particulier dans la suite de cet exposé.

**§ 253. La syntaxe «affective».** Nous avons dit plus haut § 251 qu'il n'y a pas de distinction de principe entre la syntaxe et la stylistique, ou plus exactement, que la limite qui les sépare n'est pas rigoureusement tracée. Cela n'implique aucune contradiction et se déduit à priori de ce qu'un fait de syntaxe étant un procédé purement formel, il n'y a pas de raison pour qu'il ne puisse exprimer une forme de sentiment aussi bien qu'une forme d'idée. Pratiquement, et nous le savons, cette question se présente sous la forme suivante: y a-t-il des faits de syntaxe où l'expression du sentiment *prédomine* sur l'expression d'un fait de pensée purement intellectuel? La réponse n'est pas douteuse; on répète volontiers que la grammaire n'est que la logique appliquée au langage; mais la syntaxe ne peut pas plus être réservée à l'intelligence pure que les mots ne sont réductibles à des définitions purement intellectuelles. Si cependant nous accordons que la majorité des faits de grammaire, tels qu'on les conçoit d'ordinaire, sont logiques dans leur essence, nous prétendons qu'il y a, sur les confins de la grammaire, un vaste territoire, fort peu connu encore, contenant tout l'ensemble des catégories grammaticales par lesquelles le sentiment trouve à s'exprimer. Mais ceci ne peut être éclairci que par des exemples.

**§ 254. Exemples de faits syntaxiques à valeur affective.** Ordonnons les faits de manière à ne nous éloigner que graduellement de la conception ordinaire de la grammaire.

Soient les deux expressions: «Rubens, *célèbre peintre flamand*» et «Rubens, *le célèbre peintre flamand*». Le cas est un peu subtil, mais il n'en est pas moins instructif. Dans le premier groupe, l'apposition «peintre flamand» est présentée comme une simple détermination du nom qui la précède; dans le second, cette même apposition est «évocatrice»; elle éveille l'intérêt, en supposant connue la personne qu'elle détermine; c'est comme si l'on disait: «Rubens, ce peintre célèbre que vous connaissez bien»; il y a un appel fait à la sensibilité; or cette différence est déterminée à son tour par un moyen entièrement syntaxique, l'absence de l'article *le* dans le premier groupe, et sa présence dans le second. On peut donc dire que l'apposition précédée de l'article est un moyen syntaxique présentant sous un aspect affectif un rapport logique.

Voici un autre exemple, plus démonstratif peut-être, en ce sens qu'il s'agit d'un fait de syntaxe comportant deux interprétations, ce qui revient à dire qu'il a deux significations homonymes (cf. § 50). La phrase: «*C'est moi qui n'en veux pas*» peut signifier d'abord: «C'est moi, et non un autre, qui ne le veux pas», p. ex. dans ce contexte plus développé: «Donnez-le-lui, ne me le donnez pas; c'est lui qui le désire et *c'est moi qui n'en veux pas*»; mais elle peut aussi s'interpréter: «Assurément je ne le veux pas, je me garderais bien de le vouloir», p. ex. dans ce contexte: «Une promenade en mer, avec un vent pareil, au risque de chavirer? *C'est moi qui n'en veux pas!*». Le premier emploi de la tournure syntaxique *c'est... qui* marque une distinction essentiellement logique, tandis que le second est fortement affectif, et il l'est doublement: d'abord parce qu'il permet l'expression très intense d'un sentiment spontané, p. ex. l'indignation, et par là produit un *effet naturel*; ensuite, comme on le voit par le second contexte, cette tournure est extrêmement familière et produit ainsi un *effet par évocation*.

Au premier abord il n'y a rien de plus grammatical, et par conséquent de plus logique que la distinction entre l'imparfait et le passé défini en français. Lisez cependant ces vers d'André Theuriet :

Nous *venions* de la Chine, et sur la mer Vermeille  
 Notre vaisseau *cinglait* vers le pays de l'or;  
 Nos yeux ne *distinguaient* point le rivage encor,  
 Mais la brise *apportait* parfois des sons de cloche,  
 Et chacun se *disait* que la terre était proche.  
 La nuit *survint*, mauvaise et sinistre; au matin,  
 Trompés par le brouillard et le vent incertain,  
 Nous *touchions* un bas-fond, et la mer, pièce à pièce,  
*Brisait* sur les rochers le navire en détresse.

Si l'on examine les verbes imprimés en italique, on remarque que les cinq premiers imparfaits ont un emploi uniquement logique et marquent un simple rapport chronologique entre les deux séries d'événements. Le passé défini *survint* marque aussi un rapport de temps nettement logique, mais, par le fait seul qu'il est un passé défini, il appartient à la syntaxe de la langue écrite et produit, par là, un effet par évocation. Les deux imparfaits de la fin sont particulièrement intéressants; logiquement ils diffèrent légèrement des passés définis, par lesquels ils pourraient être remplacés dans le texte; mais, en outre, la substitution d'un imparfait à un passé défini a la propriété de présenter un événement d'une façon plus frappante, plus inattendue; il comporte un effet naturel très sensible. Bref, les imparfaits *brisait* et *touchions* ne peuvent s'expliquer uniquement par la grammaire; ils appartiennent aussi à la stylistique.

Il est donc suffisamment clair qu'un grand nombre de faits syntaxiques donnent prise à l'observation stylistique et trouvent par elle leur véritable explication. Si la grammaire tombe si souvent dans les subtilités, cela tient en grande partie à ses procédés exclusivement intellectuels. On entrevoit peut-être la richesse du sujet que nous ne faisons qu'effleurer.

§ 255. Exemples tirés de textes suivis. Nous allons essayer maintenant, par l'explication de textes plus étendus, de donner une idée générale des moyens indirects par lesquels s'expriment avant tout les mouvements affectifs de la pensée. Dans ce but, nous ferons appel à la langue de la conversation, qui est, comme nous le verrons dans la septième partie, l'aspect affectif de la langue usuelle, et pour mieux faire

apparaître le contraste, nous montrerons les mêmes idées exprimées dans l'un et l'autre mode d'expression.

Voici un texte allemand : il sera traduit d'abord en langage usuel, simple et banal, puis dans la langue vraiment parlée, avec les ressources de l'expression familière.

(Une jeune fille vient de recevoir une lettre par laquelle un directeur de théâtre, sans se prononcer catégoriquement, lui fait entrevoir l'acceptation d'une pièce qu'elle a composée à l'insu de son père):

*Also wird er heute kommen. Und der Vater weiß von nichts! Ich dachte ihn mit der Annahme meines Stückes zu überraschen. Das hat man von der Heimlichkeit! Und es klingt alles in diesem Briefe so unbestimmt! Schließlich lacht der Vater mich aus. Das will ich aber nicht! — Halt, ein Gedanke! Er erwartet ja auch Theaterdirektoren und Dramaturgen . . . Das kann mich retten. Aber wie soll ich . . .» (Fulda, Das Recht der Frau.)*

a) Il viendra donc aujourd'hui. Papa ne sait rien encore. Je comptais lui faire une surprise en lui annonçant l'acceptation de ma pièce. Tel est le résultat de mes cachotteries. Cette lettre ne renferme rien de précis. Mon père va sans doute se moquer de moi; mais je ne le veux pas. Il me vient tout à coup une idée: il attend aussi des directeurs et des critiques; cela peut me sauver; mais quel moyen employer?

b) Ainsi il va venir . . . aujourd'hui! Et dire que papa ne se doute de rien! Et moi qui pensais lui faire une surprise en lui annonçant que ma pièce a passé! Ah! voilà ce que c'est que de faire des cachotteries! Et cette lettre . . . pas claire du tout! Qui sait? Papa va peut-être se moquer de moi! Ah! mais, c'est que je ne veux pas, moi! Oh! une idée! Est-ce qu'il n'attend pas, lui aussi, des directeurs et des critiques? Tiens, tiens! mais voilà qui peut me tirer d'affaire! . . . Oui, seulement, voilà . . . comment m'y prendre?

Peut-être a-t-on déjà l'impression que la différence entre les deux textes français ne réside pas tant dans l'emploi d'un vocabulaire particulier, mais bien plutôt dans l'application de certains moyens indirects d'expression; avant de les examiner de plus près, et pour que cette impression d'ensemble se précise, nous empruntons un second exemple à une nouvelle de Mérimée, en le faisant précéder d'une transcription en langue usuelle et banale. Un collectionneur de province a trouvé dans son jardin une statue antique de grande valeur; recevant

chez lui un archéologue de Paris, il vient le réveiller de grand matin pour lui montrer sa trouvaille. Voici d'abord la transcription en langue commune, rédigée intentionnellement sous la forme la plus plate et la plus froide :

A. «Levez-vous vite! Vous êtes paresseux comme tous les Parisiens! Vous êtes encore au lit, et il est pourtant huit heures, tandis que moi, je suis levé depuis six heures. Je suis monté déjà trois fois et me suis approché de votre porte sur la pointe des pieds, mais je n'ai rien entendu et personne n'a bougé. Cette habitude de trop dormir vous fera mal à votre âge. Songez aussi que vous n'avez pas encore vu ma Vénus. Buvez aussi vite que possible cette tasse de chocolat; c'est du vrai chocolat de Barcelone; passé de contrebande et tel qu'on n'en trouve pas à Paris. Prenez des forces, car, lorsque vous verrez ma Vénus, vous ne pourrez plus vous en séparer.»

Voici maintenant le texte original :

B. «Allons, debout, Parisien! Voilà bien mes paresseux de la capitale! Il est huit heures, et encore au lit! Je suis levé, moi, depuis six heures. Voilà trois fois que je monte; je me suis approché de votre porte sur la pointe des pieds: personne, nul signe de vie! Cela vous fera mal, de trop dormir, à votre âge! Et ma Vénus que vous n'avez pas encore vue! Allons, prenez-moi vite cette tasse de chocolat de Barcelone... Vraie contrebande... Du chocolat comme on n'en a pas à Paris. Prenez des forces, car, lorsque vous serez devant ma Vénus, on ne pourra plus vous en arracher.»

(Mérimée, *La Vénus d'Ulle*.)

### § 256. Vue d'ensemble sur les moyens indirects affectifs.

Les textes *b* et *B* sont, depuis le premier mot jusqu'au dernier, l'expression d'idées imprégnées d'éléments affectifs; on peut donc aller presque à coup sûr et s'attendre à rencontrer des moyens indirects affectifs dès qu'on sort de l'observation des mots. Et c'est bien le cas. Nous avons parlé au § 254 de faits syntaxiques qui ne peuvent être éclaircis d'une façon satisfaisante si l'on s'en tient à une explication logique, sans analyser l'effet qu'ils produisent. Or les tournures: «*Et moi qui pensais lui faire une surprise!*» (*b*), «*Et ma Vénus que vous n'avez pas encore vue!*» (*B*) sont dans ce cas; ce cadre syntaxique exprime un sentiment de surprise accompagnant la constatation d'un fait inattendu (cf.: *Voilà qu'il pleut; et moi qui n'ai pas de parapluie!*); il y a donc un effet précis. L'emploi des

pronoms *mes* et *moi* dans : «Voilà bien *mes* paresseux» (B) et «Prenez-*moi* vite cette tasse de chocolat» (B) sont des marques très nettes de l'expression familière; ils comportent donc autant d'effets par évocation. Comment s'expliquer la construction exclamative : «Et dire que papa...!» (b), sans faire intervenir le sentiment? L'interrogation : «Est-ce qu'il n'attend pas...?» (b) n'est pas du tout interrogative; elle est le symbole d'un mouvement affectif. Sont-ce des liaisons purement logiques que montrent des phrases comme celles-ci : «*Ah! mais, c'est que* je ne veux pas, moi!» (b), et : «Je me suis levé, *moi*, depuis six heures!» (B)? Et les ellipses «Oh! une idée!», «Allons! debout!», «Personne, nul signe de vie!», ne peut-on pas dire qu'elles sont produites par la poussée émotive, et qu'elles restent les symboles de l'expression d'un sentiment?

Mais par-dessus tout, et depuis le premier son jusqu'au dernier, on sent la présence nécessaire d'une prononciation expressive; ces textes sont parlés, et intonnés même lorsqu'on les lit mentalement; et aucun des faits d'expression qu'ils contiennent ne peut être expliqué complètement sans qu'on fasse intervenir l'intonation.

Nous entrevoyons donc une immense catégorie de moyens d'expression extérieurs aux mots et qui sont avant tout au service de l'expression des sentiments. La stylistique doit les faire entrer dans le cercle de son observation; ils ne s'expliquent pas complètement sans elle; à son tour, elle y trouve une norme qui la trompe rarement: plus on voit ces moyens indirects concourir à l'expression de la pensée, plus on est certain que cette pensée est provoquée et constituée par l'action des sentiments et des émotions; l'emploi plus ou moins abondant des moyens indirects affectifs est une sorte de thermomètre auquel on peut mesurer la température de l'âme. Aussi réservons-nous une grande partie des observations pour le moment où nous parlerons de la langue familière, qui est l'aspect affectif de la langue parlée. Contentons-nous ici de donner deux spécimens de cette étude, qui n'a jamais été faite systématiquement, et détachons de l'ensemble, pour les exa-



miner de plus près, deux ordres de faits où s'affirmera notre méthode : les faits d'intonation et l'ellipse.

Pour comprendre cette recherche, il ne faut jamais oublier qu'un moyen d'expression, par définition, ne permet aucune conclusion a priori sur la valeur stylistique des faits où on l'observe ; qu'un procédé linguistique, susceptible en principe de remplir diverses fonctions, ne nous intéresse que par son contenu affectif ; enfin et surtout, que les faits d'expression révélés par les moyens indirects d'expression peuvent entrer dans toutes les parties du cadre tracé dans cet ouvrage pour la détermination et le classement des faits (effets naturels et effets par évocation, avec les catégories qui leur sont subordonnées).

### L'intonation.

#### § 257. Caractère symbolique et expressif de l'intonation.

On a vu au § 105 en quoi l'intonation se distingue de la prononciation. L'une et l'autre comprennent l'ensemble des procédés purement phoniques du langage. Mais la grande différence est que la prononciation comprend des phénomènes vocaux devenus automatiques et dépourvus, dans un état de langage déterminé, de toute valeur significative ou expressive ; par intonation, au contraire, nous entendons l'ensemble des éléments phoniques du langage susceptibles d'être ramenés, d'une manière ou d'une autre, à un fait de pensée (intellectuel ou affectif). Ainsi l'*accent tonique* des mots a une valeur significative en grec et n'en a presque aucune en latin, où il obéit à une loi indépendante du sens et de la fonction des mots. En français, il ne peut revêtir une valeur sémantique et stylistique que par modification ou déplacement (cf. § 177) ; en lui-même, il est, dans cette langue, entièrement asémantique.

Autre exemple ; si le son *t* se prononce d'une certaine manière en français et d'une autre en allemand, cette qualité et cette différence n'ont aucune action sur la façon dont on conçoit ou dont on sent les mots où figure la consonne *t*. Si maintenant nous reconnaissons un Allemand à la manière dont il prononce le *t*, et s'il nous arrive d'en être affectés, grâce au fait d'évocation dans le sens le plus large, c'est une tout autre

question; nous l'avons rencontrée au § 230, et l'on a vu à ce propos la différence très nette qui sépare l'intonation et la prononciation, en même temps que la relation de cause à effet et les rapports historiques qui les relient l'un à l'autre.

### § 258. Facteurs phoniques qui constituent l'intonation.

L'intonation n'est donc pas plus que la prononciation un fait déterminé, mais un ensemble et un système de faits très délicats en eux-mêmes et très complexes dans leur action réciproque. On s'en rendra compte en analysant à ce point de vue la phrase suivante : « Est-il assez polisson, ce gamin ! ». La première chose qui frappe, c'est que l'intonation a un effet distributif sur les éléments de l'expression ; ici les deux parties « Est-il assez polisson » et « ce gamin » sont nettement distinguées par la voix ; cet effet, dont n'avons pas à envisager la raison, mais qui a sa source dans un fait de pensée, est obtenu par une différence de hauteur dans l'émission de la voix ; le premier membre de phrase est prononcé plus haut que le second ; cette distinction peut être accentuée par une courte pause entre les deux groupes de mots. *Polisson* est prononcé avec un accent d'intensité montrant que c'est sur ce mot que tout le mouvement de colère vient se concentrer ; mais cet accent n'est pas celui que portent les mots français quand ils sont prononcés sans émotion, c'est-à-dire l'accent de finale ; il frappe l'initiale, et son intensité a pour conséquence de supprimer plus ou moins les accents des autres mots du groupe ; autrement dit, c'est un accent de phrase et non un accent de mot. Il est facile d'imaginer que la force variable de l'émotion fera prononcer la phrase avec plus ou moins de rapidité dans chaque cas. Ainsi, dans ces quelques mots, nous avons surpris plusieurs facteurs de la valeur symbolique de l'intonation : variations de hauteur, d'intensité, de mouvement et pauses dans l'émission des sons. Nous ne prétendons pas avoir énuméré tous les éléments matériels qui constituent l'intonation ; nous prétendons encore moins apporter dans ce qui suit la solution du problème que pose dans chaque cas l'intonation, à savoir quelle est la valeur symbolique du fait vocal, et à quel fait de pensée il peut être ramené.

En nous en tenant à la recherche de ses valeurs affectives, demandons-nous comment on se représente et comment on figure graphiquement l'intonation.

§ 259. **L'exclamation et l'interrogation.** Les notions courantes sur l'intonation sont généralement aussi rudimentaires que les signes par lesquels elle est marquée dans l'écriture. De même qu'il y a un point d'exclamation et un point d'interrogation, on ramène volontiers tous les faits de prononciation expressive à un ton exclamatif et à un ton interrogatif; inutile de dire que ce classement est fort imparfait. Les deux signes en question ne sont pas seulement incomplets, ils sont inexacts. Incomplets d'abord: que de sentiments divers sont compris dans ce qu'on appelle l'exclamation! Inexact ensuite: ainsi en général une interrogation ne devient intonation expressive que quand elle cesse d'avoir pour fonction essentielle l'interrogation; l'interrogation pure est un moyen d'expression logique, et l'intonation interrogative est un fait grammatical. Mais ici commencent les malentendus: dès que l'interrogation porte un autre caractère, on l'appelle «interrogation rhétorique»; désignation absurde, mais bien caractéristique de l'ancienne école, qui voulait expliquer par les procédés de l'art d'écrire et de l'éloquence les aspects affectifs du langage. En réalité, une interrogation rhétorique n'est pas une interrogation et n'a rien de rhétorique; c'est un moyen indirect d'expression, qui permet de symboliser un groupe plus ou moins déterminé de sentiments par une inflexion particulière de la voix. Ainsi la phrase soi-disant interrogative: «Que n'étiez-vous là?» marque le regret, «Vous tairez-vous à la fin?» l'impatience, etc.

Il est donc préférable de supprimer cette distinction usuelle entre deux groupes de faits d'intonation qui en réalité ne sont séparés par rien d'essentiel: disons que l'interrogation qui n'interroge pas appartient au langage dit exclamatif, quitte à donner à ce terme un sens tout à fait général, comprenant la totalité des intonations affectives. Nous n'avons pas à rechercher comment un type de phrase interrogative peut devenir un type exclamatif; mais en traitant cette question, nous ferons peut-être mieux comprendre dans quel sens nous prenons le mot d'exclamation.

Ce passage de l'interrogation à l'exclamation est assez naturel. Il est très difficile, dans la pratique spontanée du langage, de poser une question entièrement intellectuelle, parce qu'une question n'est presque jamais désintéressée; dans la vie ordinaire, on n'interroge pas pour le plaisir d'interroger; une question est le plus souvent l'expression d'un besoin et d'un désir qui s'accompagnent de mouvements affectifs. L'intonation, fixée par l'usage comme tout dans le langage, est chargée de rendre ces mouvements; elle se fait tantôt suppliante et humble, tantôt impérative et tranchante; elle marque le doute, ou bien la curiosité, ou bien l'attente et l'espoir. Le sentiment anticipe sur la réponse désirée. C'est ainsi qu'une interrogation comme «Viendrez-vous?» peut arriver à signifier «Je veux que vous veniez!» et prend alors une intonation impérative, d'où cette conséquence que le point d'interrogation perd sa raison d'être. Nous verrons plus bas comment, le sentiment envahissant tout le contenu d'une phrase exclamative, celle-ci n'est plus comprise que dans son ensemble et devient une locution exclamative; c'est alors qu'une tournure comme: «Qu'est-ce que vous dites là?» devient une expression consacrée de la surprise, et que l'interrogation: «Que voulez-vous?» arrive à marquer la résignation.

#### § 260. Deux termes extrêmes de l'évolution sémantique.

Toutes les observations précédentes se ramènent à un fait général; elles nous conduisent en effet à l'un des deux termes extrêmes et opposés vers lesquels tend toujours l'évolution sémantique des faits de langage. Ceux-ci présentent ordinairement un état d'équilibre instable, grâce à la combinaison d'éléments intellectuels et d'éléments affectifs; selon que les uns ou les autres prédominent, nous disons qu'un fait de langage a une *dominante intellectuelle* ou une *dominante affective* (cf. § 165); mais si, décidément, l'une des dominantes fait oublier la présence des éléments opposés, l'équilibre est rompu, et une double possibilité se présente:

1. Tantôt l'élément affectif finit par être absorbé par le contenu intellectuel, et ce contenu intellectuel se volatilise au point de ne plus même pouvoir exprimer les manifestations,

abstraites ou concrètes, de la pensée (c. à d. des images, des représentations ou des notions). Quand ce terme est atteint, le fait de langage n'est plus qu'un cadre ou un moule, une forme générale, dans laquelle la pensée peut faire passer toutes les idées particulières pour leur donner un aspect formel déterminé; on a compris sans doute qu'il s'agit des mots de valeur purement grammaticale (p. ex. des prépositions, des conjonctions, des auxiliaires *avoir* et *être*, etc., par opposition aux mots dans le sens ordinaire, comme *chapeau*, *habit*, etc., *vertu*, *courage*, etc., qui sont encore en état d'équilibre).

2. Tantôt l'élément intellectuel d'un fait d'expression est entièrement absorbé par son contenu affectif; il se vide alors de toute signification réductible à quoi que ce soit d'intellectuel (représentation concrète ou notion abstraite); il devient le réceptacle d'une catégorie plus ou moins déterminée de sentiments, que l'entourage et notamment l'intonation précisent dans chaque cas. Or les interrogations du type «Que voulez-vous?», étudiées dans le paragraphe précédent, reçoivent leur caractère spécial et intermédiaire du fait qu'elles s'acheminent vers ce terme d'évolution sans l'atteindre encore; des exclamations comme *bon! bien!* etc., s'en rapprochent déjà davantage; enfin il est atteint, à mon avis du moins, par des exclamations comme *sapristi! sacrebleu! diantre!* etc.; ces sons étaient autrefois des mots pourvus de signification (on sait p. ex., bien que le sujet ne fasse jamais ce rapprochement, que *diantre* est une altération de *diable*); à l'heure qu'il est, ils sont vides de sens par eux-mêmes, en tant que mots (ce n'est pas le cas pour *bon! bien!* etc.); on ne les prononce plus que pour exprimer un sentiment, une émotion, et cela sans la moindre intervention de l'idée de ce sentiment; au contraire, et c'est là le fait caractéristique, ce sentiment n'est déterminé dans chaque cas que par le contexte et l'intonation; ainsi l'exclamation *Mon Dieu!* exprime l'impatience dans: «*Mon Dieu!* que vous êtes ennuyeux»; le désir dans: «*Mon Dieu!* que j'aimerais voir ça!» et une sorte d'indifférence dans: «*Mon Dieu!* allez-y, si ça vous fait plaisir!». Mais si l'on voulait des exemples parfaits de cette catégorie d'expressions, il faudrait citer des interjec-

tions pures comme *ah! eh! oh!*, car elles n'ont jamais rien signifié qui puisse être analysé intellectuellement; ce sont d'anciens réflexes, des cris involontaires de plaisir ou de douleur, mais ils ont fini par prendre une valeur symbolique, et sont employés avec cette valeur pour exprimer des mouvements affectifs purs.

§ 261. Les «mots» exclamatifs. On vient de voir que les exclamations proprement dites ont une double origine, que nous rappelons ici :

1. Les interjections, c. à d. les exclamations du type *ah! eh! oh! fi! pouah! aïe!* etc., qui étaient à l'origine des mouvements instinctifs de la voix accompagnant, sans l'intervention de la volonté, les émotions agréables ou désagréables; l'esprit les a ensuite associés à la représentation de ces sentiments, et ils en sont devenus l'expression symbolique; ce sont donc bien des faits de langage.

2. Des mots ordinaires, qui avaient une signification déterminée, et qui se sont abaissés au rang de simples exclamations par l'envahissement progressif de l'élément émotif dans l'expression de la pensée, p. ex. : *allons! tiens! voyons! bien!* etc. L'exclamation *eh bien!* est une combinaison des deux types.

Mais il s'agit là d'une distinction purement historique; ces deux catégories n'en forment qu'une dans un état de langage déterminé et donnent lieu à des constatations lentiques, pourvu que les mots exclamatifs qu'elles comprennent l'une et l'autre soient réellement et uniquement exclamatifs.

En effet, les exclamations de la seconde espèce (*allons! tiens!* etc.) ne sont plus ou presque plus en contact avec les mots qui les constituent, quand ces mots ont une valeur sémantique et syntaxique définie (p. ex. *allons* dans «*Allons nous promener*», et *tiens* dans : «*Tiens ce livre dans ta main*»), et plus la valeur exclamative de ces faits de langage est appréciable dans leur seconde fonction, plus est grand l'écart qui les sépare de leur premier emploi. En outre, plus cette valeur s'accroît, plus ces mots deviennent tributaires de leur entourage et de l'intonation, réglée par l'usage, qui leur est affectée

dans chaque cas ; il leur arrive donc d'exprimer des mouvements affectifs très divers, selon leur entourage et la manière dont ils sont prononcés. Or c'est là un caractère commun à tous les mots exclamatifs purs, quelle qu'en soit l'origine (comparez les multiples emplois de *ah!* d'une part, et de *bien!* d'autre part).

Aussi, en laissant provisoirement de côté la question de nuance, de degré, de plus ou moins, inséparable de toute observation linguistique, nous pouvons résumer nos constatations de la façon suivante :

1. Les faits de langage dits exclamatifs et les faits de langage dits grammaticaux ne sauraient être appelés ni les uns ni les autres des *mots*, mais constituent deux catégories distinctes de moyens indirects d'expression, grâce à l'absence de l'un des facteurs dont la réunion *seule* constitue les moyens directs ou lexicologiques ; en effet, les exclamations pures sont vidées de tout contenu *intellectuel* et *logique*, tandis que les faits de langage grammaticaux sont dépouillés de tout élément *affectif* et *concret* (et, par là, échappent totalement à l'observation stylistique).

2. Au point de vue des procédés ou moyens d'expression mis en œuvre dans l'un et l'autre cas, il faut noter que *les faits de langage exclamatifs ne peuvent être prononcés ou même pensés qu'avec une intonation affective*, qui devient par là un caractère essentiel de ce type, tandis que tous les mots de valeur purement grammaticale (p. ex. les prépositions et les conjonctions) ne comportent qu'une intonation « intellectuelle » ou pas d'intonation du tout.

§ 262. **La phraséologie exclamative.** Ce que la prédominance de l'idée ou du sentiment fait pour les mots, elle le fait aussi pour les groupes de mots ; plus exactement, l'action des deux tendances sémantiques caractérisées au paragraphe 260 se manifeste par la formation de deux catégories distinctes de groupements phraséologiques. D'une part, en effet, il arrive que l'esprit substitue, dans un groupe de mots, une notion totale aux notions partielles contenues dans chaque mot, p. ex. dans *prendre son parti d'une chose* = « se résigner à une chose » ;

d'autre part, un groupe peut subir l'action d'un mouvement émotif qui s'étend sur toute sa surface, et l'on oublie le sens des mots qui composent le groupe; c'est le cas, par exemple, pour *c'est bien fait!* signifiant à peu près: «Vous méritez le mal qui vous arrive», car on ne pense plus guère au sens de *bien* ni de *fait*; dans l'un et l'autre type de locution, l'oubli des éléments peut avoir pour conséquence la perte d'un ou plusieurs de ces éléments, c. à d. une *ellipse* (nous reviendrons plus loin sur ce sujet); cette ellipse est d'ailleurs beaucoup plus fréquente dans le second type que dans le premier, et cela s'explique par l'action destructive du mouvement émotif, qui tend toujours à s'exprimer en un seul coup. La première catégorie contient toutes les locutions phraséologiques étudiées dans le chapitre 2 de la première partie; la seconde catégorie comprend les expressions nettement affectives qui sont caractérisées, outre l'unité d'impression, par une intonation exclamative. D'une manière générale, toute série de mots subissant l'action d'un mouvement exclamatif de prononciation tend à perdre, de ce fait, l'autonomie de ses éléments; mais elle ne la perd tout à fait, comme on le voit, que dans des cas déterminés.

Quelques exemples suffiront (on en trouvera d'ailleurs beaucoup d'autres dans les exercices d'application). Si l'on me parle d'un travail comme d'une chose difficile, je puis répondre ironiquement: «*La belle affaire!*» c. à d. «Rien n'est plus facile»; voyant quelqu'un au désespoir à la suite d'un malheur, je lui dirai peut-être: «*Que voulez-vous?*» c. à d.: «Il n'y a rien à y faire; il faut vous résigner»; on m'affirme une chose; je réponds: «*Qui sait?*», autrement dit: «Ce n'est pas certain»; autant de «locutions affectives», prononcées nécessairement sous forme d'exclamation, ou bien, ce qui revient au même pour nous, d'interrogation rhétorique, en un mot, avec une intonation affective quelconque; cette dernière désignation est la plus compréhensive et la plus claire, car elle ne prête à aucune des équivoques attachées aux mots *exclamation* et *interrogation*.

Dans les locutions de cette espèce, comme dans celles du



premier type, un ou plusieurs mots du groupe peuvent être *interchangeables* (cf. § 90,3); de même que «*C'est à mon tour*» est une locution du type intellectuel, bien qu'on puisse dire: «*C'est à ton tour, à son tour, etc.*», de même «*Que voulez-vous?*» est une locution affective, bien qu'elle comporte la variante: «*Que veux-tu?*». On déclare la guerre à un monarque; il répond crânement: «*Va pour la guerre!*» (c. à d. «*Je l'attends de pied ferme; je n'en ai pas peur*»); c'est un groupe phraséologique; pourtant l'expression *va pour* peut être suivie de toute espèce de substantif, p. ex. «*Va pour la paix, va pour l'acquittement*»; c'est une sorte d'outil grammatical, au même titre, par exemple, qu'une préposition; seulement, il y a prédominance de l'élément affectif, et, par suite, exclamation obligée (ce qui ne se vérifierait pas pour une expression purement grammaticale).

Assurément, il ne faudrait pas déduire de ce qui précède des principes de classement trop rigoureux; les cas intermédiaires abondent ici plus que partout ailleurs; il est parfois difficile de dire exactement si l'on a affaire ou non à une expression exclamative, et, plus généralement, si l'on est en présence d'un procédé indirect essentiellement grammatical ou essentiellement affectif, d'autant plus qu'une même expression peut, suivant les cas, présenter l'un ou l'autre aspect. Mais il semble bien que, le plus souvent, la solution dépende de la manière dont on observe et interprète l'intonation. Nous terminerons par quelques indications sur ce sujet.

**§ 263. Généralités sur l'étude des faits d'intonation.** La prononciation est toujours expressive, d'une manière ou d'une autre, dans le langage parlé spontanément et c'est pour cela qu'il ne faut pas l'étudier n'importe où. Dans la langue parlée, il n'y a pas de mouvements de la parole où l'on ne puisse observer quelque effet de l'intonation, et l'on a raison de dire qu'elle est le commentaire perpétuel de la pensée. Mais s'il est relativement facile de la saisir instinctivement, il est très malaisé de l'analyser et de la décrire; de même que les facteurs matériels et phoniques qui la composent sont très nuancés et très complexes (cf. § 258), de même la valeur symbolique et

expressive de l'intonation, autrement dit son rapport avec la pensée est souvent très difficile à établir. On peut donc dire que, dans cette étude et d'un côté comme de l'autre, qu'il s'agisse des nuances phoniques ou des détails d'interprétation stylistique, la subtilité est un écueil qu'on rencontre constamment et qu'il faut éviter pour ne s'attacher qu'aux faits les plus caractéristiques. Mais où les trouver?

D'abord on peut se rappeler que l'importance de l'intonation augmente et que sa présence devient plus visible dans la proportion où les mouvements affectifs sont mêlés à l'énoncé de la pensée, et que réciproquement, on peut conclure d'une intonation particulièrement intense ou caractéristique à la prédominance des éléments affectifs dans la pensée elle-même. On peut tirer de cette tendance générale un premier principe de méthode, en ne s'attachant d'abord qu'aux manifestations de la langue parlée où l'on surprend cette double intensité; il est évident, par exemple, que les expressions spontanées de la joie, de la douleur, de la colère, et même les altercations et les querelles où l'on s'invective grossièrement seront plus instructives que toute une conférence littéraire ou scientifique. En effet, il faut éviter d'étudier l'intonation dans les formes de langue où elle risque d'être factice, apprêtée et comme remaniée et transposée, comme c'est le cas pour toutes les manifestations parlées de la langue «écrite» (cf. § 226). Je ne fais d'exception que pour les pièces de théâtre qui représentent la vie réelle, et à condition qu'elles soient jouées par de bons acteurs; pour un étranger rien de plus utile, après avoir lu et relu une pièce de ce genre, que de l'entendre ensuite au théâtre et d'observer les intonations des acteurs.

**§ 264. Étude spéciale des faits d'exclamation.** Si maintenant on se demande dans quelles catégories de faits on doit chercher la matière d'observations et d'analyses précises, on les trouvera dans les expressions nettement exclamatives étudiées aux §§ 261—262; mais là encore, pour que l'étude échappe à toute espèce de dilettantisme, il faudra faire une distinction entre les mots et locutions qui ont un sens suffisant par eux-mêmes sans le secours de l'intonation, et ceux qui ne s'expli-

quent que par l'intonation que l'usage leur attribue; les premiers peuvent être provisoirement mis de côté, les seconds sont seuls réellement démonstratifs au début de la recherche. Tâchons de faire saisir cette différence par des exemples:

a) Soit la phrase: «*Fi donc!* Voilà qui est trivial!» est-il très important de décrire exactement l'intonation de cette phrase, et surtout de l'exclamation *fi donc!* (all. *pfui!*)? Non, car les mots disent tout l'essentiel, et l'exclamation a, par elle-même, un sens très net; elle exprime toujours le dégoût et la réprobation; bien qu'elle soit constamment prononcée et pensée avec une intonation spéciale, celle-ci n'est pas essentielle pour la fixation du sens; elle est intéressante à connaître, mais elle n'est pas tout pour la connaissance de l'expression.

b) Comparez maintenant ce fragment de dialogue: «C'est un homme de beaucoup de mérite!» — «*Vous croyez?»*; l'expression «*Vous croyez?»* peut recevoir des interprétations diverses: seule, l'intonation fixe son sens, et sans elle, il serait nul ou absurde; c'est par elle qu'elle symbolise le doute (*Vous croyez = J'en doute*); il est donc essentiel de savoir comment elle se prononce, puisqu'une fausse intonation rend la phrase absurde. De même, dans: «*Oh oh!* voilà qui est étonnant!», l'exclamation doit être intonée d'une façon tout à fait déterminée, sinon elle est en contradiction avec le sens général. Il est instructif de distinguer les intonations différentes d'un même mot exclamatif qui peut servir à des fonctions très différentes (comparez p. ex.: «*Allons!* du courage!» «*Allons!* je me résigne!» «*Allons!* ne vous fâchez pas!»).

Tel est le principe de méthode pour l'observation et l'analyse; mais s'il s'agit de l'enseignement proprement dit, même de l'enseignement élémentaire, l'intonation a une portée plus générale; il ne faut jamais la négliger, ni dans la langue étrangère, ni dans l'idiome maternel; elle doit être observée scrupuleusement dans les exercices de récitation, de lecture et de conversation; la connaissance vivante de l'idiome ne s'acquiert qu'à ce prix, et, sous ce rapport, elle est plus importante que la prononciation proprement dite.

## L'ellipse.

§ 265. **Définition.** Les développements qui suivent reposent sur une définition à la fois élargie et modifiée de ce qu'on appelle communément ellipse; on dit en général que c'est «l'absence d'un ou plusieurs mots nécessaires au sens»; pour nous, l'ellipse est un *moyen indirect d'expression* résultant de l'absence d'un ou plusieurs éléments linguistiques quelconques qui étaient, à l'origine, nécessaires à la détermination de l'ensemble, et que, actuellement, l'esprit ne cherche plus à rétablir. De cette définition, qui sera justifiée et développée, on peut dès maintenant tirer deux conclusions:

1. Une expression devient elliptique, non seulement par l'absence d'un ou plusieurs mots, mais par la disparition de n'importe quel fait de langage concourant primitivement à déterminer le sens et la valeur expressive d'un ensemble de faits linguistiques quelconques. L'ellipse peut donc supprimer un *son* dans une syllabe (p. ex. *p't-être* pour *peut-être*, cf. § 98), une ou plusieurs *syllabes* dans un mot (p. ex. *vélo* pour *vélocipède*), un ou plusieurs *mots* dans une locution composée (p. ex. *demande* pour *demande en mariage*, *chance* pour *bonne chance*), enfin une *proposition* dans une phrase (p. ex. «*Si j'étais roi!*» pour: «*Si j'étais roi, je serais heureux*»).

2. Contrairement au sens étymologique du terme et à la conception commune du phénomène, une ellipse ne devient un fait de langage et un fait d'expression que lorsque l'esprit ne cherche plus les éléments disparus et qu'au contraire l'ellipse est considérée inconsciemment comme un symbole expressif.

§ 266. **Origines psychologiques de l'ellipse.** Tout ceci ne peut se comprendre que si l'on recherche les origines psychologiques de l'ellipse et si l'on admet qu'elle est toujours la manifestation d'un fait de pensée; sinon, un grave malentendu pourrait subsister. Des transformations comme celles de *peut-être* en *p' t-être*, ou de *vélocipède* en *vélo* n'ont rien de comparables, au moins directement, avec celles du type *serment*: *serment*, *larrecin*: *larcin*; ces dernières sont réductibles à une «loi phonétique», les premières ne le sont pas. Sans doute, ces lois phonétiques doivent avoir une origine psychologique,

et c'est parce que ce côté de la question est encore à peu près inexploré que l'étude des sons et de leur évolution n'est pas encore, quelque révolutionnaire que soit cette assertion, une étude proprement linguistique. Les transformations de la prononciation qui s'expliquent directement par des faits de pensée ne deviennent des transformations phonétiques et des faits de prononciation inexpressive qu'en se généralisant et en perdant tout contact avec les faits de pensée (cf. § 132), autrement dit, quand les facteurs psychologiques qui les ont produits ne sont plus sentis. Il est probable, il est même certain, que des ellipses créées par ces facteurs psychologiques ont produit, à leur tour, par généralisation et perte de toute valeur symbolique, des types d'abrègement réductibles à des lois phonétiques, particulièrement quand l'ellipse modifie à l'origine un mot ou un groupe de mots très employés. Mais c'est là un côté de la question que nous n'avons pas à envisager.

L'ellipse paraît pouvoir s'expliquer tantôt par une expression hésitante ou tronquée de la pensée, tantôt par la tendance au moindre effort, tantôt enfin par l'action d'une poussée affective.

§ 267. **Expression incomplète de la pensée.** Il peut arriver que la pensée, au moment où le sujet l'exprime, soit encore en formation, ou bien que l'expression en soit interrompue par la volonté du sujet ou par toute autre circonstance; il peut y avoir, par exemple, conflit entre deux mouvements de la volonté, et ce conflit peut se refléter dans des formes hésitantes de l'expression, comme p. ex.: «Je veux bien, seulement, voilà... c'est que... enfin soit, mais, etc.». Le fameux «Quos ego» de Virgile est l'effet d'un arrêt brusque de l'expression provenant d'une volition contradictoire; c'est ce qu'on appelle généralement une *réticence*. Il va sans dire qu'il n'y a pas là d'ellipse dans le sens défini plus haut; ce sont plutôt des faits de pensée individuels qui se répercutent dans des faits de langage individuels d'un caractère plus ou moins pathologique; aussi, dans tous ces cas, l'esprit a conscience des lacunes de l'expression, il rétablit les mots qui

manquent, ou cherche au moins à le faire. Mais comme tout, dans le langage, peut acquérir une valeur symbolique, il y a des cas où l'ellipse par hésitation ou interruption devient un véritable moyen indirect d'expression. Ainsi parfois, pour désigner une qualité ou un défaut, on ne trouve pas d'épithète assez frappante, assez énergique, si bien que la voix reste en suspens au moment où l'adjectif attendu devrait être prononcé; on dit p. ex. : «Il fait un froid...», «C'est d'une beauté...», etc.; mais le langage finit par s'emparer de cette locution incomplète et lui attribue une valeur symbolique d'intensité, de sorte qu'actuellement on dit «Il fait un froid...», «C'est d'une beauté...» sans chercher même un adjectif; l'ellipse n'est plus sentie, l'intonation affective qui fait monter la voix est devenue l'exposant de l'intensité qu'on veut exprimer; il y a là proprement un moyen indirect d'expression, et la stylistique doit l'étudier, car il marque une nuance *affective* de l'intensité.

Une ellipse de ce type peut avoir aussi une origine «sociale», c. à d. provenir de la représentation de l'interlocuteur ou en général d'une personne autre que le sujet parlant; l'expression peut être déformée ou interrompue par une sorte de retenue ou de contrainte, par le désir de ne pas blesser celui à qui l'on parle, de ne pas exprimer trop fortement sa propre volonté ou sa propre pensée, etc. C'est ainsi que naissent les nombreuses formes elliptiques de la condition ou de la supposition, p. ex. : «Si vous croyez...», «Si tel est votre désir...», où l'on est encore plus ou moins tenté de rétablir la proposition principale; mais dans un type de phrase comme : «Si vous veniez faire un tour avec moi?» (c. à d. «Je vous propose de faire un tour avec moi»), ce rétablissement ne se fait plus du tout, l'ellipse a créé un «moule» syntaxique exprimant une forme particulière du désir, de la volonté; et comme ce tour syntaxique comporte un effet affectif, la stylistique le fait rentrer dans l'ensemble des moyens indirects qu'elle étudie.

§ 268. **Ellipses par tendance au moindre effort.** Dans les ellipses de ce second type, une partie de l'expression complète devient l'exposant du contenu total de l'idée, en sorte que le reste de l'expression, devenant inutile, est sacrifié.

On a quelquefois contesté que la tendance au moindre effort eût une action sur l'évolution du langage; ce doute provient d'abord d'un malentendu; cette tendance n'est pas une simple paresse linguistique; c'est un principe d'économie qui permet d'atteindre plus aisément un but visé, par suppression des intermédiaires. D'autre part, il ne faut pas oublier que les tendances linguistiques sont en conflit dans l'expression, et il n'est pas étonnant que, dans des cas multiples, la tendance au moindre effort soit tenue en échec par des influences opposées; la plupart des exemples qu'on allègue en manière d'objection ne résisteraient pas à un examen attentif qui tiendrait compte de cette double considération.

De fait, si nos pensées devaient être, dans chaque cas, exprimées avec tout leur contenu et tous les rapports qui les rattachent les unes aux autres, la communication par le langage deviendrait impossible. L'esprit cherche sans cesse à remplacer des agglomérations linguistiques par des «exposants» plus brefs, un peu comme le mathématicien remplace par des lettres algébriques des quantités concrètes dont l'énoncé serait beaucoup plus long. Au fond, le nom n'est pas autre chose qu'un exposant de cette espèce, dispensant de répéter à chaque occasion la description d'un objet ou d'une notion; quand on remonte à l'origine des mots, on trouve presque toujours des définitions ratatinées.

Nous voyons parfois les mots naître sous nos yeux de cette manière et prendre corps, si l'on peut dire, par diminution de volume. Un jour, par exemple, on invente un véhicule qui, au lieu d'être tiré par un cheval, se meut grâce à un appareil de propulsion contenu dans le véhicule même; quelqu'un imagine d'appeler cette invention une *voiture automobile*; au moment de la création, il ne pense ni à un mot, ni à un groupe de mots; c'est une définition qu'il propose; il dit: «voiture automobile», mais il pense, par décomposition de l'adjectif: «voiture qui se meut par elle-même». Mais plus tard, on ne pense plus à une définition, l'expression devient une unité lexicologique (§ 77 et suiv.). C'est alors que la tendance au moindre effort entre en jeu; *automobile* devient l'ex-

posant de «voiture automobile» par suppression du mot *voiture* ; à son tour *automobile* paraît gênant, on le réduit à *auto*, par suppression de deux syllabes. Il est probable que la langue s'en tiendra là, et qu'aller plus loin serait nuire à la clarté. Mais on sait que parfois ces mutilations réduisent un mot à une lettre ; personne, en France, ne parle plus de la «Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée» ; on dit : la compagnie du P. L. M., ou simplement : le P. L. M.

Les composés français doivent presque tous leur origine à des mutilations de groupes : un *passe-partout* est «une clé qui passe partout» ; la preuve que ce groupe n'est plus qu'un exposant, c. à d. un mot, c'est que l'on ne pense plus ni à *passe* ni à *partout* ; dans d'autres de ces composés, on ne sait plus quels sont les mots de liaison à rétablir (par exemple dans *pension-famille*), et c'est encore un indice de l'unité de conception.

C'est par le même procédé que naissent des mots à sens dit spécialisé (voir § 39 et exercices afférents), p. ex. *une déclaration* pour *une déclaration d'amour*, etc.

L'ellipse attaque même des phrases entières ; c'est le cas, p. ex., dans une foule de tournures syntaxiques (cf. «Il est plus savant *que moi*», etc., «*Si j'étais riche!*», etc.). Mais tous ces faits, dont la portée est incalculable, ne nous intéressent que s'ils sont porteurs d'une valeur expressive quelconque. Or cela peut arriver.

Il peut se faire, par exemple, que l'ellipse ne donne pas naissance à un fait du langage commun, mais crée une expression particulière à un certain milieu ; ainsi le fait de langage mutilé par l'ellipse peut être un terme de métier, un mot de jargon, etc. ; il donnera lieu alors à des effets par évocation. Ainsi *vélo* et *auto*, pour *vélocipède* et *automobile*, ne sont pas encore d'un usage absolument courant, et resteront légèrement évocateurs tant qu'ils ne seront pas admis par tout le monde et dans toutes les circonstances. Les écoliers ont l'habitude de mutiler les noms de leurs leçons : *mathématiques* devient *mat*, *géographie* *géo*, *gymnastique* *gym*, etc. ; mais ces abréviations ne dépassent guère les limites de leur jargon, et sont



par conséquent évocatrices d'un milieu. Ils disent encore : *les grands* pour *les élèves de la grande classe*, *un nouveau* pour *un nouvel élève*; autant de faits d'évocation. Des expressions elliptiques comme *sous-off'* pour *sous-officier*, *mar-chef* pour *maréchal-des-logis-chef*, évoquent forcément la vie militaire, parce qu'elles sont spéciales au jargon des soldats.

**§ 269. Ellipses résultant d'un mouvement affectif.** Cette catégorie d'ellipses n'est pas nouvelle pour nous (voir plus haut § 262). Une vibration affective, en se répandant sur tout un groupe de mots et en déterminant une intonation plus ou moins exclamative, peut faire oublier le sens des mots isolés; alors on ne voit se refléter dans la parole que les sommets de l'expression totale; étant donnée la phrase: «Comment se fait-il que vous soyez ici?», la surprise, la joie, la peur, en un mot une émotion quelconque peut réduire cet énoncé, essentiellement logique, à cette forme elliptique et exclamative: «Comment? Vous ici?» C'est pour cette raison que les locutions phraséologiques du langage exclamatif (§ 262) n'acquièrent presque jamais leur véritable caractère sans l'intervention d'une ellipse (cf.: «*Pas possible!*» = «C'est très étonnant»; «*A la bonne heure!*» = «J'en suis bien aise», etc.).

On voit quel est, à notre point de vue, l'importance relative des trois catégories d'ellipses. Tandis que les deux premières n'entrent que par un détour dans notre domaine, les ellipses dues à la poussée émotive sont des manifestations directes et constantes des éléments de pensée qui sont la raison d'être de notre étude tout entière. Mais il ne faut pas oublier que les différents facteurs décrits plus haut peuvent coopérer à la création d'une ellipse, ne pas oublier surtout que ce n'est pas l'origine des ellipses qui nous intéresse, mais uniquement leur valeur symbolique et expressive.

Quant aux questions de nuances et de détails, elles ne peuvent être abordées dans un bref aperçu théorique et ne se rangeront dans ces quelques aspects généraux qu'à la lumière d'exemples déterminés; aussi renvoyons-nous le lecteur aux exercices d'application.

## SEPTIÈME PARTIE.

# LA LANGUE PARLÉE ET L'EXPRESSION FAMILIÈRE.

---

### Chapitre 1.

**Sommaire.** — La constitution de la langue parlée est déterminée par les caractères fondamentaux de la *mentalité moyenne*, et par les nécessités découlant des besoins de la *vie réelle*, de la *communication de la pensée* et des *rapports sociaux* entre les sujets parlants. Son expression est essentiellement *subjective, concrète et affective*; ces caractères sont tantôt étendus, tantôt limités par la représentation des autres sujets. La langue parlée fait usage d'un *langage figuré* spécial et recourt abondamment aux *moyens indirects affectifs*. La poussée individuelle tend à *exagérer* l'expression, et des considérations sociales tendent à *l'atténuer*. C'est surtout par évocation que l'expression de la langue parlée paraît *familière*.

---

On a vu plus haut § 247 à quel point de vue nous nous plaçons pour étudier la langue parlée et pourquoi elle forme la dernière partie de notre exposé ; mais cela apparaîtra mieux quand nous aurons cherché à déterminer les *tendances* psychologiques qui la régissent, les *caractères* fondamentaux qui en découlent et les *procédés* par lesquels ceux-ci se reflètent dans le langage. Cette étude supposera une comparaison constante avec la langue commune, qu'on pourrait appeler l'aspect neutre et impersonnel de la langue parlée, et qui, par là, est tout à fait propre à faire ressortir l'originalité de cette dernière.

A ce propos il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit, dans tout ce qui suit, de la langue réellement et spontanément

parlée, et non de ces formes dérivées, quelles qu'elles soient, qui résultent d'un remaniement plus ou moins conscient, plus ou moins artificiel de la langue de la conversation; nous n'envisageons, par exemple, aucune des formes «parlées» de la langue écrite (discours, sermons, conférences, causeries, discussions, débats des assemblées délibérantes, etc.; cf. § 226). Pour nous, la langue parlée est l'expression *spontanée* de toutes les pensées qui se rattachent d'une manière ou d'une autre à la *vie réelle* (§ 215), prise dans son sens le plus compréhensif, à l'exclusion de toute expression spéculative de la pensée, c. à d. de tout énoncé d'une pensée pour cette pensée elle-même.

### A. Tendances et caractères.

§ 270. **Facteurs psychologiques et sociaux.** Rappelons les principaux facteurs qui, selon nous, déterminent les caractères propres de la langue parlée. D'abord l'existence d'une *mentalité moyenne* (§§ 7, 195 et suiv.); ses traits les plus saillants sont surtout négatifs; elle se traduit avant tout par des faiblesses et des incapacités, qui ne se montrent nulle part d'une façon aussi constante que dans le parler réel, à cause de la rapidité et de la spontanéité de l'expression. La langue parlée n'est donc pas la langue d'une élite, c'est celle de la masse; elle reflète l'état d'esprit de la majorité et non des mentalités d'exception; nous essaierons de montrer plus bas que même les individus que leur intelligence ou leur éducation élève au-dessus du gros monceau s'y replongent forcément dans leur commerce obligé avec la plupart des autres individus, dès que les choses de la vie réelle entrent en jeu.

2. La langue parlée est encore déterminée par les *motifs* généraux qui, dans cette forme de la vie, provoquent l'expression des pensées et des sentiments, motifs qui se résument tous dans des *besoins*, si l'on prend ce terme dans son extension la plus grande.

3. Mentionnons ensuite la nécessité d'être rapidement *compris* et d'être compris conformément à l'*intérêt* personnel et vital, quel qu'il soit, qui nous pousse à parler; nécessité

d'autant plus impérieuse que, dans la plupart des cas, l'expression et la pensée sont à peu près simultanées.

4. Il y a enfin les *conditions sociales* imposées par la nature variable des rapports entre les individus; ce sujet a été déjà étudié §§ 220 et suiv. et sera repris plus bas.

Ce qui complique les choses, c'est que, comme on le comprend aisément, ces facteurs exercent leur action concurremment, tantôt dans le même sens, tantôt d'une façon contradictoire; les faits d'expression qui en dérivent sont le plus souvent les résultantes de plusieurs facteurs combinés. Cependant, comme toujours, nous essaierons de dégager, pour chaque fait caractéristique, la «dominante expressive» qui lui donne son véritable caractère, lequel permet à son tour de faire ressortir le facteur psychologique qui prédomine dans la pensée.

§ 271. **Caractères fondamentaux.** Ce qui frappe le plus dans le parler véritable, c'est qu'il révèle une pensée presque constamment *subjective, concrète et affective*.

A) L'expression spontanée ne saurait être en effet essentiellement objective. L'homme moyen, qui peut à la rigueur, quand il en a le loisir, chercher à formuler des idées et des jugements purs, en est presque totalement incapable dans l'expression spontanée et rapide de la pensée; pris, pour ainsi dire, au dépourvu, il n'a pas le temps matériel de «décrasser» cette pensée des éléments subjectifs qui l'enveloppent au moment de sa formation, car la pensée embryonnaire fait corps avec le sujet et ne s'en détache que peu à peu, par ébauches successives; il s'ensuit que, la plupart du temps, nous n'énonçons pas des idées et des jugements sur les choses, mais les impressions que ces choses font sur nous.

A cela vient s'ajouter que, dans l'immense majorité des cas où nous faisons usage de la langue parlée, ce ne sont ni des idées ni des jugements purs que nous avons à exprimer, mais des choses se rapportant à la vie réelle (qui n'est pas nécessairement la vie matérielle!). Notre existence n'est pas à base de philosophie: *primum vivere, deinde philosophari*; et, si l'on pouvait apprécier, même par une statistique grossière, le rôle que joue la pensée pure dans le travail cérébral de l'hu-

manité, la spéculation apparaîtrait comme une sorte d'hypertrophie organique par exagération de la fonction; l'homme moyen pense pour vivre et ne vit pas pour penser. Ce que nous avons le plus souvent à exprimer, ce sont des besoins, des volontés, des désirs (toutes choses prises dans le sens le plus compréhensif); autrement dit, presque tout ce que nous disons est relié à la vie réelle par des fils souvent ténus, mais toujours solides, en sorte que ces besoins, ces volontés, ces désirs finissent par faire apparaître dans la lumière trouble du moi les choses les plus étrangères au moi.

Si la pensée spontanée est profondément personnelle, il ne faudrait pas en conclure que la langue parlée n'est qu'une collection de langages individuels; ce serait confondre d'abord les choses exprimées et les moyens d'expression; ce serait surtout confondre l'étude d'un état de langage avec l'étude de l'évolution d'une langue. En principe le langage, sous peine de ne plus mériter son nom, ne permet l'expression des mouvements les plus personnels de la pensée que par les procédés linguistiques intelligibles à la collectivité; nos idées et nos sentiments nous appartiennent, leur expression est celle de tout le monde; nous laissons de côté, bien entendu, l'expression littéraire et scientifique, et le cas où l'on parle dans l'intention de n'être pas compris. Que le langage individuel exerce une pression constante sur le langage collectif, cela est indéniable; mais dès qu'un fait de langage individuel est admis, ne fût-ce que par un groupe restreint de sujets parlants, il cesse par là même d'être individuel. La ligne de démarcation tracée ici entre ces deux ordres de faits linguistiques n'est pas aussi tranchée dans la réalité; elle ne l'est que par une abstraction, d'ailleurs nécessaire au point de vue méthodologique.

B) C'est aussi ce subjectivisme de la pensée spontanée qui fait que la langue parlée est très «concrète». L'homme moyen répugne à l'abstraction (cf. § 195), et, s'il peut à la rigueur s'exprimer abstraitement quand on lui en laisse le temps, il y renonce d'instinct dans l'expression instantanée de la pensée; l'effort de réflexion que suppose, chez le sujet parlant, toute opération qui détourne l'esprit des objets sensibles

est inconciliable avec l'élaboration rapide de l'**expression**. De plus cette expression abstraite exigerait le même effort de la part du sujet entendant et opposerait un obstacle à la compréhension immédiate; le sujet parlant, ayant le sentiment instinctif de cet obstacle, renonce au mode d'expression qui le ferait surgir.

C) Enfin la langue parlée est toujours plus ou moins *affective*. Nous avons essayé de montrer plus haut que rien de ce qui a trait à la vie réelle ne saurait être entièrement objectif et intellectuel; mais, d'autre part, toute pensée subjective qui n'est pas, en quelque mesure, teintée de sentiment ou d'émotion est un produit de la réflexion et n'a rien de commun avec l'expression spontanée de la pensée. Sans doute, les sujets parlants, pris isolément, sont intellectuels ou affectifs à des degrés très variables, mais ici apparaît, une fois de plus, le caractère collectif de ces tendances: les nécessités vitales de la communication rapide, intégrale de la pensée tendent à ramener les individus au niveau commun; dans l'expression des choses de la vie réelle (en dehors de toute pensée spéculative), l'esprit le plus «intellectuel» doit s'accommoder des procédés de la mentalité commune, parce qu'il sent instinctivement leur efficacité; et, dans le cas particulier, il sent que l'expression affective est le meilleur véhicule pour la pénétration de la pensée.

Ceci nous amène naturellement à nous demander quel rôle jouent, dans la langue parlée, les personnes étrangères au sujet parlant, et de quelle manière elles contribuent à former (et aussi à déformer) l'expression individuelle de la pensée.

§ 272. **Rôle des autres sujets dans l'expression de la pensée personnelle.** Que l'expression individuelle soit influencée par des considérations étrangères au sujet, cela est évident par soi-même, et c'est la raison pour laquelle le langage est un fait essentiellement social, en dépit du caractère vital et personnel de la plupart des choses exprimées. Mais il est assez malaisé de dire en quelques mots quelle est la nature de cette influence, car les raisons qu'on peut en donner paraissent ou trop simples ou trop compliquées.

A) Telle est par exemple la nécessité de se faire comprendre. Chacun sent bien qu'il ne parle ni à lui seul, ni pour lui seul; mais, d'autre part, se faire comprendre signifie plusieurs choses différentes. D'abord la compréhension par la langue parlée doit être rapide, instantanée, sous peine d'être nulle ou inutile. Mais ce n'est pas tout: dans la vie réelle, se faire comprendre, c'est autre chose encore; il ne s'agit pas seulement de la compréhension pure, intellectuelle, objective, celle que suppose, par exemple, la démonstration d'un théorème de géométrie; sans doute, même pour les idées les plus banales, cette compréhension positive est nécessaire, et elle repose sur un vrai tour de force, puisqu'elle doit être immédiate, sous peine de ne pas produire son effet: mais, en outre, dans toute conversation véritable, ce n'est pas une intelligence qui est en lutte avec une autre intelligence, c'est un moi tout entier qui veut triompher d'un autre moi; dans l'entretien le plus innocent et le plus pacifique, il y a toujours en jeu quelque chose de vital, parce qu'il y a toujours quelque chose de personnel, peu importe qu'il s'agisse d'un intérêt positif, d'un désir conscient, ou bien d'un instinct, d'une impulsion, d'un sentiment indéterminé; au risque de paraître exagérer, nous dirions que, dans toute expression spontanée de la pensée, l'instinct de conservation est en jeu d'une manière quelconque. En tout cas, un peu d'observation montrerait que, le plus souvent, on ne cherche pas tant à se faire comprendre qu'à faire prévaloir le côté personnel de sa pensée, *alors même qu'aucun intérêt positif n'est en jeu et que la pensée paraît tout à fait objective au sujet parlant.*

La communication et l'échange des pensées (ne disons pas: des idées) est donc une lutte; mais qui dit lutte, dit aussi obstacles à surmonter. Ces obstacles sont considérables et renaissent pour ainsi dire à chaque mot prononcé; seulement, étant d'ordre psychologique, devenus d'ailleurs inconscients grâce à la pratique constante du parler, ils ne se révèlent ordinairement pas avec leur caractère véritable. Le plus souvent le sujet parlant, victime d'une sorte d'illusion, se représente ces obstacles d'une façon vaguement symbolique, il les personnifie,

les localise chez le sujet entendant, quoique beaucoup résident dans le sujet parlant ou bien s'expliquent par la nature des choses qu'il a à exprimer. Par une illusion encore plus grande, on imagine instinctivement, chez l'interlocuteur, les traits fondamentaux de la mentalité moyenne ; si l'on ne se rend pas compte, en général, de ce jugement simpliste, celui-ci apparaît dans ses effets et se manifeste par ce phénomène remarquable, qu'on applique à son expression parlée les procédés de langage créés par cette mentalité commune.

B) Mais la représentation des sujets étrangers au sujet parlant joue un autre rôle encore. Jusqu'ici nous avons supposé que le moi prédomine et veut triompher dans l'expression de la pensée, et que tout ce qui n'est pas lui apparaît sous la forme d'obstacles qu'il faut vaincre pour faire éclater le côté personnel de la pensée. Mais il peut arriver aussi qu'un sujet ou un groupe de sujets étrangers se présentent à la conscience du sujet parlant avec leurs caractères sociaux, et posent à l'expression des conditions spéciales. On sait de quoi il s'agit (cf. §§ 9, 220 et suiv.) : c'est p. ex. l'idée plus ou moins précise que l'interlocuteur appartient à un certain *milieu* (le plus souvent dans ce sens très vaste et très schématique décrit §§ 224 et suiv.), la détermination, au moins approximative, des *rappports* pouvant exister de ce fait entre les deux sujets, enfin l'intuition plus ou moins nette et la mise en œuvre du *mode d'expression* jugé conforme à la nature de ces rapports, selon que les interlocuteurs appartiennent au même milieu ou à des milieux différents. La perception instinctive de toutes ces choses détermine le plus ou moins de liberté de l'expression, ou le plus ou moins de contrainte et de réserve qu'y apporte le sujet parlant.

Prédominance du moi, prédominance des sujets étrangers au moi, tels sont les deux pôles entre lesquels oscille l'expression parlée (cf. § 11) ; c'est à ces deux tendances fondamentales que se ramènent les facteurs divers, et en partie opposés dont on surprend l'action dans l'usage spontané du langage ; l'analyse doit chercher à les trier ; mais, dans leur jeu combiné, ils sont des forces en lutte pour la suprématie ; à



ce titre, le langage parlé est une image assez fidèle de la vie réelle.

Envisagés au point de vue expressif, ce sont ces facteurs qui déterminent ce ton général qu'on surprend dans toute conversation parlée; nous allons essayer d'en dégager les traits principaux; mais ces *caractères expressifs*, issus directement des caractères psychologiques et sociaux esquissés dans les pages précédentes, ne doivent pas être confondus avec les *procédés d'expression* ou procédés formels mis en œuvre par la langue pour manifester ces caractères; on sait, par toute la sixième partie, que les procédés expressifs n'ont aucune relation nécessaire avec les caractères expressifs dont ils sont la réalisation parlée.

### B. Caractères expressifs.

§ 273. **La langue parlée évite l'abstraction.** Si l'esprit, dans l'élaboration rapide de la pensée, n'atteint que rarement à l'abstraction, si, en outre, l'abstraction est un instrument imparfait de compréhension, il est naturel que la langue parlée réponde à cette tendance par une tendance parallèle. Elle est, en effet, très peu abstraite; pour rendre les idées, elle cherche constamment des points de contact dans le monde sensible; elle recourt à des *comparaisons* et à des *images*; mais celles-ci ne ressemblent pas à celles de la littérature, qui sont presque toujours conscientes, réfléchies (même quand elles portent le caractère de l'inspiration pure), poussées dans le détail (cf. § 206), en un mot «composées»; or, la mentalité moyenne ne compose pas plus en matière de langage qu'en matière de littérature; de même qu'on ne pourrait pas citer la moindre chanson populaire qui soit authentiquement sortie du peuple, de même il n'y a pas une seule métaphore consciente, réfléchie, détaillée qu'on puisse attribuer au langage de tous; réciproquement, quand des images de ce type tombent dans le domaine commun, elles perdent leur caractère premier, le plus souvent en se ratatinant, en s'abrégeant; elles tendent à se conformer aux images ordinaires du parler. Celles-ci

sont courtes, ramassées, frappantes; elles sont empruntées au monde sensible le plus voisin des sujets parlants, elles reposent sur des observations sommaires et souvent inexactes (§ 19, § 195 et suiv.); elles affectent le sentiment autant et plus que l'imagination, ce sont des images du type affectif (cf. § 202 B). C'est ainsi que la langue parlée arrive à dire *échauffer les oreilles* pour «irriter», et *fermer le bec à qn.* pour «faire taire»; elle dit encore (sans bien comprendre le sens de ces métaphores): *avoir la tête près du bonnet*, *prendre ses jambes à son cou*, *payer rubis sur l'ongle*, etc., etc.; on trouvera d'autres exemples dans les exercices du second volume. Ces images sont appelées généralement «familières»; mais nous savons déjà, et comprendrons mieux par la suite, que ce terme désigne un effet par évocation plutôt qu'un caractère naturel.

**§ 274. Expression des éléments subjectifs et affectifs de la pensée.** Il est naturel que la langue parlée, de même que la pensée qui reflète la vie réelle, soit essentiellement subjective et affective; ces deux caractères sont en effet à peu près inséparables l'un de l'autre, et, de la sorte, l'expression familière est, pour ainsi dire, l'aspect subjectif et l'aspect affectif de la langue commune, celle-ci comprenant l'ensemble des faits du langage parlé qui expriment les choses de la vie réelle d'une façon impersonnelle (cf. §§ 214 et suiv.). La manifestation la plus frappante de ce double caractère, subjectif et affectif, est l'emploi presque constant des *moyens indirects d'expression* (§ 256); la langue parlée tend toujours à y recourir, parce que les moyens directs (autrement dit les mots et groupes de mots) renferment trop d'éléments intellectuels pour satisfaire l'expression des sentiments personnels. Ces procédés indirects d'expression sont à tel point la marque propre du parler qu'on ne peut bien les observer que là dans leur fonction naturelle; tout ce que présentent dans ce genre la langue écrite et surtout la langue littéraire n'est qu'imitation et contrefaçon des procédés naturels de la conversation. On se rendra compte de ce caractère par les exemples suivants; ils reposent sur des moyens indirects compris de tous et employés

par tous ; par là, on verra que la pensée la plus affective et la plus personnelle est obligée de recourir au langage collectif, à l'exclusion de tout procédé purement individuel.

Quand nous entendons quelqu'un dire, dans la conversation, avec la prononciation la plus inexpressive possible : « *Paul est très bon* », nous avons beau connaître Paul et admirer sa grande bonté, cette phrase nous étonne, et nous restons froids ; c'est que cette expression n'a pas l'air d'être « parlée » ; nous sommes si habitués à voir mêler le sentiment, l'émotion aux moindres choses que nous entendons dire, et nous connaissons si bien les moyens par lesquels ce sentiment s'exprime dans le parler, que nous sommes surpris de ne pas les y retrouver. Mais nous serions plus satisfaits, si la même phrase : « *Paul est très bon !* » était prononcée avec une intonation affective (par exemple avec un accent d'intensité sur *très*), autrement dit, si elle était accompagnée d'un procédé indirect d'expression permettant de reconnaître l'admiration, la reconnaissance, bref, un élément personnel, une impression quelconque. Mais ce n'est pas seulement l'intonation qui se charge de traduire ce côté émotif de la pensée ; des « mots exclamatifs » peuvent s'ajouter à la phrase logique (« *Oh oui ! Paul est très bon !* », etc.) ; des procédés de syntaxe affective (§§ 253 et suiv.) concourent au même but (« *Que Paul est bon !* », etc.) ; il peut y avoir ellipse (« *Paul est d'une bonté !* », « *Ce bon Paul !* », etc., § 269) ; la construction de la phrase peut se modifier, se « disloquer » sous la poussée émotive (« *Il est si bon, ce Paul !* », etc.). Il serait hors de propos d'énumérer ici tous les types expressifs qui résultent de cette intervention du sentiment, mais il était essentiel de noter deux choses : tous reposent sur des procédés indirects d'expression, et tous appartiennent au langage organisé et n'ont rien du langage individuel, malgré le caractère profondément personnel de la pensée.

### § 275. Expression des aspects sociaux de la pensée.

Nous avons vu plus haut que les personnes étrangères au sujet parlant, particulièrement le ou les sujets entendants, le ou les interlocuteurs, jouent un double rôle dans la formation de l'expression parlée. Tantôt ils sont conçus par le sujet

comme l'objet que la pensée personnelle doit atteindre et l'image des obstacles que rencontre l'expression de cette pensée; tantôt ils sont envisagés en eux-mêmes et deviennent le point de départ de modifications subies par l'expression.

Pour montrer le premier de ces aspects, il faudrait citer tous les moyens d'expression que la langue parlée met à réquisition pour préparer, éveiller, soutenir l'attention de l'interlocuteur: exclamations (ex.: «*Tenez, regardez là-bas!*»), incidentes, chevilles et redites (ex.: «*Cela, voyez-vous, non, c'est impossible!*»; «*Ah ça! voyons, dites donc, est-ce que, par hasard, vous vous moquez de moi?*»), faits de syntaxe de tout genre, surtout constructions particulières destinées à faire pénétrer l'idée par morceaux pour l'imposer. Toutes ces choses demandent une étude spéciale et ne se comprennent d'ailleurs que par l'examen des procédés d'expression de la langue parlée, dont il sera question plus loin; pour le détail nous renvoyons au livre d'exercices.

Le second aspect du phénomène est beaucoup plus important: c'est en lui que réside, dans le sens plus restreint du terme, le caractère social de la langue parlée. La poussée individuelle tend sans cesse à porter l'expression affective à ses limites extrêmes d'intensité; mais elle est tenue en échec, le cas échéant, par la contrainte sociale, qui est en perpétuel conflit avec les sentiments individuels et peut en ramener l'expression à des proportions plus modestes, inférieures même à la moyenne expressive. Il suffira de décrire l'aspect quantitatif de chacune de ces tendances: sous l'action de la poussée individuelle, l'esprit tend à *exagérer* l'expression de la pensée; cette exagération est subjective dans son origine et a un caractère nettement affectif; quand au contraire la retenue sociale influence l'expression, celle-ci est *atténuée*, et cette atténuation, sociale dans son origine, est également d'ordre affectif dans son expression; elle impressionne, bien que d'une tout autre manière, la sensibilité. Les développements qui suivent rappelleront peut-être au lecteur ce qui a été dit §§ 182 — 184 des degrés d'intensité des faits d'expression; mais il s'agissait alors d'effets naturels; c'est le côté

social de la question que nous envisageons maintenant, et les effets qui en résultent par évocation.

§ 276. **L'exagération**, dans la langue parlée, a pour caractère distinctif de tendre toujours vers l'absolu, de ne pas redouter l'absurde et d'être continuellement affective dans son mode d'expression. Une pensée plus ou moins issue d'un besoin ne saurait être intellectuelle dans son essence, et une exagération exprimée pour imposer une idée ou soutenir l'attention ne peut atteindre son but qu'en frappant la sensibilité. Le plus souvent, on exagère sans s'en douter et l'on ne s'aperçoit que rarement combien ces exagérations sont absurdes; qu'y a-t-il de plus illogique que de dire: «Il fait le plus beau temps du monde», «On ne peut rien imaginer de plus laid», «On étouffe ici», «Je veux bien être pendu si j'y comprends quelque chose», etc.; la plupart du temps, on n'est pas dupe de l'exagération, on n'en sent que la valeur expressive, et c'est précisément le but qu'elle veut atteindre. Sans doute, les différences d'individu à individu sont très grandes, mais la tendance est réelle; en voici d'autres exemples.

Nulle part ils ne sont plus abondants que dans les formules par lesquelles la langue parlée désigne la quantité ou l'intensité (cf. §§ 180—181). Non seulement elle répugne à employer des estimations exactes, mais même les expressions qui peuvent passer pour exagérées lui semblent insuffisantes si elles ne sont pas affectives. Plutôt que de dire: «Donnez-moi *un peu* de lait, *très peu*, *extrêmement peu* de lait, *presque pas*», etc., toutes expressions qui, intellectuellement, peuvent paraître intensives, la langue parlée préfère tomber dans l'absurde et dire: «*un rien, moins que rien*», ou bien elle recourt à des images affectives reposant sur des associations enfantines («*une larme, un soupçon, un nuage, une idée*», etc.).

Cette tendance à exagérer forme naturellement une foule d'expressions idiomatiques, que l'on trouvera, pour ce qui concerne le français, dans les recueils de gallicismes: elles donnent lieu à un rapprochement instructif. On a vu § 84 que nos langues modernes expriment l'intensité par un type spécial de séries phraséologiques (cf.: *un ennemi irréconciliable*,

*un froid glacial; diamétralement opposé, refuser catégoriquement*, etc.): mais ce sont là des formules trop abstraites pour la langue parlée, bien que, à l'analyse, elles présentent déjà une forte dose d'exagération: on préfère recourir à des comparaisons et à des métaphores; plutôt que de dire *dormir d'un profond sommeil* ou *calmement*, la phraséologie familière dit *dormir à poings fermés, dormir comme une soupe, dormir sur ses deux oreilles*, etc.; comparez encore *observer un profond silence* (langue écrite) et *ne pas souffler mot* (expression familière), *se consumer dans l'inquiétude* et *se faire du mauvais sang*, etc., etc.

La tendance à l'exagération éclate surtout dans les rapports sociaux où la poussée affective n'est pas entravée par des considérations tenant aux autres sujets. Ainsi quelqu'un, victime d'un acte illégal, dira, s'il se retient, que le procédé est *incorrect, irrégulier, abusif*, mais s'il se lâche, qu'il est *injustifiable, indigne, inique*, et s'il en vient aux injures (celles-ci sont souvent des exemples typiques de l'exagération affective), il dira que c'est une *saleté* qu'on lui a fait, une *crasse*, une *canaille*, une *cochonnerie*. Ces mots ne désignent pas exclusivement, il est vrai, l'idée d'illégalité, mais c'est un fait général que l'intensité affective atténuée et obscurcit les différences spécifiques, et que, *plus l'effet d'une expression est intense, moins il est nuancé*. C'est pourquoi la plupart des injures et des jurons sont commodément applicables à une foule de situations sans rien perdre de leur saveur.

L'exagération a, on le voit, sa raison d'être dans les tendances naturelles et sociales du langage parlé. Mais cette exagération s'use vite; on ne saurait être longtemps dupe de façons de parler comme: «J'étais à *cent lieues* de m'y attendre», «Je n'en voudrais pas *pour un empire, pour tout l'or du monde*», «Je voudrais être à *cent pieds sous terre*»; la distance est trop grande entre l'expression et la réalité; on finit par rétablir la corrélation entre ce qu'on pense réellement et ce qu'on dit ou entend. La langue parlée est donc sans cesse obligée de renchérir sur les expressions existantes et de recourir à de nouvelles formations; il se produit une sorte de chassé-

croisé. Rien n'est plus instructif, sous ce rapport, que l'histoire des *affirmations* et des *négations*. Il est difficile de dire *oui* ou *non* sans y ajouter un sentiment quelconque, et si ce sentiment prédomine, il pousse à exagérer. En français, *non*, *pas*, *point*, qui sont actuellement des négations sans nuance affective, supposent cependant, par leur étymologie, des expressions intensives à l'origine, car elles équivalent à : « pas une seule chose », « pas un seul pas », « pas même un point ». Ces négations étant rabaissées au niveau normal, la langue recourt à d'autres tournures pour satisfaire son besoin d'exagération (cf. « On n'y voit goutte », « il n'y a pas âme qui vive », « pas un chat », « cela ne fait pas l'ombre d'un doute », etc.). Ce sont ces petits faits-là qui montrent le mieux ce qu'est au fond un système expressif, c. à d. un système de catégories affectives qui cherchent leur expression dans le langage; celui-ci évoluant sans cesse, tel ou tel besoin affectif pousse à la création de nouveaux moyens d'expression pour remplacer ceux qui sont devenus impropres à leur fonction et en ont assumé une autre.

§ 277. **L'atténuation dans la langue parlée.** Comme on l'a vu, on exagère pour s'imposer aux autres, et l'on atténue pour les ménager; l'adaptation au milieu (§ 223) s'accompagne presque toujours d'une atténuation de la pensée et de l'expression. Cette opération, le plus souvent inconsciente, se traduit par un refoulement de la poussée affective et par un choix, inconscient lui aussi, parmi les expressions possibles. Cette contrainte et ce choix sont dictés par les sentiments sociaux que supposent les rapports entre les individus, pour peu que ceux-ci se connaissent imparfaitement et soient séparés, d'une manière ou d'une autre, par les conditions de la vie. Ces sentiments se résument dans certaines formes de la peur, les plus mesquines à la fois et les plus naturelles à l'homme civilisé, parce que la conservation de l'état social en dépend; l'expression de tels sentiments est toujours à base d'hypocrisie et de mensonge: on peut s'en convaincre en observant les formes dites de politesses, partout où elles ne sont pas l'expression d'un respect ou d'une bienveillance

sincères. Mais il se fait sur toutes ces choses un accord tacite; elles ne frappent guère que dans leur exagération; les manifestations habituelles en sont admises et passent inaperçues; si elles étaient conscientes, on verrait bientôt que les formes les plus élémentaires de la vie sociale sont inconciliables avec la morale du catéchisme. D'autre part, l'instinct de conservation crée l'illusion que la société repose sur des principes de morale, parce que la coutume établit un code de «convenances»; en réalité, ces convenances sont des conventions, et, lorsqu'elles ne dérivent pas simplement de superstitions religieuses, elles sont essentiellement hypocrites, et pas grand chose de plus. Linguistiquement, ces tendances se traduisent par des interdictions, des «tabous»: certains objets et certains actes sont considérés comme inconvenants, et il est entendu qu'on ne doit pas les nommer, ou bien qu'on ne doit les désigner que par des expressions indirectes, des périphrases, des circonlocutions; c'est là (au moins dans les langues modernes), la raison d'être de la plupart des *euphémismes*. Pour en donner une idée, nous laisserons au lecteur le soin de chercher le sens réel des expressions: *se soulager, recevoir un coup de pied à l'endroit où le dos perd son nom, être dans une situation intéressante*, etc., etc.

Les types les plus caractéristiques de l'atténuation se trouvent dans l'expression d'idées qui sont dangereuses au point de vue social, quand elles prennent la forme de jugements portés sur les autres (malhonnêteté, déloyauté, mensonge, etc.). Quelqu'un vous *trompe*, et spontanément, vous le traiteriez de *filou*, de *canaille* ou de *fripouille*; mais peut-être avez-vous des raisons pour le ménager; alors vous vous contentez de parler de son *indélicatesse*, vous l'accusez d'être *peu consciencieux*, *peu scrupuleux*, etc. Il peut être dangereux de dire à quelqu'un: *menteur!* en plein visage; on se résigne à lui dire: «Ce que vous avancez là n'est *pas tout à fait exact*», et le mot *contre-vérité*, qui est une pure tartuferie, paraît souvent trop fort.

Mais, comme nous le verrons mieux plus bas, ce ne sont pas les faits de vocabulaire qui constituent la véritable origi-



nalité de la langue parlée; ses tendances fondamentales se traduisent surtout par des moyens indirects d'expression. Dans le cas particulier, on trouverait les meilleurs exemples d'exagération et d'atténuation dans l'emploi du langage exclamatif et en général de ces expressions qui ne reçoivent de sens exact que par l'intonation qui les accompagne (cf. §§ 261 et suiv.). Ainsi, étant donné ce thème: «Je ne crois pas ce que vous dites», l'exagération affective choisira, dans le langage direct, des expressions comme: «Vous me la baillez belle», «Elle est bien bonne», et, dans le langage indirect: «Allons donc!», «Ah! ça, non, par exemple!», «Oh la la!», «A d'autres!», «Ah! bien, vrai!» etc. On voit combien les secondes sont plus affectives que les premières. Pour exprimer cette même idée, l'atténuation imaginera de dire: «En êtes-vous bien sûr? Vous croyez? Vous trouvez? Permettez-moi d'en douter» (langage direct), mais aussi: «A vrai dire... Voilà... Ma foi, vous savez... Hm!...» (toutes expressions indirectes fort délicates, car elles supposent une intonation spéciale, qu'il est impossible de décrire ici).

D'ailleurs l'atténuation subit le même sort que l'exagération, et cela est naturel, car elle n'est au fond qu'une exagération «à rebours». Les formules de politesse et de convenance s'usent comme les expressions outrées et les épithètes injurieuses, et la langue doit se mettre en frais pour combler les lacunes du système expressif. Ainsi la formule de politesse *s'il vous plaît*, très expressive à l'origine, ne suffit plus pour la politesse renforcée, si bien que maintenant il peut paraître presque impoli de dire à certaines personnes et dans certaines circonstances: «Passez-moi le pain, *s'il vous plaît!*»; on dit: «*Voudriez-vous* me passer le pain, *Auriez-vous la bonté de* me passer...», *Oserais-je vous prier de...*». Il en est de même de l'euphémisme, et, par exemple, des expressions destinées à éluder la mention directe de la mort (on sait que, dans nos civilisations, il s'agit d'un tabou social beaucoup plus que d'une crainte superstitieuse); presque tous les synonymes de *mourir* sont d'anciens euphémismes (*décéder*, *défunter*, *trépasser*, etc.); mais ils ont perdu cette valeur, et

l'atténuation doit recourir actuellement à des expressions comme : «*il s'est éteint, il s'est endormi, il n'est plus là, il nous a quittés, il est parti (pour un monde meilleur)*», etc.

§ 278. **L'expression familière.** Ces quelques développements, qui ne sont que des spécimens d'une recherche générale, suffisent pour prouver que la langue vraiment parlée a ses caractères propres et que ceux-ci résultent de tendances et de nécessités constantes. La moindre conversation montre en effet que la langue parlée possède un je ne sais quoi qu'on chercherait vainement dans d'autres formes d'expression. Cette tonalité générale n'apparaîtra bien que par l'observation des procédés mis en œuvre par la langue pour la manifester; mais désignons dès maintenant cet ensemble de caractères expressifs par le terme bien connu de *familier*, et voyons sous quel aspect la *langue parlée* peut être appelée *expression familière*.

Il faut d'abord s'entendre sur l'extension du terme. On parle communément de «*mot familier*», de «*langue familière*»; il y a équivoque, en ce sens qu'une expression pourrait passer pour familière dans son essence et sa fonction naturelle, tandis qu'en fait, la familiarité d'une forme de langage résulte presque toujours d'un effet par évocation, le plus souvent dans des cas où quelque caractère saillant du parler apparaît trop clairement ou hors de propos. L'expression familière n'est pas familière pour le plaisir de l'être, et elle l'est beaucoup moins dans son milieu naturel que hors de ce milieu. Nous avons vu § 225 B que le parler libre et spontané se manifeste dans les circonstances ordinaires de la vie en l'absence de distinctions sociales entre les interlocuteurs. C'est en dehors de ces circonstances que la langue de la conversation apparaît familière, par contre-coup, en évoquant le souvenir des mille circonstances de la vie journalière que nous y rattachons par d'innombrables associations. Les traits fondamentaux de cette vie doivent donc s'y refléter; mais la vie réelle ne comporte en général rien de très grand ni de très noble, parce qu'elle est, quoi qu'on dise, matérielle et vulgaire; aussi une forme de langage qui l'évoque si exactement ne peut éviter la

banalité, la trivialité; pour peu qu'une association particulièrement directe rattache une expression à ce côté terre à terre de la vie journalière, cette expression reçoit de ce fait une nuance péjorative; mais celle-ci ne résulte nullement de la fonction normale de la langue parlée; c'est un effet par évocation. On jugera de la même manière les nuances plaisantes ou comiques qui semblent naturelles aux expressions familières; elles ne sont telles en général que dans les cas où elles surgissent hors de propos, par défaut d'adaptation du sujet (voir §§ 229 et suiv.); c'est aussi à cette disproportion qu'on peut attribuer les effets que la littérature emprunte à la langue parlée.

Or, il ne faut jamais oublier que c'est précisément la valeur évocatrice de la langue parlée que la stylistique étudie; si nous nous attachons ici à la montrer surtout dans son fonctionnement normal, comme nous l'avons fait pour la terminologie technique et la langue littéraire, c'est pour mieux faire voir ce qu'un mode d'expression peut devenir par «transplantation». Il faut se rappeler aussi que cette force évocatrice du familier est très variable et très diverse; mais le mieux est de l'envisager au même point de vue que la mentalité moyenne, c. à d. à un point de vue à la fois *quantitatif* et *social*; nous avons vu, en effet (§ 225 B), que les sujets parlants symbolisent en général les nuances familières sous forme de simples dégradations allant depuis le familier proprement dit, à travers la langue populaire ou vulgaire, jusqu'à l'argot, et qu'ils rattachent le plus souvent à ces nuances simplifiées des notions essentiellement sociales.

---

## Chapitre 2.

### Procédés d'expression.

---

**Sommaire.** — La langue parlée a un *vocabulaire* spécial, constitué par des procédés généraux de formation; remarques sur la formation des *adjectifs*. Le parler tend constamment vers l'*expression exclamative*, et l'*intonation* y joue un rôle considérable. La *syntaxe parlée* suppose la *syntaxe usuelle*, mais s'en distingue par

des caractères originaux. Pour obéir aux diverses tendances de la langue parlée, la construction des phrases tend vers une *dislocation apparente*; en réalité les rapports syntaxiques sont marqués par des moyens spéciaux: place respective des éléments, procédés de prononciation, anticipation et anaphore par les pronoms, vocabulaire syntaxique spécial. La syntaxe parlée est mal connue parce qu'on lui applique les procédés logiques de la syntaxe usuelle, tandis qu'elle ne s'explique entièrement que par l'analyse psychologique et par la méthode stylistique. Cela apparaît notamment dans l'étude des procédés par lesquels la langue parlée répartit dans la phrase les éléments subjectifs et les éléments objectifs de l'expression.

Avant de nous engager dans cette seconde partie de notre étude de la langue parlée, il faut rappeler expressément que *les procédés d'expression ne sont jamais au service d'un groupe déterminé de faits* (§ 250); nous ne nous étonnerons donc pas de voir des caractères expressifs fort divers et même opposés se revêtir de formes extérieures analogues; ces formes ne fournissent pas d'indice certain sur la valeur des faits observés. En outre, notre intention n'est nullement de donner une description, même incomplète, de ces moyens d'expression, mais plutôt de suggérer, par l'exposé de quelques faits caractéristiques, toute une recherche à faire.

**§ 279. Procédés lexicologiques; mots et locutions.** Tout le monde sait que la langue parlée a un vocabulaire spécial très abondant, qui vient s'insérer dans celui de la langue commune; c'est ce vocabulaire qui passe, aux yeux de la plupart des gens, pour la forme la plus caractéristique de l'expression familière. Cette notion de «familier» ne s'attache-t-elle pas, en effet, avant tout à ces mots et à ces locutions, qui, grâce à l'évocation, paraissent tantôt pittoresques, plaisants, comiques, tantôt choquants, vulgaires, grossiers? Nous verrons cependant plus loin que la véritable originalité de la langue parlée n'est pas que là; mais il est bon de commencer l'étude des procédés par les mots, parce qu'ils offrent une prise plus aisée à l'observation. Il suffit d'appliquer aux mots «familiers» la méthode d'identification et de comparaison qui est à la base de toutes nos recherches; il faut trouver, dans

chaque cas, l'équivalent offert par la langue courante et inexpressive; ainsi: «une voix *bredouillante*» s'oppose à «une voix *indistincte*», «des remontrances *sempiternelles*» à «des remontrances *perpétuelles*», etc.; mais l'essentiel est de toujours observer les contextes et les situations où les expressions étudiées sont le plus naturelles; ces situations, comme on l'a vu, se rattachent forcément à la vie sous ses formes les plus simples et les plus concrètes.

Pour l'étude des locutions phraséologiques, on pourrait à la rigueur recommander les recueils d'expressions dites «idiomatiques», car celles-ci appartiennent généralement à la langue familière. Malheureusement, la notion d'idiotisme (et, pour ce qui concerne le français, de «gallicisme») s'est élargie au point que les manuels y comprennent actuellement tous les faits «curieux» ou «remarquables» de la langue; aussi ces recueils, au lieu d'être des répertoires de la lexicologie familière, exigent-ils une étude critique (d'ailleurs intéressante) pour faire le triage entre les expressions «parlées» et celles qui appartiennent à un autre mode d'expression.

Ainsi dans le recueil de Mme Plan, on trouve p. 161, à côté de locutions comme *opiner du bonnet*, *mettre la puce à l'oreille*, *être tout cousu d'or*, etc., qui sont franchement familières, d'autres comme *d'ordinaire*, *être de l'opposition*, qui sont des locutions simplement usuelles, d'autres enfin comme *prêter l'oreille à* (une proposition) et *mettre opposition à* (un projet), qui appartiennent à la langue écrite. On rencontre côte à côte, dans les répertoires de ce genre, «*Il est en danger de mort*», «*Il y va de sa vie*» et «*Il risque sa peau*»; ces expressions ont le même sens, mais la première est banale, la seconde littéraire, et la troisième très familière. Il est regrettable qu'on ne possède pas de vocabulaires de la langue parlée, où soit établie *systématiquement* la correspondance entre les expressions familières et les expressions courantes; cette disposition rendrait impossibles des confusions du genre des précédentes.

§ 280. **Procédés généraux de formation.** D'ailleurs l'intérêt de ce vocabulaire de la langue parlée ne réside pas

tant dans la somme des faits de langage qui le composent, que dans les procédés généraux de formation que les mots et locutions permettent d'observer. Après qu'on a constaté pourquoi la langue parlée ne se contente pas de telle ou telle expression, théoriquement équivalente, de la langue commune, il importe de rechercher comment elle s'y prend pour en former de nouvelles. Prenons comme exemples les adjectifs. Un adjectif pur tend toujours vers l'expression intellectuelle et abstraite, puisqu'il désigne un caractère, un attribut, une qualité, un défaut; le propre du mode d'expression intellectuel et de la langue commune est de n'offrir à peu près que des adjectifs de ce type, et l'on a vu (§ 237) que la terminologie technique augmente encore considérablement la somme de ces adjectifs abstraits. Mais toutes ces formations vont à l'encontre des tendances du parler, et cela pour la double raison que l'on connaît déjà (§§ 270 et 272): tantôt, en effet, l'abstraction exige un effort de l'esprit; elle nuit à la compréhension ou empêche, en tout cas, l'idée de pénétrer fortement, parce qu'elle ne fait pas appel à l'imagination et à la sensibilité: ainsi des adjectifs comme *petit, grand, haut, bas, beau, gros, maigre*, etc., n'ont pas par eux-mêmes assez de force pour s'imposer; tantôt, au contraire, les adjectifs purs gênent la langue parlée dans sa fonction sociale, parce qu'ils désignent les qualités et les défauts d'une façon trop précise; voyez, par exemple, l'effet désagréable que peuvent produire, le cas échéant, des adjectifs comme *faux, laid, trompeur, déloyal, hypocrite*, etc., et (si l'on parle de soi-même) *vertueux, honnête*, etc.

Ceci posé, comment le français s'y prend-il pour exprimer affectivement ces caractères et pour atténuer la désignation trop crue des qualités et des défauts? Il le fait d'abord en créant de nouveaux adjectifs ou en faisant des emprunts à d'autres couches du langage; on sait par exemple que les jargons lui fournissent des mots par l'intermédiaire de l'argot (voir § 240); c'est ainsi que *chic* se substitue à «*élégant*», *épatant* à «*excellent*», etc.; *loufoque* (= «*fou*») est un bon exemple d'un terme de jargon qui n'a pas encore dépassé les limites de l'argot.

Mais, et ceci est plus intéressant, la langue parlée réussit à donner, par des procédés généraux, la valeur d'adjectifs à des formations qui, à l'origine, ne comportaient pas cette valeur. Seulement, pour comprendre ces procédés, il est essentiel de s'affranchir de la notion formelle et scolastique des «parties du discours»; autrement dit, dans le cas particulier, il faut considérer comme adjectif n'importe quelle expression (simple ou composée de plusieurs mots) ayant logiquement la même valeur que p. ex. *bon* dans l'une des formules: «Paul est *bon*» et «le *bon* Paul», p. ex. «Paul est *bon garçon*», «Paul est *un bon diable*», «Paul est *un drôle d'homme*», «*cet animal de* Paul», etc. Les explications qui suivent reposent toutes sur cet élargissement de la notion d'adjectif; mais si l'on estime que l'adjectif, tel qu'on le conçoit d'ordinaire, ne comporte pas une semblable extension, il suffit de déplacer légèrement la question, et de se demander comment la langue parlée exprime les notions d'*attribut* et de *prédicat*.

§ 281. **Formation d'adjectifs familiers en français.** Les procédés observables en français sont les suivants:

1. L'adjectif est remplacé par un adverbe ou une expression adverbiale; on dit: «Voilà qui est *bien*, qui n'est *pas mal*» pour «C'est *joli*», «Il n'est pas à *la hauteur*» pour «Il est *incompétent*»; il semble que cette formation serve surtout à atténuer.

2. L'adjectif usuel est conservé, mais il est substantifié; ainsi: «Vous êtes *un impertinent*» est plus familier et plus énergique que «Vous êtes *impertinent*»; il faut se garder de confondre cette formation avec celle qui fait des adjectifs de vrais substantifs (p. ex. *un pauvre*, *un blessé*, *un malade*, etc.).

3. L'adjectif usuel subsiste, mais s'accompagne d'un substantif; celui-ci n'a pas de fonction par lui-même; il sert simplement à rattacher la notion abstraite de l'adjectif à un objet concret. Ce cas est extrêmement fréquent; ainsi s'expliquent des formes comme: «C'est *une bonne personne*, c'est *un bon homme*, *un bon garçon*, *un bon enfant*, *un bon diable*». Si, dans ce cas, le groupe laisse tomber l'article qui l'introduit,

il est bien près de devenir un adjectif pur; on dit en effet: «Il est *bonhomme*, il est *bon diable*»; «Il est trop *bon enfant*, ce vieux!».

4. Un substantif se substitue à un adjectif; pour dire qu'un enfant est «joli, mignon», la langue familière dira: «Cet enfant est *un bijou*, *un amour*», ou «C'est *un amour d'enfant*». On dit d'une chose très belle ou très agréable: «C'est *une perfection*, *un délice*, *un rêve*». Ici, on voit reparaître les images familières, toutes, comme on sait, du type affectif (cf. § 202 B); comparez: «C'est *une poule mouillée*» pour «Il n'est *pas énergique*», «C'est *la cinquième roue d'un char*» pour «Il est *inutile*», etc.

5. Par combinaison des deux procédés précédents, on arrive à dire: «Un *grand diable d'homme*» pour «un homme *de grande taille*», «une *bonne pâte d'homme*» pour «un homme *très bon*».

6. On emploie des substantifs au génitif; là encore il s'agit de comparaisons avec le monde sensible; cf. «un temps *de chien*», «une faim *de loup*», etc.

Ici nous sommes à la limite extrême des formations adjectives; dès qu'on analyse grammaticalement des expressions comme: «Il n'a que la peau et les os», c. à d. «Il est très maigre», «Il a une araignée au plafond» pour «Il est fou», etc., on dégage, sans doute, dans chaque cas, par identification, un attribut (maigreur, folie, etc.), mais on perd contact avec la notion grammaticale de l'adjectif, reconnaissable à ce que l'expression suit la copule «être» ou est jointe immédiatement à un substantif. Ces formes linguistiques sont donc hors du cadre d'une étude purement lexicologique, comme celle que nous avons esquissée, ce qui ne les empêche pas de refléter, elles aussi (et c'est l'essentiel), les tendances fondamentales de la langue parlée. Remarquons enfin qu'on ferait des constatations toutes semblables aux précédentes sur les adverbes et expressions adverbiales.

§ 282. **Le vocabulaire exclamatif.** Ce n'est pas tout: il y a une étude très intéressante et très neuve à faire sur les mots exclamatifs et la phraséologie exclamative. Ce sujet a



été traité, en tant que procédé de formation, dans la sixième partie (§§ 261 et suiv.); mais, d'autre part, ces moyens d'expression sont presque tous particuliers à la langue parlée. En général, les éléments exclamatifs du langage sont tenus pour négligeables dans l'enseignement, et cela paraît être une grosse erreur; les observations faites plus haut §§ 261 et suiv. ont montré que ces faits linguistiques sont susceptibles d'une identification exacte et qu'ils comportent une valeur expressive très réelle; s'ils sont plus difficiles à saisir et à fixer, ce n'est pas une raison pour les écarter. Il semble tout aussi important, pour une connaissance raisonnée de la langue, de comprendre la valeur de l'exclamation *fi!* que de savoir le sens du mot *dégoût* (on sait que *fi!* = «cela me dégoûte!»); pour l'explication d'un texte de la langue parlée, il importe tout autant de saisir les nuances de l'exclamation *allons!* que celles de la particule *donc*; enfin, étant donnée la locution *par exemple*, il est tout aussi important de connaître ses sens exclamatifs (qui marquent la surprise, l'indignation, etc.) que son sens logique et banal (= all. «zum Beispiel»). Mais, tandis que les mots et les locutions ordinaires s'expliquent commodément par de simples définitions, le vocabulaire exclamatif exige une méthode plus délicate; il est en effet, comme on l'a vu ailleurs, sur la limite qui sépare les *procédés lexicologiques* des *procédés indirects*; il participe même davantage de ceux-ci que de ceux-là; nous sommes donc amenés naturellement à étudier les moyens indirects d'expression particuliers à la langue parlée.

### B. Procédés indirects.

§ 283. **Procédés exclamatifs.** Un des caractères les plus frappants de la langue parlée, c'est, comme on l'a vu § 271 C, de tendre constamment vers l'expression affective de la pensée; or la conséquence qui en résulte pour le traitement des moyens d'expression est double. D'une part, la pensée affective ne peut se traduire par le secours des mots seulement (dépouillés, bien entendu, de toute intonation expressive, celle-ci étant, comme on sait, un moyen indirect d'expression); cela

est si vrai, que *le rôle des mots, dans l'énoncé de la pensée, décroît en raison de la prédominance du sentiment*. D'autre part, nous avons essayé de montrer § 8, que l'expression affective tend toujours vers l'exclamation (ce terme étant pris dans son sens le plus large); il s'ensuit que la langue parlée doit être essentiellement exclamative, et elle l'est en effet. Éclairons par des exemples l'un et l'autre aspect de la question.

Vous racontez quelque aventure où il est question d'un coup de fusil qui part; le langage intellectuel se contenterait de dire: «Le chasseur épaula, visa, et le coup partit». Mais cette phrase ne peut être vraiment «parlée» sans un minimum d'intonation; si en outre la représentation du coup de fusil s'accompagne d'une émotion intense, la forme discursive ne suffit décidément plus; l'exclamation pure intervient, d'une manière ou d'une autre, p. ex.: «Le chasseur épaula, visa, et *paf!* le coup partit». Une phrase comme: «C'est beau» reste en dehors de la langue parlée tant que l'intonation n'intervient pas pour faire le «commentaire affectif» de ce jugement, et si l'émotion gagne du terrain, les exclamations apparaissent: «*Ah!* que c'est beau!», «*Dieu!* que c'est beau!», etc. La différence paraît minime: elle est en réalité considérable; l'émotion a trouvé un support matériel dans le mot exclamatif, et, arrivée à son paroxysme, elle arrive à supprimer tout le contenu intellectuel de la phrase, pour ne conserver que l'exclamation, le reste n'étant identifié que par la situation (cf. la série d'exemples § 8). C'est là la véritable raison d'être des «mots» exclamatifs, et l'on comprend dès lors pourquoi la langue parlée en crée sans cesse et en fait un si large emploi.

Mais, d'autre part, rien ne permet mieux à la pensée de s'imposer et de frapper que l'intonation affective et les formes exclamatives qui en sont la conséquence obligée; sans elles, non seulement le langage ne serait pas vivant, mais même la communication des idées en souffrirait. Un ordre ne peut jamais être entièrement inaffectif; des phrases comme «Venez!», «Taisez-vous!», etc. sont insuffisantes, souvent même inintelligibles, sans le secours de l'intonation; un «Regardez» qui veut

s'imposer tend à devenir : «Tenez ! regardez!», et ces exclamations vont souvent se loger au milieu des phrases pour soutenir l'attention (ex. : «Je vous donnerai une correction, *oh! mais*, une correction dont vous vous souviendrez!»). Dans tous ces cas, les sujets parlants, tout en laissant libre cours à l'émotion, font, sans s'en douter, le commentaire vivant de leur pensée à l'usage des interlocuteurs.

§ 284. **Syntaxe de la langue parlée.** Il serait étonnant que la langue parlée n'eût pas des procédés syntaxiques particuliers; et c'est le cas; mais cette syntaxe, très spéciale, est aussi peu connue qu'elle mériterait de l'être. Si on ne l'étudie pas, c'est surtout qu'on la méprise; on se retranche d'ordinaire derrière le préjugé de l'incorrection: comme s'il y avait des incorrections pour la linguistique, comme s'il devait y en avoir pour le grammairien! D'ailleurs le lecteur pourra constater que tous les faits cités plus bas ne pèchent en rien contre la correction. La vérité est que la grammaire plonge encore tout entière dans la tradition scolastique, et il y a quantité de bons esprits qui s'imaginent que la syntaxe ne peut s'étudier que dans la langue écrite; prétendre que les particularités de la langue parlée se résument dans des solécismes et des barbarismes, est une idée qui a fait son temps; cependant la plupart des gens, parmi les plus cultivés, ne se doutent pas que, sans cesser de parler français, ils changent de grammaire selon qu'ils écrivent ou qu'ils parlent; la chose est si inconsciente, qu'on en nie l'existence. Mais en y regardant de plus près, on trouverait qu'il n'y a pas une seule partie essentielle du système grammatical qui ne subisse l'action de cette transformation. Il s'agit, comme on sait, d'une sorte de «déclanchement» produit par l'adaptation au milieu (cf. § 223). On emploie couramment, en écrivant, certains temps et certains modes de verbe qu'on exclut soigneusement de son parler, sous peine de passer pour un pédant (il suffit de mentionner le *passé défini*, et quoi qu'en disent nos puristes, l'imparfait du subjonctif); chez la même personne, la construction des phrases n'est plus du tout la même dans l'un et l'autre cas; ces phrases sont reliées entre elles par des procédés de

coordination et de subordination entièrement différents; et l'expression reste correcte d'une façon comme de l'autre. En observant ces choses, on verrait enfin que les procédés propres à l'expression parlée finissent presque toujours par être empruntés ou imités par la langue écrite, et qu'en définitive cette fameuse grammaire «écrite» ne s'explique scientifiquement que par l'étude de la grammaire «parlée».

Ces remarques ne doivent pas donner l'idée que, selon nous, il y a un abîme infranchissable entre la syntaxe traditionnelle et celle du parler; un état de langage n'offre nulle part de ces sauts brusques. Si l'on veut se représenter les choses symboliquement, il faut se servir d'une autre image. De même que la langue parlée se détache, pour ainsi dire en relief, sur le fond uniforme de la langue commune, de même il y a une syntaxe usuelle et commune qui fait apparaître les caractères de la syntaxe parlée. Celle-ci n'existerait pas sans la première; elle lui emprunte tous ses moyens d'expression impersonnels et inactifs. Si la syntaxe usuelle offre des formes de phrase comme: «Venez, si vous avez le temps», «Nous ne sommes pas venus, parce qu'il faisait mauvais temps», etc., ira-t-on prétendre qu'elles sont bannies du parler? En réalité, la syntaxe de la conversation est exactement sur le même pied que la langue de la conversation tout entière; celle-ci, par exemple, tend à s'affranchir du vocabulaire usuel toutes les fois qu'il ne répond pas à ses besoins, mais elle s'y conforme dans tous les autres cas; et cela va de soi: comment serait possible, sans cela, la communication des pensées de milieu à milieu? Mais de même qu'on reconnaît les tendances du parler à la formation d'un vocabulaire spécial (cf. §§ 279 et suiv.), on les reconnaît aussi aux procédés syntaxiques de la conversation.

Ces tendances, avons-nous vu, créent un mode d'expression à la fois subjectif et affectif; aussi la syntaxe parlée doit-elle être étudiée à la lumière de ses caractères psychologiques; elle n'est pas explicable par des procédés uniquement logiques; elle donne prise à l'observation stylistique au moins autant qu'à l'observation grammaticale. Il y a là tout un plan d'étude,

qui suppose à son tour la substitution d'une méthode à une autre; on la résumerait en disant qu'en grammaire la *loi* doit nous affranchir de la *règle*.

Nous n'entreprenons pas ici de donner une idée générale de cette étude; il s'agit de quelques recherches de détail destinées à appuyer les théories énoncées plus haut.

§ 285. **Dislocation des membres de phrase.** Soit la phrase : « *Venez vite!* ». Il peut arriver que l'idée de vitesse soit conçue affectivement; la langue tend alors à faire du mot *vite*, non plus un adverbe « logique » modifiant l'idée de *venir*, mais une expression exclamative distincte de *Venez*; les deux mots sont prononcés séparément : « *Venez! vite!* » et syntaxiquement, il n'y a plus une phrase, il y en a deux; la transposition des termes (« *Vite! Venez!* ») prouve qu'il n'y a plus unité de conception. C'est là un exemple simple de ce que nous appellerons la *dislocation des membres de phrase*. Il semble que ce soit, en français tout au moins, un des caractères les plus frappants de la syntaxe parlée.

Voici une phrase où ce procédé n'est précisément pas employé : « *Je n'ai, quant à moi, pas le temps de penser à cette affaire* ». La construction est celle que fait attendre la « grammaire »; c'est un ensemble logique où tout se tient. Mais cette logique-là est-elle bien celle de la langue parlée? Si cette phrase doit obéir à l'une ou l'autre des tendances décrites plus haut, pourra-t-elle conserver cette forme? C'est peu probable; car elle est intellectuelle et impersonnelle; quelqu'un qui aurait un intérêt quelconque à dire qu'il n'a pas le temps de faire une chose, ou qui le dirait sous l'action de n'importe quel sentiment, recourrait à un autre type expressif. Supposons que cette pensée soit exprimée sous l'empire d'une violente colère et poussons jusqu'à la limite du possible les changements de construction qui peuvent en résulter; la phrase prendra peut-être cette forme : « *Du temps, moi? Est-ce que j'en ai, seulement, pour y penser, à cette affaire!* » C'est là, évidemment, une forme extrême de la dislocation, et nous l'avons exagérée à dessein pour faire comprendre la nature du phénomène.

Prenons un autre exemple, où le sujet parlant est supposé avoir intérêt à frapper fortement l'esprit de l'interlocuteur. Soit la phrase logique: «*Vous ne pouvez pas songer sérieusement à une chose pareille*»; quelqu'un qui voudrait «enfoncer», comme à coups de marteau, cette idée dans l'esprit de son interlocuteur, dirait peut-être: «*Une chose pareille! Voyons! sérieusement, y songez-vous?*»

Imaginons une troisième situation, où l'expression de la pensée se trouve limitée par la représentation de l'interlocuteur, où l'on veut lui faire accepter une idée avec certains ménagements, sans trop le froisser. Soit la phrase: «*Je ne sais si vous avez raison de vouloir partir*»; remarquez que cette expression repose déjà sur une atténuation (§ 277) et équivaut logiquement (mais non «socialement») à: «*Vous avez tort de faire cela*». Supposez qu'on veuille encore davantage ménager l'interlocuteur, la phrase ne pourra que se disloquer, p. ex. de cette façon: *Vous voulez partir; avez-vous bien raison? Voilà: . à vrai dire, je ne sais trop!*.

On voit quels sont les changements subis dans tous ces cas par la construction grammaticale: la cohésion strictement logique des membres de phrase, qui, au point de vue intellectuel, peut paraître une aide pour la compréhension, est en réalité une entrave pour l'expression parlée, parce qu'elle gêne les mouvements de la sensibilité et de la volonté. Sous l'action de ces mouvements, les éléments de la phrase se présentent isolément (au moins en apparence); au point de vue du sujet parlant, l'expression se fait par secousses, et, si l'on se place au point de vue de l'interlocuteur, on peut dire qu'elle lui est présentée par bouchées. Sous le rapport de la syntaxe, la transformation est incalculable: elle ne va à rien moins qu'à effacer les limites de la phrase. Chacun de ces fragments disloqués est accompagné d'un accent expressif et séparé de ses voisins par de courtes pauses; chacun tend à devenir une phrase distincte, et chacune de ces phrases embryonnaires est, en apparence, sans liaison avec les autres; mais en réalité il n'en est rien, et c'est ce qu'il convient d'examiner de plus près.

**§ 286. Liaison des membres de phrase disloqués.** On sent instinctivement que cet isolement des membres de phrase n'est qu'apparent; mais comment rendre compte des liaisons qu'on établit au moins intuitivement? On pourrait dire d'abord que ces liaisons sont pensées sans être exprimées; est-ce là une réponse grammaticale? Elle l'est plus qu'on ne serait tenté de le croire, mais ce n'est pas le lieu de faire de la psychologie du langage. On peut encore dire que la place des membres de phrase joue un rôle dans la reconstitution logique de la pensée; car, par le fait même que l'ordre logique est interrompu ou même renversé, l'esprit cherche à remboîter les jointures des membres disloqués. Dans la première des phrases citées plus haut, il est évident qu'un début comme : *«Du temps? moi?»* offre deux petits problèmes à l'esprit, et que, instinctivement, on cherche à quoi se rattachent logiquement *temps* et *moi*. L'on peut donc dire, un peu paradoxalement, que le trouble apporté à l'ordre logique pousse l'esprit à rétablir cet ordre; la dislocation est un stimulant pour l'attention, que l'ordre logique des mots endort, au contraire, sur un oreiller de paresse.

**§ 287. Rôle syntaxique de l'intonation.** Mais il y a encore d'autres modes de liaison plus aisément perceptibles : par exemple la prononciation expressive ou intonation. Cela était prévu : il serait vraiment surprenant qu'un mode d'expression issu de la parole vivante ne se servît pas des moyens syntaxiques que les inflexions de la voix mettent à sa disposition. De fait, l'intonation joue, dans la syntaxe parlée, un rôle prépondérant, au point que certaines phrases deviennent positivement inintelligibles si elles ne sont pas intonées d'une certaine façon; mais ce rôle syntaxique de l'intonation est aussi peu étudié que tous les autres procédés indirects du parler. Il serait téméraire de vouloir donner ici une idée d'ensemble du sujet : bornons-nous à quelques exemples.

Soit la phrase logique : *«Je suis content qu'il soit parti»* ; concevons-la affectivement : elle pourra prendre la forme disloquée : *«Il est parti : tant mieux»*. Évidemment, on peut admettre plusieurs prononciations pour cette phrase; mais si

le premier membre est réellement conçu comme subordonné à l'autre, ce rapport se traduira, dans la phrase disloquée, par une montée de la voix sur *parti*, par une courte pause placée après ce mot, et par une intonation nettement différente (probablement exclamative) de la principale: *Tant mieux*.

Soit encore: «*Je t'avais dit de faire attention en marchant; tu es tombé, c'est bien fait*», c. à d., logiquement: «*Ta chute est méritée, car je t'avais dit de faire attention*». Les deux dernières propositions de la phrase disloquée sont dans une relation étroite l'une avec l'autre, qui est fort bien marquée par une intonation montante sur *tombé*.

Voici un cas plus complexe. La phrase: «*Cette mère déteste son enfant*» est constituée par les procédés de la grammaire usuelle; elle ne nous intéresse pas. Mais dès qu'on la conçoit affectivement, elle tend vers la dislocation; voici jusqu'où le français permet d'aller: «*Son enfant, mais elle le déteste, cette mère!*». Mais cette construction, si vivante, est inintelligible sans le secours d'une intonation déterminée: le premier membre (*Son enfant*) est prononcé interrogativement, le second (*mais elle le déteste*) est marqué par une forte montée de la voix sur le dernier mot, qui reçoit en outre un accent d'intensité sur sa première syllabe (cf. § 177); vient ensuite une courte pause, enfin le dernier membre (*cette mère*) est prononcé, pour ainsi dire, en sourdine, au-dessous du diapason moyen de la voix.

**§ 288. Anticipation et anaphore.** Mais les exemples cités plus haut permettent d'observer un autre procédé, plus strictement grammatical, et dont le français parlé fait un usage abondant. Disloquons la phrase logique: «*Je vous prie de venir*»: elle peut prendre la forme: «*Venez, je vous prie*», mais aussi: «*Venez, je vous en prie*», «*Je vous en prie, venez!*»; de même la phrase: «*Est-ce que vous avez compris quelque chose à tout ça?*» deviendra par la dislocation: «*Est-ce que vous y avez compris quelque chose, à tout ça?*» ou même: «*Est-ce que vous y avez compris quelque chose, vous, à tout ça?*». Les mots en italique montrent la nature de ce mode de liaison; il s'agit de pronoms et expressions personnelles qui sont employés,



dirait-on, par superfétation, mais servent en réalité, tantôt à préparer, tantôt à reprendre un membre de phrase; il y a reprise (ou anaphore) dans: «Venez, je vous *en* prie», il y a anticipation dans: «Je vous *en* prie, venez!»; les deux formes de liaison sont réunies dans: «Est-ce que vous *y* avez compris quelque chose, *vous*, à tout ça?» Comparez: «Du temps, est-ce que j'*en* ai, *moi* . . .?». De la sorte, les membres de phrase peuvent être isolés sans être disjoints psychologiquement; ces petits mots (*le, la, les, y, en, moi, lui, elle, eux, ça, etc.*) fournissent à l'esprit des jalons pour parcourir sans effort l'ensemble de la phrase. Comparez encore: «Les enfants cassent tout» et «Les enfants, *ça* casse tout» ou «*Ça* casse tout, les enfants». L'emploi des pronoms personnels par anticipation ou anaphore est donc un indice de la dislocation, et comme celle-ci crée le type fondamental de la phrase «parlée», cet emploi des pronoms est un indice de la grammaire parlée du français moderne.

Remarquons à ce propos que l'allemand emploie aussi les pronoms et adverbes personnels (*es, daran, damit, etc.*) par anticipation; ex.: «Er liebt *es*, er findet Vergnügen *daran*, die andern zu hintergehen», «Der Grund liegt *darin*, daß . . .», etc.; mais l'effet est tout différent, car, dans cette langue, l'anticipation, loin d'être un procédé de la langue parlée, appartient au contraire à la syntaxe écrite.

**§ 289. Conséquences de la dislocation.** C'est ici que l'on voit comment l'action d'une tendance peut créer des types grammaticaux. Ainsi la dislocation contribue, pour une grande part, à la formation de cette *phraséologie exclamative* dont il a été question au § 262; d'une part, en effet, la dislocation se traduit, comme on l'a vu, par une intonation affective; d'autre part, si l'isolement des membres de phrase n'est qu'apparent dans la dislocation proprement dite, il peut devenir effectif, si le rapport syntaxique, déjà relâché, est définitivement rompu. Voici une série de phrases qui montrent le passage insensible de l'une à l'autre fonction. Construction logique: «Je ne dis que ce soit laid»; dislocation: «Je ne dis pas, ce n'est pas laid», ou: «Ce n'est pas laid, je ne dis pas»;

mais, dans la conscience linguistique d'un Français, l'expression *je ne dis pas* a pris un caractère entièrement locutionnel; on peut le voir par cette autre phrase: «C'est joli, je ne dis pas», où la reconstitution syntaxique de la phrase aboutirait à une absurdité («Je ne dis pas que ce soit joli»).

C'est encore par la dislocation que s'expliquent certaines locutions où les expressions personnelles *le, la, en, y, etc.* n'ont plus de sens (§ 98). Par exemple on a commencé par dire: «Vous reviendrez de cette idée», puis: «Vous *en* reviendrez, de cette idée», puis, par ellipse: «Vous *en* reviendrez»; puis enfin, cette ellipse n'étant plus sentie: «Vous *en* reviendrez» est devenu une expression toute faite, une unité phraséologique.

**§ 290. Vocabulaire grammatical.** Mais la grammaire de la langue parlée ne s'en tient pas à des procédés de liaison entièrement indirects; elle a aussi, comme la grammaire usuelle, son «vocabulaire grammatical», c. à d. un appareil de conjonctions et de particules de toute espèce, encore assez mal étudiées au point de vue syntaxique. Même pour l'expression de rapports purement logiques, la langue de la conversation use de liaisons spéciales; c'est ainsi qu'elle dit *ça fait que* au lieu de *de sorte que, par conséquent*; mais, dans la plupart des cas, ces particules diffèrent complètement de celles de la grammaire logique, en ce sens qu'elles permettent à l'esprit de saisir les rapports entre les idées d'une façon plus affective qu'intellectuelle. Lorsqu'un Allemand dit: «Bei weit voneinander liegenden Vulkanen können die Eruptionsprodukte dieselben sein, *weil* das Erdinnere dasselbe ist», il fait un raisonnement tout pur; mais si la même phrase prend la forme: «Die Eruptionsprodukte können dieselben sein, *weil ja* das Erdinnere.....», la liaison est teintée d'une nuance affective, qui s'accroît encore dans cette tournure: «Die Eruptionsprodukte können dieselben sein: *ist ja doch* das Erdinnere dasselbe!». On observera la même différence d'impression en français, si l'on entend, d'une part: «N'y allez pas, si cela vous ennuie», et, d'autre part: «Ça vous ennuie d'y aller? *eh bien!* n'y allez pas; . . . *eh bien! alors, . . . eh bien! mais alors,* n'y allez

pas!» . Veut-on avoir une idée d'ensemble de ces liaisons parlées? Essayons de présenter avec les procédés syntaxiques de la conversation un syllogisme banal: «Les hommes sont mortels; or, Paul est un homme; donc, Paul est mortel». La langue parlée dirait: «Les hommes sont mortels, n'est-ce pas? Bon! Mais Paul n'est-il pas un homme? Oui? eh bien! alors, il doit être mortel.»

§ 291. **Analyse psychologique de la phrase.** . Ces quelques exemples montrent en définitive que les notions les plus élémentaires de la syntaxe usuelle concernant la structure des phrases sont remises en question: ordonnance des parties, rapports de coordination et de subordination et jusqu'à la question de l'unité de la phrase; on entrevoit aussi que ces principes essentiellement logiques doivent s'appuyer sur des analyses psychologiques plus délicates et même leur céder le pas.

Reprenons la phrase: «*Ça vous ennuie d'y aller, eh bien! n'y allez pas*»; peut-on dire à coup sûr si la première proposition est subordonnée ou coordonnée à la seconde? Non, et il semble que l'on n'ait pas envie de se poser cette question; tout le côté logique de la pensée est à l'arrière-plan dans cette forme d'expression; n'est-il pas plus urgent de déterminer les facteurs subjectifs et affectifs de cet énoncé? Ainsi des distinctions qu'on croit très tranchées se trouvent à peu près effacées, et de nouveaux problèmes (beaucoup plus délicats, il est vrai), arrivent au premier plan. Les limites de la phrase même sont remises en question, ou plutôt elles sont établies par d'autres règles que celles qu'on nous a apprises. Ainsi les mots: «*Il aura de la peine à le faire, s'il le fait*» constituent une phrase ou deux phrases, suivant la manière dont ils sont prononcés; mais cette différence de prononciation a son origine dans une distinction plus profonde. Si les deux propositions sont prononcées sans pause prolongée après *faire*, l'interprétation est essentiellement logique (Supposition: Il fera une chose; conclusion: Il aura de la peine à faire cette chose), et la phrase s'explique par la grammaire logique; mais s'il y a une forte pause après *faire*, et une

hausse de la voix dans l'émission des mots: *s'il le fait*, la dislocation fait d'une phrase deux phrases; en outre l'interprétation ne peut être strictement logique; cette forme de phrase ne s'explique bien que si l'on constate qu'elle est l'expression affective d'un doute («Il aura de la peine à le faire; et puis, je doute fort qu'il le fasse»).

En un mot la langue parlée a sa **logique**, mais c'est la logique du sentiment.

### § 292. Répartition des éléments objectifs et subjectifs.

Étudions maintenant la dislocation à un autre point de vue. La langue parlée montre, dans sa syntaxe, une différence fondamentale avec la syntaxe ordinaire: étant donné que l'énoncé de la pensée est mêlé, dans des proportions variables, d'éléments objectifs et d'éléments subjectifs, la syntaxe usuelle, qui est au service de la logique, tend à exprimer *discursivement* les rapports entre les éléments des deux ordres; la syntaxe parlée tend au contraire à les fondre dans un seul énoncé. Dans des phrases comme: «Je crois que Dieu est bon», «J'affirme que Dieu est bon», «Je doute de la bonté de Dieu», «Peut-être Dieu est-il bon», etc., on perçoit clairement le triage opéré entre la pensée objective et les éléments personnels qui s'y insèrent. La solidité du tissu syntaxique donne, sans doute, l'illusion d'une synthèse des deux aspects de la pensée: en réalité, il y a analyse. On le comprendra mieux par contraste, si l'on observe la manière dont la langue parlée opère la fusion des deux éléments. Il lui suffit d'une expression exclamative comme: «Pauvre homme!» pour énoncer, d'une façon absolument synthétique, ce qui, discursivement, prendrait une forme telle que: «Je plains cet homme parce qu'il est malheureux», où l'un des éléments est nettement séparé de l'autre. Il suffira encore à la langue parlée de prononcer: «Dieu est bon» avec une certaine intonation. pour que cette phrase équivale à: «J'admire la bonté de Dieu», etc. Cette fusion des deux ingrédients de la pensée est l'effort suprême de la syntaxe parlée; le fait qu'elle y tend sans cesse est son caractère fondamental. C'est par le même procédé qu'elle dira: «Dieu est-il bon?» pour:

«Je doute de la bonté de Dieu», et, par une fusion déjà moins absolue: «*Que* Dieu est bon!» pour: «J'admire la bonté de Dieu».

Il est dès lors aisé de voir quelle est, sous ce rapport, la place occupée par la phrase «disloquée»; elle marque un stade intermédiaire et un acheminement vers la syntaxe usuelle, logique; elle permet de surprendre une sorte de *dialogue* entre le moi et le non-moi dans l'expression de la pensée. Cette forme dialoguée peut être considérée comme existante dès que l'observation parvient à localiser l'élément subjectif dans au moins un élément de la phrase susceptible d'être à la fois prononcé et écrit, comme dans: «*Que* Dieu est bon!», «*Que* c'est triste!»; nous disons ensuite que ce «dialogue» prend la forme d'une phrase disloquée, quand les parties de l'énoncé, quelles qu'elles soient, peuvent être séparées par des pauses, sans que la clarté en souffre, comme dans: «*Oh oui!* Dieu est bon!», «*Mon Dieu!* que c'est triste!». On observera mieux cette gradation dans les exemples suivants. L'expression entièrement synthétique: «Pauvre homme!», en développant peu à peu son contenu subjectif, donnera: «*Quel* pauvre homme!»; mais la dislocation n'intervient que dans des formes telles que: «*Ah!* le pauvre homme!», et surtout: «Pauvre homme! *que je le plains!*»; cette dernière forme est sur le chemin qui conduit à l'expression entièrement logique: «Je plains cet homme parce qu'il est malheureux». Mais cet énoncé logique est séparé du précédent par une différence capitale; la logique suffit pour l'expliquer syntaxiquement; la phrase précédente, au contraire (et, à plus forte raison, toutes les autres), ne se contente pas d'une explication syntaxique où n'interviendraient pas les éléments affectifs de la pensée et les procédés affectifs mis en œuvre pour l'exprimer. Dans la phrase logique: «Je plains cet homme parce qu'il est malheureux», l'*idée* de la pitié est dans le mot «je plains», et la syntaxe n'exprime que la relation de cause à effet, elle aussi sous forme d'idée pure, bien entendu; dans la phrase: «Pauvre homme, que je le plains», la relation de cause à effet est très voilée, parce qu'elle est conçue affectivement et fondue dans

le *sentiment* de la pitié, qui, lui, est répandu partout dans la phrase.

Pour mieux faire comprendre cette double fonction du langage et le procédé qui la met en évidence, prenons deux emplois d'un même adverbe: *franchement*. Dans cette phrase: «Répondez-moi *franchement*» l'adverbe ne comporte aucune interprétation subjective; il est la simple détermination du verbe *répondre*. Mais dans cette autre: «*Franchement*, voilà un bien mauvais tableau!», l'adverbe est employé elliptiquement (l'ellipse n'est d'ailleurs plus sentie); l'essentiel est qu'ici il exprime le côté subjectif du jugement; l'équivalent logique est: «J'affirme que ce tableau est mauvais», mais personne n'oserait prétendre que ces deux phrases sont complètement équivalentes.

Ce contraste apparaîtra plus clairement encore par la comparaison de deux emplois homonymiques d'un même adverbe, p. ex. *malheureusement*. Dans cette phrase: «Il a péri *malheureusement*», la fonction de l'adverbe est purement objective, pourvu que la prononciation soit, elle aussi, assez «objective» pour montrer qu'on veut dire: «Il a péri d'une façon malheureuse». Mais prononcez: «Il a péri, *malheureusement!*», avec pause après le verbe et prononciation affective de l'adverbe: tout change; la phrase est disloquée; c'est un dialogue entre le moi et l'objet de la pensée; l'équivalent logique est: «Il a péri, et j'en suis peiné», ou «Je suis chagriné de sa mort». L'adverbe est le support de l'élément subjectif de la pensée, et l'intonation variable se charge d'exprimer la dose de sentiment qui l'accompagne. Il n'y a plus même dialogue, mais expression entièrement synthétique, si l'on se contente de prononcer affectivement: «Il a péri!». Nous ne sommes pas encore au bout: si la situation est assez claire pour permettre de sous-entendre tout l'énoncé de la partie objective, le sentiment, prenant définitivement le dessus, fera dire simplement: «Hélas!», encore plus simplement: «Oh!». Cette dernière exclamation nous amène aux confins du langage organisé, sans cependant nous faire franchir la limite qui nous en séparerait; «Oh!» n'est nullement un pur réflexe, c'est un «mot» exclamatif dont l'intonation est fixée

dans chaque cas par l'usage, et symbolisant, pour d'autres que pour le sujet parlant, tout un groupe de sentiments.

Nous constatons donc que la langue parlée ne peut être bien expliquée que par l'analyse du contenu subjectif et affectif des faits d'expression; ceci revient à dire qu'elle ne peut être étudiée qu'avec l'appoint de la méthode stylistique; réciproquement, c'est par l'étude de la langue parlée que la stylistique peut le mieux prendre conscience d'elle-même.

§ 293. **Quelques points de méthode.** Une chose semble ressortir clairement de ce qui précède: l'intérêt de la langue parlée ne réside pas tant dans son vocabulaire que dans ses procédés généraux d'expression, surtout dans ses procédés indirects. Sans doute, c'est surtout par le vocabulaire de cette langue que l'observation peut établir ces gradations dans le familier dont il a été question aux §§ 225 B et 227; mais l'étude trop exclusive des mots et locutions de la conversation n'amène pas à des résultats stylistiques de première importance, et cette étude n'est pas sans danger pour les étrangers, s'ils ne savent pas distinguer les dégradations délicates de la familiarité; ils risquent d'y éparpiller inutilement leur attention. Au contraire, c'est dans les procédés indirects que se montre l'unité de la langue parlée; ils sont répandus sur toute l'étendue de son domaine et se retrouvent dans toutes ses manifestations.

En outre il ne faut jamais négliger de comparer chaque fait d'expression de la langue parlée avec son équivalent usuel (§ 218). Enfin les identifications de détail, telles qu'elles ont été faites au cours de ce chapitre, ne suffisent plus; il est nécessaire d'aller jusqu'à des transcriptions de textes suivis. On en a donné des spécimens au § 255; pour cet exercice, on peut tantôt partir du familier pour retrouver la langue usuelle (c'est par là qu'il faut commencer), tantôt traduire dans la forme familière des textes rédigés en langue commune. Pour que ces exercices soient profitables, on choisira des sujets empruntés à la vie réelle et ordinaire; il est clair que des développements scientifiques ou des tirades de tragédies ne se prêteraient pas à ces transformations et donneraient des

résultats ridicules à force d'être artificiels (cela vient, comme on le sait, d'un défaut d'adaptation). D'une manière générale, la transcription d'un mode d'expression dans un autre est l'exercice d'ensemble le plus utile qu'on puisse proposer en stylistique ; ces comparaisons suivies donnent une idée concrète de ce que peut être un système expressif ; et l'on sait que l'étude et la reconstitution de ce système est le but suprême auquel doit tendre la stylistique.

---



## CONCLUSION.

---

Nous ne terminerons pas par un résumé des idées contenues dans ce livre; mais, comme celui-ci est sorti tout entier d'un enseignement pratique et d'expériences journalières, nous voudrions rappeler qu'il poursuit, lui aussi, un but pratique, et c'est ce point qu'il convient de préciser en manière de conclusion.

A l'heure actuelle, l'enseignement des langues subit une crise, et les exagérations pédagogiques qu'elle provoque suffiraient pour en démontrer l'existence. Chacune des méthodes en présence aspire à la suprématie, alors qu'il n'y a pas de méthode absolue, et que la pédagogie ne peut atteindre par l'exclusivisme et l'esprit de système son but suprême, créer des activités libres. D'autre part cet idéal est inconciliable avec les tendances utilitaires qui dominent actuellement l'étude des langues modernes. Une branche d'enseignement n'a pas droit à une place d'honneur dans les programmes, si, à côté de son utilité immédiate, elle ne contribue pas, d'une manière ou d'une autre, au développement général de l'esprit, c. à d. à son affranchissement; les questions qu'elle soulève doivent, par quelque côté, relever de la pensée pure, contraindre à la réflexion, donner lieu à un effort intellectuel. Est-il trop téméraire de supposer que les principes énoncés dans cet ouvrage tendent à concilier les exigences de l'enseignement secondaire avec les exigences plus hautes de la formation de l'esprit?

A l'Université aussi, il y a une crise de l'enseignement des langues modernes; mais la forme en est, naturellement,

assez différente. Jusqu'ici cet enseignement a été inféodé aux disciplines et aux méthodes philologiques. On commence pourtant à comprendre que ce n'est pas dans les textes du moyen âge qu'on peut surprendre le mécanisme et la vie des langues modernes; la question qui se pose alors est de savoir si ces langues peuvent être enseignées scientifiquement dans leur état actuel. Jusqu'à présent on a craint d'avilir les études universitaires en y faisant une place véritable aux langues modernes. Pourquoi? C'est qu'on leur suppose des avantages immédiats et une portée utilitaire jugés incompatibles avec des observations désintéressées. Toutefois ce scrupule ne se justifie plus: deux sources d'intérêt découlent des idiomes modernes et suffisent à en réhabiliter l'étude: d'une part, la connaissance du langage en général ne peut que gagner aux recherches qui s'attachent à la langue maternelle, surtout sous sa forme parlée; d'autre part, c'est actuellement la seule manière de se faire une idée de ce que peut être un état de langage et un système expressif, choses que l'on n'entrevoit encore que très imparfaitement. Or, ce sont là, à un très haut degré, des objets dignes d'une recherche scientifique.

Jusqu'à présent, on a vécu sur un compromis: les langues modernes ne pénètrent dans l'Université qu'à la condition de se travestir et de se vieillir; on ne les prend au sérieux que si elles portent perruque; on n'admet pas qu'elles puissent être étudiées autrement que par les méthodes historiques; le résultat est qu'en croyant étudier ces langues, on n'étudie que leur histoire. C'est là une solution boiteuse, ou plutôt ce n'en est pas une. L'histoire d'une langue est en soi chose fort respectable, et personne ne conteste à la linguistique le droit (et le devoir) d'être historique; mais les méthodes historiques ne peuvent éclairer un état de langage et un système expressif, parce que ces méthodes tendent constamment à désagréger le système et à n'en étudier que les éléments. En définitive personne ne trouve son compte à cette combinaison hybride: le philologue, ne voyant dans l'état actuel d'une langue qu'une phase particulière de son évolution

générale, répugne à donner à cet état actuel une importance qu'il juge exagérée; d'autre part, l'étude de la langue vivante, enchaînée au passé, reste infructueuse, parce qu'elle est dénaturée par la méthode historique.

La solution semble être dans une division du travail scientifique et dans un choix: ou bien faire de la linguistique historique sans prétendre éclaircir, par l'étude du passé, des sujets qui ne s'expliquent bien que par le présent; ou bien étudier la langue moderne pour elle-même, en tant qu'état de langage et système expressif, et mettre la méthode historique au second plan (sans l'exclure systématiquement): telle est l'alternative qui se pose. Le but de ce livre est de montrer que cette solution est possible; les choses qui y sont dites ne s'expliquent et ne se justifient bien que par là. Mais je ne prétends apporter aucune réponse définitive, ni le faire croire; j'ai au contraire le vif désir que d'autres chercheurs découvrent ce qui m'a échappé et comprennent ce que je n'ai fait qu'entrevoir.



## INDEX.

*NB.* Les chiffres renvoient aux paragraphes du livre et sont quelquefois accompagnés de l'indication de la page (= p.). Les mots accompagnés d'une définition sont précédés d'un astérisque (\*).

- Abstraction**, évitée par la langue parlée 273.
- Abstrait**, *termes* —, plus faciles à identifier que les t. concrets 121; *substantifs* — 237; *adjectifs* — 237. 280.
- \***Accent**, ce mot est employé uniquement dans le sens de *accent tonique* (= all. «*Betonung*»), et non dans celui de *prononciation*; — sur la finale en français, déplacé affectivement 257. 258.
- Adaptation** au milieu 223. 277.
- Adjectifs** français 176. 280. 281.
- Administratif**, v. **Langue administrative**.
- Adverbe**, valeur objective et subjective 292 p. 320.
- \***Affectif**, concernant le sentiment (v. ce mot, cf. *Émotif*, *Émotion*); *caractères* —, v. **Caractères**; *éléments* — de la pensée 7. 15, 2. 17. 283; *images* — 202 B; *syntaxe* — 253. 254.
- Analogique**, *instinct* — 44. 45. 46.
- Analytique**, étude — du langage 1. 3. 5. 75.
- Anaphore** pronominale 288.
- Anticipation** pronominale 288.
- Antithèse**, dans le sens large 114; prolongement d'une tendance naturelle 175.
- Apposition** accompagnée d'une nuance affective 254.
- Archaïsme** 95. 96; — de la langue littéraire 245.
- Argot** 218. 225 B. 227. 240.
- Art d'écrire**, v. **Style et Langue littéraire**.
- Assimilation** des faits de langage dans la langue maternelle 79.
- Associations** formelles et — sémantiques 35. 37. 79; cf. **Groupement**.
- Atténuation** du sens et de l'effet 184; — dans la langue parlée 275 p. 277.
- Attention**, *éveil de l'*— 275.
- Automatique**, v. **Mécanique**.
- Calques** 57. 58. 59. 61. 62.
- Caractère dominant**, v. **Dominant**.
- Caractères affectifs** des faits d'expression 19. 108. 109 fin. 153. 169. 171. 172; *indices de* — 173—178; — *naturels* 181. 182. 210; — de la langue parlée 271 C.
- Caractères intellectuels** des faits d'expression 169. 170; cf. **Intellectuel**.
- Caractères stylistiques** 108 et 109.
- Catégories formelles** de l'esprit 163. 164; cf. **Fermel**.
- Classement social** par le langage 12. 13. 14. 221 p. 219. 223. 224.

- Classification** des faits d'expression 31; — *idéologique* 136—146. 158. 252; — *des images* 202.
- Clichés** 99.
- Comique** 18. 191. 208. 229. 230. 238 fin. 278 p. 301.
- Commune, langue** —, v. **Langue commune**.
- Communication** de la pensée 215 p. 211.
- 1. Comparaison** des faits d'expression 18. 32; — avec le terme d'identification 153; — de deux sens d'un mot 173; — d'un mot avec sa définition 178.
- 2. Comparaison** 195. 273; cf. **Image et Langage figuré**.
- Compréhension, nécessité de la** — 272 A.
- Concept, v. Notion**.
- Conception animée** de la nature 196.
- Concrets, termes**, leur identification 121; leur classification 137. 139 p. 126; *caractère* — de la langue parlée 271 B; *images* — 202 A.
- Construction** de la phrase, v. **Phrase et Dislocation**.
- Contexte** 101. 103. 107. 160.
- Contraires** *étymologiques* 47; — *logiques* 127. 128. 129. 162. 174.
- Convenances sociales** 277 p. 298.
- Définitions** 108. 135. 141. 153. 178. 179.
- Délimitation** des faits d'expression 18. 19. 78. 102.
- Dépréciatives, expressions** — 166. 185.
- \*Dérivation**, formation de mots par adjonction de suffixe à un mot plus simple; v. I<sup>e</sup> partie, chap. 1 passim; —, indice phraséologique 98.
- Descriptive, méthode** — en syntaxe 251 p. 258; *expressions* — 192.
- Détaillées, images** — 206. 283.
- Dialectes** 216.
- Dialoguée, phrase** —, v. **Phrase**.
- Dictionnaires idéologiques** 138 à 145. 147—152. 180.
- Dictionnaires de synonymes**, critique des — 120. 156. 157.
- Didactique, v. Enseignement**.
- Diminutifs, suffixes** — 41. 184. 250 p. 254.
- Dislocation** des membres de phrase 285—289.
- Dominant, caractère** — d'un fait d'expression 31. 136. 163; *sens* — 122.
- Dominante** intellectuelle et affective 165.
- Échanges** de langue à langue 55. 59. 60; cf. **Emprunts et Calques**.
- Effet, v. Caractères affectifs et Évocation**.
- Éléments** objectifs et subjectifs de la phrase, v. **Phrase**; — intellectuels et affectifs de la pensée 8.
- Ellipse**, 98. 262 p. 274. 265—269.
- Émotif, v. Émotion**.
- \*Émotion ou mouvement émotif**, ne diffère de *sentiment* et *mouvement affectif* que par l'intensité.
- Emprunts** 56. 59. 61. 62.
- Enseignement** de la langue maternelle et des langues étrangères 30. 60. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 96; valeur de l'intonation dans l'— 106. 263. 264, de la mimique 106, du contexte 107, des dictionnaires idéologiques 147—152; étude des synonymes 155, du vocabulaire 74. 173, de la langue courante 219 fin, de la langue littéraire 146.
- Entourage** 100. 103. 123; —, indice synonymique 160.
- Épistolaire, style** — 226.
- Équivalence** d'une locution avec un mot simple 92; — en contexte 130.
- Espèce, v. Genre**.

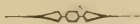
- Esthétique**, valeur — des faits de langage 18. 21 b. 102. 187—192; — des images 198; cf. **Style**.
- État de langage**, conscience d'un — 23. 214.
- États constitutifs** d'un milieu 221,1.
- Étude** des langues, v. **Enseignement**.
- Étymologie** 34. 36. 39. 66. 67. 74. 155. 156; — *populaire* 68. 156.
- Étymologique**, *instinct* — 34. 35. 36. 38. 40. 155. 201; *famille* —, v. **Famille**.
- Euphémisme** 277, p. 298; v. aussi **Atténuation**.
- Évocation** des milieux et *effets par évocation* 108. 109. 131. 181. 210. 213 fin. 216 fin. 218. 222. 233. 244. 278.
- Évolution** des faits de langage 23; — des images 199.
- Exagération** dans la langue parlée 275. 276.
- Exclamatifs**, mots et groupes — 260,2. 261. 262. 282. 293; cf. **Exclamation** et **Phraséologie**.
- Exclamation** 259. 283.
- Exposants** de groupes de mots 268 p. 281.
- \*Expression** et **expressif**, termes employés dans ce livre pour désigner les valeurs *stylistiques*, c. à d. *affectives* des faits de langage.
- Expression familière** aspect stylistique de la Langue parlée, v. ce mot; — *usuelle*, v. **Langue commune**.
- Familier** 218. 278, caractère propre de la Langue parlée, v. ce mot; *images* — 208. 273.
- Familles** de mots 45; — *sémantiques* 48. 68.
- Figure**, v. **Image**; — *de pensée* 194.
- Figuré**, *sens* — des mots concrets 139; *langage* —, v. **Langage figuré**.
- Formes** d'activité et de pensée propres à un milieu 221,2.
- \*Formel**, 1) concernant les formes générales ou aspects sous lesquels l'esprit conçoit les idées particulières; cf. **Catégorie formelle**; 2) concernant les formes extérieures des faits de langage; cf. **Procédés formels**.
- Fréquence** et rareté d'emploi des mots 211. 212. 213.
- Galicismes** 179. 279.
- Genre** et *espèce* en synonymie 119, principe de classification 136.
- Grammaire**, v. **Syntaxe**.
- Grammaticaux**, mots — 260,1. 290.
- Groupement** des mots par association 79. 80. 82, cf. **Phraséologie**; — *usuels*, v. **Phraséologiques (séries)**.
- Hauteur** des sons 258.
- Historique**, étude — du langage 4. 5. 23. 24.
- Homonymes étymologiques** 49; — *sémantiques* 50—53. 129. 284 p. 262. 292 p. 320.
- \*Idée**, toute unité de pensée d'ordre *intellectuel*; s'oppose à *sentiment*, comme *intellectuel* s'oppose à *affectif*; 6; cf. **Notion**.
- Idées-matières** et *idées-formes* 249. 252 p. 260.
- Identification** des faits d'expression 18. 19. 92. 108. 109. 110. 116—129. 158. 167. 170. 252. 279.
- Identification terme d'**— 116. 118. 119. 122. 124. 125. 127. 153.
- Idéologique**, v. **Classification** et **Dictionnaires**.
- Idiotismes**, v. **Galicismes**.
- Images** 193—209; cf. **Langage figuré**.
- Imparfait** et *passé défini* 254.
- Impressive**, étude — du langage 172.
- Incohérentes**, *images* — 204. 205.

- Incorrections**, symbolisent une culture imparfaite 222.
- Indices affectifs** 173—178; — *phraséologiques* 90—98; — *synonymiques* 160—162.
- Indirects, moyens d'expression** —, v. **Moyens**.
- \*Intellectuel**, concernant les opérations de l'intelligence et les faits de conscience qui en résultent (idées, notions, jugements, raisonnements, etc.); s'oppose à *affectif*, v. ce mot. *Caractères* — des faits d'expression 169. 170. *Mode d'expression* — 33. 131. 217.
- Intensité** 145. 182—183; — *affective* 183; *séries d'* — 84. 276 p. 295—6.
- Interchangeables, locutions à éléments** — 90,3. 262.
- Interjections** 260 fin. 261,1; cf. **Exclamation**.
- Interlocuteur, v. Sujet entendant**.
- Interrogation** 250 p. 256. 259.
- Intonation** 103. 105. 106. 177. 232. 257—258. 259. 261. 263. 264. 287.
- Intuitive, méthode** — 2. 76. 106. 219.
- Inusités, mots** — 213.
- Jargons** 240; cf. **Argot**.
- Jeux de mots** 54. 82. 205.
- Langage figuré, moyen d'expression** 209. 248. 250; v. **Images**.
- Langage spontané, n'est pas volontairement esthétique** 190.
- Langue administrative** 238.
- Langues classiques** 60.
- Langue commune** 33. 131. 214—219. 236. 241.
- Langue courante = Langue commune**.
- Langue de la conversation = Langue parlée**.
- Langue écrite** 112. 223. 225 A—226; syntaxe de la — 284.
- Langues étrangères** 28. 71. 73. 75.
- Langue littéraire** 190. 193. 200. 241—246.
- Langue maternelle** 22. 27. 71. 72. 213 fin. 216.
- Langues des métiers** 239.
- Langues modernes** 25.
- Langue parlée** 22. 33. 225 B. 243 fin. 245. 247 pp. 284—285. 270—293; syntaxe de la — 284. 291. 292.
- Langue scientifique** 132—134. 173 p. 160; cf. **Intellectuel (mode)** et **Technique**.
- Langue universelle** 26.
- Laudatives, expressions** — 166. 185.
- \*Lexicologie, étude des mots et de leur formation**; 169. 248 p. 252. 252 p. 260.
- Liaison des membres de phrase** 286. 287. 288. 290.
- Linguistique** 23. 61.
- Littéraire, v. Langue litt. et Style; images** — 206—208.
- Locution composée, v. Phraséologie**.
- \*Logique (adj.), conforme aux lois du raisonnement; employé souvent dans le sens de intellectuel, v. ce mot**.
- Mécanique, étude — du langage** 5. 60. 75.
- Médicale, terminologie** — 233; cf. **Technique**.
- Mélioratives, expressions** — 166. 185.
- Mentalité européenne** 25. 26.
- Mentalité moyenne** 195. 196. 224. 270. 271.
- Méthode, v. Enseignement; — analytique, — historique, — intuitive, — stylistique, v. ces mots**.
- Métiers, termes de** — 222. 239.
- Métaphore** 195. 201 fin.
- Métonymie** 197. 201 fin.
- Milieus** 22 p. 220—224; cf. **Évocation, Adaptation**.
- Mimique** 103. 104. 106.
- Mode d'expression intellectuel, v. Intellectuel**.

- Mortes, images** — 202 C.
- Mot**, illusion du — 77. 78.
- Moyens d'expression** 17. 18. 19. 131. 209. 248; — *directs* 131. 249; — *indirects* 144. 183. 242. 249. 252. 277 p. 299; — *indirects affectifs* 255. 256. 274.
- Musical**, élément — des faits d'expression 63. 64. 65.
- Mutilation de mots, de groupes, de phrases** 268 p. 282.
- Naturels, caractères affectifs** —, v. **Caractères**.
- Néologismes** 236. 237. 242.
- \*Notion** ou *concept*, élément simple de la pensée résultant d'une opération *intellectuelle*; forme la matière des *jugements*; 6.
- Objectif**, extérieur à la conscience, au sujet, au moi. Éléments — du langage 173. 292.
- Onomatopée** 64.
- Ordre de matières** 137. 140.
- Orthographe** 38; — *phonétique* 231.
- Oubli des rapports syntaxiques** 97; — du sens des éléments d'un groupe 93.
- Paraphrase** 149. 150. 151.
- Parler (le)**, v. **Langue parlée**.
- Passé défini**. 254 p. 263. 284. p. 309.
- Pause** dans l'émission des sons 258.
- Pédagogie**, v. **Enseignement**.
- Péjoratives, expressions** — 166. 185. 278, p. 301.
- Pensée**, ses éléments constitutifs 5. 6; v. **Idée**, **Notion**, **Intellectuel**; **Sentiment**, **Émotion**, **Affectif**.
- Périphrase** 99. 114.
- Personnification** 196.
- Phonétique**, v. **Prononciation**; — *historique* 266.
- \*Phonique** (adj.), concernant les sons (du langage).
- Phrase** 102. 291. 292; — «*dia-*  
*loguée*» 292; constructions littéraires de la — 243; cf. **Dislocation**, **Liaison**.
- Phraséologie** 78. 80—100. 101. 143. 157. 262. 289; — *exclamative* 262. 282.
- Phraséologiques, séries** — 83 —87. 276; *unités* — 80. 88; *indices* — 89. 90. 92. 93. 95. 97. 98.
- Pléonasme**, indice phraséologique 98.
- Pluralité** des moyens d'expression 110—115. 148—151.
- Préfixes et suffixes** 41. 43. 250.
- Procédés d'expression**, v. **Moyens d'expression**.
- Procédés formels** 250—252.
- Prononciation** 98. 105. 230. 231. 232. 250 p. 255; — *expressive*, v. **Intonation**.
- Qualitatives, différences** — 185. 186.
- Quantitatives, différences** — 182—184.
- Rajeunies, images** — 207.
- Rapports** entre les individus 221. 223.
- Rares, expressions** — 211. 212.
- \*Réflexe**, mouvement produit involontairement par une excitation organique; 260 fin.
- Relativité** des valeurs expressives 18. 19. 24. 32. 127. 210 fin.
- Répétitions** dans l'expression de la pensée 111; cf. **Pluralité**.
- Réticence** 267.
- Rhétorique, interrogation** — 259.
- Scientifique**, v. **Langue scientifique** et **Technique** (terminologie).
- \*Sémantique**, science qui étudie l'évolution du sens des faits de langage 51. 70. 155.
- \*Sémantique** (adj.) 1) concernant la signification des faits de langage ou déterminé par elle; 2) concernant les changements subis



- par la signification; double évolution — 260; évolution — des emprunts et des calques 62.
- \*Sensibilité**, faculté d'éprouver des sentiments et des émotions.
- \*Sentiment**, action de sentir, de recevoir une impression agréable ou pénible (ce mot est toujours pris ici dans son sens le plus large); 7; cf. **Affectif**, **Émotif**, **Émotion**; — *individuels* 10. 11. 15,2.
- Séparables**, unités phraséologiques à éléments — 90,2.
- Séries phraséologiques** 83—87, v. **Phraséologie**; — *synonymiques* 159, v. **Synonymie**.
- Situation** 103.
- \*Social**, concernant les rapports entre les individus (ce mot est pris ici dans son sens le plus large); aspects — du langage 9. 10. 11. 12. 15,2. 270. 275. 276. 280; v. aussi **Millen**, **Classement**, **Adaptation**, **Évocation**.
- Statistique** d'emploi des faits de langage 211. 212.
- Style** (opposé à **Stylistique**) 21 b. 29. 87. 99. 102.
- Stylistique**, 19 (+ 24 fin). 20. 21. 27. 32. 108. 109 fin, etc.
- \*Subjectif**, qui appartient au *sujet* pensant, au *moi*; s'oppose à *objectif*. L'expression parlée essentiellement — 271 A; éléments — de la phrase 292.
- Substitution** d'un synonyme à un autre 161.
- Suffixes**, v. **Préfixes**.
- Sujet entendant** 272. 275.
- Symbolique**, valeur — du langage 12. 210.
- Synecdoque** 197. 201 fin.
- Synonymie** 109. 110. 111. 118. 119. 154—162. 167. 168. 233 fin.
- Syntaxe** 95. 251. 252. 253. 284. 291. 292.
- Système expressif** 18 fin. 19. 24. 276 fin (p. 1, l. 17 et p. 5, lire *système expressif* au lieu de *s. de moyens d'expression*).
- Tableau synoptique** des termes d'identification 141. 142. 143. 249 fin. 252 p. 260.
- \*Tabou**, chose dont une tradition religieuse interdit le contact ou l'usage; — sociaux 227. 277 p. 298.
- Technique**, *terminologie* — 132. 123. 134. 234—237.
- Tendance** au moindre effort opposé à paresse linguistique 268.
- Terminologie** scientifique, ne pas confondre avec *Langue scientifique*; v. ce mot, et **Technique**.
- Tonique**, v. **Accent**.
- Traduction** 75. 76. 152.
- Transcriptions** d'un mode d'expression dans un autre 255. 293.
- Unité lexicologique** 77—78. 100. 102; mots à deux — 42. 43; — (*ortho*)graphique 35. 77. 78 (3, lire *unité graphique*).
- Usuelle**, *expression* — v. **Langue commune**.
- Usuelles**, *expressions* — et non usuelles 213.
- Valeur**, notion de — 166. 185. 186.
- Vie**, ses formes constantes 215.
- Vocabulaire**, étude du — 74; — *grammatical* 290; cf. **Lexicologie**.
- \*Volition**, acte de volonté.









tylistique française.  
v. 1 # 15521

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES  
59 QUEEN'S PARK CRESCENT  
TORONTO—5, CANADA  
**15521**

